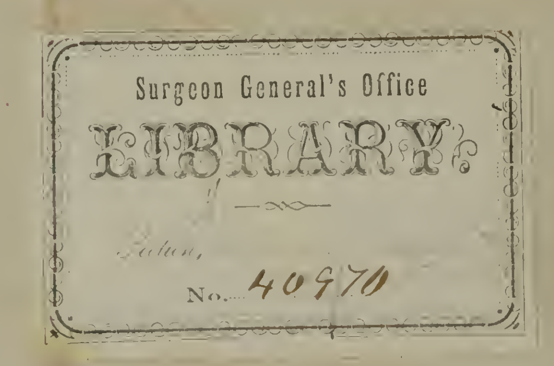
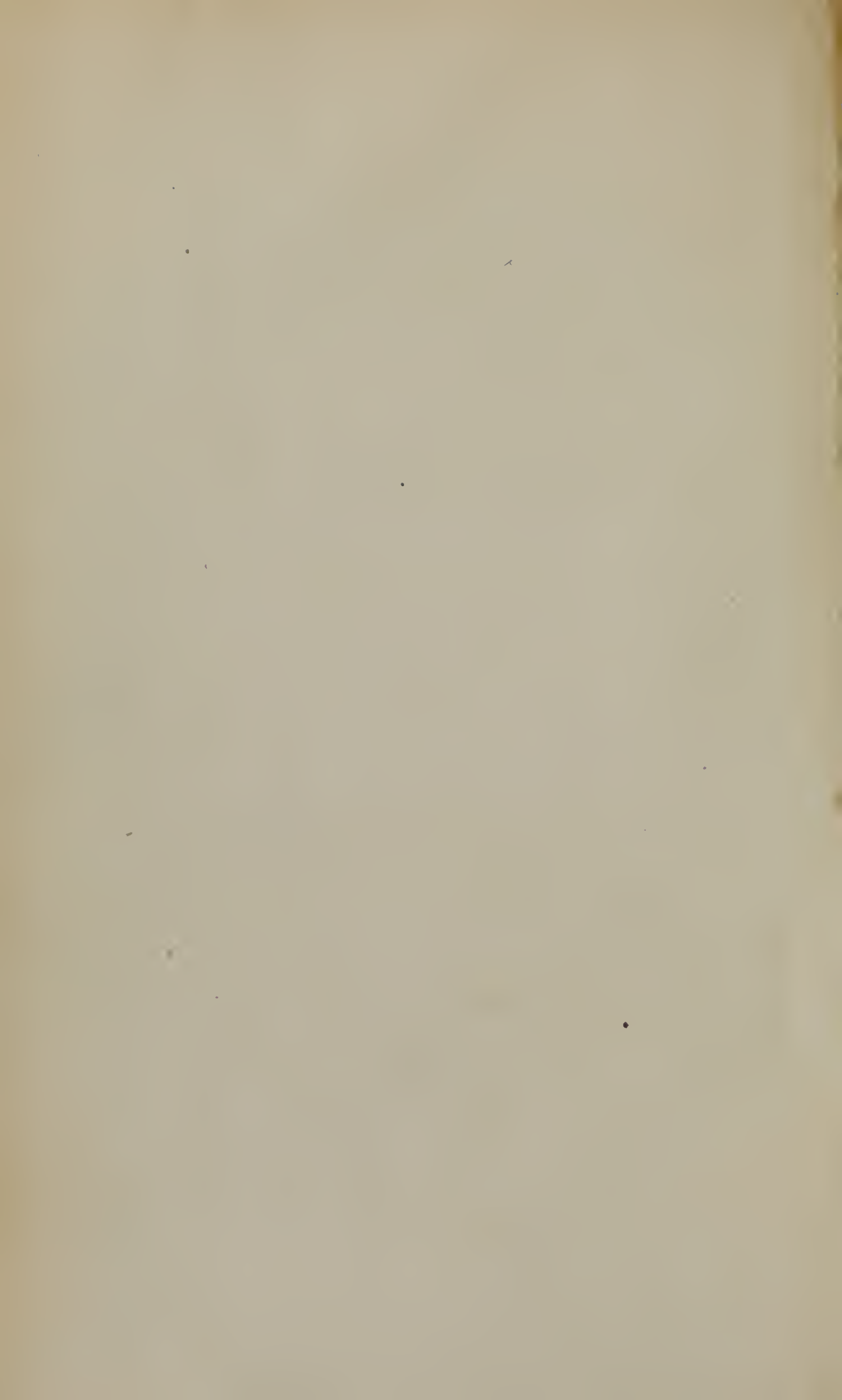
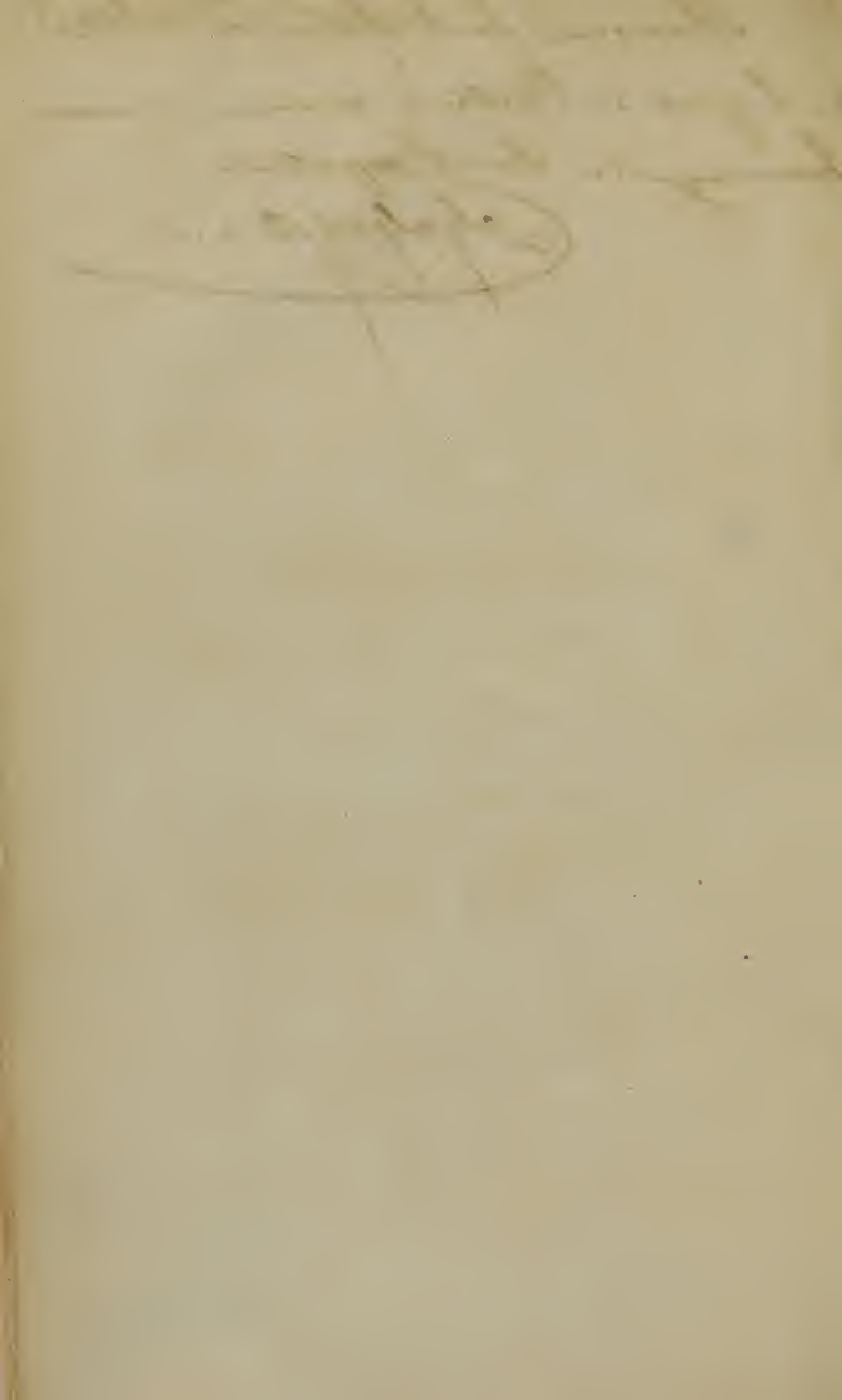








A Monsieur le Professeur Dubois;
de la part de l'auteur, comme un
hommage de son respect.
Malgerg D. M. M.



REFLEXIONS MEDICALES

SUR

LA MALADIE

Spasmodico-Lipyrienne

DES PAYS CHAUDS;

VULGAIREMENT APPELÉE

FIEVRE JAUNE.

L'auteur déclare qu'il désavoue tous les exemplaires qui ne seront pas contre-signés par lui.

REFLEXIONS MEDICALES

SUR

LA MALADIE

Spasmodico-Lipyrienne

DES PAYS CHAUDS,

VULGAIREMENT APPELÉE

FIEVRE JAUNE.



PAR J. L. CHABERT,

Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier ; ancien médecin ordinaire des armées Françaises ; ex-membre et médecin du Bureau de Bienfaisance de l'arrondissement de la Guillotière, à Lyon ; ex-médecin militaire du Grand-Hôtel-Dieu de la même ville ; &c.

NOUVELLE-ORLEANS,

DE L'IMPRIMERIE DE L'AMI DES LOIS.

1821.

A MONSIEUR ROFFIGNAC,

Maire de la Nouvelle-Orléans.

Monsieur le Maire,

Intimement persuadé que la Fièvre Jaune n'était ni contagieuse, ni de nature à être importée, je me fis un devoir, en 1820, de signaler les causes locales auxquelles on devait attribuer les épidémies qui, à diverses époques, avaient exercé les plus grands ravages à la Nouvelle-Orléans.

Le désir de me rendre utile à mes concitoyens, uni à l'espoir que Messsieurs mes Confrères m'éclaireront de leurs réflexions sur cette maladie, m'ont déterminé à réunir, classer et publier les miennes.

Daignés, Monsieur le Maire, en agréer l'hommage, comme un faible tribut de mon respect et de ma reconnaissance civique !

Quel est en effet l'habitant de cette ville qui ne doive bénir le jour où, à la tête d'un Conseil éclairé, vous avez sû tourner toutes les vues du côté de l'hygiène publique, et de l'embellissement de la cité ?

Sous votre administration tutelaire ; une police vigilante, veille à la sûreté des citoyens, et à la salubrité des alimens du peuple.

Par vos soins les cloaques se comblent ; les immondices disparaissent et ne blessent plus l'odorat et les yeux ; les eaux corrompues s'écoulent au loin ; les promenades se couvrent de plantations utiles ; la plus grande propreté possible est entretenue dans l'intérieur de cette ville,

qui, si elle a été préservée cette année de la Fièvre Jaune ; ne le doit qu'à votre infatigable vigilance.

Aussi, nul doute que, lorsque vous serez parvenu, à faire arroser la ville avec la pompe-à-vapeur, ou par tout autre moyen ; à faire disparaître des trottoirs, ces dégoutantes banquettes qui, pendant les chaleurs, exhalent des masses incalculables d'émanations délétères ; et enfin, à faire terminer le pavage de nos rues, vous aurez résolu le grand problême de la *prétendue* contagion de la Fièvre Jaune, et recommandé votre nom à la vénération et à la reconnaissance de vos contemporains et des générations à venir.

Oui, Monsieur le Maire, que la Législature de l'Etat seconde vos grandes vues, et sous peu vous aurez fait pleinement disparaître la fièvre jaune d'une ville destinée, par sa position, à renfermer une population immense ; à être la capitale du monde commerçant, et dont la prospérité est évidemment retardée, par l'apparition répétée de ce fléau.

Agréez, Monsieur le Maire, l'assurance des sentimens d'estime et de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble serviteur.

Chabert.

AVANT-PROPOS.

Lors de notre arrivée à la Nouvelle-Orléans, (1er. Septembre 1817,) nous considérions la fièvre jaune comme étant le résultat d'une altération particulière et locale de l'air atmosphérique, agissant sur l'économie animale, à la manière des poisons.

Les cas que nous avons observés, les renseignemens que nous avons pris, les lectures que nous avons faites, nos propres réflexions, ont confirmé notre opinion à cet égard ; et nous croyons aujourd'hui, dans notre conscience, que cette affection redoutable n'est due, ni à un virus spécifique, ni à des miasmes contagieux et susceptibles d'être communiqués d'individu à individu ; mais bien à des émanations ou miasmes délétères, étrangers aux individus infectés ; modifiés et rendus plus actifs, par une chaleur intense ; dont l'air devient le véhicule au moyen d'un certain degré d'humidité ; si peu contagieux, que dans aucun cas, transporté hors du rayon qui sépare le foyer d'infection des lieux circonvoisins, un individu atteint de fièvre jaune, ne saurait communiquer à un individu sain, la maladie dont il est affecté.

Toutefois, les médecins qui professent encore aujourd'hui la doctrine de la contagion de la fièvre jaune, sont si nombreux ; il en est parmi eux de si recommandables ; (il suffira de citer la Faculté de Médecine de Paris, (*) que, malgré

(*) La Faculté de Médecine de Paris fut consultée en 1818, par le Ministre de l'intérieur (France,) sur la question de savoir si la fièvre jaune pouvait être importée. Le comité nommé par la Faculté de Médecine répondit par l'affirmative, et déclara qu'il fallait de toute nécessité continuer de prendre contre l'importation de la fièvre jaune, les précautions déjà usitées dans tous les ports de mer Européens.

notre conviction particulière, nous tremblons de répondre par la négative, à une aussi importante question.

Aussi, ce ne sera qu'après avoir discuté les faits qui paraissent les plus concluans en faveur de la contagion de cette maladie, et les avoir expliqués sans avoir besoin de lui prêter cette funeste propriété, que nous nous prononcerons contre les autorités imposantes dont nous venons de parler.

Mais, si, à notre arrivée à la Louisiane, notre opinion était formée sur la nature des causes, il n'en était pas de même relativement à leur manière d'agir sur l'économie animale ; aux modifications ou altérations vitales qui en sont la suite; et aux moyens thérapeutiques les plus convenables, pour seconder la nature dans ses efforts conservateurs.

Mécontent des auteurs, cherchant en vain à nous éclairer, répugnant à tout ce qui ressemble à l'empirisme, et n'appercevant rien de plus dans les motifs qui ont fait préconiser la plupart des moyens employés contre la fièvre jaune ; nous gémissions sur l'extreme gravité de cette affection et sur la désespérante insuffisance de l'art.

Sur ces entrefaites, il fut présenté à la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans, non encore légalement constituée, un mémoire dans lequel Mr. Lambert assurait avoir guéri un certain nombre d'individus atteints de la fièvre jaune, par l'usage de l'opium et du café

La lecture de ce mémoire fit sur nous une assez vive impression, et nous regrétames beaucoup que la Société Médicale ne proposât point à Mr. Lambert d'expérimenter son mode de traitement à l'hôpital civil.

Quoique ces expériences dussent bien évidemment être sans danger, attendu le peu de réussite qu'on obtenait des méthodes ordinaires; la Société Médicale rejeta le mémoire, sur la proposition de Mr le Docteur Gerardin, son secrétaire.

Le rejet fut fondé sur ce que Mr. Lambert ne donnait aucune explication satisfesante, et proposait l'emploi de son remède d'une manière banoale et empirique.

Arrivé d'Europe depuis peu de temps, nous ne crûmes point pouvoir faire entendre notre voix, alors qu'une partie des anciens praticiens de la cité venaient de prononcer contre un moyen dont ils devaient être à même, bien mieux que nous, d'apprécier le mérite.

Nous avions perdu de vue le mémoire de Mr. Lambert et la décision de la Société Médicale, lorsque nous fûmes informé qu'un jeune pharmacien (Mr. Tiriat) abandonné des médecins comme étant absolument sans ressources, avait fait usage pendant plusieurs jours, d'une teinture aqueuse d'opium, d'après les conseils de Mr. le pharmacien Debergue, et n'était point mort: qu'un officier Français, (dont le nom nous est échappé,) désolé de la mort de son ami, et voulant mettre un terme à des souffrances qu'il croyait devoir se terminer par la mort, prit une forte dose d'opium; s'endormit profondément; et, après un long sommeil, ne ressentit plus qu'une grande faiblesse musculaire, qui se dissipa rapidement.

Ces faits et la manière d'agir de l'opium, dans les maladies spasmodiques, et dans la *dysenterie*, le *cholera-morbus*, &c. fixèrent notre attention. En même temps nous cherchâmes à nous rendre raison du mode d'action que les causes pro-

ductrices de la fièvre jaune exercent sur l'organisation humaine. Nos réflexions sur ces divers objets, nous donnèrent pour résultat la conviction que l'emploi des préparations opiatiques et de l'alcool nitrique à l'intérieur et de l'acide nitrique ou muriatique oxigèné en fumigations, pourrait dans la fièvre jaune, s'il était prescrit et dirigé par des médecins éclairés et prudents, être couronné de succès.

La fièvre jaune étant venue de nouveau exercer ses ravages contre la partie non-acclimatée de la population de la Nouvelle-Orléans, nous allions rendre publiques nos réflexions sur cette effrayante maladie, quoique le mémoire qui les contenait ne fut qu'un opuscule informe et d'un style peu correct, lorsqu'une lettre publiée dans l'Ami des Lois, du 12 Août 1820, nous persuada que la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans allait faire connaître les causes de cette maladie et les moyens de la guérir, toutes les fois que la guérison était possible. (*)

L'auteur de la lettre disait entre autres choses : "Quant à la vertu sédative de l'extrait d'o-" pium, elle peut-être employée utilement dans " certaines périodes de la fièvre jaune.

" La Société Médicale de la Nouvelle-Orléans " espère que lorsque son rapport sur la fièvre " jaune de 1819, (rapport dont le manuscrit est " achevé depuis la fin du mois d'Avril,) sera im-" primé, le public jugera que les médecins de la " Louisiane s'étaient occupés long-tems avant " que l'auteur des observations sur la fièvre Au-" tomnale assurât qu'ils ne l'avaient pas fait, *des*

(*) Cette lettre non-signée, mais avouée par la Société Médicale, était la réponse à des réflexions anonymes publiées dans le même journal, relativement à la fièvre jaune, que l'auteur désignait sous le nom de *fièvre Automnale de la Louisiane.*

" *causes de cette maladie*, ainsi que des moyens
" de s'y *soustraire et de la guérir lorsqu'elle en est*
" *susceptible.*

" La Société Médicale espère, avant peu, prou-
" ver à ses concitoyens qu'elle n'a mis aucune
" négligence à remplir un devoir pénible, puis-
" qu'il retrace une grande calamité, mais satis-
" fesant pour elle, *puisqu'il jette quelques lumiè-*
" *res* sur une maladie dont la thérapeutique est
" encore à son berceau."

Le moyen que nous voulions proposer étant bien connu ; les causes de la maladie devant être convenablement développées par une Société Médicale, qui promettait aussi de faire connaître les moyens de la guérir, toutes les fois qu'elle était guérissable ; nous crûmes, qu'il était inutile, qu'il eut été même indiscrèt, de publier une opinion peut-être erronnée ; et nous ne conservâmes d'autre espoir que celui devoir nos idées, sur la fièvre jaune, confirmées ou combattues d'avance par le rapport annoncé.

La Société Médicale de la Nouvelle-Orléans nous pardonnera de ne pas partager, avec elle, ou pour mieux dire avec les auteurs du Rapport, l'opinion professée par le célèbre Tommasini, relativement à l'origine de la fièvre jaune.

Soutenir que la fièvre jaune est de nature constitutionnelle, pour prouver qu'elle n'est pas de nature contagieuse, est, selon nous, fournir à ceux qui soutiennent la doctrine de la contagion, l'argument le plus fort qu'ils puissent employer pour établir leur opinion ; et en effet, s'il n'existe aucun milieu entre la constitutionnalité et la contagion de cette maladie, elle doit être nécessairement considérée comme contagieuse.

En vain l'illustre professeur de Parme s'est-il efforcé de démontrer la prétendue constitution-

nalité de la fièvre jaune ; en vain Mrs. les Rapporteurs de la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans ont-ils adopté cette opinion : un simple coup-d'œil médical, sur la topographie de la Louisiane, suffit pour repousser victorieusement tous les raisonnemens sur lesquels on voudrait l'établir.

Mais, si nous avons à regretter de nous trouver sur ce point, et sur plusieurs autres, en discordance avec Mrs. les Rapporteurs de la Société Médicale, nous nous félicitons de trouver dans les paragraphes 3 et 4 de la section 4ème du chapitre 7, de ce Rapport, l'exposition d'un fait et d'une opinion qui s'accorde avec la nôtre et qui nous parait contredire si évidemment celle dont nous venons de parler, qu'elle semble en être, non pas le complément, mais la réfutation.

"Il est d'observation constante, (*dit Mr. le Dr. Trabuc, auteur du chapitre 7, du Rapport,*) " que les eaux stagnantes qui se trouvent au " nord et au nord-ouest de la Nouvelle-Orléans, " sont des foyers d'émanations délétères dans un " grand nombre de cas. Lorsque ces marais ont " été desséchés par l'action du soleil, ou par l'ab- " sence des pluies, et que les animaux de toute " espèce qu'ils renfermaient dans leurs seins, " sont morts et ont été décomposés par le calori- " que, ainsi que la plupart des végétaux qui ta- " pissaient le fond de ces flaques d'eau, les gaz " hydrogénés les plus malfaisans s'en élèvent fré- " quemment Si les vents de la partie du nord " viennent à souffler dans ces circonstonces, ces " gaz perfides sont portés dans nos murs, ils s'y " mêlent à ceux qui s'exhalent de nos cours et " de nos banquettes, et forment des combinai- " sons chimiques si meurtrières, qu'à peine les " personnes familiarisées avec leur action délé-

" tère peuvent leur résister. C'est surtout alors
" que la fièvre jaune prend un caractère épidé-
" mique, et que les fièvres intermittentes perni-
" cieuses et les fièvres bilieuses avec le type de
" remittentes, déployent tout leur appareil de
" malignité, et frappent sans pitié et sans dis-
" tinction une grande partie de la population de
" cette ville.

" Cette théorie des fièvres locales a été mise à
" la portée des personnes les moins instruites,
" lors de la crevasse qui eut lieu en 1816. A cette
" époque, tous les terrains dont nous nous occu-
" pons en ce moment, furent recouverts de trois
" ou quatre pieds d'eau ; mais le fleuve n'ayant
" pas eu cette année sa crue ordinaire, et les eaux
" s'étant écoulées avec rapidité, par les issues
" que la municipalité eut le bon esprit de leur
" ouvrir du côté du Lac Pont-Chartrain et du
" Lac Borgne, il en résulta que toutes les subs-
" tances susceptibles de décomposition furent
" entraînées, et que jamais la Nouvelle Orléans
" n'a joui d'une salubrité plus complète que pen-
" dant l'été et l'automne qui suivirent cette ca-
" tastrophe, laquelle eut lieu au mois de Mai, et
" avait jetté l'épouvante dans le cœur de tous les
" habitans."

Si nous eussions été témoin de cette calamité, et des suites favorables qu'elle eut pour la salubrité publique, nous n'eussions point manqué de nous en prévaloir en faveur des propositions que nons avançons dans ce mémoire ; mais, arrivé à la Louisiane en 1817, nous n'avons connu ces circonstances que par l'exposé que nous venons de rapporter.

Etablis à la Louisiane depuis de nombreuses années, la plupart de nos confrères de la Nouvelle-Orléans, ont sur nous l'inappréciable avan-

tage d'avoir suivi les épidémies de fièvre jaune, qui ont, à diverses époques, ravagé cette ville, et d'avoir pu méditer sur chacune d'elles.

Nous sommes persuadé qu'un sujet aussi grave, a fixé dès long-tems toute leur attention; qu'il leur a suggéré les réflexions les plus profondes et les plus judicieuses; et que, s'ils ne les ont point encore publiées, c'est pour les murir plus longuement. Nous faisons, dans l'intérêt de la science, des vœux pour que notre exemple les détermine à les faire connaître, dût leur publication avoir pour résultat la réfutation complète de nos réflexions.

Nous savons qu'entraîné par notre zèle, en croyant soulever un coin du voile qui, dans cette maladie, cachait la vérité à nos yeux, nous n'avons fait peut être que préconiser une erreur. Nous désirons ardemment, dans ce cas, que celui d'entre eux qui, le premier, pourra la signaler, le déclare et la démontre; et nous lui devrons de la reconnaissance, nous lui ferons des remercimens, pour avoir détrompé notre esprit et rectifié notre jugement, qui, s'il a été égaré, ne l'a été du moins que par notre amour pour l'humanité; et par le désir d'acquitter, autant qu'il est en nous, l'engagement que contracte tout médecin, le jour où il reçoit de ses maîtres, l'honorable privilège de porter à l'homme souffrant, les consolations de l'espérance et les secours de l'art bienfaisant, mais difficile, de guérir.

REFLEXIONS MEDICALES

SUR LA MALADIE

SPASMODICO-LIPYRIENNE

DES PAYS CHAUDS, (*)

Vulgairement appelée

FIEVRE JAUNE.

INTRODUCTION.

La Fievre Jaune, ce redoutable fléau, qui ravage prèsque périodiquement, la plupart des villes, des pays situés entre les tropiques ou dans leur voisinage, est peut-être la maladie sur laquelle il a été porté le plus de jugemens disparates ; et pour laquelle on a proposé et vanté le plus de moyens curatifs. Toutefois, telle est encore aujourd'hui notre insuffisance à cet égard, que l'analyse de tout ce qui a été observé et écrit sur cette effrayante maladie, se réduit à nous apprendre, ce que nous savions déjà. C'est-à-dire, que cette affection est
" toujours fort redoutable ; qu'elle moissonne la plus
" grande partie des personnes qu'elle atteint ; qu'aucune
" méthode de traitement n'a eu, jusqu'ici, de succès
" marqué ; que tel remède qui a paru réussir dans une
" épidémie, a été nul dans une autre ; que la nature seule
" opère la guérison ; et que le médecin est réduit à em-
" ployer un traitement peu actif, appliqué suivant le

(*) Voir à la fin du Mémoire la note No. 1.

“ genre et la gravité des symptômes prédominens.” (*) (Quelqu'insuffisante que puisse être une pareille méthode,) s'il ne veut être accusé d'imprudence, de témérité, en faisant usage, d'nne manière génerale et empirique, de moyens dont l'emploi, quoique préconisé, n'a pas moins été suivi de résultats presque constamment funestes.

On assure que la diversité des traitemens qui ont été recommandés, et le peu de succès qu'ils ont obtenu, prouve seulement l'insuffisance de nos moyens thérapeutiques et que c'est uniquement à la gravité de la maladie que cette insuffisance doit être attribuée.

Serait-il vrai, que la nature put quelquefois triompher sans auxiliaire, de cette affection, et que l'art de guérir fut toujours impuissant pour la seconder utilement dans ses efforts conservateurs ?

Ha ! s'il en était ainsi, bien loin de pouvoir être considérée comme “ une science mère, s'enrichissant des “ tributs qu'elle impose à toutes les autres.” (‡) La médecine ne serait, dans cette circonstance, qu'un art purement conjectural ; et l'exercice de cet art, l'emploi aveugle d'une foule de moyens, plus ou moins dangereux, et presque toujours mal appreciés.

Mais, est-il raisonnable d'imputer à la médecine, les aberrations de la plûpart des jugemens qu'on a portés sur la fièvre jaune ?.. ne serait-il pas plus équitable de les rejeter entièrement sur ceux qui en ont suivi et décrit les épidémies, ou qui se sont livrés à des recherches sur ce sujet, et de croire qu'ils auraient jugé bien différemment, si au lieu d'expliquer les faits par des théories plus ou moins erronnées, ils les eussent établis et éclairés

(*) Fournier et Vaidy, Dictionnaire des Sciences Médicales, art. fièvres.

(‡) Mr. Barbier : traité d'hygiène.

en rapprochant, d'une manière rigoureuse, les symptômes qui prédominent pendant cette cruelle maladie, des altérations organiques qui se présentent après la mort de ceux qui sont frappés par elle ? (‡)

Nous reservant de refuter ceux des auteurs dont l'opinion nous parait fautive ; d'appuyer la nôtre, des réflexions qu'ils nous ont eux-mêmes suggérées ; et de développer ou rectifier les propositions que nous avançons dans ce mémoire, alors que nous aurons eu un plus grand nombre d'occasions d'observer la fièvre jaune par nous-même ; nous nous bornerons pour le moment, à jeter un coup-d'œil rapide sur les causes de la maladie ; sur les symptômes qui la caractérisent ; sur sa marche et sur les alterations pathologiques qui se remarquent après la mort. C'est de leur rapprochement que nous nous prévaudrons, sinon pour résoudre complêtement, du moins pour aborder avec franchise, les questions que nous nous sommes faites et, que nous considerons comme des difficultés, sans la solution desquelles il est impossible de porter un jugement raisonnable sur cette maladie.

Quelle est la cause de la fièvre jaune ?

Quelle est la manière d'agir de cette cause, sur l'économie animale ?

Quelles sont les modifications de vitalité qui ont lieu, dans les différens stades de la maladie ?

Quels sont les systêmes, ou les organes, à la lésion vitale desquels on doit rapporter les symptômes qui se font remarquer pendant la vie, et les altérations qui se rencontrent après la mort ?

Telles sont les questions auxquelles il nous parait indispensable de répondre d'une manière satisfaisante, si nous

---

(‡) Voir à la fin du Mémoire, la note No. 2.

voulons arriver à un traitement rationnel de cette redoutable affection.

Nous allons essayer de le faire. Mais si notre opinion à cet égard est une erreur, et nous n'en connaissons que trop la possibilité, le traitement que nous proposons aura le sort de tous ceux qui ont été indiqués jusqu'à ce jour. C'est donc en écartant tout ce qui est relatif à l'amour-propre, que nous le soumettons aux lumières de nos confrères ; en attendant que l'expérience en ait consacré l'efficacité, ou démontré l'insuffisance. (*)

(*) Voir à la fin du Mémoire, la note No. 3.

REFLEXIONS MEDICALES

SUR

LA FIEVRE JAUNE.

Première Partie.

CHAPITRE Ier.

Réflexions sur la Fièvre Jaune, telle qu'elle a été décrété par la plûpart des auteurs.—Son développement, sa marche, ses symptômes, ses terminaisons.—Altérations pathologiques qui ont été vérifiées après la mort.

LA Fièvre Jaune présente souvent dans sa marche, et dans le développement des symptômes qui la caractérisent, une foule d'anomalies qui, superficiellement examinées, peuvent justifier, jusqu'à un certain point, l'opinion de ceux pui la comparent à un véritable *Protée.* Mais, elle porte avec elle des caractères tellement tranchés, qu'il nous parait impossible de la confondre avec une autre maladie.

Aussi, a-t-on eu tort, à notre avis, lorsqu'on a voulu trouver des motifs de rapprochement entre elle et d'autres affections. (*) Ces rapprochemens sont tous plus ou

(*) Voir à la fin du Mémoire la note No. 4.

moins fautifs, et ne peuvent avoir dans la pratique que de fâcheux résultats : par la raison que, dans une affection aussi grave, l'usage non-indiqué de la plûpart des moyens thérapeutiques préconisés par les auteurs, doit augmenter le mal, précipiter la marche des accidens et assurer une terminaison funeste, qui n'a pas toujours lieu, lorsque le malade est abandonné aux seuls efforts conservateurs que la nature sait déployer à propos, pour combattre l'action désorganisatrice de cette affection.

Aussi, croyons-nous que Mr. Tommasini, dont les savantes et profondes recherches sur la fièvre jaune, sont un monument qui prouve ses vastes connaissances et son immense érudition, professe une grave et dangereuse erreur, en soutenant que cette maladie n'est autre chose que le plus haut degré de la fièvre bilieuse ; malgré les nombreuses autorités qu'il rapporte, en faveur de son opinion.

Les symptômes qui caractérisent ordinairement la fièvre jaune, sont, suivant la plûpart des auteurs qui en ont suivi ou décrit les epidémies, une céphalalgie violente ; des douleurs déchirantes dans la région de l'estomac et dans les lombes ; le vomissement de matières noirâtres ; une constipation opiniâtre ; la suppression ou du moins une diminution notable de la sécrétion de l'urine ; une pétitesse extrême du pouls ; et la suffusion ictérique, dont l'apparition constitue, dit-on, un symptôme d'autant plus redoutable, qu'elle se présente à une époque plus rapprochée du début de la maladie.

Mais, l'énergie que les forces musculaires conservent souvent même jusqu'à la mort, et qui contraste avec la faiblesse extrême et la lenteur non moins remarquable du pouls, est bien plutôt le type propre de cette maladie.

Ce symptôme, dans tous les cas, nous paraît être le plus important à noter ; parcequ'il est le seul qui n'appartienne qu'à la fièvre jaune ; le seul par conséquent qui élève entre elle et les maladies dont on l'a mal à propos rapprochée, une barrière qu'il est impossible de franchir. (*)

La fièvre jaune se manifeste le plus souvent d'une manière subite, le matin ou le soir, peu avant le lever ou peu après le coucher du soleil, par des frissons qui alternent avec des bouffées de chaleur.

Lorsque quelque signe précurseur annonce son invasion, ce qui est rare, les malades éprouvent les symptômes qui ont coutume de précéder la fièvre dite gastrique ; tels que la perte de l'appétit, la céphalalgie, la lassitude, l'insomnie, la tristesse. (‡)

La fièvre jaune peut être divisée en trois périodes.

Dans la première et dès le début, le malade ressent une céphalalgie frontale et temporale, qui ne lui accorde aucune relache : à ce symptôme se joignent des douleurs contusives dans la région lombaire et dans les membres ; les douleurs des lombes sont quelquefois si vives et si déchirantes, que les malades jètent les hauts cris

(*) Voir à la fin du Mémoire, la note No. 6.

(‡) Ces signes précurseurs peuvent précéder la fièvre jaune, mais n'en sont jamais dépendants ; ils indiquent seulement un état sabural, une prédisposition à la fièvre bilieuse, qui peut coïncider avec la fièvre jaune; qai nécessitera quelque modification dans le traitement; mais qu'il ne faut pas confondre avec elle.

C'est dans ces circonstances seulemennt, qu'il peut y avoir indication pressante de provoquer quelques vomissemens ; qui seront utiles, dans ce cas, parcequ'ils auront pour résultat d'écarter une complication qui eut favorisé le développement de la phlegmasie, dont les muqueuses digestives paraissent devenir le siège, pendant la seconde période de la fièvre jaune.

au plus léger mouvement : les yeux sont douloureux, fixes, étincelans et larmoyans : les pupilles sont très-dilatées : le sommeil est laborieux et fréquemment interrompu par des rèves effrayans. La physionomie du malade exprime en général la terreur : il conserve toute l'int-grité de ses facultés mentales : une chaleur très-vive se fait sentir dans les organes intérieurs, tandis que les membres tendent à se refroidir : la respiration est laborieuse, entre-coupée de soupirs profonds : le malade éprouve un sentiment pénible de strangulation : l'air qu'il expire est brulant.

L'appétit disparait dès l'invasion de la maladie ; la langue d'abord humide et blanche, se couvre bientôt d'un enduit limoneux ; dans ce cas la soif est nulle : ou devient rouge et sèche, et alors la soif est inextinguible.

Il se déclare souvent une salivation abondante, (*) mais elle n'est point critique ; la bouche est rarement amère, elle est plus souvent pateuse.

La région du foie, l'épigrastre sont douloureux : Il survient des éructations nidoreuses ou insipides ; des nausées accompagnées de violentes contractions ; de vives

(*) Cette salivation a été, sans doute, la cause qui a fait préconiser l'emploi du mercure à l'intérieur et en frictions; mais, si l'on avait réfléchi que cette salivation ne pouvait être que le résultat de l'irritation qui existe sur les muqueuses digestives à laquelle participe la muqueuse buccale ; que la force médicinale des préparations mercurielles stimule toutes les parties vivantes ; que si elle détermine une fluxion sanguine sur les glandes salivaires, cette fluxion n'a lieu que sécondairement à l'irritation qu'elle exerce sur le système capillaire sanguin ; que cette action irritante ne peut que favoriser le développement de la phlegmasie, dont, dans la fièvre jaune, les muqueuses digestives deviennent le siège, ou l'exaspérer si elle existe déjà. Il n'y a nul doute que l'on aurait renoncé à ce moyen perturbateur dont beaucoup de médecins abusent encore tous les jours. A notre avis, ce bisarre traitement ne peut qu'agraver, et rendre plus pénible, l'état des malades qui y sont soumis.

anxiétés ; d'une douleur déchirante à l'estomac : Les malades rejètent toutes les boissons : Une constipation opiniâtre résiste souvent à tous les moyens laxatifs. (‡)

La seconde période, qui commence ordinairement le troisième ou le quatrième jour de la maladie, s'annonce par l'affaiblissement brusque de l'irritation ; la céphalalgie disparait, ou diminue du moins d'une manière notable ; elle est remplacée par une pesanteur fort incommode : les douleurs des lombes et des membres se font sentir moins vivement.

Quelquesfois les douleurs de l'estomac s'appaisent et ne laissent qu'un sentiment de gène : le ventre devient souple ; les excrémens reprennent leur cours et leur consistance naturelle : l'urine coule avec facilité ; elle est foncée, elle se trouble et se couvre quelquefois d'une pellicule graisseuse.

Pendant cette diminution des symptômes, qui en impose quelquefois au malade et même au médecin inexpérimenté, la face se décolore ; le regard est incertain et peint l'effroi : une teinte jaune se distingue d'abord sur les sclérotiques ou sous le menton ; bientôt elle se répand sur le cou, sur la poitrine ; enfin elle envahit tout le corps et prend une couleur plus prononcée : la respiration devient moins difficile ; la chaleur diminue ; le pouls perd de sa fréquence, et se déprime progressivement et avec une extrême rapidité ; si déjà cette dépréssion n'a commencé dans la première période et même dès l'invasion de la maladie : cet état est accompagné de quelques sueurs partielles, qui n'apportent aucun soulagement.

La langue, les lèvres et les dents se couvrent de plus

(‡) Voir ci-après, retraitement de la 2ème. période.

en plus d'un limon épais, qui prend une couleur noirâtre.

Les nausées sont plus rares, mais elles sont suivies de vomissemens ; on remarque dans les matières rejetées, des stries noirâtres semblables à du marc de café, et nageant dans des mucosités. (*)

Après cette apparente rémission, qui dure ordinairement deux jours, et qui trop souvent inspire une imprudente sécurité, la troisième période s'annonce par le retour de tous les symptômes auxquels viennent s'adjoindre les phénomènes les plus effrayans.

Des hémorragies qui durent jusqu'à la mort, s'établissent par le nez, par la bouche et par l'anus. On voit quelquefois le sang transsuder par les pores des lèvres, de la langue, des gencives, et de l'intérieur de la bouche ; des points lacrimaux ; et quelquefois, mais rarement, de toute la peau.

Les traits du visage s'affaissent ; quelques sujets perdent la vue : la respiration est lente et stertoreuse ; l'air exhalé par la respiration est froid ; le pouls est petit, intermittent, presqu'insensible : les éructations persistent ; le malade vomit continuellement ; et les matières rejetées sont d'une telle acrimonie, qu'elles irritent le pharinx, la langue et les lèvres : les contractions de l'estomac sont excessivement douloureuses ; la crainte de les exciter et de provoquer de nouvelles souffrances, fait que les malades refusent de boire.

Les déjections sont semblables à de la rouille, porracées. noires et poisseuses ; sanguinolentes ou semblables à de la lavure de chair : Elles s'échappent souvent à l'insçu du malade et répandent une odeur cadavéreuse :

(*) Voir à la fin du Mémoire, la note No. 6.

L'urine est brune, noire, sanguinolente ; elle exhale une odeur fétide, et se supprime fréquemment.

La chaleur diminue graduellement, et les membres deviennent d'un froid glacial.

Tout le corps se couvre de pétéchies qui s'étendent rapidement : les plaies résultantes des vesicatoires ; les incisions pratiquées pour la saignée ; deviennent souvent gangreneuses. Quelque temps avant la mort, les malades exhalent une odeur cadavéreuse insupportable.

Chaque épidémie se distingue par certains caractères tranchés. L'apparition de bubons ; la tuméfaction des parotides ; les éruptions miliaires, qui se remarquent dans certaines épidémies, n'en sont point des phénomènes essentiels ; ils ne font qu'en indiquer la malignité. Il est à noter que de tous les symptômes graves qui se font remarquer, le délire est celui qui se rencontre le plus rarement ; lorsqu'il se manifeste, c'est dans la troisième période ; il est le plus souvent furieux. (‡) Dans quelques cas, les malades paraissent frappés d'une somnolence comateuse semblable à celle que produit la compression du cerveau ; ou bien ils sont dans une sorte de stupéfaction : Lorsque ce dernier état a lieu, il commence avec la maladie et ne finit qu'à la mort.

Le cours ordinaire de la maladie est de sept jours ; à cette époque les malades meurent ou entrent en convalescence. Elle se prolonge quelquefois jusqu'au quator-

(‡) De ce que le délire ne se rencontre pas constamment, dans la fièvre jaune, est-on fondé à soutenir que cette maladie n'a pas son siège primitif dans le système nerveux ?.... Si l'on réfléchit que dans l'hydrophobie, et surtout dans le tétanos, affections éminemment nerveuses, le délire ne se rencontre qu'accidentellement, on s'abstiendra de prononcer ; on étendra les recherches pathologiques, de l'encéphale, au prolongement rachidien ; et peut-être qu'un examen plus attentif démontrera bientôt que, dans les cas de fièvre jaune où le cerveau proprement dit n'offre aucune trace d'altération, le prolongement rachidien présente toujours, de même que dans l'hydrophobie et le tétanos, des traces manifestes d'inflammation.

zième jour, mais presque jamais au-delà. Souvent la mort arrive le cinquième; d'autres fois au bout de deux jours, et même dans les 24 heures. On a vu quelquefois les malades périr peu d'heures après l'invasion.

Lorsque la mort arrive aussi rapidement, les périodes de la maladie se confondent; les symptômes ne suivent pas la marche ordinaire, ou ne se montrent pas tous: "Mais il est des phénomènes, (*disent les auteurs de l'ar-* " *ticle fièvres, du Dictionnaire des Sciences Médicales*,) qui " se montrent constamment; tels sont les vomissemens " noirs, les douleurs déchirantes de l'estomac, la sup- " pression d'urine, l'ictère et la diminution progressive " du pouls."

Nous ne partageons point, à cet égard, l'opinion de Messrs. Fournier et Vaidy; nous croyons qu'on peut éprouver les modifications de vitalité qui constituent la maladie connue sous le nom de fièvre jaune, sans avoir de vomissemens noirs, ni de suffusion ictérique. Ces propositions seront développées lorsque nous traiterons des causes, et que nous exposerons leur manière d'agir sur l'économie animale.

Dans les cas où la maladie se termine favorablement, on remarque, vers le septième ou neuvième jour, une diminution sensible des symptômes; la peau s'humecte: la langue se nétoie: la sécrétion de l'urine augmente: les donleurs de l'estomac et des lombes diminuent: le sommeil et l'appétit se rétablissent, mais la force digestive reste quelquefois languissante pendant plusieurs mois. Les sujets qui ont échappé à la maladie conservent une grande prédisposition à la dysenterie, affection si fréquente et si funeste entre les tropiques.

Si, après avoir suivi la marche ordinaire, la maladie

se termine par la mort, à l'autopsie cadavérique on remarque les altérations suivantes :

Le cerveau et le cervelet, dont le tissu a été trouvé molasse ; dont les vaisseaux ainsi que ceux des méninges et les sinus ont été trouvés gorgés d'un sang noir ; que Savaresy assure être réduits aux cinq-sixièmes de leur volume, tandis que Bancroft dit les avoir trouvés plus développés que dans l'état naturel ; ne présentent ordinairement que des traces légères d'altération. Le prolongemet rachidien a été trouvé souvent (par Bally,) comprimé par une sérosité roussâtre et sanguinolente. (*)

Les poumons, la plèvre et le diaphragme offrent souvent des traces d'inflammation. Le poumon a été trouvé souvent gorgé d'un sang noir et sanieux. Le cœur quelquefois comme applati et molasse, a paru souvent absolument vide de sang ; le ventricule droit, ainsi que l'artère pulmonaire sont ordinairement remplis de sang noir.

La surface interne de l'estomac et de l'intestin duodenum présente *presque* toujours des tâches rouges, livides et gangreneuses : Elle a souvent le même aspect qu'après l'empoisonnement par des substances minérales : On On trouve dans la cavité de l'estomac, des matières noirâtres, semblables à celles qui sont rejetées par le vomissement, soit que ce phénomène ait eu lieu ou non.

Le foie et la vésicule du fiel sont *souvent* sans altérations : On observe chez quelques sujets seulement des traces de phlogose à leur surface. La vésicule contient assez souvent une bile épaisse et noirâtre.

La rate et les reins sont ordinairement intacts.

(*) L'examen de la moëlle épinière, ne nous parait pas avoir fixé d'une manière assez particulière l'attention des observateurs. L'inspection exacte de ce vaste foyer de la puissance nerveuse est à notre avis de la plus grande importance.

La vessie a paru quelquefois contractée, et ne contenant qu'un fluide brunâtre et sanguinolent : Le plus souvent ce viscère conserve sa capacité, et renferme une urine d'un jaune très-foncé.

Il a été ouvert des cadavres dans lesquels on n'a trouvé aucun sujet d'observation : Mais, cela n'est arrivé que chez les individus qui étaient morts du premier au troisième jour. (*)

(*) Pour l'exposition des symptômes et les résultats obtenus des autopsie cadavériques, nous avons consulté, et mis à contribution, l'article fièvre jaune du Dictionnaire des Sciences Médicales, vol. XV, par Messrs. Fournier et Vaidy.

Seconde Partie.

CHAPITRE II.

Causes de la Fièvre Jaune ; leur manière d'agir sur l'économie animale ; modifications et altérations vitales qui ont lieu ; symptômes qui en dérivent.

Messieurs Fournier et Vaidy, dont l'excellent article fièvre jaune, du Dictionnaire des Sciences Médicales, est l'analysé raisonnée de tout ce qui été recueilli et publié par les auteurs, relativement à cette maladie, disent en parlant des causes :

" Plusieurs conditions paraissent nécessaires au déve-
" loppement de la fièvre jaune. La première et la plus
" active est l'intensité de la chaleur dans des lieux humi-
" des. Jamais cette maladie ne s'est manifestée lors-
" que la température atmosphérique ne s'élevait pas au
" moins à 22 degrés du thermomètre de Réaumur."

Plus loin, " Quelle qu'ait été la gravité de la maladie,
" aux Etats-Unis, en Espagne, en Italie, elle a toujours
" cessé, aussitôt que les froids se sont fait sentir, bien
" qu'on n'eut pris aucune précaution pour en arrêter les
" progrès."

Plus loin encore, "Il résulte de toutes nos recherches,
" que les causes conditionnelles de la fièvre jaune sont :
" 1o. une chaleur d'aumoins 22 degrés de l'echelle de
" Réaumur ; 2o. une plage marécageuse et un sol très-
" peu élevé au-dessus du niveau de la mer.

En isolant les paragraphes que nous venons de transcrire, de ceux qu'il est nécessaire d'en rapprocher ; en considérant comme cause principale de la fièvre jaune, l'intensité de la chaleur unie à l'humidité ; nous serions tentés de croire que cette maladie a paru, à ces médecins, dépendre surtout de la permanence de cette température particulière de l'atmosphère et tenir à un état purement constitutionnel.

Mais cette opinion, professée par le savant Tommasini, (*) et adoptée par Messrs. les Rapporteurs de la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans, (‡) malgré, qu'à notre avis, l'Etat de la Louisiane puisse offrir au médecin observateur, la preuve positive du contraire, (§) n'est point celle de Messrs. Fournier et Vaidy. En effet ces médecins n'ont point considéré la fièvre jaune comme une maladie constitutionnelle, puisqu'ils disent aussi :—

" C'est au milieu de l'été, lorsque les bas-fonds conte-
" nant beaucoup de débris de substances animales sont
" frappés par les rayons d'un soleil ardent, lorsque les
" vents du midi agitent les miasmes délétères qui s'élè-
" vent de ces foyers infacts, qu'on voit la fièvre jaune
" se développer."

Et plus loing encore : " Nous avons vu que les miasmes
" qui s'élèvent des plages marécageuses, dans les pays
" chauds, sont la *principale* cause de la fièvre jaune. Il

(*) Recherches pathologiques sur la fièvre de Livourne, de 1804, sur la fièvre jaune d'Amérique et sur les maladies qui leur sont analogues : par Tommasini, &c. traduit de l'Italien, par A. M. D. D. M. Paris, p. 329 jusques et compris page 390.

(‡) Rapport publié, au nom de la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans, sur la fièvre jaune qui a régné épidémiquement durant l'été et l'automne de 1819. Nouvelle-Orléans 1820.—Page 27 jusques et compris page 43.

(§) Voir à la fin de ce Mémoire la note No. 7.

" est indubitable que la négligence des hommes a beau-
" coup contribué à rendre cette cause plus active. On
" pourrait, dans beaucoup d'endroits, y remédier, en ob-
" servant plus scrupuleusement les lois de police médi-
" cale, et entreprenant des travaux pour assainir les lieux
insalubres."

Messrs. Fournier et Vaidy, avec eux une partie des auteurs qui ont écrit sur la fièvre jaune, considèrent donc réellement comme cause de cette maladie, l'altération de l'air au moyen des miasmes qui s'élèvent des surfaces marécageuses, dans les lieux humides, peu élevés au-dessus du niveau de la mer, alors que la chaleur est intense, et que le thermomètre de Réaumur marque au moins 22 degrés.

Ces médecins ajoutent enfin : " Nous croyons pouvoir
" placer encore, comme cause conditionnelle, l'encom-
" brement des hommes dans un espace trop resserré."

La fièvre jaune ne peut se développer, *dans aucun cas*, (du moins telle est notre opinion,) sans le concours de ces causes réunies. C'est-à-dire, qu'elle est le résultat de l'action simultanée des effluves des marais et des émanations qui s'élèvent des habitations des hommes, réunis dans l'enceinte d'une ville, d'un camp, d'un vaisseau, &c. Lorsqu'on néglige d'y exercer une bonne police sanitaire ; d'y mettre en pratique les mesures de salubrité que l'hygiène prescrit ; et que ces causes se trouvent modifiées et rendues plus actives, par l'intensité de la chaleur.

Nous verrons bientôt que ces diverses causes, considérées isolément, ne produisent jamais la fièvre jaune ; mais que chacune d'elles produit sur l'économie animale, des altérations particulières et distinctes de vitalité ; alors

même que l'on choisit pour théâtre de ses observations, les lieux qui réunissent, au plus haut degré, toutes les conditions nécessaires pour que la fièvre jaune puisse y régner d'une manière endémique.

A moins d'adopter l'opinion de quelques médecins Espagnols qui ont cru trouver de l'analogie entre la fièvre jaune et les intermittentes pernicieuses ; considérer la seconde période comme l'intermission, et (pour être conséquens) donner avec eux, pendant cette rémission imaginaire, le quinquina à hautes doses, nous ne concevons pas que l'on puisse considérer la fièvre jaune comme résultat seulement des effluves ou émanations qui s'élèvent des plages marécageuses.

Depuis long-temps, en effet, il a été démontré jusqu'à l'évidence, par Zimmerman et Lancisi, que les effluves des marais produisent toujours et exclusivement, des fièvres d'accès.

Il a été démontré jusqu'à l'évidence par Torti, Mr. Alibert et tous les médecins observateurs, que les intermittentes pernicieuses, livrées aux seuls efforts de la nature, ont pour terme presque constant, la mort de ceux qui en sont atteints ; et que le quinquina, administré par un médecin instruit, en arrête les accès d'une manière presque magique ; et prouve d'une manière péremptoire que la médecine n'est point, (ainsi que le répettent à tout propos ses éternels détracteurs, parmi lesquels il faut comprendre, ainsi que le dit Mr. Broussais, certains médecins qui croyent justifier leur paresse ou déguiser leur ignorance, en rejètant sur l'art de guérir, leur insuffisance et leurs insuccès,) une science purement conjecturale ; mais bien, dans ce cas, une science positive et reposant sur les faits les plus concluans.

Or donc, puisque nous sommes fercés de convenir que la fièvre jaune n'est point une fièvre d'accès ; puisque nous sommes convaincus que l'usage du quinquina, donné en substance et à hautes doses, pendant la seconde période de la fièvre jaune, bien loin de contribuer à la guérison, ne ferait qu'en assurer la terminaison funeste et précipiter le terme fatal ; convenons aussi que les effluves des marais ne sont pas la cause, ou du moins la seule cause, de cette redoutable affection.

A moins de vouloir se refuser à l'évidence, il nous parait impossible qu'après avoir jeté un coup-d'œil médical sur la topographie de la basse Louisiane, on puisse persister à croire que la chaleur unie à l'humidité, est la cause reelle de la fièvre jaune.

Mais, comme les preuves que nous croyons être irrécusables, paraîtront probablement insuffisantes aux médecins qui ne partagent pas notre opinion, nous ajouterons, aux témoignages que nous venons de rapporter, aux réflexions que nous avons faites, des preuves nouvelles susceptibles d'être vérifiées par tous nos lecteurs, de cet Etat ; parcequ'elles sont prises des accidens de localité et de température qui, ainsi que nous l'avons observé publiquement lors de la première réunion de la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans, font de la Louisiane, le champ le plus vaste qui puisse être ouvert aux réflexions du médecin observateur.

Le fléau redoutable, connu généralement sous le nom de fièvre jaune, vient presque toutes les années décimer la partie non-acclimatée de la population de la Nouvelle-Orléans.

Jamais cette maladie ne franchit l'enceinte de la cité, quoique la plus grande partie de l'Etat de la Louisiane

présente, au plus haut degré, les conditions de l'endémie, résultantes de l'élévation du sol, de la chaleur, de l'humidité, de la présence des marais.

Le sol des bords du Mississipi, surtout la partie en aval de la Nouvelle-Orléans, est si peu élevé, que son niveau se trouve au-dessous des moyennes eaux.

A Plàquemine, à la Balize, on respire, à l'époque des chaleurs, un air tellement saturé d'effluves délétères que l'habitude ne peut presque rien pour en atténuer les effets.

Les habitans de ces lieux, offrent toujours aux regards des Européens, qui arrivent de leurs salubres et riantes contrées, des spectres dont le teint jaune et flétri, le regard éteint, les jambes infiltrées, l'état de bouffisure générale, sont un témoignage irrécusable que l'air qu'ils respirent est mortel. Dans ces mêmes lieux, la chaleur est peut-être plus intense ; l'humidité plus considérable, qu'à la Nouvelle-Orléans. Cependant, quoique les navires qui arrivent ou qui partent, soient forcés de séjourner dans cette repoussante avenue de l'un des plus riches Etats de l'Union Américaine, il n'y a point d'exemple *constaté*, (*) que des Européens ou autres étrangers, y aient contracté la fièvre jaune; alors même que cette maladie exerçait plus ou moins de ravages à la Nouvelle-Orléans où, plus d'une fois, ces infortunés, qui se hâtaient de s'y rendre, n'arrivaient que pour y mourir....

Tandis que les individus qui quittaient cette ville, dans l'espoir d'échapper à ce redoutable fléau, allaient mourir dans les maisons hospitalières des habitans de la cam-

---

(*) On dit néanmoins qu'un grand nombre de pilotes sont morts de la fièvre jaune. L'on cite encore un nommé Auguste, de Bordeaux, comme y étant mort de cette maladie. Voir à la fin de ce Mémoire, la note No. 8.

pagne, sans communiquer la maladie ; la ville des Natchez, située à deux cents milles de la Nouvelle-Orléans, en remontant le Mississipi ; sur un sol beaucoup plus élevé, que les parties de la Louisiane dont nous avons parlé, était aussi en proie à la fièvre jaune.

Enfin, pendant que ces deux villes sont ravagées par cette effrayante maladie, plusieurs autres parties de la Louisiane, beaucoup plus insalubres que les Natchez et et tout aussi mal saines que la Nouvelle-Orléans ; dont la température est bien évidemment aussi chaude et aussi humide, que dans cette dernière ville ; mais dont les habitations se trouvent disséminées sur les bords du fleuve, sur les bayoux ou dans l'intérieur, voient se reproduire toutes les années, les fièvres intermittentes, de tous les types ; de tous les caractères ; nótamment les intermittentes pernicieuses : les sur-excitations gastriques de tous les degrés : les fièvres putrides : toutes les maladies enfin qui sont considérées comme le résultat de l'altération de l'air produite par les effluves des marais ; de l'intensité de la chaleur unie à une trës-grande humidité ; ou des mutations et transitions brusques que l'atmosphère éprouve communément dans ce pays : mais ne connaissent point la fièvre jaune, quoiqu'en puissent dire certaines personnes qui, dominées par l'égoïsme ou par la terreur, semblent rêver la fièvre jaune, la voyent partout, et se prévalent de sa prétendue contagion, pour repousser tel malheureux qui implore, comme une grâce, un abri pour y mourir en paix.

Les effluves des marais ne peuvent être considérés comme la cause de la fièvre jaune, ou du moins comme pouvant la produire sans aucune autre cause essentielle, parceque leur action sur l'économie animale donne pour

résultat constant, des fièvres d'accès ; et encore, parce-que les individus affaiblis, d'une mobilité nerveuse très-grande, sont ceux qui se trouvent le plus facilement atteints par cette classe de maladies ; que les indigènes n'en sont pas plus exempt que les étrangers : tandis que la fievre jaune au contraire sévit presqu'exclusivement contre les individus non-acclimatés, et notamment contre ceux qui jouissent d'un tempéramment robuste, d'une forte constitution.

L'action de la chaleur unie à l'humidité, ne saurait être non plus la cause principale de la fièvre jaune ; car, s'il en était ainsi, cette maladie devrait être considérée comme constitutionnelle ; se développer dans toute l'étendue du pays où la même cause se rencontre également ; et par conséquent exercer ses ravages sur toute la basse Louisiane, en même temps qu'on la voit sévir avec rigueur sur la partie non-acclimatée de la population de la Nouvelle-Orléans.

Le contraire cependant a constamment lieu. Aussitôt que les chaleurs de l'été se font ressentir, les fièvres bilieuses, les fièvres putrides, se montrent sporadiquement, à la Nouvelle-Orléans, et dans les diverses communes agricoles de l'état de la Louisiane.

Si la chaleur augmente d'intensité et que les pluies soient très-rares, ces maladies se généralisent ; affectent un caractère plus grave ; règnent d'une manière épidemique ; et immolent un nombre considérable d'individus, sans aucune acception de personnes ni de lieux. Ces épidémies sont bien évidemment constitutionnelles : (*)

(*) Le catarrhe qui a régné épidémiquement à la Nouvelle-Orléans pendant les mois de Novembre et Décembre 1820: Janvier, Février et Mars 1821, était une maladie constitutionnelle, aussi l'a-t-on observée en même temps sur une étendue immense de pays.

mais il n'en est point ainsi de la fièvre jaune, puisque cette dernière ne se montre jamais que sur un point extrêmement limité de ce vaste pays-

Il existe donc, pour le développement de la fièvre jaune, une cause, autre que les effluves des marais ; autre que la chaleur unie à l'humidité.

Cette cause, à notre avis la plus importante, résulte des émanations qui s'élèvent des habitations des hommes réunis dans l'enceinte des villes, des camps, des vaisseaux, ou de tous autres lieux circonscrits et occupés par un nombre considérable d'individus, surtout si, par une coupable négligence, on n'a pas le soin d'y maintenir une propreté parfaite, d'y exercer une bonne police médicale.

Ainsi, *les effluves ou miasmes qui s'élèvent de l'homme vivant, et de ses déjections alvines, ceux qui se dégagent des substances animales en putréfaction, seuls, de concert ou combinés avec les effluves et gaz des marais, sont la cause matérielle de la fièvre jaune.*

Nul doute que cette cause n'ait besoin de l'action de la chaleur et d'un certain degré d'humidité pour déterminer cette maladie : mais, sous quelque latitude qu'on la suppose ; avec quelque température qu'elle se rencontre ; cette cause exercera toujours sur l'homme une action éminemment délétère. En effet, c'est sous son influence que l'on voit se développer en Europe, le typhus des armées ; les fièvres dites des camps ; des prisons ; des vaisseaux : et si les mêmes résultats n'ont pas lieu sous les tropiques, à la Louisiane et dans plusieurs autres Etats-Américains, c'est que l'intensité de la chaleur, modifie cette cause ; accroît son énergie ; et détermine, peut-être aussi, des combinaisons qui chan-

E

gent et sa nature et sa manière d'agir sur l'économie animale.

Mais, nous le répétons, la fièvre jaune ne saurait être le résultat de la chaleur ; puisqu'il est de fait que l'arrivée d'un nombre considérable d'Européens, dans un local habituellement infecté par les causes que nous avons indiquées, détermine l'explosion de la maladie ; malgré que la chaleur ne soit pas très-grande, ainsi qu'on l'a remarqué à la Martinique, en Janvier 1807. Puisqu'il est de fait qu'elle ne s'est jamais propagée, hors du foyer d'infection ; quelque soit le degré de chaleur auquel la température puisse s'élever, dans les lieux circonvoisins.

Le premier de ces faits sera rapporté par nous, au chapitre que nous avons consacré à la question importante de la contagion. Pour vérifier le second, il suffit de jeter un coup-d'œil sur ce qui se passe, presque tous les ans, dans l'Etat de la Louisiane.

L'on y voit en effet, que les créoles du pays, lors même que le lieu qui les a vus naître ou celui de leur domicile, se trouve à un très-court intervalle de la Nouvelle-Orléans, ne sont exempts de la fièvre jaune qu'autant qu'ils ont le soin de s'abstenir de séjourner la nuit dans cette ville, alors que la maladie y exerce ses ravages ; et sont exposés à être frappés par elle, si, (se reposant sur l'assurance donnée par plusieurs auteurs, qu'un long séjour dans les pays chauds et humides suffit pour acclimater contre la fièvre jaune,) ils ont l'imprudence de la braver ; en faisant dans cette ville un séjour plus ou moins long, dans la saison des chaleurs.

L'on voit que parmi les étrangers qui arrivent pendant les mois d'été et d'automne, la plûpart de

ceux qui se fixent à la Nouvelle-Orléans sont victimes de cette maladie ; tandis qu'il n'y a pas d'exemple, que parmi ceux qui ont la précaution de se fixer hors de la ville, un seul ait été jusqu'à ce jour, atteint de ce mal si funeste aux étrangers non-acclimatés.

Les irruptions de fièvre jaune, qui ont été constatées à bord des vaisseaux, pendant la navigation, semblent devoir porter à croire que cette maladie peut se développer sans le concours des effluves des marais ; ce qui rend plus positive encore, la proposition que nous avons avancée, en contradiction avec la manière de voir de la plupart des auteurs.

Mais, quoiqu'il nous paraisse très-possible de voir démontrer un jour, que la fièvre jaune est produite exclusivement par les causes qui, sous des latitudes plus tempérées d'Europe, donnent naissance au typhus ; que leur différence d'action, sur l'économie animale, est le résultat des modifications que la chaleur imprime à ces causes, de même qu'aux individus ; et que les effluves des marais ne participent en rien à son développement ; l'examen des faits que nous allons rapporter nous persuade qu'ils n'y sont point étrangers.

En effet, si, comme le rapportent les auteurs de l'article fièvres, du Dictionnaire des Sciences Médicales, dix mille personnes de la population de New-York, ont pu, en 1805, échapper à l'épidémie qui ravagea leur cité, en s'établissant sur un plateau peu éloigné, mais hors de l'influence des effluves des marais.

Si, comme l'a avancé un médecin de cet Etat, on a vu en 1819, la partie de la ville des Natchez, qui par sa situation se trouve à l'abri d'un marais qui l'avoisine, échapper à la fièvre jaune ; tandis que l'autre partie, si-

tuée dans la direction de ce marais, était en proie à ce fléau ; il est naturel de penser que les effluves des marais ne sont point étrangers à son développement.

Un dernier fait qui a fixé notre attention dès les premiers jours de notre arrivée à la Louisiane, (Sept. 1817,) nous parait jeter le plus grand jour sur la question qui nous occupe ; et semble démontrer que la fièvre jaune est, ainsi que nous l'avons avancé, le resultat de l'action simultanée ou combinée des émanations des villes et des effluves et gaz des marais. (*)

Dans toutes les contrées où la fièvre jaune règne d'une manière endémique, notamment aux Antilles, c'est toujours lorsqu'il souffle un vent accablant de Sud-Ouest, que les irruptions ont lieu ou que cette maladie, lorsqu'elle existait déjà, acquiert sa plus grande intensité.

A la Nouvelle-Orléans, au contraire, on voit constamment la fièvre jaune éclore, ou accroître ses ravages, sous l'influence du vent du Nord.

On nous dira peut-être que le vent du Nord devient cause déterminante de la fièvre jaune, par l'impression de froid qu'il imprime à la peau ; par la décalorisation qui a lieu et les concentrations de vitalité, sur les organes profonds, qui en sont la suite.

Ce raisonnement nous paraîtra d'autant plus spécieux, que nous avons noté, nous même, la décalorisation de la peau, comme tenant le premier rang parmi les causes déterminantes de cette maladie.

Mais, pourquoi, s'il en est ainsi, cette cause, (commune

(*) Ce qui s'est passé en 1816. à la Nouvelle-Orléans, au rapport de Mr. le Docteur Trabuc. médecin de cette ville, vient à l'appui de nos propres réflexions et les confirme plainement. Voir les pages 8 et 9 de notre avant-propos.

à toute la partie de la basse Louisiane, qui partage avec la Nouvelle-Orléans, les mêmes inconvéniens de localité et de température,) n'a-t-elle pas partout le même résultat ?

Disons plutôt qu'en thèse générale, les épidémies de fièvre jaune se développent sous l'influence du vent du midi.

Que la Nouvelle-Orléans n'en éprouve point ce fâcheux résultat, parceque la mer se trouve très-près de la ville du côté du sud ; et que le courant des eaux du Mississipi brise, et raffraichit encore, le vent qui souffle de cette direction.

Que le vent du nord devient, pour cette ville, cause déterminante de l'explosion de la maladie ; parcequ'en passant sur les marais qui se rencontrent en abondance dans cette direction, il se charge des effluves délétères qui s'en exhalent incessamment ; et vient répandre sur cette ville, la maladie et la mort. (*)

Une dernière réflexion suffira, seule, pour démontrer que la fièvre jaune reconnait pour cause matérielle la double altération de l'air que nous avons indiquée plus haut, et que la chaleur et l'humidité n'en sont que les modificateurs.

Si la fièvre jaune était le résultat des causes d'infection particulières à la cité, le vent du nord en soufflant sur elle, déplacerait et entraînerait au loin les miasmes délétéres dont son atmosphère se trouverait actuellement chargée, retarderait l'explosion de la maladie, ou diminuerait ses ravages.

(*) Il est possible aussi, que l'action tonique qu'un froid passager exerce sur la fibre musculaire, favorise le développement de la maladie, chez les individus prédisposés.

Si elle ne reconnaissait d'autre cause essentielle que les effluves des marais, on la verrait éclore, à la fois, sur divers points de l'Etat de la Louisiane.

Enfin, si elle reconnaissait pour cause principale la chaleur unie à l'humidité, si elle avait une origine constitutionnelle, (ainsi que l'assure Mr. Tommasini, et avec lui la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans), elle se propagerait en même tems, et sans exception, sur tous les points de cet Etat ; tandis que jusquà présent elle a concentré ses ravages sur la capitale, seule ville un peu populeuse de cette partie de l'Union. (*)

Nous disons, jusqu'à présent, parceque nous ne formons aucun doute que la fièvre jaune ne se développe plus tard dans les villes de l'intérieur de ce vaste déltà ; alors que la population de ces villes aura acquis un certain accroissement : à moins que leurs habitans et leurs magistrats, ne prennent à l'avance des mesures sanitaires convenables, pour empêcher le développement de la cause matérielle de cette maladie : ce qui peut s'obtenir par des réglements de police médicale sagement conçus, et rigoureusement exécutés.

On nous accusera peut-être d'avoir attaché trop d'importance, à une question dont la solution, quelle qu'elle soit, ne peut rien changer au degré de gravité de cette redoutable maladie. Si quelqu'un nous fesait ce reproche, nous lui répondrions avec Mr. Fournier, que, si l'on ne s'attachait point à découvrir "la cause particulière " de l'affection que l'on observe, le sujet succomberait

(*) Il faut ajouter les Natchez, autre ville populeuse de la Louisiane, mais capitale d'un autre Etat de l'Union, connu sous le nom d'Etat du Mississipi.

" aux attaques du médecin plutôt qu'à celle de la maladie.

" Qu'il n'est pas besoin de citer des faits pour démon-
" trer l'impérieuse nécessité qui fait un devoir, au mé-
" decin philosophe, de s'assurer, avant d'agir, de la cause
" réelle du mal.

" Que si les empiriques ignorants échouent tous les
" jours dans l'emploi des remèdes les plus efficaces d'ail-
" leurs, c'est parcequ'ils sont dépourvus des connaissan-
" ces indispensables pour distinquer la différence qui peut
" exister entre les maladies qui présentent les mêmes
" symptômes généraux : ces hommes dangereux ont des
" remèdes spécifiques pour toutes les affections. Celui-
" ci excelle dans l'art de guérir l'épilepsie ou l'hydro-
" pisie, tel autre ne manque jamais une dysenterie, une
" gonorrhée, un accès de goutte ou de rhumatisme.

" Quelques succès, dûs au hazard ou à la nature, qui a
" pu résister au médecin perturbateur, sont attribués à
" l'extrême habileté du jongleur effronté : tout contribue
" à l'enhardir ; son ignorance, la crédulité publique, le
" suffrage d'hommes, qui par leur rang et leurs lumières,
" devraient être nos juges et nos protecteurs naturels,
" mais qui par un aveuglement fatal, préfèrent générale-
" ment, au praticien plein de candeur, qui consacre sa
" vie à l'étude et à l'observation, le misérable charlatan
" dont l'ignorance grossière des usages les plus habituels
" du monde, des rudimens les plus vulgaires du langage,
" attestent l'impéritie." (*) (‡)

Au surplus nous espérons démontrer, en examinant les moyens les plus propres à prévenir les irruptions ul-

(*) Fournier, Dictionnaire des Sciences Médicales au mot Etiologie.

(‡) Voir à la fin de ce Mémoire, la note No. 9.

térieurcs de la fièvre jaune, que cette question, pour paraitre oiseuse à certaines personnes, n'en est pas moins une des plus intéressantes à éclairer.

La cause de la fièvre jaune nous parait produire un véritable empoisonnement ; porter primitivement son action, sur le système nerveux, et se concentrer sur le cerveau, d'où elle est réfléchie, 1°. sur les muscles volontaires, dont elle exalte la vitalité ; 2°. sur la membrane muqueuse gastrique et intestinale, qu'elle irrite ; 3°. sur l'organe pulmonaire et sur la circulation générale qui, d'abord excités, se trouvent bientôt frappés par l'action délétère de cette cause, d'une sédation fort remarquable et toujours croissante.

L'exaltation du système nerveux nous parait être la cause de la réaction fébrile qui a lieu; de l'éréthisme qui, se fait remarquer dans le début de la maladie ; et qui, se réfléchissant sur le système musculaire, imprime à ce dernier une force factice qui soutient jusqu'à la fin de la maladie ; et dont, le malade conserve la conscience, dans beaucoup de cas, jusqu'au moment où les défaillances, funestes avant-coureurs d'une mort prochaine, viennent lui prouver que cette force, qu'il croyait réelle, n'était, hélas, qu'un symptôme trompeur. (*) (‡)

(*) On nous dira peut-être que notre proposition est fausse, par la raison que quelquefois, dans la fièvre jaune, on remarque une très-grande prostration de forces. Tout en accordant ce point, nous soutenons la vérité de la proposition que nous avons avancée ; parceque toujours il y a prédominance relative de la vitalité du système musculaire. Il arrive dans la fièvre jaune d'Amérique, l'inverse de ce qu'on observe dans le typhus où quelquefois la circulation présente une grande faiblesse, mais qui est de la force comparée à l'extrême prostration des organes locomoteurs. Ainsi, dans le typhus d'Europe, la circulation peut perdre de son élévation et de sa fréquence, mais elle a toujours une force relative plus grande que le système musculaire. Dans la fièvre jaune d'Amérique, le système musculaire peut paraître notablement affaibli mais alors même, il est

C'est de cette exaltation que dérivent les douleurs qui se font sentir, à la tête, à l'estomac, aux lombes ; les altérations qui se fond remarquer dans les fonctions de divers organes ; la constipation opiniâtre de cette période.

L'irritation des muqueuses digestives, donne naissance, à l'engorgement de leurs vaisseaux capillaires sanguins ; à la phlogose ; aux vomissemens noirs ; aux hemorragies : (§) l'irritation de ces muqueuses est d'autant plus grande ; leur inflammation plus intense ; que leur vitalité se trouve plus développée : cette vitalité étant relative, sa prédominence augmente à mesure que la sédation de la circulation générale se prononce, et que le pouls se ralentit et se déprime.

L'irritation de l'organe pulmonaire est cause de la sensation brulante et douloureuse que les malades ressentent dans toute la capacité pectorale : la cessation de ces symptômes ; le relentissement du mouvement circulatoire ; la dépression progressive, et souvent très-rapide du pouls ; la disposition au refroidissement ; sont causés en grande partie par l'action délétère des miasmes qui ont donné naissance à la maladie, et dont l'action sécondairement sédative, frappe d'atonie l'organe pulmonaire ; rend la respiration incomplète et prive par là le sang noir, d'une partie de l'oxigène nécessaire pour opérer sa conversion en sang rouge ; d'où il résulte qu'il n'acquiert

---

comparativement plus fort que la circulation dont la lenteur et la difficulté sont telles dans ce cas, que, plusieurs heures avant la mort, le sang n'arrive plus aux extrémités.

(‡) Voir à la fin du Mémoire la note No. 10.

(§) Voir à la fin du Mémoire, dans la note No. 4, l'article consacre Mr. Dalmas.

point, à son passage dans les poumons, les qualités qui lui sont indispensables pour pouvoir imprimer au cœur l'excitation particulière dont il a besoin pour réagir sur ce fluide, qui, incomplètement révivifié, ne peut porter dans l'organisme, qu'une faible chaleur, qu'une insuffisante vitalité. (*)



CHAPITRE III.

—

Modifications primitives de vitalité auxquelles il faut rapporter les symptômes qui caractérisent les diverses périodes de la fièvre jaune, ainsi que les altérations organiques qui se rencontrent après la mort.

La fièvre Jaune, avons nous dit, peut être divisée en trois périodes.

Les symptômes qui se font remarquer dans la première période, que nous appellerons Spasmodique, nous paraissent caractériser un éréthisme presque général, un état de spasme, qui a été pris mal à propos, pour un état inflammatoire dont il n'existe aucun indice réel pendant la vie, ni aucune trace après la mort. (‡)

C'est au spasme que nous croyons devoir rapporter les vives douleurs qui se font sentir à la région de l'estomac et dans les lombes, de même que la céphalalgie ; parce-

(*) Voir à la fin du Mémoire les notes Nos. 16 et 17.

(‡) Voir à la fin du Mémoire la note No. 11.

que la langue qui est la véritable image de l'état de la muqueuse gastrique, bien loin d'être rouge et sèche, comme dans les inflammations de l'estomac, est au contraire très souvent blanche et humide, et la soif presque nulle.

C'est au spasme que nous croyons devoir rapporter les vomissements, la constipation, de cette période ; parceque les malades qui succombent avant le troisième jour, époque ordinaire où l'exaltation du système nerveux parait faire place à l'irritation des capillaires sanguins des muqueuses digestives, ne présentent ordinairement après leur mort, aucune trace d'inflammation.

C'est au spasme que nous croyons devoir rapporter l'énergie des forces musculaires volontaires, parcequ'elles se soutiennent jusqu'à la mort, malgré la diminution progressive et souvent très-rapide de la circulation et de la vitalité de tous les autres systêmes.

La fixité de l'œil ; la douleur qui se fait sentir dans l'intérieur de l'orbite ; l'état particulier de la physionomie qui exprime successivement l'étonnement, la terreur, l'effroi ; sont le résultat de la tension spasmodique des muscles de la face et des yeux.

La suppression des urines et l'ictère sont, à notre avis, quelle que soit l'époque de la maladie où ces symptômes se présentent, le résultat du spasme des reins et du foie.(*)

(*) Voir dans notre note No. 3, les Réflexions qui nous ont été suggérées, à ce sujet, par le rapprochement que Dalmas a fait de la fièvre jaune avec le scorbut. Nous pourrions changer ce paragraphe et distinguer, 1o. un ictère cachétique, un ictère spasmodique et un ictère critique ; 2o. une suppression d'urine par spasme et une par ralentissement de la circulation. Nous avons préféré laisser notre Mémoire, tel que nous l'avons conçu et rédigé, avant de consulter les auteurs dont la lecture nous a inspiré des réflexions propres à rectifier nos idées et à modifier

Nous avons vu que le plus souvent, à l'inspection cadavérique, on trouve la vessie distendue et remplie d'urine ; on suppose donc à tort, qu'il y a toujours suppression de la sécrétion de ce fluide, il n'y a souvent que rétention ; ce qui a lieu par l'effet du spasme, que nous avons dit occuper tous les muscles volontaires, auquel le sphyncter de la vessie a sans doute participé.

Les autres symptômes de la première période, sont tous liés et dépendants de ceux que nous avons énumérés et reconnaissent la même cause. Si ce n'est la gène de la respiration et la sédation de la circulation, qui nous paraissent être le résultat, non-seulement du spasme des muscles inspirateurs, mais encore de l'atonie de l'organe pulmonaire, ainsi que nons l'avons déjà indiqué ; et peut-être aussi de la faiblesse relative du cœur.

Le système nervoso-musculaire, enfin épuisé par l'excès de la douleur, est forcé de céder à un repos nécessaire. Ce repos indique la deuxième période, que nous appellerons Phlegmasique, parcequ'avec elle commence la prédominence de vitalité des muqueuses digestives et de leurs vaisseaux capillaires sanguins. Elle est caractérisée par une diminution remarquable de tous les symptômes. Cette espèce de rémission, qui ne dure que le tems nécessaire pour rendre au système nervoso-musculaire, les forces qui ont été usées par la douleur, fait naître une confiance qui se trouve bientôt deçue, par le retour des symptômes qui caractérisent la primière période, et qui acquièrent très-raqidement une inconcevable intensité.

---

quelques-unes de nos propositions ; ce que nous aurons soin de développer dans les notes que l'on trouvera à la fin de ce mémoire, qui sera publié évec toutes ses imperfections premières.

Pendant le calme apparant de cette période, l'irritation du système musculaire se trouvant instantanement émoussée, l'action délétère des miasmes se fait sentir d'une manière particulière sur les capillaires sanguins des muqueuses digestives ; et leur irritation, restée jusqu'alors dans un état complêt d'inertie, (par l'effet de la loi consignée dans cet aphorisme du père de la médecine, *dolor gravior obscurat minorem*) se développe, et marche avec assez de rapidité, pour revêtir bientôt le caractère inflammatoire.

Enfin, lorsque le systême nerveux annonce son réveil, par le retour de tous les symptômes que nous avons notés comme appartenants à la première période, et qui se remarquent d'une manière plus prononcée dans la troisième, que nous nommerons SPASMODICO-PHLEGMASIQUE ; on voit s'adjoindre à cet état déjà trop redoutable, tous les symptômes qui caractérisent l'inflammation de l'estomac. Et, comme les phlegmasies locales, s'agravent toujours de la faiblesse générale ; que du défaut de réaction il résulte que les propriétés vitales se consumment dans le lieu où elles se trouvent accumulées ; l'inflammation passe rapidement à l'état de gangrène, dont alors on trouve toujours des traces manifestes après la mort, si déjà l'on n'a eu occasion d'en remarquer pendant les derniers jours de la maladie.



CHAPITRE IV.

Traitement de la fièvre jaune ; Indications à remplir ; moyens thérapeutiques proposés par l'auteur.

Pour aider la nature à lutter avec plus d'avantage contre l'ennemi qui l'opprime, le médecin devra s'attacher à diminuer l'exaltation nerveuse ; à amortir la susceptibilité gastrique ; à maintenir l'intégrité de l'acte respiratoire ; à favoriser le rétablissement des fonctions qui se trouvent troublées ou suspendues ; et enfin à purifier l'air qui entoure le malade ; surtout lorsqu'il aura été impossible de le soustraire, par un prompt déplacement, à l'action permanente des causes d'infection que nous avons indiquées.

Dans la première période, on emploiera les sédatifs ; dans la seconde, les sédatifs et les toniques ; (*) dans la troisième on adjoindra à ces moyens, les excitans extérieurs et les rubéfians. Quelle que soit l'époque de la maladie, on proscrira les purgatifs drastiques ; les sudorifiques ; les mercuriaux, si ce n'est à des doses extrêmement brisées ; on n'emploiera qu'avec la plus grande réserve, les saignées générales et les vomitifs. (‡)

Les doux laxatifs ; les diaphoretiques ; les lavemens émollients ; l'application de sangsues ou de ventouses scarifiées ; les vésicatoires sur la région de l'estomac ;

(*) Il n'est pas besoin de dire que l'emploi des toniques exige la plus grande prudence, et qu'on doit s'abstenir de les diriger sur la muqueuse gastrique si cette membranne se trouve actuellement sur-excitée.

(‡) Voir à la fin du Mémoire, la note No. 12.

les boissons acidulées, adoucissantes, mucillagineuses, émulsionnées ; les bains tièdes ; les applications et les lotions d'eau froide simple ou acidulée ; les frictions aromatiques, ou acides ; tels sont les moyens accessoires qui devront être employés. Ils seront rejetés ou admis, suivant l'indication que le médecin se proposera de remplir. Dans tous les cas, on devra faire chaque jour des fumigations avec l'acide nitrique, ou avec l'acide muriatique oxigéné.

Dans la première période, le médecin s'attachera particulièrement à combattre le spasme, sans être retenu par l'idée que les débilitans peuvent favoriser la prostration qui suit toujours l'irritation extrême de cette période ; attendu que le débilitant le plus actif ne pourra jamais user les forces, dans la proportion effrayante qu'elles seront usées par la douleur. (*)

De tous les moyens préconisés comme anti-spasmodiques ; le premier des calmans ; celui qui ne fut jamais employé en vain contre la douleur ; l'opium, nous parait être le premier dont il faut faire usage, soit intérieurement, soit en frictions sur les surfaces douloureuses. Nous avons l'espérance que dans beaucoup de cas, administré dès le début par une main exercée, nous voulons dire, par un médecin instruit, il suffira seul pour arrêter la marche des symptômes et faire avorter la maladie ; en dissipant le spasme qui parait avoir son siège principal sur le diaphragme, sur les plans musculeux de l'estomac et des intestins, et sur les muscles lombaires et abdominaux. En déterminant sur les muqueuses digestives, un sentiment de stupeur et de resserrement, qui s'oppose à l'engorgement des capillaires sanguins et a l'inflamma-

(*) Voir à la fin du Mémoire, la note No. 19.

tion; en favorisant une diaphorèse et une accumulation de sang dans les capillaires sanguins de la périférie, qui balanceront la disposition aux concentrations intérieures ; enfin, en procurant une somnolence d'autant plus avantageuse, qu'elle fait cesser la terreur dont, trop souvent, le malade est frappé ; et qui est, dans cette maladie, un auxiliaire toujours dangereux. (*)

Ce moyen pourra être précédé d'un vomitif, lorsqu'il existera des signes manifestes de sabures dans les premières voies et que la langue n'offrira encore aucun signe d'irritation. Il pourra être précédé d'une saignée de quelques onces, lorsque la réaction sera vive et le sujet pléthorique et vigoureux. Dans ce cas, la saignée agira comme anti-spasmodique et pourra contribuer à la détente du sy tème nerveux ; mais comme, dans le plus grand nombre de cas, les évacuations sanguines n'auront d'autre résultat que de favoriser le développement des phlegmasies intérieures et des accidents nombreux qui en dérivent, il ne faudra l'employer qu'avec une extrême prudence, et y renoncer plutôt d'une manière absolue, que de s'exposer inconsidérément aux dangers qui peuvent en être la suite.

Quoique Grant propose d'ouvrir l'artère temporale et la veine Jugulaire ; que Moseley conseille de pousser les saignées, *usque ad animi deliquium ;* que Griffith dise en avoir supporté sept ; qu'une foule de médecins de l'Union l'emploient communément ; que des médecins de la Nouvelle-Orléans, aient dans les épidémies de fièvre jaune qui ont ravagé cette ville, en 1817 et 1819, obtenu la guérison de cette maladie chez des sujets auxquels ils

---

(*) Voir à la fin du Mémoire, la note No. 14.

avaient enlevé par la saignée, plus de trente onces de sang ; qu'en 1820, un malade aie survecu plusieurs jours, à la soustraction de cinq livres et douze onces de sang, dans le court espace de 12 heures. (‡) Nous n'en persistons pas moins à croire que les saignées générales doivent avoir dans la fièvre jaune des résultats presque toujours funestes.

Nous concevons que les hémorragies qui s'établissent pendant la troisième période de la fièvre jaune ont pu, conjointement avec la réaction instantanée du début de la maladie, déterminer les personnes qui auront considéré cette réaction comme inflammatoire, et les hémorragies dont nous avons parlé comme résultat d'une surabondance de sang, à préconiser la saignée : que les hémorragies nasales qui ont quelquefois lieu dans les premiers jours de la maladie et qui, lorsqu'elles sont abondantes, la font quelquefois avorter, ont pu favoriser cette erreur.

Mais, comme la réaction générale du début de la fièvre jaune, nous parait être spasmodique et non point inflammatoire : que les hémorragies de la troisième période, nous paraissent être évidemment le résultat de la phlegmasie qui existe alors, sur les membranes muqueuses ; et de l'engorgement de leurs capillaires sanguins : (*) que les hémorragies nasales qui ont quelquefois lieu dans les premiers jours de la maladie, et qui sont alors critiques, sont le résultat d'une fluxion du système capillaire sanguin concentrée sur un seul point ; mais, qu'il n'est pas au pouvoir du médecin de la créer ou de la remplacer.

Comme la circulation générale nous parait frappée d'une sédation remarquable, qui ne peut que s'augmenter

(‡) Voir les observations Nos. 3, et 45.

(*) Voir à la fin du Mémoire, la note No. 14.

par une soustraction plus ou moins grande du sang de cette circulation : ce qui ne fera qu'accroître la prédominance de la circulation capillaire dans les points de ce système qui se trouvent sur-excités et favoriser l'apparition des hémorragies que l'on parait vouloir prévenir : Que conséquemment, la saignée générale ne nous parait propre qu'à déterminer, dans plus d'une circonstance, les phénomènes les plus graves de la fièvre jaune, chez tels individus qui y fussent peut-être échappés ; nous croyons qu'il serait beaucoup plus rationnel de faire usage de sangsues et à leur défaut de ventouses scarifiées. Dans beaucoup de circonstances, que le médecin traitant peut seul indiquer et saisir, ces derniers moyens offriront le précieux avantage de dégorger localement, sans affaiblir l'individu, les capillaires sanguins de tel organe dont la sur-excitation serait manifeste, l'inflammation imminente.

S'il y a indication pressente de provoquer le vomissesement, ce qui est extrêmement rare, et n'a lieu que dans le cas d'une complication gastrique ; on doit, ce nous semble, donner la préférence au tartrite de potasse antimonié, à cause de son action *diaphorétique*. On le fera prendre à la dose de deux grains, dans douze onces d'eau, ou d'une boisson telle que le petit lait, la décoction d'orge, la limonade ; en trois doses, à demi-heure d'intervalle l'une de l'autre, afin de provoquer plusieurs vomissements avec peu de secousses, et d'obtenir quelques évacuations alvines par l'action secondaire que ce sel antimonial exerce sur les intestins. Il est bien entendu, que la troisième dose et même la seconde ne seront pas données, dans le cas où la première aura été suffisante pour produire deux ou trois vomissemens. L'exclu-

sion de l'ipécacuanha, dans cette circonstance, est fondée sur l'action astringente que cette substance exerce presque toujours.

Ainsi, dans la première période et dès le début de la maladie, ou de suite après l'effet du vomitif, on donnera au malade depuis un quart de grain jusqu'à un grain d'extrait aqueux d'opium, suivant le degré d'intensité de la douleur. Cette dose sera répétée toutes les deux ou trois heures. Dans les intervalles on fera des embrocations opiacées sur la région de l'estomac et sur les lombes. L'extrait aqueux d'opium pourra être remplacé par le laudanum liquide (*vin d'opium composé*) à la dose de six, huit ou dix gouttes, toutes les heures, ou toutes les deux heures, dans quelques cuillerées d'eau ou de toute autre boisson appropriée.

Les embrocations opiacées que nous disons devoir être faites sur les lombes et sur la région de l'estomac pourront quelquefois l'être aussi sur la totalité de l'abdomen, mais ne devront jamais avoir lieu sur la poitrine, quelque soit le degré de gêne et de douleur que les malades puissent éprouver dans cette région. Les compresses imbibées d'eau froide, appliquées sur le thorax, offriront l'avantage de calmer le spasme, sans affaiblir la contractilité musculaire, et contribueront à faire cesser la gène qui se fait ordinairement remarquer dans la respiration.

A ces moyens, qui devront être continués jusqu'à ce qu'il survienne de la somnolence, (*) on adjoindra l'usage d'une tisanne emulsionnée, ou d'une limonade de tamarins ; des lavemens purement émolliens ou rendus

(*) Voir à la fin du Mémoire, la note No, 14.

laxatifs par l'addition de la casse, du tamarin, ou de la manne.

On fera prendre des bains entiers à peine tièdes, que l'on prolongera autant que possible et que l'on répétera une ou deux fois chaque jour. Pendant le bain on maintiendra sur le front, des compresses imbibées d'eau froide acidulée avec l'acide nitrique. A la sortie on donnera une infusion theïforme de fleurs de coquelicot ou de toute autre plante légèrement aromatique, consultant pour le choix, le gout du malade.

Tant que le malade sera tourmenté par une céphalalgie intolérable, on maintiendra sur le front des compresses imbibées dans l'eau, également acidulée et froide. De pareilles compresses seront appliquées sur la poitrine, aussi longtems que la sensation brulante et douloureuse qui s'y fait ressentir ordinairement pendant les premiers jours de la maladie, incommodera le malade. (*)

Aussitôt que le pouls commencera à perdre de sa fréquence, on remplacera la tisanne émulsionnée par une limonade à l'alcohol nitrique.

Si la maladie n'avorte pas sous l'influence des moyens précités, auxquels il faut joindre, dans tous les cas, les

(*) Les mani-luves et les pédi-luves froids, ne pourraient-ils pas être employés avec avantage dans la première période de la fièvre jaune ? Serait-ils déraisonnable de penser que ce moyen, bien simple, pourrait contribuer à calmer le spasme général, et surtout la violence de la céphalalgie ? Nous prions Mrs. les praticiens de les essayer et d'en observer les effets. Il nous semble que ces bains partiels peuvent produire un double effet également avantageux. 1o. une sédation qui, de ces parties auxquelles viennent aboutir une foule innombrable de filets nerveux, se propage aux parties actuellement souffrantes ; 2o. une révultion bien manifeste, d'autant plus avantageuse que pour l'obtenir, on n'aura pas employé de substances irritantes dont l'action retentit toujours, plus ou moins, dans tout l'organisme.

fumigations d'acide nitrique ; ou qu'elle parvienne à la seconde période, sans que le malade ait fait usage de ces moyens ; soit qu'il ait employé d'autres remèdes ou non. On unira à l'opium, l'extrait de quinquina, de gentiane, de valériane. (*) On adjoindra, si on le juge convenable, l'usage du camphre et du nitre ; celui des élexirs acides ; du musc à hautes doses ; on pourra, enfin, employer l'opium combiné avec le muriate mercuriel doux, à doses brisées.

Ainsi, lorsque l'apparente rémission des symptômes qui caracterisent la première période coïncidera avec la dépression du pouls, on abandonnera les moyens précites, et on substituera ceux que nous allons indiquer.

On donnera toutes les deux ou trois heures, une ou deux pilules contenant chacune, un quart de grain d'extrait aqueux d'opium, et deux grains d'extrait de quinquina, de gentiane ou de valeriane. Ces pilules pourront être remplacées par une potion au quinquina, convenablement opiacée.

Si l'on fait usage des pilules, on donnera dans les intervalles, une ou deux cuillerées d'une potion faite avec l'infusion de quinquina, l'acétate d'ammoniaque ou l'élixir-vitriolique, dans des proportions convenables.

Dans cette période, c'est-à-dire, pendant tout le tems que dure l'espèce de rémission qui sépare la première de la troisième période, on pourra employer le musc avec

(*) On pourrait peut-être employer avec avantage l'extrait ou la teinture de café, aussi tonique et moins irritant que les extraits de quina et autres. Il nous semble que cet agent thérapeutique, employé avec succès, par beaucoup de médecins, contre les fièvres intermittentes et les diarrhées atoniques, mériterait de fixer l'attention des médecins qui exercent en Amérique, et être l'objet d'expériences suivies tendantes à déterminer d'une manière précise, les propriétés curatives de cet agent médicinal.

avantâge, pourvu qu'on le donne à doses assez élevées. On pourra lui unir le camphre et le nitre.

Les bains seront continués, mais à une température plus élevée ; ils seront rendus excitans au moyen de l'addition d'une certaine quantité d'alcohol.

On fera sur tout le corps des frictions répétées, avec des tranches de citrons ou de l'oxicrat ; on pourra les alterner avec d'autres, faites au moyen d'une flanelle préalablement soumise à la vapeur d'une substance aromatique. Les frictions sèches, aromatiques, sur les extrémités, seront les seules qui conviendront, lorsque la peau aura une tendance manifeste au refroidissement.

On proménera sur les extrémités inférieures, des sinapismes de moutarde, ou des vésicatoires, comme simples rubéfians. On s'abstiendra, dans tous les cas, d'enlever la peau des vésicatoires, afin d'éviter la gangrène, qui, presque toujours s'empare des surfaces dénudées.

On maintiendra aux pieds, des briques chaudes ou des cataplasmes sinapisés ; afin de lutter autant que possible, par ce moyen et par les frictions aromatiques, contre le refroidissement extérieur qui tend toujours à s'établir.

On donnera pour boisson, une limonade faite avec l'alcohol nitrique, convenablement édulcorée. On pourra donner, aussi, une légère infusion d'angélique, qu'on adoucira avec le sucre, à laquelle on ajoutera une once d'alcohol et quelques gouttes d'huile essentielle de citron, par pinte d'infusion.

Si malgré les rubéfians et l'usage intérieur de l'opium, le malade continue à rejeter les boissons, on s'abstiendra de tout médicament intérieur ; si ce n'est de quelques gorgées de limonade, ou d'eau pure, aussi froide que possible. On fera sur la totalité du bas ventre, des embroca-

tions avec un liniment opiacé et camphré, dans lequel on dissoudra une quantité convenable d'extrait de quinquina. On fera aussi donner au malade des lavements toniques opiacés, ou émolliens et acidulés, suivant que cela paraîtra plus convenable.

Quelle que soit l'opiniatreté de la constipation, on s'abstiendra rigoureusement de l'emploi des drastiques, en lavemens ou de toute autre manière.

On ne se laissera point entraîner par un rapprochement inconsidéré avec la constipation qui se fait remarquer dans la colique saturnine que l'on a guérie pendant long-tems, à l'Hôtel-Dieu de Paris, au moyen d'un traitement empirique dont les drastiques étaient la base ; mais à laquelle on oppose aujourd'hui l'opium et les simples évacuans, avec un succès aussi prompt que constant.

Malgré que la constipation qui se remarque dans la fièvre jaune soit, ainsi que dans la colique des peintres, le résultat du spasme fixé sur le plan musculeux des intestins ; on se rappellera que dans cette dernière affection, les surfaces muqueuses sont dans un état complet d'inertie, de sorte qu'en portant sur elles des substances drastiques, on oppose irritation à irritation et, très-souvent, on calme celle qui existait en en créant une nouvelle ; tandis que dans les 2e. et 3e. périodes de la fièvre jaune, il existe, sur les muqueuses digestives, une irritation manifeste qui serait exaspérée par ce moyen, dont l'unique résultat serait de favoriser le passage de l'inflammation à l'état de gangrène.

Il nous paraîtrait beaucoup plus convenable d'employer dans ce cas, comme moyen accessoire des opiacés, les applications d'eau froide, préconisées par Tissot con-

tre les constipations avec météorisme qui se remarquent quelquefois dans les fièvres bilieuses graves.

Dans la 3ème. période, il faudra continuer l'usage des moyens employés pendant la 2ème. le musc excepté. Il faudra particulièrement insister sur l'usage des frictions excitantes et des applications de moutarde. Le retour des douleurs de l'estomac et des lombes, indiqueront de nouveau les frictions opiacées sur les surfaces correspondantes.

Les pilules composées avec l'extrait de quinquina et l'opium, que nous avons indiquées comme devant être employées dans la 2ème. période, seraient peut-être remplacées avec avantage par un mélange d'opium et de muriate mercuriel doux, à doses extrêmement brisées. En effet, cette dernière substance est employée avec succès dans les inflammations locales ; et nous avons eu, nous-même, plusieurs fois l'occasion de nous en convaincre dans notre pratique ; (*) mais nous croyons fermement que les préparations mercurielles employées dans cette maladie, avec l'intention de procurer une salivation critique, ne peuvent être que nuisibles ; et que, dans tous les cas, la perturbation qu'elles occasionnent est un accident qui ne saurait amener aucune amélioration soutenue.

Si l'on préfère, aux pilules toniques opiacées dont il a été question, l'emploi de l'opium uni au muriate mer-

(*) Indépendemment de plusieurs exemples d'hépatite, dont nons avons obtenu la guérison par l'usage du calomel; nous avons guéri au moyen de ce remède, auquel nous avons adjoint un régime convenable et quelques autres moyens purement accessoires, un hydrocéphale sur un nègre de 22 à 23 ans, appartenant à Mr: J. J. Haydel, habitant de la paroisse St. Jean-Baptiste. Cette cure remonte à l'année 1818. L'esclave n'a cessé de jouir d'une bonne santé.

curiel doux, on pourra donner toutes les deux ou trois heures, d'un demi-grain à deux grains de muriate mercuriel doux mélangé avec un peu de sucre ; et dans les intervalles, d'un quart de grain à un grain d'extrait aqueux d'opium, ou une tasse de boisson opiacée. On pourra encore faire des pilules contenant chacune un quart de grain d'extrait aqueux d'opium et demi-grain de muriate mercuriel doux, pour être données aux mêmes intervalles et dans les mêmes proportions.

On trouvera peut-être extraordinaire qu'après nous être élevé contre les mercuriaux, nous venions en préconiser l'emploi. Mais cette contradiction apparente disparaîtra bientôt si l'on réfléchit à la différence qui existe entre l'usage abusif que l'on en fait tous les jours, avec l'intention avouée d'obtenir une abondante salivation, (ce qui ne peut avoir lieu que d'une manière consécutive à l'action stimulante que les préparations mercurielles exercent sur le système capillaire sanguin,) et le soin que nous avons d'adjoindre à des doses extrêmement réfractées de muriate mercuriel doux (seule préparation mercurielle qui nous paraisse utile) une certaine dose d'opium, afin d'empêcher que le mercure ne porte son action sur les glandes salivaires, ou ne produise la diarrhée, ce qui arrive quelquefois lorsqu'il est donné seul, quelque faible qu'en soit la dose. (*)

Nous avons remarqué que, dans la fièvre jaune, le système musculaire paraît être le siège d'une sur-excitation manifeste, et cependant la circulation, qui devrait être activée si le cœur participait à l'énergie des forces musculaires générales, s'affaiblit progressivement et d'une manière très-rapide.

(*) Voir à la fin du Mémoire, la note No. 15.

Cet état de la circulation, qui forme un contraste presqu'inoui avec celui des forces musculaires et l'intégrité des facultés intellectuelles, nous a paru devoir être attribué, en grande partie, ainsi que nous l'avons indiqué, à *l'atonie* des poumons. Soit que cette atonie résulte directement de l'action sédative des miasmes ; soit qu'on doive la considérer comme le résultat nécessaire de l'irritation extraordinaire dont ces organes ont été le siège pendant les premiers jours, ou les premiers instants, de la maladie ; irritation qui est rendue manifeste, par la sensation brulante et douloureuse que les malades ressentent dans toute la capacité pectorale, et encore par la température extrêmement élevée de l'air expiré pendant tout le temps que dure cette sur-excitation ; (‡) soit qu'elle résulte, enfin, du défaut d'équilibre dans la répartition des forces vitales, que nous avons dit être particulièrement accumulées dans les organes immédiatement soumis à l'influance du cerveau et notamment dans les muscles volontaires. Il doit résulter nécessairement de cet état d'atonie de l'organe pulmonaire, et du spasme des muscles inspirateurs, une respiration incomplette, un défaut d'oxigénation du sang: ce qui privera ce fluide vital, des qualités qui lui sont nécessaires pour imprimer au cœur, la stimulation particulière dont il a besoin pour conserver, dans toute son intégrité, sa faculté propulsive. (*)

Cet état particulier de la circulation constitue, à nos yeux, une asphyxie incomplette ; ce qui explique les effets avantageux des fumigations acides, et justifie l'emploi de l'acide nitrique à l'intérieur.

(‡) Voir à la fin du Mémoire, la note No. 16.

(*) Voir à la fin du Mémoire la note No. 17.

Pour ces motifs nous croyons qu'il pourrait être très-avantageux de faire usage, dans le traitement de la fièvre jaune, du moyen que Hope (‡) assure avoir employé avec un plein succès dans plusieurs cas de dysenterie, et dont nous avons obtenu le même résultat sur plusieurs individus atteints de cette affection. (§).

Ce moyen consiste à donner toutes les trois ou quatre heures, dans un véhicule approprié, une cuillerée à café d'un mélange fait avec deux grains d'opium, deux gros d'acide nitrique et deux gros d'eau pure.

Nous préconiserons donc, dans la fièvre jaune, l'usage de l'opium, pour dissiper le spasme qui nous parait être la source d'où dérivent la plûpart des symptômes qui se font remarquer pendant la première période.

Celui des fumigations nitriques, pour réveiller la vitàlité de l'organe pulmonaire, restituer au sang, la portion d'oxigène dont il parait être privé, et donner par là, à la circulation une rapidité et une élévation qui lui manquent.

Celui de l'alcohol nitrique convenablement affaibli, soit en limonade, soit sous forme de potion, dans l'espoir d'agir chimiquement sur les miasmes qui ont produit la maladie ; en raisonnant par analogie et attendu que l'acide nitrique décompose presque tous les poisons minéraux, dont les effets sur l'économie animale offrent tant de rapprochements avec la fièvre jaune.

(‡) Observations on the effects of nitrous acid and opium, in the case of dysentery ;—Medical and Physical Journal of London, vol. 3.

(§) Nous avons employé, avec un plein succès, contre un grand nombre de dysenteries, le moyen proposé par Hope, et modifié comme il suit. Alcohol nitrique et vin d'opium composé de chacun un gros, eau filtrée trois onces, sirop de fleurs d'orange demi-once, à la dose d'une cuillerée à café, toutes les trois ou quatre heures.

Mais, ce motif n'existât-il pas ; notre raisonnement ne fût-il qu'une chimère ; l'usage de l'alcohol nitrique à l'intérieur serait snffisamment justifié par sa qualité sédative, (*) et l'action particulière et bien connue, que cet acide exerce sur l'appareil urinaire, et sur l'urine dont il favorise la sécrétion, et facilité l'émission, d'une manière remarquable.

Enfin, celui de ces moyens réunis ou combinés, pour prévenir la phlegmasie dont les muqueuses digestives deviennent le siège, lorsque la maladie est abandonnée à elle-même, et qui parait s'établir au commencement de la seconde période ; ou pour la combattre si elle existe déjà.

De tous les calmans, ou anodins, avons-nous dit, ce sont les préparations opiatiques qui exercent l'empire le plus puissant, sur la violence de la douleur ; et il n'est pas de médecin qui n'en retire chaque jour les effets les plus avantageux. "Mais, si cette précieuse substance " à laquelle l'illustre Sydenham a prodigué les plus jus- " tes éloges, donnée à petites doses, ralentit les mouve- " mens trop précipités de nos organes, réprime l'exalta- " tion de la sensibilité et engourdit nos douleurs, en nous " plongeant dans un sommeil doux et salutaire ; elle " exige dans son application, à raison même de sa mer- " veilleuse action sur nos organes, une extrême réserve " une prudence consommée. Parceque cette substance " qui convient souverainement dans les douleurs spasmo- " diques, &c. &c., ne serait pas employee impunément " dans les phlegmasies aigües et dans les affections qui

(*) L'acide nitrique alcoholisé peut-être administré "à une dose un " peu forte pour combattre le hoquet, ou quelques autres affections spas " modiques."—Nysten.

" s'accompagnent de sabures gastriques et intestinales,
" &c.—Ranauldin. (*)

D'où il résulte que, si, par l'effet d'une méprise qui n'est peut-être que trop commune, on confondait une fièvre bilieuse avec la fièvre jaune, l'usage de l'opium, bien loin de produire les effets avantageux que l'on peut en espérer dans cette dernière maladie, ne ferait qu'agraver le mal et déterminer les plus funestes résultats.

Dans tous les cas, il conviendra d'en surveiller les effets et d'en supprimer ou suspendre l'emploi intérieur supposé que son usage rendit la langue sèche et la soif ardente. " La molesse du pouls, une douce transpira-
" tion et l'état humide de la langue, sont les signes prin-
" cipaux qui annonçent ses bons effets."—Fournier. (‡)

Dans les cas où l'usage simultané de l'opium et de l'alcohol nitrique paraitrait produire ou augmenter l'irritation de la muqueuse gastrique, il faudrait cesser l'emploi intérieur de l'opium et se borner à faire des frictions opiacées, sur la région lombaire, sur l'estomac et même sur toute la surface de l'abdomen.

Pendant tout le cours de la maladie, on ne permettra aucun aliment si ce n'est du bouillon acidulé, à petites doses ; quelques petites cuillérées de vin ; du chocolat ; quelques cuillérées de crême de riz ou de coulis ; quelques tranches d'orange ou quelques cuillérées de gelée faite avec un fruit acidule.

Lorsque la fièvre jaune, après avoir parcouru ses diverses périodes, se termine d'une manière favorable, les forces musculaires qui n'étaient que factices, diminuent

(*) Dict. des Sciences Médicales, art. Douleur.

(‡) Fournier, Dict. des Sciences Médicales, art. Dysenterie.

au lieu d'augmenter ; les convalescents conservent un état de mal-aise général ; quoique l'appetit se rétablisse, les forces digestives restent languissantes pendant plusieurs mois ; et la muqueuse gastro-intestinale conserve longtems une susceptibilité assez grande, pour que la moindre cause déterminante puisse donner naissance à la dysenterie.

La convalescence de la fièvre jaune, guérie par les seuls efforts conservateurs de la nature, est une nouvelle maladie ou plutôt la continuation de la première.

Cette époque demandera donc les plus grands soins ; et présentera deux indications également importantes à remplir.

La première sera de rétablir les forces nerveuses et musculaires : le déplacement du convalescent ; son séjour dans un lieu sain, bien aëré, élevé ; un exercice modéré, suffiront pour obtenir ce résultat : pourvu qu'on en fasse coïncider l'usage avec les moyens qui auront pour but de remplir la seconde indication, qui sera, de fortifier les organes digestifs en continuant pendant quelque tems l'usage des toniques, que l'on ne diminuera que d'une manière progressive ; de ménager ces mêmes organes et d'en surveiller les forces, afin de rendre la nourriture, qui sera d'abord extrêmement légère, d'autant plus substantielle que le convalescent se trouvera plus fort.

Nous n'avons pas besoin de dire que la convalescence sera d'autant plus courte, que les symptômes auront été moins intenses ; et qu'elle n'aura même pas lieu, si l'on a le bonheur de faire avorter la maladie dès son début. (*)

(*) Les médecins qui ne veulent reconnaitre la fièvre jaune qu'à ses symptômes les plus redoutables, tels que les vomissements noirs, l'ictère,

Les rechutes nous paraissant évidemment impossibles, ce n'est point la crainte de voir la fièvre jaune renaître de sa cendre qui nous fait insister sur les soins que l'on doit apporter aux convalescents ; mais, celle plus fondée de voir survenir, à la suite du moindre écart dans la régime, une phlegmasie des muqueuses digestives qui affecterait bientôt une marche chronique ; empêcherait le retour des forces ; dévorerait rapidement le peu de vitalité qui pourrait exister encore, et serait inévitablement suivie d'une mort plus ou moins prompte. (‡)

Les rechutes, avons nous dit, ne sauraient avoir lieu dans la fièvre jaune parceque, pour qu'il fut possible de voir cette maladie recommencer ses périodes apès les avoir parcourues, il faudrait supposer qu'on a pu restituer, en un jour, au convalescent, les forces musculaires sans la prédominence desquelles la maladie n'eut pas eu lieu ; forces qui se trouvent entièrement usées par la douleur, et ne se rétablissent qu'avec une lenteur extrême.

Telle est notre opinion sur la fièvre jaune, et sur le traitement qui nous parait être le plus approprié à cette maladie, lorsque l'action des causes qui lui ont donné naissance n'ont déterminé, dans l'économie animale, d'autres modifications de vitalité que celles qui permettent le développement successif et à peuprès régulier des pèriodes et des symptômes que nous avons précedemment enumérés.

---

les hémorragies, ne manqueront pas d'*affirmer* que cette effrayante maladie n'existait pas *réellement* ; mais le médecin attentif qui aura le bonheur de faire avorter, à sa naissance, cette redoutable affection, obtiendra des succès qui repondront pour lui ; et il sera amplement dédommagé de leur improbation, par la confiance publique, l'estime des gens de bien, le témoignage de sa propre conscience.

(‡) Voir à la fin du Mémoire, la note No. 18.

Mais, comme la cause productrice de la fièvre jaune, peut exister à des degrés différens d'intensité, on remarque aussi des nuances tranchées dans les résultats, c'est-à-dire, dans la maladie elle-même. C'est probablement ce qui a fait dire aux auteurs de l'article fièvres, du Dict, des Sciences Médicales, que, "chaque épidémie se dis-
" tingue par certains caractères tranchés, &c. que quel-
" quefois les périodes se confendent ; que la marche des
" symptômes est intervertie ; qu'ils ne se montrent pas
" tous ;" (ce qui est vrai,) mais ils ajoutent bientôt, que
" les vomissemens noirs, l'ictère, la suppression d'urine,
" et les douleurs déchirantes de l'estomac, se recontrent
" constamment," ce que nous croyons une erreur.

Nous espérons démontrer bientôt, que l'intégrité des facultés intellectuelles et l'énergie des forces musculaires, coïncidant avec le ralentissement du mouvement circulatoire et la dépression progressive du pouls, (*) sont les seuls symptômes invariables et vraiment caractéristiques de la fièvre jaune ; les seuls qui la distinguent toujours des nombreuses affections avec lesquelles on a fait des rapprochemens, qui sont tous, plus ou moins défectueux pour le principe, plus ou moins dangereux pour le traitement.

(*) La dépression du pouls n'est pas un phénomène aussi constant que la lenteur de la circulation. Quelquefois, au contraire, il conserve un développement remarquable, mais il n'offre dans ce cas aucune résistance au toucher, et l'artère semble ne contenir qu'un fluide gazeux.



Troisième Partie.

CHAPITRE V.

—

Ne serait-il pas utile de rallier à des classes déterminées, les cas de fièvre jaune dont les nuances tranchées tendent à jeter la confusion dans l'examen de cette maladie, considérée d'une manière trop générale ?

Les modifications de vitalité, que la cause de la fièvre jaune imprimé à l'économie animale, éprouvent des différences qui sont relatives au degré d'intensité de cette cause, et encore au degré de prédisposition de l'individu qui se trouve frappé par elle.

Cependant, quoiqu'il soit vrai qu'on puisse remarquer des nuances infinies, dans le développement des symptômes qui sont indiqués comme caractéristiques de la fièvre jaune ; comme la marche de cette épouvantable maladie est quelquefois tellement rapide, tellement insidieuse, que le malade peut succomber avant même que le praticien le plus éclairé et le plus attentif, ait pu saisir le degré de gravité des symptômes prédominans ; nous croyons qu'il peut-être utile d'établir des classes, dont les bases reposeront sur le degré d'intensité de la cause et sur les différences tranchées qui en résultent par rapport aux lésions de vitalité des divers systêmes et organes.

CHAPITRE VI.

Première classe de l'auteur : modifications vitales qui la distinguent ; symptômes qui la caractérisent ; indications à remplir ; traitement ; altérations pathologiques.

Nul doute que la cause de la fièvre jaune ne porte primitivement son action sur le système nerveux.

De ce premier point de fait et de l'observation il résulte qu'à son plus haut degré d'intensité, cette cause concentre son action sur le cerveau et produit une mort presque subite.

Si, dans ces cas, qui forment notre 1ERE. CLASSE, l'individu atteint de la maladie a été soumis longuement à l'action de cette cause, ce qui aura produit la sydération des forces vitales ; ou qu'il se trouve sous l'empire d'autres causes débilitantes, il tombera dans un état commateux qui ne finira qu'avec la vie. Si, sous l'influence de la même cause, l'individu atteint se trouve dans un état florissant de santé ; si l'action solaire, surtout, a été cause déterminante ; il sera saisi d'un délire furieux qui se prolongera jusqu'à son dernier soupir.

Dans ces circonstances affligeantes, la mort arrivant le plus ordinairement peu d'heures après l'invasion de la maladie, le médecin est rarement appelé ; et, s'il l'est quelquefois, il ne peut que gémir sur l'insuffisance de l'art, qui ne lui offre, dans ces cas malheureux, presqu'aucun moyen de lutter avec avantage contre cette cause de destruction.

Toutefois, un médecin appelé auprès d'un malade, dans un de ces cas désespérés, ne doit point rester spectateur oisif des souffrances et de la mort de l'infortuné qui réclame ses soins.

Si le sujet pour lequel il est consulté, se trouve dans cet état commateux qui indique une altération profonde du centre nerveux ; une sydération complète des forces de la vie ; le médecin aura recours aux révulsifs les plus énergiques. Il fera appliquer la moutarde, aux pieds, aux jambes ; il ordonnera des frictions sinapisées, sur la totalité des extrêmités ; il fera appliquer un large vésicatoire sur la tête ; et s'il prévoit que ce moyen doive agir avec trop de lenteur, eu égard à l'imminence du danger, il cauterisera le cuir chevelu avec l'eau bouillante ou avec un fer incandescent.

Si, dans un cas analogue, le malade soumis à son examen est en proie à un délire furieux, il lui fera rubéfier les pieds ; il le fera plonger dans un bain tiède ; et pendant toute la durée du bain, il fera verser, à grands flots, sur sa tête, de l'eau aussi froide que possible.

Dans ce cás et dans le précédent, il peut être avantageux de faire appliquer, dès les premiers momens, de vastes vésicatoires sur différentes parties du corps.

Les personnes qui répètent avec complaisance que les meilleurs médecins sont ceux qui ne donnent que peu ou point de remèdes, (comme si l'art de guérir ne devait être qu'une passive expectation, qu'une longue méditation de la mort,) nous accuseront d'accumuler, mal-à-propos, d'inutiles secours ; mais, notre manière de penser est trop différente pour nous arrêter à leur censure. Le meilleur médecin, selon nous, n'est pas celui qui ne donne point de remèdes, car alors à quoi seraient-ils bons ?...

Mais celui qui n'en donne aucun au hasard, et sans que le raisonnement ou l'expérience lui en ayent démontré l'efficacité.

Sans doute les secours que nous venons d'indiquer seront presque toujours impuissans, mais, il suffit que rigoureusement parlant ils puissent être suivis de succès, pour que le médecin doive les tenter ; afin d'acquitter, autant qu'il est en lui, ce qu'il doit à sa profession, au public, à sa propre conscience.

Nous avons remarqué, avec les auteurs (déjà cités) de l'art. fièvres, du Dict. des Sciences Médicales, qu'à l'autopsie cadavérique le cerveau présente ordinairement peu d'alteration. Mais dans les circonstances qui précèdent, on ne remarquera au contraire aucun état pathologique dans les organes qui sont le plus généralement affectés ; tandis que le cerveau se trouvera tantôt comme affaissé sur lui-même, par l'effet de la sydération de la puissance nerveuse qui a eu lieu avant la mort ; tantôt comme *exubérant*, par suite de l'inflammation des méninges à laquelle il aura participé ; ce qui explique les assertions, en apparence contradictoires, de *Savaresy*, qui affirme avoir trouvé généralement le cerveau affaissé et réduit au cinq-sixièmes de son volume ; et de *Bancroft*, qui dit, au contraire, que le cerveau lui a paru plus volumineux que dans l'état naturel.



CHAPITRE VII.

2EME. CLASSE :—*Modifications vitales qui la distinguent ; symptômes qui la caractérisent ; indications à remplir ; traitement ; altérations pathologiques.*

A un moindre degré d'intensité, cette cause (que nous avons vu agir avec l'effrayante rapidité de la foudre,) réfléchira son action sur les muscles et les organes soumis directement ou d'une manière sympatique, à l'empire de la volonté.

Si, dans ce cas, le sujet frappé par la fièvre jaune, est vigoureux ; s'il possède un système musculaire très-développé ; l'exaltation nerveuse s'accumulant dans ce sysème et ne se propageant sur aucun autre, la mort arrivera sans qu'il soit survenu aucun des phénomènes qui sont relatifs à l'inflammation des muqueuses intérieures ; sans qu'il y aît eu de vomissements noirs ; d'ictère ; de suppression complète de la sécrétion des urines.

Si l'exaltation du système musculaire est portée à un certain degré, la mort peut avoir lieu d'une manière fort prompte ; elle est alors le résultat d'une sorte d'asphyxie, suite de l'obstacle apporté à la respiration, par un spasme général, auquel participent, d'une manière particulière, le diaphragme et les muscles inspirateurs. (*)

Dans ces divers cas l'autopsie cadavérique n'offre,

(*) Voir à la fin du Mémoire, la note No, 19.

aux recherches du médecin, aucun sujet d'observation, si ce n'est l'engorgement de l'organe pulmonaire par un sang noir et sanieux.

Mais si, dans cet état, il existe la moindre sur-excitation gastrique, on voit l'influx nerveux se diriger en même temps sur les muqueuses digestives et notamment sur leurs vaisseaux capillaires sanguins.

On observe, dans ce cas, perversion ou irrégularité dans le développement des symptômes ; inquiétude, terreur ; douleurs atroces, de la tête, de l'estomac, des l'ombes ; effusion ictérique ; vomissemens noirs ; suppression d'urine ; hémorragies diverses. Le tout sans ordre ; sans indication de périodes. En général, mort au bout d'un terme fort court : un, deux, trois jours.

Dans ces cas, malheureusement beaucoup plus communs que ceux qui font le sujet de notre première division, les secours de notre art sont presque toujours impuissans ; parceque la gravité des symptômes, la promptitude avec laquelle il se développent, se succèdent ou se confondent, amène rapidement, l'anéantissement des forces vitales ; la désorganisation de certains organes intérieurs.

Mais, quelque pressent que soit le danger, le médecin devra tenter tous les moyens que pourront lui suggérer l'art de guérir ou sa propre expérience.

Si l'influx nerveux se trouve accumulé sur le système musculaire, à l'exclusion de tous les autres systêmes ; le médecin devra s'attacher uniquement à faire cesser le spasme qui a lieu. Pour y parvenir, il fera placer son malade dans un lieu bien aëré ; prescrira des frictions sinapisées sur les extrêmités ; fera appliquer de la moutarde aux jambes ; il donnera sans hésiter, l'opium, à

l'intérieur, en lavemens, en frictions. Ce dernier moyen aura, plus d'une fois, pour résultat, de rendre à la vie tel malheureux qui paraissait ne pouvoir échapper à la mort. Le spasme rompu ; la respiration complètement rétablie ; il combattra les symptômes qui se présenteront comme dans les cas ordinaires.

Si l'influx nerveux se porte, en même temps, sur les muqueuses digestives, il devra combattre à la fois et le spasme et l'inflammation.

La douleur étant la cause principale de la perte rapide des forces, il devra chercher à la modérer ou la détruire. Il y parviendra au moyen de frictions sédatives sur les surfaces douloureuses, et des substances calmantes données à l'intérienr.

Les concentrations intérieures augmentant incessamment la phlegmasie qui existe déjà, et cette phlegmasie pouvant passer rapidement à l'état de gangrène ; il cherchera à appeler les forces vitales à l'extérieur et à affaiblir l'inflammation des muqueuses digestives. Pour remplir la première indication il prescrira, des bains à peine tièdes ; des frictions aromatiques; des rubéfians sur les extrémités inférieures : pour remplir la seconde il ordonnera, des boissons mucillagineuses, acidulées; des lavemens laxatifs ou émolliens ; et si les embrocations opiacées, sur la région de l'estomac, ne suffisent pas pour faire cesser le spasme et le vomissement, il donnera à l'intérieur, l'opium à petites doses, en ayant soin d'en surveiller les effets.

Trop certain que dans ces cas, en la livrant à elle-même la phlegmasie entraînera la mort du malade, le médecin devra, sans hésiter, écarter toutes les préventions que l'abus qui a pû être fait de l'opium aura pu faire naître

dans son esprit, contre ce moyen héroïque et précieux ; sur l'emploi duquel nous insistons avec d'autant plus de confiance que nous avons rencontré dans notre pratique, plus d'un cas analogue où nous avons pû nous même, en vérifier les bons effets. (*)

On nous objectera, peut-être, que les vomissemens noirs indiquant la gangrène de la muqueuse gastrique, les malades doivent nécessairement succomber lorsque ces vomissemens sont bien établis.

Cette objection ne saurait être d'aucun poids, puisqu'il est constant que beaucoup de malades, atteints de de la fièvre jaune, ont survécu aux vomissemens noirs bien constatés.

Mais, n'eût-il point été démontré que des malades ont guéri après avoir eu cette sorte de vomissemens, ces guérisons ne seraient pas moins possibles ; puisqu'il est de fait que la membrane muqueuse de l'estomac et des intestins, en proie à une inflammation violente, ou corrodée par un poison minéral, peut s'exfolier, sur un ou plusieurs points, sans que la mort du sujet ait lieu.

(*) Voir à la fin du Mémoire la note No. 20.



CHAPITRE VIII.

—

3EME. CLASSE :—*Modifications vitales qui la distinguent ; symptômes qui la caractérisent ; indications à remplir ; traitement.* (*)

A une intensité moindre encore que dans les deux degrés précédents, ce qui constitue notre *3ème. classe* ; la cause de la fièvre jaune développe, chez l'individu qu'elle frappe, les modifications de vitalité qui ont lieu dans cette maladie lorsqu'elle suit la marche régulière que nous avons tracée ; alors que, à l'exemple de Mrs. Fournier et Vaidy, nous lui avons assigné trois périodes distinctes, et une succession à-peu-près régulière des symptômes qui caractérisent chacune d'elles.

Dans cette circonstance, il n'existe aucune sydération apparente des forces de la vie. Tel individu, qui jouit actuellement de la plus florissante santé, se trouve subitement frappé par la maladie.

Du cerveau, qui, dans tous les cas, est le centre d'action de la cause productrice de la fièvre jaune, l'influx nerveux s'irradie sur tous les organes soumis, d'une manière directe ou sympathique, à son influence ; mais plus particulièrement sur les plans musculeux de l'estomac, des intestins, de la vessie.

(*) La 3ème. classe se compose des cas de fièvre jaune, dont la marche est régulière et présente trois périodes distinctes. Telle que nous l'avons décrite au chapitre 1er.

L'exaltation nerveuse n'étant pas assez grande pour déterminer la cessation brusque de la vie ; cette exaltation qui constitue ce que nous considérons comme la 1ère. période de la maladie, se soutient jusqu'au moment où, exténués par la douleur, les organes qui ont été le siège de ce surcroit de vitalité sont forcés de céder à un repos, devenu nécessaire, pour la réparation des forces perdues.

Pendant ce calme trompeur, pris trop souvent pour une véritable rémission, l'influx nerveux se trouvant appelé sur la muqueuse gastrique, par l'irritation dont cette membranne est le siège, on voit survenir une autre série de phénomènes, dépendants de la phlegmasie qui se développe sur tout l'appareil digestif. Les vomissemens noirs ; les hémorragies ; en sont le résultat. Cette époque constitue la 2ème. période. (*)

Bientôt les forces, qui avaient été usées par la douleur, se réveillent ; et avec elles tous les acccidents que nous avons vus caractériser la première période. La réunion de tous les phénomènes précités, constitue la 3ème. et dernière période de la maladie.

Lorsque l'action des causes de la fièvre jaune permet le développement successif et bien distinct de ces trois périodes, la maladie suit une marche régulière. C'est dans cette occurrence que nous distinguons les trois époques que nous avons nommées, *spasmodique ; phlegmasique ; spasmodico-phlegmasique.*

C'est dans ces circonstances que doivent être appliquées nos indications, sur le traitement que nous considérons comme pouvant être employé avec un espoir fondé de succès.

(*) Voir à la fin du Mémoire, la note No. 4, art. Dalmas.

CHAPITRE IX.

4EME. CLASSE :—*Modifications vitales qni la distinguent ; symptômes qui la caractérisent ; indications à remplir ; traitement.* (*)

Il existe encore un quatrième et dernier degré d'action de la cause, ou des causes productrices de la fièvre jaune ; dans ce dernier cas, les malades livrés aux soins de la nature parviennent quelquefois à guérir sans aucun secours étranger. Dans ce cas, des remèdes intempestivement administrés agravent la maladie, et, en agissant en sens direct avec elle, rendent souvent mortelle une affection de laquelle les efforts conservateurs de la nature eussent suffi pour triompher.

Dans cette nuance de la maladie, qui se rencontre assez communément lorsqu'elle règne d'une manière sporadique ou que l'épidémie est à son déclin, la réaction nerveuse se porte, comme dans tous les autres cas, sur les muscles et autres organes soumis à l'influence du cerveau ; mais l'exaltation n'étant pas assez forte pour nécessiter un repos intermédiaire, entre le début et la terminaison de la maladie, la sur-excitation qui a lieu dès le commencement, se prolonge jusqu'à la fin de la maladie ;

(*) C'est à cette classe qu'il faut (ce nous semble) rallier les exemples de fièvre jaune qui ont motivé les dénominations de fièvre jaune sporadique, fausse ou remittente ; considérées comme des maladies différentes de la fièvre jaune épidémique, malgré qu'elles n'en diffèrent que par le degré.

se calme progressivement; la phlegmasie intérieure n'acquiert que peu d'intensité ; et, si aucun moyen perturbateur ne vient intervertir la marche simple et régulière des symptômes, la maladie se termine au 5ème. au 7ème. ou au 9ème. jour, par le rétablissement des évacuations naturelles qui avaient été diminuées ou suspendues ; par la cessation de la céphalalgie, et des douleurs qui se faisaient sentir à la région de l'estomac et aux lombes.

La terminaison heureuse de la maladie s'annonce surtout par la chûte des forces musculaires, et par le retour de la circulation à son rithme naturel ; c'est-à-dire que le pouls devient, à la fois, plus rapide et plus développé.

Dans ce degré, le pouls conserve le plus souvent une certaine rapidité. Cette circonstance, toujours favorable, résulte du peu d'énergie des causes qui ont déterminé la maladie.

Dans ce cas le spasme étant moindre, les muscles inspirateurs n'apportent qu'un très-faible obstacle à la partie mécaniqne de l'acte respiratoire ; et l'atonie des poumons étant peu prononcée, ces organes conservent presque complettement la faculté qu'ils ont de dépouiller l'air atmosphérique de l'oxigène nécessaire à la révivification du sang. (*)

Les moyens qu'il nous parait convenable d'employer, dans ces cas, pour favoriser la terminaison favorable de la maladie, consistent, à modérer les douleurs de l'estomac et des lombes, en prescrivant des embrocations opiatiques ; et la céphalagie, en faisant appliquer des compresses d'oxicrat sur le front : à favoriser la résolution de la sur-excitation musculaire, en faisant prendre de

---

(*) Voir à la fin du Mémoire la note No. 21.

grands bains à peine tièdes : à calmer l'irritation de la muqueuse gastrique, en prescrivant des boissons adoucissantes, acidulées ; des potions calmantes ; de légers évacuans ; des lavemens émolliens ou laxatifs : à conserver ou rétablir les forces morales, en inspirant au malade une salutaire confiance-

Quelque soit le degré d'intensité de la maladie, il est un moyen, très-innocent d'ailleurs, qui peut être employé avec fruit : nous voulons parler des frictions huileuses sur toute la surface du corps, que Mr. De Humboldt dit avoir vu employer avec succès à la Véracruz et qui ont été préconisées comme moyen curatif et préservatif de la peste.

Lorsqu'on ne peut déplacer le malade ; qu'on est forcé de le laisser dans une atmosphère infectée par les causes que nous avons assignées à la fièvre jaune ; qu'on ne peut le sortir du foyer d'infection (ce qui est toujours un malheur parceque la permanence d'action de ces causes doit agraver incessamment la maladie.) L'orsqu'on ne peut déplacer le malade, disons-nous, les friction huileuses précédées d'un bain entier tiède, auront évidemment pour résultat, d'empêcher l'absorption des miasmes par le système cutané, et diminuer d'autant le danger qui résulte de cette absorption. Dans tous les cas les frictions huileuses agiront comme anti-spasmodique, et favoriseront la résolution du spasme musculaire ; la detente du système nerveux.

Toutes les fois que les laxatifs seront indiqués, il pourra être employé, avec avantage, l'huile récente et par expression à froid, du palma-christi, à doses réfractées.

Il est inutile d'observer que la même épidémie, peut offrir à l'observation des cas qui pourront être ralliés aux

différentes classes que nous venons de tracer : parcequ'une cause donnée, identique en elle-même, exercera une action plus ou moins intense, suivant que les individus, qui y seront soumis, se trouveront plus ou moins favorablement prédisposés.



CHAPITRE X.

Réflections sur les symptômes de la fièvre jaune ; distinction de ceux qui lui sont propres, de ceux qui lui sont communs avec d'autres affections.

Les savans auteurs de l'article fièvres, du Dict. des Sciences Medicales, avons nous dit, ont consacré une erreur en assurant que les vomissemens noirs, l'ictère, les douleurs atroces de l'estomac, la snppression des urines étaient, avec la petitesse extrême du pouls, des symptômes constants de la fièvre jaune ; en effet, si nous prenons pour base de nos recherches la division *arbitraire* mais rationnelle que nous avons établie, nous trouvons que, dans la 1ère classe, soit qu'il y ait délire furieux ou comat profond, on n'observe jamais de vomis-

sements ; et si l'ictère se rencontre quelquefois, son apparition est aussi prompte, aussi rapide que lorsqu'il se développe sous l'influence d'une cause morale un peu vive telle que la crainte ou la terreur.

Dans notre 2ème. classe, on remarque le plus généralement ces différents symptômes : parceque les causes de la maladie portent leur action sur tous les organes à la fois ; de telle sorte qu'il y a, en même temps, spasme dans les muscles ; inflammation sur les muqueuses digestives ; sur-excitation spasmodique ou inflammatoire sur les organes anexés de l'estomac ; sur tous ceux qui font partie de l'appareil digestif ; Mais, même dans cette classe, lorsque l'influx nerveux se concentre sur le système musculaire ; qu'il n'y a point de réaction sur les muqueuses digestives ; la mort arrive sans que le vomissement noir aît eu lieu. C'est dans ces cas que l'autopsie cadavérique ne présente aucun sujet d'observation, si ce n'est que le parenchyme pulmonaire se trouve plus ou moins gorgé de sang noir ; ce qui s'explique par l'obstacle mécanique que le spasme fortement prononcé, dans ce cas, de tous les muscles inspirateurs, apporte à la respiration.

Dans la 3ème. classe, qui comprend les cas, où la fièvre jaune suit une marche régulière, soit pour la succession des périodes, soit pour le développement des symptômes, on remarque ordinairement, les vomissemens noirs, l'ictère, la suppression des urines, &c. ; mais nous osons espérer que bien souvent on parviendra à prévenir ces divers symptômes, si l'on a soin de calmer, pendant la 1ère. période de la malapie, l'éréthisme musculaire ; le spasme de l'estomac ; l'irritation des muqueuses digestives.

Dans la 4ème. classe, composée des cas trop rares,

quoiqu'encore assez communs, où la nature suffit souvent pour triompher du mal ; ou une médecine éclairée doit pouvoir réussir toujours ; mais, où la plûpart des remèdes qui ont été préconisés, bien loin d'être des moyens conservateurs, ne sont que des auxiliaires dangereux ; dans la 4ème. classe, enfin, on ne remarque jamais, ou presque jamais, ni ictère ; (*) ni vomissemens noirs ; ni suppression complette, de la sécrétion des urines.

Mais fut-il vrai que les vomissemens noirs, l'ictère, la suppression des urines, les douleurs déchirantes de l'estomac, se rencontrent toujours dans la fièvre jaune ; ces symptômes ne seraient pas suffisants pour caractériser cette maladie, d'une manière rigoureuse, puisque tous les jours, on peut les rencontrer comme symptômes d'autres affections. Circonstance qui paraîtra peut-être indifferente, et qui nous semble mériter la plus grande attention ; parceque son oubli peut entraîner dans de graves erreurs, en favorisant des méprises qui auront pour résultat l'emploi de moyens thérapeutiques opposés, peut-être, au genre d'alteration vitale qui existera réellement.

Ces symptômes, disons-nous, se rencontrent dans d'autres affections ; en effet, on voit les vomissemens noirs, les douleurs atroces de l'estomac, se montrer presque constamment dans les inflammations de ce viscère, suite de l'empoisonnement par les sels métalliques : on voit l'ictère compliquer presque toutes les maladies graves des pays chauds ; et, comme nous l'avons observé déjà, on le voit se développer subitement sous l'influence des

(*) Dans cette nuance de la maladie, l'ictère, lorsqu'il a lieu, est purement bilieux. L'ictère cathéctique ne saurait avoir lieu dans ces cas.

affections morales un peu vives : on rencontre la céphalalgie, les douleurs de l'estomac et des lombes, à un degré plus ou moins intense, dans toutes les affections dites bilieuses.

De sorte, qu'en résultat, il ne reste, comme vraiment caractéristique, comme n'appartenant qu'à la fièvre jaune, et s'y rencontrant toujours, d'autres symptômes que la dépression progressive du pouls, le ralentissement du mouvement circulatoire, coïncidant avec l'intégrité des facultés intellectuelles et l'énergie remarquable des forces musculaires volontaires. (*) On pourrait ajouter, à ces symptômes, la fixité remarquable de l'œil ; la physionomie du malade, qui exprime successivement, l'étonnement, la terreur, l'effroi, et que nous considérons comme le résultat du spasme auquel participent, sans doute, les muscles de la face et des yeux ; et un sentiment intérieur indéfinissable, d'inquiétude et de malaise, sans motif, comme sans objet.

En indiquant les divers degrés d'intensité des causes ; les divers degrés de gravité de la maladie ; nous n'avons parlé que des modifications de vitalité qui ont lieu dans les systèmes et organes soumis directement ou d'une manière sympathiqne, à l'empire de la volonté.

(*) Ces propositions ne reconnaissent d'autres exceptions que les cas où le malade, comme foudroyé, est frappé dès le début, d'un coma profond ou d'un délire furieux. Aussi, sans oser prononcer sur ce point, sommes nous portés à croire que les maladies épidémiques observées en Europe, et auxquelles on a donné le nom de fièvre jaune, n'étaient autre chose que le typhus des armées qui, par l'effet de circonstances de localité et de température, avait revêtu quelques symptômes de la première de ces maladies.

La circulation cependant est notablement altérée ; puisque nous avons remarqué qu'après une éxaltation instantanée, elle parait être frappée d'une sédation fort remarquable et toujours croissante ; ce qui fait un contraste choquant avec l'état des forces musculaires volontaires : ce qui constitue à nos yeux, le symptôme le plus important à noter : le seul qui puisse empêcher de confondre la fièvre jaune avec une autre maladie, ce qui n'arrive peut-être que trop souvent.

En faisant l'exposé des causes de la fièvre jaune, et de leur manière d'agir sur l'économie animale, nous avons attribué l'impression brulante que les malades ressentent dans la poitrine, et la réaction générale qui a lieu dans les premiers momens qui suivent l'invasion du mal, à l'irritation produite sur les poumons, par l'impression des miasmes délétères dont l'atmosphère se trouve chargée : et le ralentissement du mouvement circulatoire, la dépression progressive du pouls, à une qualité sédative de ces miasmes : nous avons considéré comme cause principale de cet état de la circulation, la difficulté qui est apportée à la respiration par l'atonie de l'organe pulmonaire, ce qui est cause que, dans cet acte vital, le sang ne reçoit point une quantité suffisante d'oxigène pour être complettement révivifié.

Nous avons eu raison de le croire ainsi, puisqu'en portant une fumigation acide auprès d'un malade dont la circulation présente l'érat de sédation dont nous avons parlé, on voit presque subitement, le pouls se développer et augmenter de fréquence.

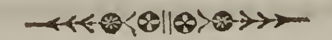
Mais, nous croyons aussi qu'à cette cause, qui est ma-

nifeste, il vient s'en adjoindre une autre non moins importante et toute aussi réelle.

Nous avons vu que le système musculaire était, dans la fièvre jaune, le siège d'une sur-excitation remarquable ; si le cœur participait à cette sur-excitation, le pouls aurait nécessairement une beaucoup plus grande rapidité : s'il n'en est point ainsi, ce n'est pas uniquement par le défaut d'oxigène du sang, mais aussi, parceque le cœur, ce muscle creux, principal foyer de la vie, possède une existence indépendante qui le soustrait à l'empire de la volonté. Et nous avons vû que la sur-excitation, portait particulièrement sur les systêmes et organes tenus sous la dépendence du cerveau.

De cette double observation, il résulte nécessairement que le cœur doit, comme organe musculeux, avoir d'autant moins de force relative, que les autres systêmes ou organes se trouvent en avoir plus ; que les organes dont l'existence est indépendante de l'influence cérébrale doiventêtre d'autant plus faibles, que ceux qui s'y trouvent soumis jouissent actuellement d'une plus grande vitalité.

Pour redonner au cœur, l'énergie qu'il a perdue ; à la circulation, la rapidité, le développement qui lui manquent ; il faudra donc, diminuer la vitalité des organes dans lesquels elle se trouve en excès, et redonner aux poumons, au moyen des fumigations acides, une excitation suffisante pour qu'ils puissent remplir, d'une manière complette, l'importante fonction vitale dont ils sont chargés.



Quatrième Partie.

CHAPITRE XI.

DE LA CONTAGION.

Discussion relative aux faits rapportés par les auteurs, comme démonstratifs de la nature contagieuse de la fièvre jaune ; motifs qui doivent lui faire refuser cette funeste propriété.

La Fièvre Jaune est-elle contagieuse ? La nature des causes que nous avons assignées à cette maladie, à fait prévoir d'avance que nous répondrions par la négative à cette importante question.

Non : la fièvre jaune n'est pas contagieuse. Il n'est aucun médecin, *non prévenu*, qui, ayant observé la maladie, ne soit convaincu de cette vérité ; et ne puisse ajouter des observations nouvelles, aux faits nombreux et concluans rapportés par *Devèze*, *Valentin*, *Miller*, *Dalmas*, *Smith*, *Savaresi*, *Moultrie*, *C. Caldwel*, *B. Rush*. *Béguerie*, *Amiel* et autres, qui l'établissent de la manière la plus positive.

Les faits rapportés par leurs adversaires, c'est-à-dire, par les médecins et voyageurs qui soutiennent que la

fièvre jaune possède la funeste propriété de se propager par contagion, tels que *Chisholm*, *Wright*, *Lining*, *Currie*, *Makittrick*, *Pugnet*, *Arejula*, *Palloni*, *Caillot*, *Bally*, n'atténuent en aucune manière, la force des preuves établies par les premiers.

Les faits rapportés pour établir la contagion ; ceux-là même qui paraissent les plus favorables à cette hypothèse, et que nous allons examiner, peuvent être expliqués, au moyen des causes de la fièvre jaune et de leur manière d'agir sur l'économie animale ; sans avoir besoin de recourir à une contagion imaginaire qui semble placée, ici, tout exprès, pour augmenter la terreur qu'inspire toujours l'apparition de ce redoutable fléau.

" Les Gallions de la mer du Sud, (dit Ulloa) ayant
" quitté Panama en 1640, pour venir mettre les trésors
" en sureté, à Guayaquil, apportèrent dans cette colonie
" la fièvre jaune qui y fit de grands ravages ; mais *il ne*
" *mourut presque que des marins et des étrangers*, et les
" personnes du pays en furent généralement exemptes."

Si cette maladie avait été contagieuse ; si elle n'avait pas reconnu des causes locales, et telles que l'habitude pouvait en ennihiler les effets ; comment concevoir que tous les habitans eussent pu échapper à la contagion ? Disons plutôt que l'air de Guayaquil était extrêmement insalubre ; que les habitans n'en étaient point incommodés, parcequ'ils avaient l'habitude de le respirer ; mais que les étrangers, arrivés, à l'époque de l'année où cette atmosphère était le plus altérée, ne purent respirer impunément les gaz délétéres dont elle était chargée, et furent frappés de la fièvre jaune.

Arejula, observait à Malaga, en 1813, que " le Lundi
" était le jour de la semaine où le plus grand nombre

" d'individus tombaient malades, à cause des réunions " qui avaient lieu le Dimanche dans les églises." Nous concevons parfaitement ce résultat ; mais, pourquoi l'expliquer par la contagion ? Quel est le médecin qui ignore les funestes effets de l'altération particulière de l'air, causée par la réunion d'un grand nombre d'individus, même en pleine santé, dans un local resserré ? Les faits qui le démontrent sont si nombreux, si connus, que nous croyons inutile d'en rapporter aucun.

" Dans la mémorable irruption de 1802 et 1803, qui " a ravagé les Antilles et plusieurs contrées des Etats- " Unis, la fièvre jaune était *certainement* contagieuse," (dit Mr. Moreau de Jonnés, qui convient avoir vu des épidémies où elle ne se communiquait point,) " sur 32 " personnes attachées à l'état-major de l'armée de la " Martinique, 31 moururent, (Mr. Moreau est le seul " qui ait survécu) à cette époque, les officiers de santé " furent presque tous frappés et périrent."

Il parait que cette épidémie fut très-meurtrière ; mais, où est la preuve de la contagion ? Dans le nombre des victimes ?.... ceux qui ont été frappés, n'arrivaient-ils pas tous d'Europe ?. N'étaient-ils pas tous sous l'empire des mêmes causes ? Puisque tous étaient également condamnés à respirer un air empoisonné, quoi d'extraordinaire que son action délétère produisit sur tous le même résultat ?

Le même Mr. Moreau de Jonnés a communiqué encore à Messrs. Fournier et Vaidy, à qui nous empruntons ces observations, un fait qui est, dit-on, concluant pour démontrer la propriété contagieuse de la fièvre jaune. Le voici : " En 1803, le brick Français le *Palinure*, vint " mouiller dans le port du Fort-Royal de la Martinique.

" La fièvre jaune se communiqua bientôt à l'équipage.
" La mortalité devint considérable sur ce bâtiment. Le
" gouverneur, espérant que la maladie s'affaiblirait en
" pleine mer, ordonne à ce vaisseau d'entreprendre une
" croisière. L'ordre est exécuté, mais bientôt le brick
" *le Carnation*, venant d'Europe, n'ayant point relaché,
" et n'ayant point de malades à bord, se trouve dans
" les eaux du *Palinure*. Les deux bâtimens se li-
" vrent combat ; le capitaine Français commande l'a-
" bordage, et le brick Anglais est capturé ; la plupart
" des hommes de l'équipage sont transportés à bord du
" *Palinure* ; un grand nombre est frappé de la fièvre
" jaune. Il est *indubitable* (ajoute-t-il) *que la maladie*
" *s'était communiquée par contagion* : et cela seul peut
" expliquer l'irruption de la fièvre jaune, ayant lieu sur
" des matelots Anglais, qui, venant d'Europe et n'ayant
" communiqué avec aucune terre Américaine, jusqu'à la
" rencontre du *Palinure*, ne pouvaient être soupçonnés
" d'avoir apporté le germe de la maladie."

On a beaucoup d'exemples du développement de la fiévre jaune dans des vaisseaux pendant la navigation ; dans ce cas, le navire doit être comparé à un lieu quelconque, où l'air stagnant, chaud et humide, est souillé par diverses sources d'infection.

L'histoire de la fiévre jaune qui a régné sur la flotille Française, sortie du port de Tarente, dans la mer Ionienne, en 1802, allant au Cap Français ; publiée à Montpellier en 1806, par Mr. *Béguerie*, que nous avons particulierement connu, en est une preuve positive.

Le Palinure ayant mouillé au port du Fort-Royal de la Martinique, qui est un foyer permanent de fiévre

jaune, est devenu lui-même foyer d'infection, et les matelots Anglais qui ont été transportés à son bord, ont dû être frappés de la même maniere que s'ils étaient descendus à terre et qu'ils eussent sejourné dans un port insalubre.

Si la maladie se fut communiquée par contagion, les matelots Anglais restés à bord du Carnation, où, bien certainement on avait établi une partie de l'équipage du *Palinure*, auraient été atteints de la maladie aussi bien que ceux de leurs camarades qui avaient été transportés sur le bâtiment Français.

Pourquoi cela ne s'est-il pas passé ainsi ? . . . parce qu'on a mis sur le compte de la contagion, ce qui était, ainsi que dans tous les exemples rapportés par ceux qui soutiennent cette hypothèse, l'action d'un air plus ou moins corrompu, sur des individus d'autant plus impressionnables, qu'ils n'avaient jusqu'alors, respiré qu'un air pur et qu'ils jouissaient d'une brillante santé.

Un fait presqu'analogue, observé par le Docteur *Blane*, au rapport de Mr. *Legallois*, parait beaucoup plus concluant en faveur de la contagion ; le voici : " Le 26 " Mai 1795, les frégates Anglaises *la Thétis* et *le Hussard* " prirent deux corsaires de la Guadeloupe, sur la côte " d'Amérique : la fièvre jaune était à bord d'un de ces " corsaires ; et de quatorze hommes que *le Hussard* y fit " passer, pour en prendre possession, neuf moururent " de la fièvre jaune, avant de pouvoir atteindre *Halifax* " le 25 du même mois ; les cinq autres furent envoyés à " l'hôpital en arrivant. Une partie des prisonniers de " ce même corsaire fut mis sur *le Hussard*, et quoi- " qu'on eut pris soin de choisir ceux qui étaient en par- " faite santé, la maladie se répandit rapidement dans ce

" vaisseau, tellement que plus d'un tiers de l'équipage
" en fut plus ou moins affecté, Ce seul fait, ajoute le
" docteur *Blane*, prouve aussi invinciblement en faveur
" de la contagion, que le pourraient faire des volumes
" d'argumens ; il offre de plus une circonstance fort im-
" portante à connaître, sur la contagion, c'est qu'elle
" peut être propagée par des hommes en bonne santé. (*)

Ce fait est-il aussi concluant que l'assure le docteur *Blane ?* Prouve-t-il invinciblement la qualité contagieuse de la fièvre jaune ? nous ne le pensons pas : 1°. parcequ'il s'est passé, dans le corsaire dont il est question, absolument la même chose que dans *le Palinure* dont nous avons précédemment parlé ; c'est-à-dire, que l'air de l'intérieur de ce batiment était infecté, non par des miasmes contagieux, mais par des émanations putrides, délétères, qui ont agi avec d'autant plus d'énergie sur les Anglais détachés du *Hussard,* que ces individus étaient en bonne santé et n'avaient, jusqu'alors, respiré qu'un air pur. 2°. Parceque les émanations délétères étant susceptibles d'être transportées à une certaine distance du lieu d'où elles se sont élevées, il a suffi que *le Hussard* se soit trouvé sous le vent du corsaire, dont l'atmosphère intérieure était infectée, pour que la maladie ait pu se développer sur l'équipage de ce vaisseau, sans qu'il fut nécessaire de supposer une contagion apportée par des hommes en bonne santé, auxquels on est forcé d'accorder, à la fois, la faculté de communiquer la maladie et le privilège de ne pas en être atteints.

Nous voudrions ne pas nous arrêter à la manière de

(*) Recherche sur la contagion de la fièvre jaune, par Mr. LEGALLOIS, (Journal de Sedillot, Novembre 1805.)

voir de ceux qui, comme *Gilbert*, *Clark*, *De Humboldt*, *Moreau de St. Mery*, et (au rapport de Messrs. *Fournier et Vaidy*,) *Moreau de Jonnés*, soutiennent que la fièvre jaune est souvent contagieuse, après être convenus qu'ils ont observé des épidémies pendant lesquelles elle n'a point revêtu cette funeste propriété.

A moins que, changeant la véritable acception des mots, l'on ne confonde l'épidémie avec la contagion, et l'on ne considère comme pouvant devenir contagieuses, toutes les maladies épidémiques.

A moins qu'on ne veuille donner la dénomination de *Contagieuses*, à toutes les maladies auxquelles on est forcé de refuser la dénomination de *Constitutionnelles* ; à toutes les maladies qui reconnaissent pour cause évidente les effluves, émanations, ou miasmes qui se dégagent des substances végétales et animales en putréfaction : lesquels, élevés par l'action solaire ; tenus en suspension dans l'atmosphère, par un certain degré d'humidité ; souillent l'air par leur présence, sans faire éprouver aucune altération sensible à ses élémens constitutifs ; l'opinion de ces savans nous parait se réfuter elle-même.

Et cependant cette opinion, qui nous parait trop peu fondée pour avoir besoin d'être refutée, est celle d'un grand nombre de médecins distingués de tous les pays, notamment de la plupart de ceux d'Europe, Espagnols, Italiens, Français, &c., au nombre desquels il faut compter presque tous ceux qui ont observé les épidémies de Livourne et de diverses villes de l'Espagne. Ces derniers soutiennent encore aujourd'hui, que la fièvre jaune est contagieuse et qu'elle peut-être importée.

Dans une lettre adressé à Mr. le Professeur *Baron*

Desgenettes, au sujet de la fièvre jaune, qui désola la ville de Livourne, en 1804 ; Mr. *Thiébaud de Berneaud*, donne des détails et rapporte un série de faits qui paraissent établir que cette maladie avait été importée, par le navire Espagnol *l'anna-Maria*, et qu'elle était éminemment contagieuse.

Au nombre des faits rapportés par Mr. *Thiébaud*, il en est un qui nous a paru trop extraordinaire pour le passer sous silence ; le voici : " Mr. *Pachaud*, de Nice, riche né-" gociant établi à Livourne, acheta de son pérruquier " une plume apportée d'Amérique par le navire Espa-" gnol *l'Anna-Maria*. Ce négociant fut atteint de la fiè-" vre jaune, et en mourut. Sa femme, sa servante et le " perruquier, éprouvèrent le même sort."

Assurément si la mort des quatre personnes qui font le sujet de l'observation qui précède était réellement le résultat de l'action d'un miasme contagieux, communiqué par cette fatale plume, apportée d'Amérique ; il faudrait convenir que jamais miasme pestilentiel n'a possédé une énergie plus grande, une action plus délétère ; et il faudrait s'étonner que cette épidémie n'eut pas détruit la population toute entière de Livourne, et surtout (ce qui est un fait irrécusable) que la maladie ne se fut propagée ni dans les autres villes de la Toscane, ni dans la Ligurie ; malgré les nombreuses communications qui ont eu lieu.

Mais les exemples nombreux rapportés par Mr. *Thiébaud* ne peuvent-ils pas être expliqués, sans recourir à une propriété contagieuse, refusée aujourd'hui à la fièvre jaune par presque tous les médecins qui sont à portée de l'observer ? N'est-il pas probable que tous les individus

qu'il cite comme ayant été victimes de l'épidémie, habitaient non loin du port, ou de la vieille pécherie, véritable foyer de la maladie ? Et s'il a existé une cause auxiliaire des émanations délétères qui s'élevaient de ce local, évidemment malsain, n'est-ce pas la terreur dont on a frappé les esprits en propageant, comme une vérité, l'hypothèse effrayante de la contagion ?

Nous ne nions pas qu'un bâtiment qui aurait pris cargaison dans un port où la fièvre jaune exercerait ses ravages au moment de son départ ne puisse, (par son arrivée dans un autre port, où elle ne règne pas, mais qui possède toutes les conditions nécessaires pour son développement,) devenir cause déterminante de l'explosion de la maladie ; nous ne formons aucun doute au contraire que des marchandises exportées d'un pays où la fièvre jaune règne actuellement d'une manière épidémique, ne puissent être impregnées des émanations, effluves, ou miasmes (producteurs de cette maladie) dont l'air atmosphérique se trouve souillé ; que ces miasmes rendus plus redoutables par le séjour de ces marchandises dans l'atmosphère trop resserrée d'un vaisseau, ne puissent devenir cause de maladie pour les individus qui débarqueront ou déballeront ces marchandises ; mais il arrivera dans ces cas, à ces individus, la même chose que s'ils s'étaient trouvés exposés à respirer un air souillé par toute autre émanation résultante de substances végétales ou animales en putréfaction. La fièvre jaune n'en sera jamais la suite, si le lieu du débarquement ne se trouve pas sous une latitude assez chaude pour que le thermomètre de Réaumur puisse marquer au moins 22 degrés, et s'il n'y existe pas des causes locales, d'altération de l'air, propres à la produire.

Si le port dans lequel se fera le débarquement des marchandises importées pendant les chaleurs, réunit les conditions que nous avons dit être nécessaires pour la possibilité de l'endémie de la fièvre jaune, ces marchandises pourront devenir cause dèterminante de l'explosion de la maladie, lors même que le lieu du départ se trouverait sous une latitude telle, qu'il fut impossible d'y supposer l'existence de la fièvre jaune ; pourvu que l'air de l'intérieur du vaisseau, eut été altéré par l'infection qui résulte de la putréfaction de viandes, légumes ou poissons salés, ainsi que de l'eau de la calle, pendant une navigation prolongée, sous une latitude brûlante. Dans ce cas même ; l'altération de l'air stagnant et humide du vaisseau pourra être portée au point de faire éclore spontanément la fièvre jaune, sur les hommes composant l'équipage, en pleine mer et sans avoir au préalable communiqué avec aucune terre Américaine.

Dans tous les cas, disons-nous, les miasmes producteurs de la fièvre jaune ; ceux là même qui s'élèvent des individus atteints de cette maladie, pourront bien contribuer à la produire, mais, ne la détermineront jamais d'une manière nécessaire. Quelque part qu'ils soient importés ils pourront devenir cause de maladie, mais ils ne produiront jamais d'eux-mêmes et sans auxiliaire, la maladie dont ils sont émanés ; ce qui devrait arriver toujours, et nécessairement, si la maladie était contagieuse.

Il n'y a donc aucun doute, que la prétendue contagion de la fièvre jaune ne disparaisse devant l'examen impartial des faits ; ne soit repoussée par l'expérience de tous les jours, dans les pays où elle exerce habituellement ses ravages.

Comment se fait-il donc que des médecins d'ailleurs recommandables, au nombre desquels on en compte du premier mérite, se soient laissés entrainer dans une si grave erreur ?

C'est qu'au lieu de restraindre à sa véritable étymologie le sens que l'on doit, ce nous semble, attacher au mot contagion, ils l'ont étendu presque indéfiniment ; c'est qu'au lieu de ne considérer comme contagieuses que les maladies susceptibles d'être communiquées d'individu à individu, ils ont regardé comme telles un grand nombre de maladies qui dépendent évidemment d'émanations délétères, étrangères aux individus infectés.

Pour prouver à quel point il a été abusé du mot contagion, il suffira, sans doute, de citer Mr. *Savary* qui, dans l'article asphyxie du Dict. des Sciences Médicales, avance que, " *l'asphyxie par le gaz hydrogène sulfuré, pa-" rait avoir quelque chose de contagieux.*"

Assurément si l'on veut considérer comme contagieuses, toutes les maladies susceptibles de régner d'une manière épidémique, et qui sont indépendantes des constitutions atmostphériques ; toutes les maladies qui ne peuvent être considérées comme constitutionnelles : la fièvre jaune, pourra ainsi que le typhus des armées ; les fièvres dites des camps, des prisons, des vaisseaux, être considérée comme étant, ou pouvant devenir contagieuse.

Si l'on veut admettre qu'une maladie qui doit sa naissance à des émanations délétères étrangères à un individu malade ; qui nait spontanément sous leur influence ; qui se généralise et règne épidémiquement alors que ces causes d'infection augmentent d'intensité ; sans que néanmoins elle franchisse jamais le rayon qui sert de li-

mite au local infecté, peut-être susceptible de revétir une qualité contagieuse, qu'elle n'avait pas d'abord ; nul doute que la fièvre jaune ne puisse dévenir contagieuse, ainsi qu'on assure que cela arrive pour les typhus, les dysenteries, les fièvres malignes épidémiques, et toutes les maladies qui sont le résultat de l'altération de l'air, au moyen de certains effluves, émanations, ou miasmes, dans une atmosphère circonscrite, dans un local resserré. Car, les causes d'infection, qui donnent naissance à cette effrayante maladie, acquièrent quelque fois un tel degré d'intensité, qu'elle finit par sévir avec une extrême rigueur contre tous les individus qui séjournent dans le foyer d'infection ; quelque soit leur tempérament, leur sexe, leur âge, et sans distinction des naturels et des étrangers.

Mais, (dirons-nous avec Mr. Nacquart,) ce langage, qui fut celui des anciens ; qui est celui de beaucoup de modernes, ne nous parait propre qu'à perpétuer l'incertitude et les contradictions que l'on rencontre dans les auteurs, ainsi que la versatilité qui se fait remarquer, à cet égard, dans leur pratique.

Il nous parait plus philosophique de restreindre la dénomination de maladies contagieuses à celles qui sont dues à un virus spécifique ; et de les distinguer avec soin de celles qui sont le résultat d'une cause quelconque d'infection, étrangère à l'individu infecté, et dont l'air est le véhicule.

Comme nous partageons entièrement l'opinion que Mr. *Nacquart* a consignée dans le savant article contagion, du Dict. des Sciences Médicales, nous allons lui emprunter quelques développemens qui rendront nos

idées, à ce sujet, d'une manière plus précise et plus claire, que nous ne saurions le faire.

" L'homme, dit Mr. *Nacquart*, est placé au milieu d'une foule d'agents, qui se disputent l'empire que tour-à-tour ils exercent sur lui ; influencé par les saisons, les vents, les températures et les différents états que peut revêtir l'atmosphère, sa constitution en est diversement modifiée. Si quelquefois sa santé demeure inébranlable au milieu de ces chocs répétés, plus souvent elle succombe, et paye le tribut de sa faiblesse : les altérations que l'homme éprouve alors, portent l'empreinte des causes qui les ont crées ; le génie immortel d'Hypocrate a le premier indiqué les rapports qui lient les constitutions atmosphériques, considérées comme causes, aux maladies qui en sont les résultats. Ainsi, règnent en automne les fièvres bilieuses et putrides ; ainsi paraissent au commencement de l'hyver les affections catarrhales, et dans le cours de cette même saison, les phlegmasies aigües du systême respiratoire. Que la constitution atmosphérique qui produit les catarrhes, par exemple, soit aussi intense que prolongée, et quelques-unes des formes de phlegmasies des muqueuses deviendront aussi nombreuses que violentes. Cette fréquence des maladies constitutionnelles en sera l'épidémie. La même chose aura lieu dans des circonstances analogues, pour tous les autres genres de maladies."

" Si cet état atmosphérique pèse à la fois sur un pays immense, ce même sol sera en proie aux mêmes maladies ; ainsi le catarrhe est quelquefois devenu épidémique dans une partie de l'Europe. (*Saillant* ; tableau des épidémies catarrhales.)

" Mais, souvent l'altération de l'atmosphère, qui donne

lieu à des épidémies, n'est pas due à des changemens dans ses propriétés générales, ni à des perturbations dans ses modes essentiels. Un marais, des foyers d'émanations putrides, des causes d'infection locales, suffisent pour déterminer des maladies qui seront, comme la cause qui les produit, resserrées dans l'enceinte d'un ville, ou bornées à quelques cantons, ou même dans quelques cas à quelques appartemens. Ainsi se développent dans les marais de mantoue, les fièvres ataxiques intermittentes : ainsi paraissent les typhus qui désolent en automne les pays chauds et humides ; ainsi, enfin, naissent les fièvres des prisons ou des hôpitaux.

" Ces causes, moins repandues mais en quelque sorte plus actives, et surtout plus pernicieuses que celles des épidémies constitutionelles ou générales, n'agissent qu'à de très-petits intervalles, et semblent frapper plus profondément. Plus l'espace dans lequel se développent ces foyers de miasmes putrides est circonscrit, plus aussi les maladies qui en naissent ont d'intensité : c'est ainsi qu'il n'est aucuns miasmes qui soient plus redoutables que ceux qui s'élevent du corps de l'homme vivant lorsqu'il est renfermé dans des lieux étroits. Autant les maladies appartenant aux épidémies de la première espéce sont variées, autant celles qui dépendent de ces causes intimes, sont semblables entre elles, et liées par leur nature à la cause qui les fait naitre. Que des hommes soient entassés dans des logemens resserrés et sans air d'un vaisseau, d'une prison, ou d'un hôpital, bientôt tous seront plus ou moins affaiblis, énervés par cet air privé d'énergie vitale : tous alors seront disposés à contracter des maladies putrides plus ou moins graves, et la maladie ne manquera pas de se déclarer chez un grand nom-

bre ; le séjour de ces malades augmentera encore la cause de l'infection ; chaque individu devenu lui-même un nouveau foyer, aura en quelque sorte sa propre atmosphère, laquelle sera éminemment impregnée de miasmes délétères. Quel sera le rayon de cette atmosphère ? *Lind* avait déjà remarqué qu'il était très-borné pour chaque homme en particulier ; mais la réunion de ces sources empoisonnées suffira pour répandre dans l'air des appartemens ou des salles, les germes de cet anéantissement adynamique que l'on éprouve en respirant un air corrompu."

" Le mal frappera ceux qui entoureront ces malades, ou qui pénétreront dans leurs cloaques impurs ; les villes, les villages dans lesquels ils auront été accumulés, seront désolés par le même fléau. Au milieu de cette constitution putride, toute espèce de maladie, depuis une simple excoriation jusqu'à une blessure grave, depuis un rhume jusqu'à une péripneumonie, recevra l'empreinte de la maladie régnante ; on n'aura plus à traiter que des fièvres putrides et ataxiques, avec ou sans complication. L'armée Anglaise campe, sans tentes ni paille, dans les environs de *Hanau*, la nuit qui suit la bataille de *Dettingen* (27 Juin 1743) " dans l'espace de huit jours après " la bataille, ajoute *Pringle* (Part. 1. Chap. 3.,) il y eut " cinq cents personnes attaquées de la dysenterie ; et en " quelques semaines, près de la moitié des troupes l'a- " vait ou venait d'en relever." Si ces mêmes circonstances n'avaient porté que sur un petit nombre d'hommes on eut eu une diarrhée plus ou moins grave : leur entassement amena une dysenterie putride. Près de quinze cents de ces dysentériques et tous les blessés ayant été concentrés dans le village de *Fleckenhein*, la fièvre d'hô-

pital s'y déclara, et exerça sés ravages, non seulement sur les militaires, mais encore sur les habitans. Pour faire cesser cette prétendue contagion, il a suffi, d'une part, de fuir ces foyers d'infection, de l'autre de disséminer les malades et de moins concentrer l'armée : c'est en étudiant les choses sous ce point de vue que l'on s'explique ce que *Pringle* entend par la contagion des privés, qu'il dit être capable de communiquer la dysenterie. Quel foyer, en effet, non de contagion mais d'émanations putrides, sur tout lorsque la dysenterie a encore ajouté aux excrémens un nouveau degré de corruption ! Les hommes, plongés dans cette atmosphère septique, doivent éprouver bientôt une tendance à la prostration adynamique, tendance qui imprimera aux moindres dérangemens de leur santé, le caractère des fièvres putrides les plus intenses."

" Que l'on applique ces principes à tout ce qu'ont écrit *Pringle*, sur les maladies des armées ; *Lind*, sur la contagion et sur les maladies des Européens dans les deux Indes ; *Degner*, sur la dysenterie de Nimègue, &c. &c. et l'on verra tous ces typhus dévastateurs dépouiller le caractère contagieux dont on les avait gratuitement parés."

Mais, fut-il vrai qu'il existe des émanations contagieuses ; fut-il vrai que le Typhus d'Europe puisse se propager *d'individu à individu* par suite de l'absorption des miasmes qui se dégagent du corps d'une personne atteinte de cette maladie, (ce que nous croyons pouvoir nier malgré les autorités imposantes qui s'élèvent en faveur de cette opinion,) (*) la fièvre jaune devrait encore être

---

(*) Nous ne nions point que le Typhus des armées, lorsqu'il régne d'une manière épidémique ; qu'un grand nombre d'individus infectés

considérée comme n'étant nullement contagieuse ; puisque toutes les années on la voit se développer spontanément, s'accroître et s'eteindre avec les causes d'infection que nous avons précédemment indiquées.

Puisqu'il est impossible de rapporter un fait, *un seul fait bien constaté, qui établisse que cette maladie a été communiquée d'individu à individu*, soit par le contact réel, soit par l'absorption des émanations qui s'élèvent d'un malade, qui aura été transporté hors de l'atmosphère dans laquelle il avait été imprégné. Attendu que ces émanations qui peuvent devenir nuisibles, dans le foyer d'infection, en ajoutant aux causes qui ont donné naissance à la maladie, ne sont pas suffisantes pour porter l'altération de l'air au degré qui détermine l'explosion de la maladie, si déjà cet air ne se trouve souillé par des émanations putrides étrangères à l'individu infecté.

---

sont réunis dans un local resserré, ne puisse être communiqué par un véritable contact ; s'il en est ainsi, dans ce cas, ce n'est point parceque la maladie est contagieuse, mais parceque les émanations qui s'élèvent du malade ajoutent à l'altération de l'air atmosphérique : toucher le malade n'est alors que plonger les absorbans dans un air plus infecté, plus saturé de miasmes délétères, que l'air environnant. Mais hors de ces circonstances, et toutes les fois que l'on peut eviter l'encombrement, cette maladie, premier fléau des grandes armées Européennes, dépouille entièrement son prétendu caractère contagieux et n'est plus qu'une maladie ordinaire qui, quoique grave, parcourt régulièrement ses périodes, et se termine favorablement dans le plus grand nombre de cas.

Etant médecin en chef des hôpitaux de la ville de Bunslau en Silésie, en 1813, nous avons eu occasion d'observer une foule d'exemples de Typhus. Cette maladie qui se montra à la fois dans les hôpitaux et parmi les habitans, immola chez ces derniers presque tous ceux qui en furent atteints ; ce qui lui valut, parmi eux, le surnom de MALADIE QUI TUE TOUT LE MONDE. Mais nous n'avons perdu qu'un très petit nombre de ceux des militaires qui furent affectés de la maladie. Et de 14 ou 15 officiers de santé, ou employés de l'administration, qui furent presqu'en même

Il nous parait peu philosophique d'avancer qu'une maladie est contagieuse, alors qu'on est forcé de convenir que souvent elle ne l'est pas ; que souvent elle se développe spontanément ; que toujours elle est endémique

---

tems frappés par elle ; nous n'avons eu a à regretter la perte que de l'un de nos collaborateurs, le médecin Rollandi.

Pendant tout le temps que le Typhus a continué à se montrer, soit dans les hôpitaux, soit dans la ville, nous n'avons remarqué aucun exemple qui pût être considéré comme le résultat de la contagion ; malgré que le malheur des circonstances nous mit dans l'impossibilité d'isoler les malades, et que chaque jour nous eussions à regretter la perte d'un certain nombre de militaires morts d'autres affections ; la plupart à la suite de phlegmasies chroniques, des muqueuses digestives, ou de la poitrine. Contraint de passer 5 à 6 heures par jour dans les rangs et au centre du foyer d'infection, pour pouvoir suffire, (sans recourir aux médecins Allemand), à l'accroissement de service qui résultait pour nous de la maladie de nos collègues, notre santé put résister à la fois à l'extrême fatigue et à l'action délétère des miasmes qui frappa presque en même tems de sa funeste influence nos collaborateurs, et Messrs. les Chirurgiens, Pharmaciens, et employés de l'administration, attachés au service desdits hôpitaux.

Dirons-nous que nous n'avons point été frappé par l'action des miasmes délétères que nous respirions presque constamment, parce qu'en 1795 étant officier de santé de 3me. classe, à l'hôpital de Loano (pays Génois) nous avions été atteint du Typhus ?

Il est bien plus probable que notre long séjour à l'hôtel-Dieu de Lyon, nous avait acquis, par rapport à l'air infecté des hôpitaux, tout le bénéfice qui résulte de l'habitude ; que la conscience que nous avions de nos devoirs ; notre désir de les remplir à la satisfaction de nos chefs ; nous avaient aidé à supporter la fatique qui résultait pour nous d'un service trop considérable. Aussi, notre conduite reçut-elle l'approbation de l'illustre chef de la médecine militaire Française.

Ceux qui connaissent les grands talents de Mr. le Baron des Genettes ; la droiture et l'impartialité de son caractère ; l'esprit de justice qui le guida toujours, pendant les longs et utiles services qu'il a rendus à la patrie, en qualité de Médecin en chef des armées Françaises, ne seront point étonnés que nous nous honorions de rappeler ici, que notre nomination ultérieure (le 5 Août 1814) à la place de médecin militaire de l'Hôtel-Dieu de Lyon, adjoint au titulaire des salles militaire de cet hôpital,

dans les lieux qui réunissent certaines conditions de localité et de température ; que presque toujours elle choisit ses victimes parmi les étrangers, qui dans tous les cas se trouvent les premiers frappés par elle.

Une maladie contagieuse ne peut, dans aucuns cas, se développer d'une manière spontanée. (*)

" Si une maladie contagieuse pouvait se développer
" d'elle-même sur un sujet, il serait absolument inutile
" d'admettre un transport par voie de contact.

" Quelque soit le temps, les circonstances, les lieux
" dans lesquels on examine une maladie contagieuse, on
" la trouve toujours essentiellement la même, et recon-
" naissant au plus quelques variations dans ses phénomè-
" nes anexés ; et cela se concevra si on réfléchit que la

---

nous flatta moins que les témoignages avantageux que Mr. le Baron des Genettes voulut bien rendre, à Messieurs ses Collègues du Conseil de Santé, de notre conduite et de notre service médical.

(*) On nous dira peut-être avec Mr. le Docteur *Fodéré*, qu'il n'est pas rigoureusement vrai qu'une maladie contagieuse ne puisse naitre spontanément ; attendu qu'il est impossible qu'elle ait pris naissance autrement que d'une manière spontanée, chez le premier individu qui en a été affecté.

Sans chercher à expliquer comment les maladies actuellement reconnues pour contagieuses, se sont primitivement développées : sans nous arrêter à l'idée, peut-être vraie, de *Barnwell* qui demande si elles ne sont pas le résultat du contact primitif de deux peuples jusqu'alors étrangers l'un a l'autre, par les habitudes et par le climat.

Toujours est-il vrai, qu'une maladie une fois évidemment contagieuse, ne cesse jamais de l'être, quelque soit le lieu où on l'observe; se communique par contact médiat, ou immédiat, quelque soit l'individu qui s'y expose ; et cesse de se propager du moment qu'on isole d'une manière rigoureuse, les individus contagiés et les objets qui ont été ou sont à leur usage.

De ces vérités incontestables ; il résulte nécessairement que si la fièvre jaune a pu être une fois contagieuse, elle doit l'être toujours. Le contraire néanmoins a lieu, de l'aveu même de ceux qui repoussent l'évidence, pour soutenir la doctrine de la contagion de cette maladie.

" maladie tirant toujours son origine d'une autre maladie
" semblable déjà développée, n'est qu'une même affec-
" tion sur un sujet différent.—[*Nacquart.*] (*)

Une maladie contagieuse frappe indistinctement tous les individus qui s'exposent à la contagion ; soit qu'ils habitent depuis longtems le lieu où elle règne, soit qu'ils arrivent depuis peu d'un pays où elle ne régne pas : la fièvre jaune sévit presqu'exclusivement contre les individus non-acclimatés, c'est-à-dire, qui arrivent actuellement d'une zône plus tempérée, d'un climat plus salubre.

Une maladie contagieuse frappe presque toujours, un individu sain, qui touche d'une manière immédiate ou médiate un individu contagié ; dans l'hypothèse même que cette maladie ne règne pas épidémiquement : la fièvre jaune au contraire, régnât-elle d'une manière épidémique, atteint fort rarement les personnes consacrées par état à soigner les malades ; si ces personnes ont pris naissance dans le pays, ou si elles l'habitent depuis plusieurs années.

Une maladie contagieuse se communique par contact immédiat ou médiat, quelque soit le lieu dans lequel on transporte un individu déjà atteint par la contagion : la fièvre jaune n'exerce ses ravages, et ne se propage jamais, que dans le cercle infecté par certains miasmes délétères auxquels elle doit sa naissance.

Une maladie contagieuse, ne se propageant que par le contact, s'irradie pour ainsi dire, du point ou elle a commencé ; se propage de proche en proche ; de telle sorte qu'on peut la suivre; compter ses victimes ; et lui en soustraire de nouvelles, en interdisant, d'une manière rigoureu-

(*) Dict. des Sciences Médicales, Art. Contagion.

se, toute communication entre la maison, la rue, le quartier la ville, la province où elle règne déjà, et celles qui l'avoisinent : la fièvre jaune, toutes les fois qu'elle ne règne pas épidémiquement, éclate à la fois, sur différents points de la ville ou du lieu qui réunit les qualités de l'endémie, et s'éteint d'elle même : lorsqu'elle règne épidémiquement quelsque soient les ravages qu'elle exerce dans le lieu infecté ; elle ne se propage jamais dans les lieux circonvoisins, même peu éloignés ; lors même que l'on néglige de prendre aucune mesure tendante à empêcher les habitans de communiquer entr'eux.

Au moyen de la séquestration et de l'immersion des objets souillés par un virus contagieux, on se préserve d'une maladie contagieuse ; c'est ainsi qne les Francs se garantissent de la peste, en s'isolant de Constantinople ; et vivent en sécurité dans le faubourg de Péra, tandis que la maladie exerce sur cette capitale, les plus effrayans ravages : ce serait vainement que pour se garantir de la fièvre jaune, on aurait recours à ce moyen ; une barrière élevée entre une rue ou la maladie régnerait déjà, et les rues circonvoisines, ne l'empêcherait pas d'éclore dans ces dernières.

L'humidité parait avoir évidemment la propriété de décomposer les virus contagieux. Il n'y a aucun médecin qui ne soit convaincu de cette vérité, pour les virus variolique et vaccin ; et l'on sera convaincu qu'il en est de même pour le virus pestilentiel, si l'on considère que dans tout l'Orient, les Francs et les Grecs se seront séquestrés en vain dans leurs maisons pour se préserver de la peste, si, par la négligence de quelque membre de la famille ou de quelqu'esclave, il parvient à s'introduire dans leur intérieur quelqu'objet, du déhors, qui n'ait pas

été plongé, au préalable, dans les grands vases pleins d'eau que l'on entretient constamment pour cet effet, à l'entrée du vestibule ou à l'extérieur du logis:

La fièvre jaune aussi bien que toutes les maladies causées par les émanations, effluves ou miasmes qui s'élèvent des substances végétales ou animales en putréfaction, et encore du corps de l'homme malade et même en pleine santé, ne peuvent se développer qu'à l'aide d'un certain degré d'humidité qui élève et maintient ces émanations en suspension dans l'air atmosphérique, qui, sans cette condition, ne pourrait en être le véhicule. (*)

(*) Il a été remarqué, dit-on, à la Nouvelle-Orléans, que pendant les mois d'Août, Sept. Oct. 1820. Aucun des nombreux prisonniers renfermés dans la prison de cette ville, n'a été frappé par la flèvre jaune; l'on a supposé que leur sequestration du reste de la société a été la cause préservatrice, et l'on en a déduit la conséquence que la fièvre jaune était contagieuse. Si l'on avait considéré que la sequestration était incomplette, du moment qu'il n'était employé aucun moyen désinfectant pour purifier les objets qui étaient journellement introduits dans la prison; que la fièvre jaune, (qui épargne toujours les individus acclimatés sans qu'ils aient besoin de recourir à la sequestration,) sévit particulièrement contre les personnes robustes et florissantes de santé; que l'habitation des lieux trés humides, très resserrés, souillés par diverses causes d'infection, dans lesquels les rayons solaires ne peuvent presque point pénétrer, ĕnervent les forces, détruisent toute vigueur, et jètent rapidement dans un état de prostration adinamique, on aurait compris facilement pourquoi les prisonniers n'ont pas été frappés par une maladie, qui épargne ordinairement les êtres faibles, qui choisit presque toujours pour victimes les individus les plus forts. Quand à nous il nous semble qu'en adjoignant aux nombreuses causes affaiblissantes que nous avons notées, l'usage d'une nourriture mal choisie, peu substancielle; Un médecin pourra prévoir, dans les cachots, le développement des affections bilieuses, putrides, scorbutiques, scrofuleuses, de la dysenterie, et non celui de la fièvre jaune, qui n'y est pas impossible, mais qui nous parait être difficile, par les motifs que nous venons d'indiquer. *Nota*: Depuis que cette assertion a été avancée, on s'est convaincu, par la vérification des régistres de l'hôpital, que plusieurs prisonniers avaient eu la fièvre jaune.

Qu'un individu atteint d'une maladie contagieuse, telle que la peste, la variole, quitte le lieu où l'une de ces affections règne actuellement ; qu'il parvienne à cacher le lieu de son départ ; le motif de sa fuite ; et lorsqu'il tombera malade, on verra bientôt les personnes qui lui donneront des soins, frappées par la contagion, quelque puisse être le degré de salubrité du local : qu'un individu atteint de la fièvre jaune fuye une ville dans laquelle cette maladie exerce les plus grands ravages, qu'il se borne à sortir du rayon qui sert de limite au foyer d'infection, et l'on verra la maladie suivre sa marche, le malade guérir ou succomber sans qu'il la communique à personne. (*)

Il n'y a, peut-être, point d'année où quelques Européens non encore acclimatés, où quelques habitans des Etats de l'Intérieur, ne quittent la Nouvelle-Orléans, pour remonter le fleuve, frappés déjà par l'action des causes qui donnent naissance à la fièvre jaune. Atteints de la maladie ils guérissent ou meurent sur les habitations

---

(*) Lors de l'épidémie de fièvre jaune qui eut lieu a Philadelphie en 1793, les Français réfugiés de St. Domingue, furent accusés par les Anglo-Américains de la leur avoir apportée ; il suffit de lire le mémoire de Mr. Jean Devése, pour être convaincu que ce reproche n'était qu'une calomnie, et que la maladie fut évidemment le résultat de causes locales. A cette même époque, au surplus, le plus grand nombre des réfugiés débarqua à Norfolk et autres lieux de la Virginie, où ils établirent leur domicile, sans que la fièvre jaune se développat cette année, sur les habitans, ni sur les Français. La vérité de ce fait, rapporté Mr. Valentin, dans son excellent traité de la fièvre jaune, nous a été encore attestée par Mr. le doc. Martin, médecin de l'hôpital civil de cette ville; ce médecin nous a aussi affirmé que pendant sa longue pratique aux colonies, et 14 ans de service en qualité de médecin de l'Hôpital de la Nouvelle-Orléans, il n'a rencontré aucun cas de fièvre jaune auquel il ait reconnu un caractère contagieux ; tandis qu'il en a observé une foule qui lui ont prouvé évidemment que cette maladie n'était pas contagieuse.

où ils ont été accueillis, et quoiqu'en disent quelques personnes, égarées par la frayeur ou par la prévention, il n'y a pas d'exemple qu'aucun habitant des bords du Missisipi ait été victime de son humanité ; qu'aucun médecin ait *constaté* un seul fait qui puisse seulement faire soupçonner que cette maladie se fut communiquée.

Mr. le docteur *Bowning*, nous a communiqué les deux faits suivants qu'il a observés lui-même. "Vers le milieu d'Août 1817, *James Marshall*, retournant au Tenessee, son pays, accompagné d'un ami, arriva de la Nouvelle-Orléans, à l'auberge de Mr. Martin Dubourg ; il était déjà malade de la fièvre jaune ; quatre jours suffirent pour amener une terminaison funeste ; Mr. Dubourg, son beau-frère, qui le soignaient, et son ami qui couchait dans le même cabinet que lui, ne furent point du tout incommodés.

" A la fin d'Août même année, un Français atteint de la même maladie mourut dans cette auberge ; c'était un compatriote de Mr. Dubourg, recommandé par la famille de celui-ci. Rien ne s'offrit qui put faire penser que la maladie ait été contagieuse."

Dans le courant de 1819, un jeune Américain, que la terreur qu'inspire la fièvre jaune avait fait repousser de plusieurs habitations, fut recueilli par l'humanité de *MM. Victorin et Bienvenu Roman*, ce jeune homme a été constamment visité par ces Messieurs et par nous, il est mort et la maladie ne s'est pas communiquée.

En 1820, un Français a été recueilli dans l'habitation de Mde. ve. Mt. Roussel, il est mort après avoir présenté les symptômes les plus graves de la fièvre jaune, et malgré l'inguiétude qui s'est emparée de ceux qui l'avaient

soigné, la maladie s'est éteinte avec ce malheureux et ne s'est pas reproduiie.

Un autre Français établi près de Donaldsonville, ayant quitté la Nouvelle-Orléans, pendant que la fièvre jaune y exerçait ses ravages, pour retourner auprès de sa famille, accompagné de plusieurs personnes, a été atteint de la fièvre jaune, peu de jours après son depart; il a continué de faire route avec son embarcation ; il est mort au bord du Mississippi, en face de l'habitation de Mr. Poifairé, laissant dans la plus grande épouvante, le seul compagnon de voyage qui ne l'eut point abandonné. Ce dernier s'est rendu à Donaldson, n'a pu vaincre son inquiétude, est tombé malade, et a succombé après une maladie assez longue et qui n'a présenté aucun des caractères de la fièvre jaune.

Melles. C. & E. R. . . . et Melle. E. D. . . Créoles de la Campagne ayant quitté la Nelle.-Orléans, (qu'elles habitaient depuis peu de mois,) après l'apparition de la fièvre jaune, nous ont présenté plusieurs des phénomènes qui caractérisent cette redoutable affection ; tels que douleurs intolèrables de la région lombaire ; céphalalgie violente ; yeux douloureux, injectés, fixes, étincelans et l'armoyans ; facies enflammé et d'une teinte violacée avec expression particulière d'étonnement ; intégrité des facultés intellectuelles et des forces musculaires volontaires; ralentissement de la circulation; pétéchies; &c.; (elles ont reçu de leurs familles les soins les plus tendres, les plus assidus ; leurs mères ont plus d'une fois reposé leurs têtes sur le même oreiller, que leurs enfans malades ; elles ont partagé leur lit ; et la maladie qui n'a, il est vrai, été extrèmement grave chez aucune d'elles, et qui s'est terminée favorablement ; mais qui était bien évidemment

la fièvre jaune, telle qu'on la remarque lorsque la cause qui lui a donné naissance n'a pas acquis encore un très haut degré d'intensité ; que le sujet jouit d'une mobilité nerveuse très grande ; et surtout lorsque le déplacement du malade à emp ché la continuité d'action de cette cause ; la maladie, disons-nous, ne s'est point communiquée.

Mr. *S. R....* Créole de la Campagne, d'une constitution robuste, d'un caractère plein d'énergie, ayant fait un voyage à la Nouvelle-Orléans, pendant que la maladie y régnait avec la plus grande fureur, s'est en vain reposé sur son courage ; son m pris pour la maladie n'a point été une sauve garde suffisante ; en quittant la ville il emportait avec lui le germe de la fièvre jaune. Pendant sa maladie, il a été constamment entouré de sa famille ; MM. ses frères ne l'ont pas quitté un instant ; ils n'ont pris quelques heures de repos que dans sa chambre ; ils lui ont prodiqué sans aucune espèce de précaution tous les soins de l'affection la plus tendre. Nous avons été nous même constamment auprès de lui ; ayant trouvé convenable de le faire changer de lit, afin de le sortir d'un cabinet trop resserré, pour le mettre dans un appartement spacieux et suffisamment aëré, nous avons couché sur le lit, sous la moustiquaire d'où nous venions de le faire sortir; nous n'avons pris de repos que dans ce même lit ; il est guéri après nous avoir causé les plus vives alarmes ; et la santé d'aucun de ceux qui l'avaient soigné n'a été altérée. (*)

Dans aucun cas, dissons-nous, un individu infecté, transporté dans un local salubre, ne communiquera la maladie aux personnes qui l'approcheront, et lui prodi-

---

(*) Voir à la fin du Mémoire la note No. 19. et l'observation No. 14.

gueront leurs soins, sans prendre d'ailleurs aucune précaution tendante à affaiblir l'action de la matière, de la prétendue contagion.

Donc la fièvre jaune n'est pas contagieuse.

Mais, qu'elles se rassurent les personnes qui supposent, avec Bailly, qu'en cherchant à établir que la fièvre jaune n'est pas contagieuse, on ne fait qu'inspirer une imprudente sécurité !... La conviction où nous sommes que la fièvre jaune n'est pas contagieuse, ne nous aveugle point sur les dangers qui l'accompagnent ; ne nous fait point rejeter, sans examen, l'opinion des medecins et autres savans recommandables qui soutiennent la doctrine contraire ; ne nous fait point perdre de vue l'importance des moyens que la prudence prescrit d'employer pour prévenir, autant que possible, l'explosion d'une maladie, que les uns traitent avec trop de légèreté, et que les autres s'efforcent de peindre avec les plus sombres couleurs.

" De tous les êtres organisés, (Fournier) l'homme est celui qui a le plus besoin de respirer dans une atmosphère abondamment pourvue d'air vital. Dès qu'un effluve hétérogène vient en altérer la pureté, les fonctions vitales de l'homme, cessent de jouir entre elles de cette harmonie, de cet équilibre qui constitue la santé."

" Dans tous les lieux où sont accumulées des matières animales et végétales en décomposition, il se forme un gaz délétère qui pénètre dans notre organisation, par la voie de la respiration, par le canal alimentaire et même par les vaisseaux absorbans du système cutané. Ces effluves agissent quelquefois sur l'appareil nerveux et même sur celui du système musculaire. C'est alors que leurs effets sont promptement destructeurs de la vie, l'hom-

me ainsi frappé, meurt avec une rapidité effrayante, par une sorte d'empoisonnement qui ne laisse point à l'art le temps de s'opposer à ses ravages."

Dans les lieux où les causes d'altération de l'air, que nous avons précédemment indiquées, coïncideront avec une chaleur intense, et une constante humidité, leur action sur l'économie animale, déterminera les modifications de vitalité qui constituent la fièvre jaune.

Pour que la fièvre jaune se développe, il faudra que l'altération de l'air s'élève à un certain degré. Plus cette altération sera grande, plus la maladie deviendra générale ; plus elle sévira avec rigueur.

L'altération de l'air n'ayant lieu que d'une manière progressive, les personnes qui ont leur domicile sur les lieux où se trouvent les causes d'infection dont nous avons parle, s'habituent à respirer cet air impur, de la même manière qu'elles pourraient s'habituer à l'usage d'un autre poison, en commançant par des doses extrêmement petites : et ne sont frappés par la maladie que lorsque l'air se trouve pour ainsi dire saturé de miasmes délétères.

Aussi, quoiqu'il soit incontestable que toutes les années, à l'époque des grandes chaleurs, l'atmosphère des villes qui réunissent les qualités reconnues suffisantes pour l'endémie, est notablement altérée ; il est des annees où la fièvre jaune ne se développe que chez un petit nombre d'individus, et d'autres où elle ne se développe sur aucun.

Mais, que dans telle année où l'altération de l'air, quoique très-grande, n'aura pas atteint le degré qui détermine l'explosion de la fièvre jaune, malgré l'empire neutralisant de l'habitude, il arrive un navire dont l'équipage

soit infecté, et l'on verra bientôt la fièvre jeune se propager ; par la raison que les individus atteints de la maladie étant eux-mêmes des nouveaux foyers d'infection, verseront dans l'air une quantité plus ou moins considerable de miasmes délétères, et contribueront à porter l'altération de ce fluide, premier aliment de la vie, au degré nécessaire pour que la maladie puisse se développer, chez telles personnes qui ne l'eussent peut-être pas eue, sans cette cause déterminante étrangère. (*)

Que dans le même état de choses il arrive un certain nombre d'Européens, ou d'Américains du Nord, et le même résultat aura lieu ; l'on verra la fièvre jaune se développer, parceque transportés subitement d'un climat sain, dans un local insalubre, ils seront comme empoisonnés par l'aspiration des gaz délétères dont l atmosphère se trouvera chargée.

De ces réflexions il résulte pour nous la conviction que les mesures relatives à la quarantaine sont, quand à

(*) Dans les mêmes circonstances et malgré le bon état de santé de l'équipage, un navire arrivant d'un pays ou la fievre jaune regnait epidémiquement à l'epoque de son départ, pourrait devenir aussi cause déterminante de la maladie, parceque les marchandises composant sa cargaison pourraient être imprégnées des miasmes déletéres dont l'atmosphére du lieu de l'embarquement se trouvait souillée, et que ces miasmess augmenteraient d'autant l'altération de l'air, dans le lieu où ces marchandises seraient débarquées. La cargaison d'un batiment qui, (n'importe le lieu d'où il serait parti,) aurait été long-temps en mer sous une latitude très chaude ; et aurait à son bord, des légumes, viandes, et poissons salés, en putréfaction, pourrait déterminer l'explosion de la fièvre jaune, dans le lieu où les marchandises qui la composent seraient débarquées, si celieu réunissait les conditions de l'endémie ; parceque les émantions qui s'élévent de ces foyers d'infection, assez actives quelquefois pour faire naitre la maladie pendant la ñavigation, imprégneraient ces marchandises, lesquelles deviendraient, comme dans le cas qui précéde, cause accessoire d'altération de l'air, et déterminante de la maladie.

la fièvre jaune, inutiles dans tous les lieux qui ne réunissent pas les conditions de l'indémie ; et que ces mesures qui font un tort considérable au commerce reposent, dans ce cas, sur une crainte imaginaire.

Mais, convaincu aussi que, dans les lieux qui réunissent ces funestes conditions. l'arrivée d'un navire dont l'équipage serait atteint de la fièvre jaune, ou dont les marchandises composant sa cargaison seraient souillées par quelques émanations ou miasmes délétères, pourrait déterminer l'explosion de la maladie, qui, peut-être, ne se fut pas montrée sans cette cause déterminante ; convaincu que l'arrivée dans ces mêmes lieux d'un certain nombre d'Européens ou d'Américains du Nord, pourrait donner aussi ce fâcheux résultat ; nous croyons que l'on doit en écarter avec soin, pendant la saison des maladies non-seulement, les étrangers présumés infectés, mais, encore tous ceux qui, venus directement d'Europe ou des états du Nord, pourraient, quoiqu'en bonne santé, (et peut-être seulement parcequ'ils sont en bonne santé) determiner, par leur défaut d'acclimatement, l'explosion d'une maladie dont ils seraient les premières victimes.

S'il est vrai que des médecins aient contribué à faire rejeter par la Législature de cet Etat (Louisiane) la proposition faite en 1819, par Son Excellence le Gouverneur, relativement à l'établissement d'un Lazaret, nous pensons que ces médecins se sont trompés ; et que par la suite ils reconnaîtront qu'ils ont induit la Législature en erreur.

La non contagion de la fièvre jaune qui a été le motif sur lequel on s'est fondé pour rejeter cette mesure, qu'avait dictée la prudence, est à nos yeux une vérité démon-

trée ; mais cette vérité ne pouvant détruire des faits nombreux, authentiques, rapportés par des hommes d'un mérite reconnu, d'une véracité non contestée, nous avons cherché à les expliquer. Nous sommes persuadés que si ces médecins eussent soumis les faits dont-il est question à un examen impartial, ils eussent été portés à appuyer l'adoption d'une mesure que réclament également l'intérêt des habitans de la Nouvelle-Orléans et celui des étrangers que le commerce ou autres motifs ammènent sur cette terre hospitalière.

Nous partageons, au surplus, l'opinion de ceux qui croient que l'établissement, sur les bords fleuve et à une certaine distance en aval de la ville, d'un Lazaret, serait illusoire si l'on permettait le débarquement des passagers ; et deviendrait une mesure barbare, si la quarantaine était exécutée à la rigueur ; parceque la plupart des étrangers seraient nécessairement victimes des fièvres de mauvais caractère, auxquelles donnent naissance les effluves des marais, à l'action desquels ils se trouveraient livrés sans moyen de s'en garantir.

Le séjour des navires au Détour des Anglais, ou sur tout autre point du fleuve moins éloigné de la Nouvelle-Orléans, pendant un temps plus ou moins long ; leur station obligée, pendant toute l'époque des maladies, sur la rive opposée à celle de la ville ; et un etablissement sur le lac pour y recevoir les étrangers qui arriveraient pendant la saison des chaleurs, réuniraient, selon nous, aux précautions que prescrit la prudence, tout ce qu'un peuple hospitalier et généreux peut accorder aux étrangers qui viennent se fixer sur son sol. (*)

(*) Si l'on voulait completter à la Nlle.-Orléans, un systême d'exclusion, des étrangers, pendant la saison des grandes chaleurs, (ce que nous con-

La fièvre jaune est généralement considérée comme endémique, dans tous les pays qui réunissent les conditions que nous avons précédemment indiquées ;—savoir : une chaleur d'aumoins 22 degrés de l'échelle de Réaumur, coïncidant avec une très grande humidité ; une plage marécageuse et un sol très peu élevé au dessus du niveau de la mer." (Fournier et Vaidy.)

Nous pensons qu'à ces conditions il convient d'en adjoindre une quatrième sans laquelle les autres ne seraient pas suffisantes. Elle consiste en la réunion d'un grand nombre d'individus, dans l'enceinte d'une ville, d'un camp, d'un vaisseau.

Quels que soient les foyers d'infection locale, la fièvre jaune ne règnerait que d'une manière sporadique, pendant les années où les chaleurs n'atteignent pas à un cer-

---

sidérons comme absolument indispensable,) il faudrait étendre cette mesure aux citoyens des Etats Intérieurs. Pour cet effet, retenir les chalans et autres embarcations, ou du moins les hommes qui les conduisent, à une lieue en amont de la Nlle-Orleans. Sans cette précaution, le Lazaret, en aval de la ville, serait insuffisant, parceque le défaut d'acclimatement des Américains qui arriveraient du haut du Mississipi, serait cause du développement de la fièvre jaune, chez eux aussi bien que chez les Européens.

Si parmi les étrangers qui pourraient arriver à la Nouvelle-Orléans, dans le courant de l'été, et de l'automne, il en est en faveur desquels on put, sans danger, se permettre une exception, ce serait ceux qui arriveraient des Antilles ou de tout autre endroit dans lequel la fièvre jaune est endémigue, (ceux du Nord Amérique exceptes,) pourvu qu'ils ne fussent pas malades et qu'ils eussent habité les lieux d'où ils arriveraient assez long-temps pour avoir pu s'y acclimater. Une courte quarantaine, pour s'assurer de l'état de santé de l'équipage, nous paraîtrait suffisante dans ce cas. Mais nous repousserions avec la plus extrême rigueur, des murs de la Nouvelle-Orléans, pendant la saison des maladies, les étrangers qui arriveraient, d'une zone plus tempérée, d'un climat moins insalubre.

En résumé ; si un navire arrive d'un port où la fièvre jaune régnait, lors-

tain degré ; s'il n'arivait que peu de personnes des climats plus tempérés, des pays plus salubres ; par la raison que ces individus seraient les seuls qui, par leur défaut d'acclimatement, se trouveraient assez favorablement disposés pour que l'action de ces causes, peu intenses, put développer les symptômes qui caractérisent la fièvre jaune.

L'arrivée, dans ces mêmes lieux, d'un grand nombre d'Européens, pourrait déterminer l'explosion de la maladie, dans la saison la moins favorable à son développement, alors que la chaleur est de beaucoup au dessous du degré qui a été indiqué dans les paragraphes précédents. Dans ce cas la fièvre jaune (qui bien évidemment ne serait pas importée,) règnerait bientôt d'une manière épidémique, tout comme si les causes que nous avons notées eussent acquis une très grande intensité.

Un fait rapporté par Mrs. Fournier et Vaidy vient à l'appui de ce que nous venons d'avancer. Le voici.

" En 1307, deux frégates débarquèrent au fort Royal,
" (Martinique) un grand nombre de conscrits ; c'é-
" tait au mois de Janvier ; le froid était très vif, car le
" thermomètre de Réaumur descendait le matin, jusqu'à

qu'il en est parti, on peut accueillir l'équipage s'il est en bonne santé, mais il ne faut permettre le débarquement des marchandises que sur le bord Oriental du fleuve et dans des magasins spacieux et bien aërés. Si un navire arrive d'Europe on peut sans inconvénient le recevoir sur la rive du fleuve qui touche à la ville, mais il faut repousser avec rigueur l'équipage et les passagers. Dans l'hypothèse que sa traver ée eut été longue, que les vivres fussent corrompus, et l'équipage en mauvaise santé, il faudrait ordonner que le débarquement ait lieu sur la rive opposée. Enfin si le navire arrive du haut du fleuve, il conviendrait d'ordonner que les substances animales et les cochons vivans soient débarqués sur la rive Orientale ; les substances végétales et les chevaux seulement, sur les quais de la ville ;et que les individus qui en composent l'équipage soient écartés avec le même soin que s'ils arrivaient d'Europe ou du Nord.

" 16 degrés, ce qui, dans ces contrées, équivaut au degré de
" glace, quand à la sensation qu'une telle température
" fait éprouver. Néanmoins ces conscrits furent frappés
" de la fièvre jaune, qui n'existait pas auparavant dans
" la colonie. La maladie se propagea avec rapidité et
" prit un caractère fort grave."

La fièvre jaune attaque de préférence les hommes robustes ; les individus non acclimatés, c'est-à-dire qui arrivent depuis peu d'Europe ou du Nord.

La prédisposition à la fièvre jaune est en raison directe du degré des forces musculaires et de la susceptibilité des surfaces gastriques.

Les habitans des lieux habituellement infect's à un degré plus ou moins grand, par les causes productrices de la fièvre jaune ; les étrangers qui y sont fixés depuis plusieurs années ; échappent ordinairement à la maladie ; parceque l'action long-tems continuée, sur l'économie animale, de ces causes, (lorsquelles ne sont pas assez intenses pour faire naitre cette redoutable affection,) produit une sydération lente des forces vitales, dont le résultat parait être un état de faiblesse générale ; une diminution notable dans l'irritabilité des muqueuses digestives ; l'abolition presque totale des forces musculaires ; une sémi-atrophie des muscles eux mêmes.

Il n'est peut-être aucun Européen qui n'ait fait sur lui, pendant ce qu'on appelle acclimatement, la remarque désagrèable, que ses muscles se ramollissaient ; que les jambes, surtout, perdaient assez rapidement leur forme, quelque saillante, quelque régulière quelle fut.

Dans cet état de prostration générale, à *laquelle le moral participe toujours*, il parait que les miasmes délétères ne peuvent plus exercer sur l'économie animale, une ac-

tion suffisante pour pouvoir développer les modifications vitales qui constituent la fièvre jaune. Il semble que, par un bienfait de la nature, l'action malfaisante de ces miasmes, ainsi que de divers autres poisons, cesse d'avoir lieu sur nos organes lorsque ces derniers se trouvent débilités.

Lors qu'après un temps plus ou moins long, la sydération dont nous avons parlé, fait place au retour des forces ; l'Européen alors acclimaté, se trouve à l'abri de l'infection, par suite des effets neutralisans de l'habitude, de même que les créoles du pays où la fièvre jaune règne endémiquement.

Pour que les naturels puissent retirer tout le bénéfice qui peut résulter de l'empire de l'habitude, il faut que les causes productrices de la fièvre jaune existent toujours à un degré plus ou moins grand.

Aussi, voit-on que, dans les villes des Etats du Nord de l'Union Américaine, où la rigueur des hyvers détruit toutes les années les effluves, émanations ou miasmes putrides, qui sont la cause de la fièvre jaune, les anciens habitans n'ont pas été plus épargnés dans les dernières épidémies, que dans les premières dont ils ont été affligés : tandis qu'à la Nelle.-Orléans les créoles de la ville atteints comme les étrangers, pendant les épidémies de 1796 et 1799, (époque où les causes que nous avons assignées à la fièvre jaune, et qui s'étaient progressivement accumulées, venaient d'atteindre le degré nécessaire pour que leur action put développer cette maladie,) n'en ont plus été frappés depuis, parceque toujours ces causes

ont persisté, et que l'habitude a émoussé en eux la faculté d'être impressionnés par elle. (*)

Toutes les causes qui tendent à refouler les forces vitales de la périférie au centre, notamment la décalorisation de la peau ; à faire naître des concentrations de vitalité sur les organes profonds, tels que les écarts dans le régime ; les abus des alimens salés, fumés, épicés ; des boissons fortes ; les excès vénériens ; le travail du cabinet, surtout la nuit ; la tristesse et surtout la terreur qu'inspire la maladie, deviennent causes occasionnelles.

Les moyens les plus certains de se préserver de la fièvre jaune, lorsqu'on n'est point acclimaté et qu'on ne peut quitter pendant la saison des maladies, les lieux qui réunissent les funestes qualités que l'on considère comme causes conditionnelles, sont de ne point s'exposer à l'action des causes occasionnelles ; de ne point se laisser dominer par la crainte ; de sortir le moins possible avant le lever et après le coucher du soleil, ou d'avoir la précaution de s'habiller assez pour ne point ressentir l'impression agréable, mais funeste, de la fraicheur humide de la nuit. (‡)

(*) Si les causes qui ont, pour la première fois en 1796, donné naissance à la fièvre jaune se fussent accrues avec la même lenteur et dans la même progression, jusqu'au moment où l'altération de l'air a été portée au degré nécessaire pour le développement de cette maladie, il est probable que les anciens habitans de la Nouvelle-Orléans n'en auraient pas été atteints. Mais il parait qu'à l'époque des épidémies de 1796 et 1799, diverses sources d'émanations putrides furent créées à la fois. La fouille de l'ancien cimetière, dont le local fut choisi pour y creuser le bassin auquel vient aboutir le canal de navigation, dut être dans le temps un foyer d'infection suffisant pour déterminer, même sans auxiliaire, l'explosion de la fièvre jaune.

(‡) La cause occasionnelle la plus éminente, disent Mrs. Fournier et Vaidy

Le calme de l'imagination et des sens ; un régime égal, sans excès d'aucun genre ; l'usage de bains presque froids ; de fréquentes lotions froides de la figure et des mains ; des lavemens ; des boissons acidulées, ou légèrement alcoholisées ; celui de la flanelle sur la peau, avec le soin d'en changer souvent, ainsi que de linge ; la précaution de se laver la bouche, le matin et après les repas, avec de l'eau et du vinaigre ; de ne pas sortir le matin ; de ne pas aller auprès d'un malade sans prendre quelques gorgées d'une boisson tonique ; de ne pas avaler la salive pendant le temps que l'on passe auprès d'un malade ; de suspendre la respiration au moment où on le découvre ; l'emploi de quelques laxatifs, lorsqu'ils seront indiqués ; un exercice modéré ; des distractions ; le repos pendant la nuit ; tels sont les moyens de conjurer l'influence délétère des miasmes, dont l'action sur l'économie animale détermine la fièvre jaune.

Les fumigations acides trop préconisées, sans doute, par les médecins espagnols, notamment par Mr. Gimbernat ; mais trop déprisées par plusieurs médecins Français ; les fumigations acides, disons-nous, employées d'une manière générale, pendant toute la saison des maladies, pourront contribuer à empêcher la fièvre jaune, à en arrêter la marche, ou à en atténuer les funestes effets.

Ces fumigations ayant toujours pour résultat, la neutralisation des émanations putrides, dissoutes et mélangées dans l'air atmosphérique et qui, par cela même,

---

est l'habitation, pendant la nuit, et surtout en plein air, des lieux où la fièvre jaune est endémique. Mr. de Humbolt cite l'exemple de plusieurs personnes qui étant entrées à la Vera-Cruz le soir, pour s'embarquer le lendemain, et ayant voulu passer ce tems dans leur chaise à porteur, afin de ne communiquer avec personne de la ville, n'en ont pas moins contracté la maladie.

sont évidemment indiquées dans les épidémies de fièvre jaune, comme moyen désinfectant, le sont encore dans cette maladie par un motif plus pressent et qui est relatif aux individus déjà infectés.

Nous avons eu occasion de répéter plusieurs fois, que le ralentissement de la circulation était cause, en partie, par l'atonie de l'organe pulmonaire, qui dans cet état, ne paraissait plus propre à décomposer d'une manière convenable, l'air atmospherique qui alimente la respiration, ce qui prive le sang de la quantite d'oxigène dont il a besoin pour être complettement révivifié. Les fumigations acides portées près des malades, ont, dans ce cas, pour résultat, de réveiller l'action pulmonaire ; de restituer au sang noir, les élémens qui lui sont nécessaires pour sa converssion en sang rouge et, par suite, de donner à la circulation l'élévation et la rapidité qui lui manquent.

Les fumigations d'acide nitrique pouvant avoir lieu au moyen d'un procédé très simple, peu couteux ; et l'inspiration de cette vapeur étant sans danger pour l'organe pulmonaire, il serait facile d'en faire journellement usage dans toutes les maisons, dans tous les appartemens. (*)

(*) On brulait autrefois, pour purifier l'air, des aromates, des résines, du sucre, du vinaigre, des eaux spiritueuses, &c. Mais ces sortes de combustions ne font que masquer la mauvaise odeur, et loin de dètruire les miasmes qui sont contenus dans l'air, contribuent à l'altération de ce fluide par le dégagement plus ou moins grand de gaz hydrogène carborné, qui a lieu par suite de ces combustions. Depuis que Lavoisier a imprimé à la chimie, la marche philosophique qu'elle suit à present, tous les médecins instruits ont rejetté ces moyens inutiles et dangereux et ont fait usage des fumigations oxigénées, au moyen du dégagement des gaz acides minéraux.

Les plus généralement employés sont le chlore, ou acide muriatique oxigèné et le gaz acide nitrique.

En ajoutant à ces précautions, et aux fumigations d'acide nitrique ou d'acide muriatique oxigèné, le soin de faire laver fréquemment les appartemens, les cours, le devant des maisons ; les citoyens auront fait tout ce qui dépend d'eux.

Mais si l'autorité ne prenait pas en grande considération, les moyens d'hygiène publique que les médecins et les citoyens phylantropes sollicitent de tous leurs vœux, ces précautions seraient insuffisantes, et le fléau des tropiques, à l'extirpation duquel la prospérité de ce pays est liée d'une manière plus particulière qu'on ne parait le croire communément, bien loin de cesser ses ravages, finirait par se montrer toutes les années et immolerait tous ceux qui, ayant habité pendant long-temps un climat moins insalubre, auraient l'imprudence de le braver.

Le premier, indiqué par Guyton de Morveau est le plus expensible de tous ; c'est celui que l'on préfère pour d'ésinfecter les appartemens non-actuellement habités. Le second est plus particulièrement employé dans les lieux habités, parcequ'il est beaucoup moins irritant et que l'organe pulmonaire des malades ne parait pas en souffrir comme du précédent.

Pour obtenir le dégagement du gaz acide muriatique, on mettra dans une assiette, deux onces de muriate de soude, demi-once d'oxide noir de manganese, on humectera le mélange evec de l'eau et on ajoutera peu à peu de l'acide sulfurique jusqu'à ce que le gaz cesse de se dégager.

Pour obtenir le gaz acide nitrique, on mettra dans une fiole une once de nitrate de potasse et une demi-once d'acide sulfurique, on laissera dégager à froid et on n'augmentera jamais les doses, afin d'éviter le dégagement du gaz nitreux.



CHAPITRE XII.

Coup d'œil sur le territoire de la Nouvelle-Orléans ; causes locales de la fièvre jaune ; moyens propres à les détruire, ou du moins à en diminuer l'intensité.

Si les partisans de l'importation de la fièvre jaune soutenaient que l'atmosphère de la Nelle.-Orléans est aussi salubre aujourd'hui qu'à l'époque de sa fondation ; que la fièvre jaune qui n'y régnait pas d'abord, y a depuis exercé ses ravages, parcequ'elle a été importée du déhors ; qu'il n'éxistait aucune cause locale capable de la produire ; qu'il faut accuser les hommes d'imprévoyance, non pour avoir négligé les mesures de salubrité relatives au local, mais pour n'avoir pas repoussé avec assez de soin, les navires et les étrangers qui arrivaient des lieux où cette maladie existait déjà ; nous lesprierions de jeter, avec nous, un coup d'œil rapide sur le territoire de la Nlle.-Orléans, pour voir, ce qu'il était jadis ; ce qu'il est aujourd'hui ; pour apprécier ce que les hommes eussent pu faire ; ce qu'il ont fait réellement.

Le sol de la Nlle.-Orléans et tout son territoire est évidemment le résultat des alluvions du Mississipi ; il parait reposer sur un lit d'arbres primitivement déposés par la crue des eaux. (*) Ce lit de substances végétales se

(*) Le sol de la Nlle.-Orléans nous parait avoir été formé de la même

trouve dans un banc d'eau qui filtre du fleuve et du lac ; le peu d'élévation de ce sol l'exposait à des innondations annuelles. Le local, toutefois, dut paraitre salubre aux premiers Européens qui ont voulu s'y fixer ; et en effet, son peu d'éloignement de la mer, du côté de l'Est et du Sud, le mettait à l'abri de l'influence ordinairement malfaisante des vents qui soufflent de cette direction ; et que le courant des eaux du Mississipi tend à briser et raffraichir encore. Son inclinaison vers le lac Pont-Chartrain, donnait aux habitans de cette ville naissante, la facilité d'inonder ou dessécher à volonté la plus grande partie de leur territoire, à l'époque des grandes eaux. Les forêts qui couvraient les bas fonds situés dans son voisinage, dérobaient ces derniers à l'action solaire et assuraient la neutralisation des effluves qui pouvaient s'en élever. La situation de ces marais, sous les vents du Nord et de l'Ouest, qui portent ordinairement avec eux la force et la santé. Tout concourait pour procurer à la Nlle.-Orléans une atmosphère suffisemment salubre.

---

manière que les *prairies tremblantes* qni se rencontrent encore aujourd'hui sur quelques points de cet état. Des arbres, à ce que nous supposons, ont été entrainés par le fleuve, sur un bas fonds qu'ils ont encombré, mais le sol primitif est resté couvert d'eau ; des plantes parasites se sont élevées sur ces arbres, s'y sont multipliées, et ont en rampant, formé un lacis qui, bientôt, a recouvert la superficie de ce bas fonds ; les eaux des innondations ultérieures, ont successivement déposé, en se retirant, sur le lacis de plantes dont nous avons parlé, des couches de limon qui, à la longue, ont formé une masse solide ; cette masse s'est progressivement élevée ; est devenue propre à la culture; mais sous cette terre il existe toujours un banc d'eau dans lequel reposent les bois qui ont servi de support au lacis de plantes parasites et aux couches de terre qui ont été superposées ultérieurement. *Nota* si cette opinion, qui repose sur les probabilités les plus fortes et qui fut celle d'un ingénieur instruit (Lafon) rencontre des contradicteurs nous leur déclarons n'y attacher aucune importance.

Les premiers colons ne prévoyant pas, sans doute, que leurs successeurs, bien loin de profiter des moyens faciles qui leurs étaient offerts par la nature, pour maintenir un état permanent de salubrité ; porteraient au contraire dans tous leurs établissemens, et dans tous leurs projets d'améliration, un esprit d'imprévoyance tel, que, moins d'un siècle après sa fondation, cette ville, capitale d'une vaste et riche contrée, verrait presque périodiquement planer sur son enceinte, la terreur et la mort.

Le Mississipi dans ses crues périodiques, inondant le territoire de la Nouvelle-Orléans, à fixé les premiers regards des habitans de cette ville. Pour le contenir dans de justes limites, on lui a opposé une digue d'une élévation assez grande pour que ses eaux ne pussent jamais la franchir. Mais en repoussant, pour échapper aux inondations, les eaux bienfaisantes de ce Nil de la Louisiane, on ne s'est point ménagé la faculté de lui en dérober en tribut une masse suffisante pour porter dans la ville et les terrains environnans, la fraicheur et la propreté. Pour obtenir ce résultat, il eut suffi de faire pour la santé des habitans de la Nouvelle-Orléans, et pour la salubrité de son territoire, ce que le moins intelligent des habitans de la campagne fait pour fournir de l'eau à ses plantations de riz. Nous voulons dire qu'il eut fallu ménager dans le corps de la levée, en face de chaque rue, un conduit souterrain d'une dimension suffisante et à une hauteur convenable, garanti par une grille et fermé au moyen d'une coulisse : par ce moyen bien simple, aussitôt que les eaux du fleuve arriveraient à une certaine hauteur, on pourrait fournir à volonté, sans peine comme sans frais, à tous les conduits extérieurs qui séparent

les banquettes (trottoirs,) du centre des rues, un courant d'eau suffisant pour entrainer les immondices qui y séjournent ; pour arroser fréquemment les rues, avec une eau propre, au lieu de le faire avec l'eau stagnante et corrompue qui s'écoule des cours des maisons ; pour, en alimentant en quelque sorte les parties marécageuses qui se trouvent en arrière de la ville, fournir à l'évaporation qui résulte de l'action solaire, et soustraire parlà à la fermentation putride, les substances végétales et animales qui se trouvent dans ces marais ; les entrainer même au loin, si l'on ouvrait a ces eaux du côté du bayou et du lac, un passage facile pour s'écouler.

Si l'on craignait que de la multiplicité de ces conduits souterrains, il put résulter une infiltration nuisible à la levée, il serait aisé d'obvier à cet inconvénient, en faisant un conduit unique, en bonne maçonnerie, couvert par un pont mobile, et fermé au moyen d'une écluse, d'une dimension assez grande pour (au moyen d'un conduit secondaire qui longerait la levée, du côté des maisons,) fournir à chaque rue une quantité d'eau suffisante pour remplir les conduits latéraux.

Une machine à vapeur, une pompe à feu, va dit-on, fournir à la ville, l'eau nécessaire pour y entretenir la fraicheur et la propreté et procurer aux habitans une eau salubre pour tous leurs besoins domestiques. Quoique nous soyons persuadé que la pompe à feu ne pourra remplacer que d'une manière imparfaite, pendant l'époque des grandes eaux, les avantages qui résulteraient des conduits dont nous venons de parler, nous n'en félicitons pas moins les citoyens de la Nouvelle-Orléans, sur cet établissement qui exercera sur la salubrité de l'atmos-

phère, une influence extrêmement avantageuse. Nous ne pouvons néanmoins dissimuler la peine que nous éprouvons de voir que cet åtablissement, qui à dû nécessiter des frais considérables, se trouve situé sur le point le plus défavorable à l'objet qu'on a dû avoir en vue, la santé des citoyens. Il est facile de remarquer que la station sur le fleuve, en avant de la ville et de ses faubourgs, tout près de la levée, des chalans, des bâtimens de commerce et de cabotage, est une source permanente d'altération, pour l'eau peu courante qui se trouve entre ces bâtimens et la levée ; que les bidons et vases d'aisance versés au bord du fleuve ; que les huitres, viandes, poissons gâtés, &c. qui y sont jetés incessamment ; font souvent de cette eau un véritable cloaque. Et c'est en aval de cette partie des bords du fleuve, que la pompe à feu, destinée à fournir aux citoyens une eau pure et salutaire, a été placée !.... Des motifs puissants, mais que nous ne saurions expliquer, ont été cause, sans doute, que cette machine, d'une utilité incontestable, n'a pu être établie en amont du faubourg Ste. Marie, là où l'eau du Mississipi, eut été puissée dans toute sa pureté et sans être souillée par les causes nombreuses d'altération que nous venons de signaler.

Une pente naturelle assez considérable, des bords du fleuve aux terrains bas, situés en arrière de la Nouvelle-Orléans, paraissait devoir favoriser l'écoulement des eaux de l'intérieur de cette ville. Mais, par le peu de soin que l'on a apporté au nivellement des rues ; à la construction des maisons ; par le défaut de surveillance des agents de l'autorité ; par la négligence des citoyens ; cet avantage naturel a été perdu. On trouve dans la plupart des cours, des bas fonds où séjournent et se corrompent

les eaux des pluies et les eaux qui ont servi aux divers besoins du ménage. On trouve dans toutes les rues, des immondices qui engorgent les conduits trop peu inclinés, dans lesquels se corrompt incessamment le peu d'eau qui s'écoule des cours. Comme ces conduits sont faits avec un bois spongieux qui se gonfle, s'impregne de ces eaux corrompues, et se pourrit en vieillisant ; que dans les chaleurs, pour rémédier au défaut découlement, on rejette cette eau dans le milieu des rues ; les citoyens sont condamnés à humer constamment l'air infect et saturé de miasmes putrides qui s'élèvent des bois de ces conduits, des banquettes, et de toute la surface des rues arrosées avec cette eau gatée, que l'on livre par là à l'absorption du soleil, comme si l'on craignait que les causes d'infection ne fussent pas suffisantes pour altérer la santé des hommes les plus robustes.

La partie du territoire d'Orléans en arrière de la ville est, presque en entier, un terrain bas et marécageux. Ce terrain était couvert de bois. Un massif d'arbres, (bois taillis) et quelques rangs de haute futaie distribués de manière à cerner ces marais, du côté de la ville, auraient suffi pour opposer aux effluves redoutables qui s'en élèvent, une barrière insurmontable. Au lieu de completter, par des plantations nouvelles, le systême de dépuration que la nature emploit partout, on a découvert en partie ces bas fonds, et livré à l'action solaire des surfaces submergées qui, salubres jusqu'alors, ont depuis versé dans l'atmosphère une masse incalculable d'émanations délétères, lesquelles sont apportées sur la ville toutes les fois que les vents soufflent de l'Ouest ou du Nord. Mais ce n'était pas assez encore, habiles à multi-

plier les causes d'infection, on ne s'est pas borné à ne point opposer de barrière aux effluves des marais. On a creusé un canal, et au lieu de le prolonger jusqu'au fleuve, on l'a terminé par un bassin qui touche à la ville, et dont l'eau se corromp incessamment ; ce bassin sera bientôt un foyer d'infection suffisant pour donner naissance aux maladies les plus graves. Sur le même point existe le cimetière ; son enceinte est si resserrée qu'on y entasse les cadavres; son aspect est si hideux et si affligeant que notre plume se refuse à en faire la description. Non loin de là, se trouve le dépot des immondices de la ville, qu'il eut été si facile de faire transporter dans le courant des eaux du fleuve, au moyen d'un pont avancé, situé au faubourg Marigny : Aussi, à l'époque des grandes chaleurs, les émanations qui s'élèvent de ces divers foyers de putréfaction sont si considérables, qu'une odeur infecte se fait sentir jusqu'au centre des rues, Toulouse et St. Louis.

Et l'on s'étonne que les malheureux étrangers, dont les organes ne sont point familiarisés avec cet air impur, soient frappés de maladies, effrayantes dans leurs symptômes, presque toujours funestes dans leurs résultats ! Et l'on a recours à une contagion imaginaire, à une importation chimérique ; pour justifier le développement de la fièvre jaune ! Quel est donc l'aveuglement de ceux qui se refusent à voir les élémens de mort qui s'élèvent de toutes parts ! Si quelque chose doit causer de l'étonnement, c'est que l'empire de l'habitude puisse soustraire l'économie animale aux causes nombreuses d'altération, dont l'homme se trouve entouré ! C'est que les nombreux étrangers qui arrivent annuellement, ne soient pas moissonnés sans exception !

Il faut, à notre avis, dans la saison des chaleurs, repousser tous les étrangers, (du moins tous ceux d'Europe et des Etats du Nord Amérique,) par prudence, parcequ'ils peuveut devenir cause déterminante de l'explosion de la fièvre jaune ; mais, il faut les repousser encore par pitié, parcequ'ils en seraient presqu'inévitablement les premières, et peut-être les seules victimes. (*)

Nous avons dit que les esclaves vidaient les bidons, ou vases d'aisance, au bord du Mississipi, il faut ajouter que c'est le soir, ordinairement à 9 heures, temps où la marée est basse ; de sorte que lors des basses eaux, les matières sont versées sur la grève, par les esclaves, généralement imprévoyans et paresseux. Et c'est dans ces mêmes lieux que le matin, lorsque la marée montante a fait élever le fleuve, l'on va puiser l'eau qui sert à tous les besoins domestiques !... L'eau qui sert de boisson aux citoyens !... Pour éviter le mal qui peut résulter

(*) En attendant que les travaux nécessaires pour faire disparaître, de la ville de la Nouvelle-Orléans, et de son territoire, les foyers d'émanations délétères qui sont la cause matérielle de la fièvre jaune, soient exécutés. (Si on les exécute jamais !) il serait à désirer que la Législature de l'Etat de la Louisiane, suivit l'exemple de celle de l'Etat de Georgie. Le 22 Décembre 1819, cette Législature porta une loi qui défend, *sous des peines rigoureuses* l'introduction des passagers étrangers dans la ville de *Savannah*, pendant les mois de Juillet, Août, Septembre, Octobre; et les dispositions de cet acte sont fondées sur l'insalubrité de cette ville et de son territoire.

Une pareille mesure parait, de prime a bord, avoir quelque chose de rigoureux, mais elle est, au fond, dictée par la sagesse et respire pleinement l'humanité ; parceque transmise, par la voie de Messrs. les Consuls, elle sauve, de fait, la vie à presque tous ceux qui, soit par imprudence, soit par ignorance du danger, s'embarquent dans leur patrie, à une époque telle, qu'ils arrivent en Amérique pour y être la proie de la fièvre jaune.

de l'altération de cette eau, et du dégout que doit produire la moindre réflexion, à se sujet, il suffirait de quelques ponts avancés, pour aller la puiser dans le courant du Mississipi.

Dans tous les pays, la propreté, conséquemment les bains, sont nécessaires à l'entretien de la santé ; dans les pays chauds, ils sont d'une nécessité absolue. Dans les pays chauds, les établissemens de bains publics, sont d'une telle importance, pour la santé, qu'ils nous semblent mériter la sollicitude d'une administration paternelle ; les bains publics devraient être multipliés, encouragés, et au besoin entretenus aux frais des communes, afin de les mettre à la portée des classes les moins fortunées des citoyens.

A la Nouvelle-Orléans, où ils seraient si nécessaires, il n'existe qu'un établissement de ce genre ; encore est il rendu illusoire, par l'odeur qui s'exhale de l'eau qui les dessert. Cette odeur est si repoussante que les étrangers, qui s'empressent d'abord d'y aller, ne peuvent se résoudre à en continuer l'usage quoiqu'ils en connaissent l'urgent besoin.

Un ou plusieurs établissemens sur le fleuve, de bains à l'intar de ceux de Paris, rempliraient toutes les conditions nécessaires, pour atteindre le but d'utilité publique qui doit leur mériter la protection des magistrats.

On nous demandera peut-être quelle est cette eau dont l'odeur est si repoussante, et qui est employée pour les bains publics existans, en attendant que la pompe à feu puisse leur fournir de l'eau du fleuve.

Tout le territoire de la Nouvelle-Orléans, avons nous dit précédemment, repose sur un lit d'arbres entassés par les alluvions du Mississipi. Ce lit d'arbres entretient

sous terre, à quatre pieds environ de profondeur, une circulation à des eaux qui infiltrent soit du fleuve, soit du lac ; aussi ne peut-on creuser, nulle part, à cette profondeur, sans trouver le banc de ces eaux.

Cette eau, la seule qui alimente les puits nombreux de la Nouvelle-Orléans, est d'une telle crudité qu'elle ne fond point le savon ; et son odeur se rapproche tellement de celle qui résulte de la décomposition du bois, et autres substances végétales, qu'elle ne peut servir à aucun usage domestiqne.

Cette eau, déjà si répugnante, tient encore en dissolution, une masse incalculable de substances putrides. Parceque d'une part, les tombes dans lesquelles on accumule les cadavres, des nombreuses victimes de la fièvre jaune et autres maladies, sont creusées dans le banc d'eau qui circule sous la Nouvelle-Orléans, de sorte que c'est dans cette eau que les cadavres se putréfient et se dissolvent : d'autre part, les latrines qu'on a creusées dans beaucoup de maisons, l'ont été dans ce même banc d'eau, qui dissout et entraine les matières.

Et c'est cette eau, ainsi chargée de particules animales et putrides, (ce qui est rendu évident par l'espèce d'huile qui surnage à sa surface lorsqu'on la laisse reposer dans un vase,) qui remplit les puits, qui dessert les bains publics actuels et qui sert dit-on à la confection du pain, dans toutes ou dans la plupart des boulangeries ; ce que nous refusons de croire, parcequ'il nous paraît impossible que l'on emploie à un pareil usage, une eau aussi évidemment insalubre et aussi dégoutante, lorsqu'il est si facile, de se pourvoir de l'eau du fleuve, à la fois si bonne et si saine !

Nous n'ajouterons aucun commentaire, à l'exposé pé-

nible, mais vrai que, nous venons de faire; (ce dont nous nous fussions abstenu si l'importance du sujet qui nous occupe, n'eut triomphé de notre répugnance à cet égard,) il a dû faire prévoir les moyens qui nous paraissent indiqués par l'ygiène publique, comme pouvant concourir à rendre à la Nouvelle-Orléans, un degré de salubrité suffisant pour garantir cette cité d'irruptions ultérieures de fièvre jaune.

Ces moyens consistent à faire des plantations d'arbres sur les quais ou battures, dans les rues, si cela est possible, sur les places et dans les environs de la ville.

Nous ne saurions dissimuler notre étonnement de ce que dans un pays aussi marécageux que celui où se trouve située la Nouvelle-Orléans, au lieu de détruire les forêts ou n'ait pas cherché à neutraliser les émanations de tous genres, les gaz délétères dont l'air se trouve infecté, pendant la saison des chaleurs, au moyen de plantations d'arbres, judicieusement distribuées.

Personne n'ignore cependant que les plantes purifient l'air ; d'une part en décomposant l'eau atmosphérique et le gaz acide carbonique, desquels l'oxigène est versé dans l'air, tandis que le carbone et l'hydrogène se fixent dans le végétal ; d'autre part, en absorbant, neutralisant et s'assimilant tous les gaz impurs, les émanations putrides, les miasmes de toute nature ; enfin tout ce qui peut nuire à l'organisation humaine.

Nous considérons donc les plantations d'arbres dans les endroits que nous avons désignés, de même que sur toutes les avenues de la ville, surtout dans la direction des marais, qu'il conviendrait de couvrir au moyen d'un massif d'une certaine profondeur, comme la plus importante des mesures sanitaires, dont nous faisons l'énumération.

A faire paver toutes les cours des maisons, sur un plan tellement incliné vers la rue, que le séjour de l'eau y soit impossible.

A faire remblayer tous les terrains vuides ainsi que la levée Livingston, afin d'éviter que les eaux y séjournent et s'y corrompent.

A fournir à toutes les rues une eau courante qui emporte constamment les eaux altérées qui peuvent s'écouler des cours, ou être jetées par les habitans ; et qui donne la facilité de laver les rues plusieurs fois par jour, ce qui devrait être une obligation.

A remplacer les bois spongieux dont les conduits qui séparent les banquettes, du centre des rues, sont formés, par des dâles en pierre ; et donner à ces conduits une pente suffisante pour le libre écoulement des eaux.

A faire surveiller les marchés à fruits et en rejeter tous ceux qui n'auraient pas acquis un degré convenable de maturité.

A faire exercer une pareille surveillance sur la halle aux viandes, et sur le marché aux poissons, notamment sur les huitres ; afin d'éviter, par une grande propreté et par une inspection rigoureuse, les émanations délétères qui s'élèvent des substances animales en putréfaction.

A exercer une surveillance rigoureuse sur les farines, afin d'éviter la consommation de celles qui sont corrompues. (*)

(*) Pour éviter aux citoyens le désagrément et le danger qu'il y a, à ne pas trouver toujours, un pain confectionné avec de la farine fraiche et bonne. Il suffirait, peut-être, que la corporation cessat de fixer le prix du pain dès le moment que le cours de la farine du Nord serait de 6 piastres le baril ou au-dessous ; par ce moyen, il s'établirait une rivalité favorable aux citoyens et aux boulangers honnêtes, pour nuire seulement à ceux qui veulent débiter en fraude les farines corrompues et capables d'altérer la santé (si toute fois il en existe parmi eux.)

A porter, s'il est possible, hors des murs de la cité, les casernes, l'hôpital et tous les établissemens qui supposent ou nécessitent la réunion, dans un local resserré, d'un nombre considérable d'individus. (*)

A transporter le cimetière dans un lieu éloigné de la ville ; le situer de manière qu'il se trouve sous le vent qui règne le plus généralement pendant les chaleurs, pour éviter que les émanations qui s'en élèvent soient entrainées sur la cité ; lui donner une étendue suffisante pour qu'on ne soit pas obligé de rouvrir les fosses avant que les cadavres qu'elles contiennent ne soient entièrement consumés ; et, pour qu'ils puissent l'être d'une manière plus rapide, déposer les cercueils sur une couche de chaux vive et les en recouvrir complètement. Défendre le dépôt des cadavres dans ces monumens extérieurs, trop frêles pour résister au temps, et qui laissent échapper bientôt, de toutes parts, les miasmes les plus dangereux. Faire des plantations bien ordonnées dans le local qui sera choisi à cet effet ; et pour éviter le transport sur la ville, des miasmes trop redoutables qui pourront s'en élever, l'isoler du côté de la Nouvelle-Orléans au moyen d'un massif d'arbres taillis, de plusieurs toises de profondeur, et de deux ou trois rangs d'arbres de haute futaie ; ce qui présenterait aux émanations, que les arbres de l'intérieur n'auraient pû décomposer, une barrière insurmontable. (‡)

(*) Le déplacement de l'hôpital et des casernes, vient d'avoir lieu.

(‡) Lorsque nous avons redigé ce mémoire, nous ignorions que le déplacement du cimetière eut été arrêté. Cette décision d'une très-haute importance pour la salubrité de la Nouvelle-Orléans, nous fait espérer une continuité de mesures sanitaires qui auront pour résultat l'extirpation du fléau terrible qui vient presque tous les ans, jeter un voile funèbre

A faire veiller, à ce qu'aucunes immondices, y compris les latrines portatives, ne séjournent dans les rues, ni dans les cours ; défendre qu'on les jète aux bords du fleuve, et encore moins sur les derrières de la ville. Ordonner qu'elles soient enlevées avec soin, à des heures fixées, et portées au milieu du courant des eaux du Mississipi. Pour cet effet faire construire, sur le fleuve, en face du faubourg Marigny, un pont avancé qui s'étende jusqu'au milieu du courant.

A faire construire en outre, plusieurs ponts de ce genre, en face de la ville et des faubourgs, pour donner aux citoyens la facilité de se pourvoir, pour tous leurs besoins, d'une eau propre et saine.

A faire séjourner sur la rive orientale du fleuve, pendant toute la saison des chaleurs, les navires qui ne seraient point en chargement ou en déchargement ; afin d'éviter, autant que possible, l'encombrement du port et les graves inconvéniens qui en résultent pour la salubrité publique.

A ces moyens, pour ainsi dire intérieurs, par rapport à la cité ; il faudrait joindre encore, des travaux plus

---

sur cette intéressante cité et porter dans les âmes sensibles le deuil et la consternation.

En par courant le rapport publié au nom de la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans, sur la fièvre jaune qui a régné épidémiquement en 1819, nous avons remarqué au chapitre 7, plusieurs articles, tels que voiries, manufactures, chalans, &c. chargés de cochons vivans, pavage des rues, dont nous n'avons point parlé. Cette omission est le résulat de la croyance où nous étions que ces objets ne pouvaient manquer d'être remarqués et de faire partie des règlemens de police sanitaire, qui, s'ils n'existent déjà, seront probablement prescrits, par les magistrats. Nous avouons franchement que nous ne devions point commettre cette omission. Nous partageons entièrement à cet égard, la manière devoir de la Société Médicale..

considérables, plus difficiles, plus longs, mais, tous possibles, et dont le résultat serait de procurer à la ville et à ses environs, le plus haut degré de salubrité dont le climat et le sol, puissent être susceptibles. *Ils consisteraient.*

A faire communiquer avec le fleuve, le canal de navigation ; afin d'établir un courant perpétuel du fleuve au lac, ou simplement pour l'établir à volonté, au moyen d'une écluse, à l'époque des grandes eaux.

Il est possible que quelques hommes à vues étroites ou de mauvaise foi, ne veuillent voir ou ne voient en effet que la difficulté de l'exécution, sans appercevoir les nombreux avantages qui en résulteraient pour la salubrité de la ville. Nous avons la conviction intime que sans l'exécution de cette mesure toutes les autres seront peut-être illusoires et ne feront tout au plus qu'avoir un résultat préçaire, parceque le bassin qui se trouve en arrière de la ville sera bientôt, à lui seul, un foyer d'infection snffisant pour faire éclorre de nouveau une maladie qu'on aura cru avoir extirpée à jamais.

Il faudrait donner une profondeur plus grande au canal (dit) d'écoulement. Prolonger, s'il était possible, jusqu'au fleuve, et creuser convenablement le canal Marigny.

Il faudrait ouvrir dans toutes les directions, des petits canaux qui tous aboutiraient dans l'un de ceux qui précèdent ; et qui seraient assez multipliés et assez profonds, pour le desséchement complet des terres basses situées en arrière de la ville ; et s'il existait quelques parties qu'il fut impossible de dessécher complètement, y creuser des bassins d'une dimension et d'une profondeur telles, que dans toutes les saisons, il s'y trouve assez d'eau pour que les rayons solaires ne puis-

sent la corrompre. Il faudrait, enfin, faire planter des arbres sur les bords de ces différents canaux et bassins, afin que ces agents naturels de dépuration. puissent lutter constamment contre l'action de la chaleur, et absorber ou décomposer les effluves qui pourraient s'élever du sol environnant.

Nul doute que par l'exécution de ces travaux on n'obtienne l'extirpation complète du fléau destructeur des tropiques. Nul doute que par un règlement sanitaire sagement conçu, et religieusement observé, on ne l'empêche de revenir décimer la population de cette ville, et repousser par la terreur les étrangers qui viennent en foule, s'y fixer.

Mais, la moindre négligence de la part des magistrats ; la moindre indifférence de la part des citoyens ; pourra ramener la fièvre jaune. De même que cette négligence des uns, et cette trop grande indifférence des autres, sont la véritable, la seule cause qui l'ont faite éclorre pour la première fois et l'ont, pour ainsi dire, naturalisée dans une ville où elle n'eut jamais dû se montrer. Où elle ne se fut jamais montrée en effet, si la négligence des hommes, disons-nous, n'était venue ajouter aux causes conditionnelles, mais insuffisantes, qui résultent des accidents du sol et de la chaleur qui, pendant plusieurs mois de l'année, est très-considérable dans ce pays.

En nous occupant des causes de la fièvre jaune, nous avons établi que les effluves des marais, ne sont pas suffisants pour produire, sur l'économie animale, les modifications de vitalité qui constituent cette maladie. Qu'à quelque degré d'intensité qu'on suppose ces effluves, ils ne produisent jamais que des fièvres d'accès, d'un caractère plus ou moins grave.

Nous avons établi, que les émanations qui s'élèvent des villes, dans l'enceinte desquelles on néglige de maintenir une bonne police sanitaire, sont la cause principale, peut-être unique, de la fièvre jaune ; et que, dans tous les cas, si les effluves des marais concourent à la produire, leur action reste sans effet, en ce qui concerne la fièvre jaune, si elle n'est pas secondée par celle des émanations dont nous avons parlé.

Nous avons démontré que la chaleur unie à l'humidité, a quelque degré qu'elles atteignent, n'étaient point les causes de la fièvre jaune, mais seulement des agents qui les modifient et accroissent leur intensité.

Nous avons avancé que cette distinction était de la plus haute importance, et en effet, si la chaleur et l'humidité étaient la cause de la fièvre jaune ; si on devait la considérer comme *Constitutionnelle*, il est évident que la volonté des hommes ne pouvant changer la température, tous les individus qui n'auraient pas reçu de la nature une constitution assez forte pour résister à son influence, (et nous avons vu que cette maladie sévit particulièrement contre les individus les plus robustes et les plus forts,) devraient courber la tête devant ce redoutable fléau, souffrir et mourir, sans chercher à s'y soustraire par les précautions que la raison et la prudence prescrivent également.

Si les effluves des marais étaient suffisans pour donner naissance à la maladie, il est un grand nombre de villes où il faudrait renoncer à l'espoir d'échapper jamais aux ravages qu'elle y exerce presque périodiquement ; soit parceque le sol qui les avoisine ne serait pas susceptible d'être complètement desséché ; soit, parceque les tra-

vaux, qu'il faudrait entreprendre, se trouveraient trop considérables pour pouvoir être exécutés.

Si, au contraire, comme nous en sommes persuadés, la fièvre jaune ne peut résulter que de l'action simultanée ou combinée, des effluves des marais et des miasmes qui s'élèvent des habitations des hommes réunis dans l'enceinte d'une ville, d'un camp, d'un vaisseau ; il suffira de maintenir dans cette enceinte, une propreté parfaite ; d'y exercer une bonne police sanitaire ; d'y mettre en pratique toutes les mesures de salubrité que l'ygiène prescrit, pour éviter le développement de cette maladie.

Quoique la Nouvelle-Orléans, ne se trouve point dans l'avant dernière hypothèse ; que tous les travaux indiqués puissent s'exécuter facilement ; comme la ville peut ne pas posséder en ce moment des ressources suffisantes pour les entreprendre tous, il nous parait être intéressant pour les citoyens qui l'habitent, de savoir, que l'exécution des mesures et des travaux que nous avons indiqués comme intérieurs, par rapport à la cité, sera suffisante pour obtenir l'extirpation d'une maladie qui, presque toutes les années, vient faire planer sur leurs têtes la terreur et la mort,

Nous n'avons fait qu'énumérer les divers moyens que nous croyons nécessaires pour obtenir une atmosphère salubre ; parceque nous sommes persuadés que les sociétés Médicale et Physico-Médicale, de la Nouvelle-Orléans, les auront indiqués aux magistrats, avec les développemens convenables pour fixer leur attention ; les convaincre de leur importance ; et les déterminer à réaliser, par une prompte exécution, les espérances des administrés.

NOTES.

NOTE 1ère.—*Synonymie de la Fièvre Jaune : motifs qui ont déterminé l'Auteur à proposer le nom de Maladie Spasmodico-Lipyrienne.*

La Maladie pour laquelle nous proposons le nom de *Maladie Spasmodico-Lipyrienne*, a été décrite par une foule de médecins, et à reçu tour-à-tour un grand nombre de dénominations différentes, imposées par chacun d'eux.

Elle a été appelée *Typhus Ictérodes*, par Sauvages ; *Putride continue*, par Macbride ; *Fièvre Bilieuse Maligne d'Amérique*, par Moultrie ; *Fièvre Maligne Jaune*, par Makittric, Varren, Adon, Carey, Cathrall, Hardie, Gonzales ; *Causus Endémique des Tropiques*, par Moseley ; *Fièvre Rémittente Bilieuse Jaune*, par Rush ; *Fièvre Maligne Pestilentielle*, par Chisohlm ; *maladie Automnale Endémique des climats chauds*, par Davidge ; *vomissement noir*, par Gastel-Bondo, Romay, Holliday, et autres médecins des provinces Espagnoles ; *Fièvre Gastro-Adynamique*, par Pinel ; *Typhus-Miasmatique-Ataxique-Putride-Jaune*, par Bailly, &c. &c.

Elle est généralement connue aujourd'hui sous le nom de *Fièvre Jaune*. Mais, cette dénomination est elle plus exacte que les autres ? Non, car elle indique un symptôme commun à presque toutes les maladies graves des pays chauds ; et qui ne se recontre pas toujours dans celle qui est le sujet de ces réflexions (*)

Si, un éréthisme presque général, un état de spasme parti-

(*) Voir les observations No. 1 et 2.

culièrement fixé sur les muscles et les organes soumis, directement ou d'une manière sympathique, à l'empire de la volonté ; caractérise (comme nous le croyons) l'invasion de cette maladie; si, ultérieurement, les extrémités du malade deviennent d'un froid glacial, tandis qu'il est tourmenté par la sensation intérieure d'une ardente chaleur ; si l'autopsie cadavérique offre toujours, ou presque toujours, aux recherches de l'observateur, des traces manifestes d'inflammation, dont le siège varie à l'infini, (ce qui prouve que les accidents qui surviennent, les symptômes qui les précèdent, ne sont point le résultat d'une phlegmasie primitive d'un organe, ou d'un appareil déterminé ;) nous aurons eu raison de croire donner, à la maladie connue sous le nom de fièvre jaune, une dénomination plus rationnelle en adjoignant au mot *Spasmodique* (qui nous parait signaler une modification vitale primitive et invariable, cause prochaine de la plupart des phénomènes qui se font remarquer pendant la 1ère. période,) le mot *Leipyria*, consacré par le père de la médecine et par Galien, pour désigner une fièvre accompagnée de l'inflammation d'une partie interne, et dans laquelle le dedans du corps est brûlant, tandis que les membres sont froids.

NOTE 2ème.—*La Fièvre Jaune n'est pas une maladie bien connue : nécessité de faire des recherches, afin de ne plus être réduits, pour le traitement, à une médecine purement symptômatique, insuffisante dans beaucoup de cas.*

Nous serons probablement taxé de témérité, par ceux de nos confrères qui croient qu'un médecin a tout fait pour l'art, lorsqu'il a ajouté à la foule d'observations isolées qui

existent déjà, un certain nombre d'observations nouvelles. Nous serons accusé, sans-doute, de vouloir expliquer par une théorie *éronnée* les phénomènes de la fièvre jaune.

Messrs. Gros et Gérardin, membres de la Société Médicale de la Nouvelle-Orleans, paraissent être de cet avis ; puisque dans le rapport rédigé par eux, au nom de cette société, relativement à la fièvre jaune qui règna épidémiquement en 1817, ils disent page 4. "Nous aurions pû, sans "doute, embellir ce travail de conjectures ingénieuses, "d'hypothèses séduisantes, de conclusions prématurées ; "nous aurions pû comparer les nombreuses recherches aux-"quelles les auteurs se sont livrés pour essayer d'éclairer "quelques points encore obscurs de cette effection *prothéi-"forme* : mais nous avons évité ces digressions qui sans "rien ajouter à l'importance de notre sujet, auraient pû "nous entrainer dans quelqu'opinion hasardée ; et nous "avons pensé que notre tâche était remplie, si nous pouvions "ajouter des faits recueillis avec une exactitude scrupuleuse "à la masse des connaissances acquises sur l'étude de cette "maladie."

Ainsi, dans une *affection prothéiforme* ; dans une maladie si peu connue qu'elle est confondue avec un grand nombre d'autres ; les rapporteurs d'une Société Médicale, établie sur l'un des théâtres où cette effrayante maladie exerce habituellement ses ravages, croient avoir assez fait pour la science et pour l'humanité, en augmentant le nombre, trop grand peut-être, d'observations isolées qui existent déjà !... et condamnent l'esprit de recherche qui peut conduire à la vérité, pour ne pas être entrainés dans une opinion hasardée!... mais, qui portera la lumière sur les *points encore obscurs de cette affection prothéiforme*, si les médecins qui ont le funeste avantage de pouvoir l'observer, ne cherchent point à expliquer la manière d'agir de sa cause, (quelle qu'elle soit) et à faire connaître les altérations vitales qu'elle occasionne

dans l'économie animale ? S'ils ne cherchent point à déterminer quels sont les symptômes constans, et vraiment caractéristiques, afin de les distinguer des phénomènes accidentels qui peuvent tromper le praticien et faire confondre la fièvre jaune, avec d'autres maladies, notamment avec la grande série des sur-excitations gastriques ?

Nous sommes si éloignés de partager, à cet égard, l'opinion de Messrs. Gros et Gerardin, que nous dirions volontiers avec Mr. le *docteur Nacquart*, " nous tenons maintenant un grand compte des observations particulières, et " nous fondons sur elles beaucoup d'espérances. Je ne vois " pas que depuis quinze ans que cette marche a été introduite dans la science, nous ayons gagné beaucoup ; je " trouve même que ces observations isolées, lorsqu'on se " borne à en amasser, dessèchent le cerveau, rétrécissent " les idées, et rendent incapables de s'élever à des vues " génerales, les seules qui puissent être vraiment utiles. Ce " qui prouve contre cette méthode, c'est que Sydenham, " Huxham, Pringle, Stoll, ont pu écrire des ouvrages immortels, sans y insérer un seul fait particulier. Et on conviendra même que, malgré la juste célébrité dont jouissent " les épidémiques d'hypocrate, les observations particulières " qui y sont réunies ne seraient que d'une très-faible utilité, " si on n'y retrouvait des modèles de bonne investigation, " des traits qui décèlent un tact étonnant, et surtout la confirmation des sentences énoncées dans les ouvrages aphoristiques du père de la médecine.

" Nous avons maintenant un nombre infini d'observations " particulières semées dans les ouvrages périodiques ou " recueillies dans quelques écrits sans que l'on voie la possibilité d'en tirer aucun avantage pour la science."

On doit observer, sans-doute, mais, toujours au flambeau de la physiologie et de l'anatomie pathologique ; toujours présens à l'esprit, les travaux immenses que Bichat, (si

jeune encore lorsqu'il a été enlevé à la médecine dont il voulait réédifier l'édifice sur de nouvelles bâses, a laissés, comme un monument éternel, de ce que peut le génie d'un grand homme !

On doit observer, mais, toujours (comme le dit Broussais) en applicant la physiologie à l'homme souffrant : c'est-à-dire, en s'exerçant, *sans aucun système exclusif*, à l'étude des sympathies ; en *se rendant raison* de tous les phénomènes dont les sens sont frappés ; en tenant compte du degré de susceptibilité des viscères ; en écoutant le cri de douleur des organes souffrans ; en appréciant le mode d'action que les agents extérieurs exercent sur l'organisation humaine ; les nuances qui résultent de l'état habituel ou présent du moral ; en se rappelant toujours, que les mots, *matières morbifiques, diathèses, génies, élémens sthénique, asthénique* et autres ; que les noms de *propriétés vitales, fièvre, &c.* ne sont que des abstractions qu'on emploit pour s'entendre." Que la vie, dont l'essence nous est inconnue, mais dont les effets s'offrent à nos regards et sont appréciés plus ou moins exactement par le secours de nos sens ; que la vie, circule dans toutes les parties de l'économie animale ; qu'elle a pour principaux attributs la sensibilité, et par suite le mouvement et la caloricité ; que de ces trois attributs, il résulte une faculté instinctive en vertu de laquelle s'exerce la nutrition générale et individuelle des organes, les sécrétions, les excrétions ; que leur juste répartion, leur parfait équilibre, constitue l'état de santé ; et que la maladie n'est autre chose que leur augmentation, leur altération, ou leur aberration. En se rappelant surtout qu'il peut y avoir sur-excitation générale et sur-excitation partielle ; que, (bien loin de n'exister qu'un état absolu et général de faiblesse, comme le prétend Brown,) la sensibilité et l'irritabilité, peuvent-être diminuées dans presque tous les systèmes, et se trouver en excès dans un organe, au point de l'é-

touffer, si par une méthode raisonnée de traitement, on ne parvient pas alors à rétablir un équilibre qu'on attendrait vainement des seuls efforts de la nature.

Les principes qui précédent, doivent fixer l'attention du médecin, quelle que soit l'affection morbide qui l'occupe ; mais, c'est surtout dans l'étude de la fièvre jaune qu'il importe d'en faire une judicieuse application. Dans cette maladie, en effet, les efforts de la nature sont rarement suffisans pour triompher seuls du mal et, cependant, il faut le dire avec franchise, nous sommes réduits encore à faire, dans cette désespérante affection, une médecine purement symptômatique, si insuffisante dans beaucoup de cas..... car, comme ledit Monsieur *Virey*, " supposons une femme grèle, mobile, sensible, âgée de 45 ans, qui tantôt éprouve d'affreuses migraines et céphalalgies, tantôt de spasmes et des convulsions dans les membres et le long de la moelle épinière, tantôt des palpitations de cœur, des anxiétés, des syncopes; tantôt des étouffemens, des toux, un asthme suffocant avec resserrement de gorge; tantôt des vomissemens cruels, ou une diarrhée tenace, ou de coliques horribles, comme si elle était empoisonnée ; tantôt des douleurs néphrétiques intolérables, des suppressions d'urine, &c. celui qui croirait tour à-tour affectés le cerveau, les nerfs, le cœur, les poumons, l'estomac, les intestins, les reins, la vessie, et en conséquence irait combattre successivement tel ou tel symptôme, poursuivrait le mal partout où sa racine n'est pas, ne guérirait nullement, et ferait même une pratique ridicule ; mais celui qui, sachant les connéxions de l'utérus avec tous ces organes, par les divers embranchemens des nerfs grands sympathiques, attaquera l'hystérie dans son foyer, tranchera d'un seul coup toutes ces ramifications morbifiques."

Quoique l'hystérie soit une affection *prothéiforme* comme il n'en exista jamais, nous ne prétendons point la rapprocher de la fièvre jaune ; mais nous n'en sommes pas moins

persuadé que presque toutes les maladies dont les symptômes sont disparates, qui s'offrent à l'œil de l'observateur sous une foule de formes d'ifférentes; presque toutes les affections *prothéiformes* enfin, sont principalement tenues sous la dépendance d'une lésion du système nerveux; et, peut-être qu'en observant la fièvre jaune, non, pour la d'écrire comme une pièce anatomique, mais en soumettant les faits, aux lumières d'une saine raison, on sera tout étonné de trouver entre cette maladie et la pluplart des *névroses*, un point de contact, une certaine s'imilitude qui servira à jeter sur elle, une lumière toute nouvelle.

NOTE 3ème.—*Motifs qui ont déterminé la publication de ce mémoire.*

Nous n'ignorons pas que les propositions développées dans ce mémoire, peuvent n'être qu'une erreur, et nous savons que, dans ce cas, nous courons risque de voir diriger contre nous le fouët de la satire, sous la dénomination plus décente de critique. Mais, notre amour pour l'humanité, impose silence à notre amour propre, et le désir, l'espoir d'être utile, l'emportent sur les considérations qui eussent pû nous arrêter.

Notre premier, notre unique but, en le publiant est d'appeler l'attention de Messieurs les Médecins, (notamment de ceux qui se trouvent à portée d'observer la fièvre jaune) sur des idées, sans doute mal exprimées, mais que leur sagacité saura saisir et développer. Nous les prions de chercher de bonne foi, à vérifier dans leur pratique, jusqu'à quel point nous nous sommes rapproché ou éloigné de la bonne route. S'il se trouve, au moins, dans ce faible

travail, une idée mère qui, convenablement développée, par une main plus habile, puisse offrir quelque résultat favorable à la science et à l'humanité, nous n'aurons point été déçu dans notre plus chère espérance.

NOTE 4ème.—*La fièvre jaune a été, mal-à-propos, confondue, avec le typhus ; la fièvre ardente ; les phlegmasies du foie et les affections dites bilieuses ; la gastrite ; le scorbut. Caractères qui distinguent la fièvre jaune de ces diverses affections. Examen de l'opinion de Mr. le professeur Tammasini, qui considère la fièvre jaune, comme une phlegmasie primitive du foie. Examen de l'opinion de Mr. le docteur Gérardin, qui la considère comme une phlegmasie primitive de l'estomac. Examen de l'opinion de Mr. le docteur Dalmas, qui la rapproche du scorbut.*

La fièvre jaune a-t-elle pû se montrer, ainsi que cela parait certain, par la lecture des nombreux ouvrages qui ont été publiés sur cette maladie, sous la forme de Typhus ; de fièvre putride ; de fièvre ataxique continue, rémittente, ou intermittente ; de fièvre bilieuse ; de phlegmasies du foie ; de l'estomac, &c. ? Oui, si l'on veut admettre que la fièvre jaune proprement dite a pu revétir ces différentes formes sous l'influence de circonstances qui modifient et prédisposent les individus à l'une de ces affections ; ou plutôt, si l'on veut admettre que ces diverses maladies s'adjoignent à la fièvre jaune, ou sont compliquées par elle. Mais sans ôter à cette dernière les caractères principaux qui la distinguent de ces nombreuses affections avec lesquelles on l'a

fort mal-à-propos confondue ; ce qui a jeté sur le diagnostic et le traitement de cette maladie, une confusion et une incertitude évidemment nuisibles aux malheureux qui se trouvent frappés par elle.

C'est ainsi que, confondant la fièvre jaune, avec les intermittentes prnicieuses, contre lesquelles le quinquina a été employé avec le plus grand succès, dans les provinces Espagnoles et aux Antilles, notamment à St. Domingue, on a long-temps persisté à donner dans la première de ces maladies, ce remède héroïque, et précieux ; malgré que son administration ait eu dans la fièvre jaune des résultats constamment funestes.

C'est ainsi que, confondant le Typhus, les fièvres adynamiques, avee la fièvre jaune, on a fait dans cette dernière, un usage abusif, des excitans et des toniques, malgré que la lecture des observateurs suffise pour démontrer que sous l'influence de ces moyens, on a toujours vu, se développer, les accidents les plus redoutables, les symptômes les plus effrayans.

C'est ainsi que, confondant la fièvre ardente, le *causus* des anciens, avec la fièvre jaune, on a fait plus d'une fois, un usage peu réfléchi des saignées générales, et enlevé par la phlébotomie, dans le court espace de 24 heures, de 2 à 3 livres de sang. (*)

C'est ainsi que, confondant les phlegmasies du foie, les affections bilieuses, avec la fièvre jaune, on a préconisé, mal-à-propos, l'usage des émétiques, presque toujours dangereux ; et l'on a abusé d'une manière remarquable des mercuriaux à l'intérieur et en frictions.

Quelques médecins (de ce nombre Mr. le docteur Gérar-

(*) Voir les observations No. 3, 4 et 5.

NOTA—Il a été enlevé, par la saignée, au malade qui fait le sujet de l'observation No. 5, dans le court espace de douze heures, *cinq livres et douze onces de sang !....*

din, qui a habité la Louisiane) remarquant qu'à l'autopsie cadavérique l'estomac offre (non pas constammen , comme ils l'affirment,) mais, presque toujours des traces d'inflammation, considèrent la fièvre jaune, comme *une gastritis d'un genre particulier.*

Un praticien judicieux et éclairé, Dalmas, dans un mémoire sur la fièvre jaune, qui mérite d'être médité, rapproche cette maladie du scorbut.

Comme nous n'avons pas assez de temps, pour nous livrer à une discussion raisonnée de l'opinion des auteurs qui ont écrit sur la fièvre jaune ; et que nous n'avons pas eu encore assez d'occasions d'observer cette maladie, par nous même, pour pouvoir développer d'une manière convenable notre opinion particulière ; ce que nous espérons faire dans un temps plus opportun.

Nous nous bornerons à remarquer que, non seulement la fièvre jaune n'est pas une fievre intermittente, mais que dans beaucoup de cas, et dans les cas les plus graves, après une réaction vive, qui ne dure quelquefois que peu d'heures, le pouls tombe, se ralentit progressivement, et ne se relève plus.

Que, bien loin d'être caractérisée par cette prostration extraordinaire qui distingue particulièrement le Typhus, et les fièvres dites adynamiques ; *presque toujours*, dans la fièvre jaune, les malades conservent jusques à leurs derniers momens, dans les forces locomotrices, une énergie remarquable.

Que, non seulement les symptômes caractéristiques de la fièvre jaune, et les phénomènes qui se font successivement remarquer pendant le cours de la maladie, ne sont pas le résultat d'une phlogose primitive du foie ; mais que cet organe est celui qui, à l'autopsie cadavérique, est trouvé le plus ordinairement intact.

Et qu'enfin, malgré que bien souvent, on dut, ce nous

semble, tenir plus de compte de l'effet des excitans donnés pendant la maladie, pour se rendre raison des altérations qui se rencontrent ordinairement dans l'estomac et les intestins, il est des observations qui démontrent que les organes sous diaphragmatiques, ont été trouvés sans aucune trace d'altération; (†) d'où il nous parait résulter que la fièvre jaune a été mal à-propos considérée comme une inflammation primitive de l'estomac ; ou rapprochée des sur-excitations gastriques proprement dites.

Néanmoins, comme l'opinion de l'illustre Tommasini parait avoir été adoptée, du moins en partie, par les rapporteurs de la Société Médicale de la Nouvelle Orléans.

Comme le docteur Gérardin a eu occasion d'observer la fièvre jaune dans cette ville et que, rédacteur d'un rapport sur l'épidémie de 1817, publié au nom de la Société Médicale, il a émis sur plusieurs points relatifs à cette maladie, une opinion contraire à celle qu'il a consignée dans un mémoire qu'il a, depuis, fait imprimer à Paris.

Comme le rapprochement, fait par Dalmas, de la fièvre jaune avec le scorbut, quoique évidemment faux, en principe, a été pour nous, un trait de lumière qui a rectifié nos idées premières sur la fièvre jaune, quant aux phénomènes de la 2e. et 3e. périodes, que nous considérions comme étant uniquement le résultat d'une phlogose secondaire des muqueuses digestives, et auxquels le défaut d'assimilation des matériaux qui composent le sang et une tendance manifeste à la putridite, paraissent contribuer également ; nous nous permettrons quelques détails, relativement à leurs opinions.

Une maladie meurtrière régna épidémiquement à Livourne en 1804. Cette maladie fut considérée, par les uns, comme étant semblable à la *fièvre jaune fausse* ou remittente de Jackson ; par les autres comme identique avec la

(†) voir l'observation No. 2.

fièvre jaune vraie ou Typhus icterodes. Les uns la crurent importée d'Amérique, et la considérèrent comme contagieuse ; les autres soutinrent qu'elle était le résultat de causes locales et lui refusèrent la propriété de se communiquer par contagion. Quoiqu'il en soit, il parait constant que tous les malades présentèrent les symptômes caractéristiques d'une phlegmasie du foie, et que les autopsies confirmèrent l'existence d'une phlogose de cet organe.

Cette épidémie jeta l'épouvante parmi les citoyens de l'Italie, et fixa l'attention de tous les médecins instruits de ce pays. Il parait que c'est elle qui détermina le professeur Tommasini à faire les recherches qui ont motivé son ouvrage, ayant pour titre : *recherches pathologiques sur la fièvre jaune d'Amérique et sur les maladies qui leur sont analogues.*

Considérant avec raison les diverses épidémies de fièvre jaune, comme ne différant que par le degré, ce savant professeur, rejète la distinction admise par quelques auteurs, d'une fièvre jaune fausse ou rémittente, et d'une fièvre jaune vraie ou Typhus icterodes. Mais, par le rapprochement qu'il fait entre la fièvre jaune d'Amérique, la fièvre de Livourne, le causus, l'hœpatite, les fièvres dites bilieuses, il veut établir, et croit démontrer, que la fièvre jaune n'est autre chose que le plus haut degré de la fièvre bilieuse ; et il prouve, par une savante analyse des auteurs qui ont écrit sur la fièvre jaune, que la plupart des observateurs et des nosologistes l'ont rapprochée des fièvres bilieuses.

Il pose eomme un point de fait, que la fièvre jaune se trouve entée sur une phlogose primitive du foie. Dans la section 58, de son ouvrage, il s'exprime ainsi :

" Dans la fièvre jaune, non seulement la phlegmasie se présente sous l'aspect d'une tendance à l'inflammation, mais nous voyons marcher en même temps les symptômes d'une

phlogose au foie et aux parties voisines, et l'altération pyrétique générale. Nous en sommes pour cette maladie aux mêmes conditions que pour la péripneumonie, et pour l'angine, elle nous montre, à l'épigastre et au foie, les symptômes d'une phlogose violente, comme une angine, une péripneumonie violente, nous les montrent à la gorge et à la poitrine. La fièvre jaune nous présente donc une phlegmasie telle que nousne pouvons douter que le foyer de l'affection pyrétique générale ne soit la phlogose de ce viscère."

Crainte qu'on ne se méprenne sur la valeur qu'il attache au mot phlogose, Tommasini en établit les caractères ainsi qu'il suit ; savoir :

"1o. La phlogose ou l'inflammation (ainsi que toute affection générale qui en dérive immédiatement) a toujours pour cause un excès de stimulus ou absolu ou relatif; c'est-à-dire, qu'elle est toujours d'origine sthénique, &c. 2o. La phlogose tend toujours à désorganiser d'une ou d'autre manière les parties qui en sont attaquées, *&c.* 3o. La désorganisation des parties enflammées, étant un travail propre de la phlogose, ou le premier pas que fait l'inflammation quand elle a acquis un certain degré d'intensité, il en résulte que les parties attaquées de phlogose épouvent toujours quelque désorganisation avant que de passer à la faiblesse dite indirecte, &c. 4o. La phlogose elle-même ne produit jamais un sentiment de faiblesse. Un sentiment de vigueur excessif, c'est-à-dire, une sensation de vibration, de chaleur, de tension, d'agitation ou autres semblables, est un symptôme propre de la phlogose, &c. 5o. Dans les phlogoses et dans les affections générales qui en dérivent, on observe toujours des rémissions et des exacerbations ; et même tout le cours, tout le travail de la phlogose paraissent comme un composé d'accroissemens et de décroissemens de maladie plus ou moins forts, plus ou moins prononcés ou étendus, *&c.* 6o. La phlogose ou l'inflammation qui au début a une certaine

intensité, ou qui l'acquiert parcequ'elle n'est pas traitée ou qu'elle l'est mal, parcourt nécessairement une certaine période qu'il n'est pas en notre pouvoir d'abréger. Lorsque la phlogose a acquis une certaine intensité, un degré de désorganisation proportionnée aux parties affectées, est inévitable, puisque quand la phlogose est arrivée à un certain degré, elle commence surement à désorganiser; et ce travail une fois commencé, nous ne saurions empêcher qu'il ne s'achève, &c. 7o. La phlogose est d'autant plus grâve dans tout son cours, et ses résultats d'autant plus irréparables qu'elle est plus forte, plus violente dans ses commencemens, &c. 8o. La phlogose laisse souvent après elle, aux parties qui ont été affectées, une disposition à la récidive, &c."

Dans cet exposé, des caractères de la phlogose, dont tout médecin qui a médité le traité des phlegmasies de Broussais, reconnait l'exactitude, et que nous avons eu nombre de fois l'occasion de vérifier dans les hôpitaux, dont le service médical nous a été confié; dans cet exposé, disons-nous, on reconnait le physiologiste habile, le pathologiste profond. Mais, il en résulte pour nous la preuve que la fièvre jaune n'est point une phlegmasie primitive du foie. Parceque si cela était, cet organe offrirait toujours des traces de désorganisation; et la désorganisation serait d'autant plus grande, que les symptômes auraient été plus violents, la maladie plus rapide et la terminaison funeste plus prompte. Tandis que, ainsi que déjà nous avons eu occasion de l'observer, l'organe hépatique est souvent intact, dans cette maladie; et il est presque toujours trouvé sain, lorsque les malades succombent avant le troisième jour.

Tommasini, dominé, sans-doute, par l'idée que la fièvre de Livourne était la même maladie que la fièvre jaune d'Amérique, ce qui nous parait pouvoir être mis en question, ajoute, section 69:

" Les caractères de la phlogose et des maladies qui en dérivent, que nous venons d'exposer, nous fournissent, si je ne me trompe, le moyen de déterminer avec plus de précision qu'elle est la nature et la marche de la maladie de Livourne, de la fièvre jaune d'Amérique, et des autres qui leur sont analogues. Si une phlogose des organes qui sont destinés à la secrétion de la bile, est attachée aux fièvres dont nous parlons; si cette phlogose en est même le foyer et la base, comme je crois l'avoir prouvé, nous voyons plus clair, suivant moi, dans la manière d'agir des causes morbifiques auxquelles il faut rapporter l'origine de cette maladie, &c. (*ces causes sont, dit* Tommasini, *la chaleur et l'humidité,*) et l'on voit s'évanouir ce qu'on a coutume d'attribuer d'extraordinaire et de *sui generis* à une maladie appelée d'un nom singulier, et qui n'a jamais été assujettie à une analyse pathologique rigoureuse.

70. Si une phlogose meurtrière et *sui generis* développée dans le système hépatique, constitue le centre ou la base de la maladie dont il est question, nous n'avons certes pas besoin de recourir à des causes extraordinaires et occultes pour comprendre la formation de la fièvre jaune.

73. En admettant que la première altération d'où dérive la fièvre jaune, est une phlogose du système hépatique, on explique avec plus de facilité, ou du moins tout aussi bien que dans une autre hypothèse quelconque, les premiers phénomènes de la maladie, ainsi que la marche successive et rapide de l'affection primitive, et les symptômes nosologiques et caractéristiques. Les vices de la secrétion de la bile; les altérations de ce liquide, soit dans sa quantité, soit dans sa qualité; le vomissement, bilieux, noirâtre, sanguinolent auquel les malades sont sujets, la couleur ictérique des yeux, du visage, de la peau, l'hémorragie du nez et cette sensation douloureuse, insupportable à la région épigastrique,

dont ils se plaignent dès le commencement de la maladie, sont, du plus au moins, autant de symptômes communs de toutes les maladies du foie, en commençant par la plus légère, soit *nerveuse*, soit *inflammatoire lente*, jusqu'à ces affections terribles de l'un et de l'autre genre, telles que le *cholera et l'hépatite.* La phlogose du foie influe nécessairement sur la secrétion de la bile, et en altère la quantité et la qualité, cette augmentation et cette altération de la bile, qui tiennent à une secretion morbide, sont les signes essentiels des fièvres qu'on appelait anciennement bilieuses, &c. si dans la fièvre jaune, outre les vomissemens de matières bilieuses, vertes, jaunes, &c. on voit encore rejeter des liquides *sanguinolents et noirs, il faut l'attribuer à la gangrène qui a succédé à la phlogose du foie, &c.*

La couleur ictérique des yeux et de la peau, qui est un des caractères nosologiques de cette maladie, doit avoir lieu immédiatement après la phlogose du foie, comme elle a lieu à la première invasion de la phlogose dans l'hépatite, qu'on distingue dès le commencement par cette couleur jaune rouge des yeux et du visage ; il est fort indifférent au but que je me propose, ou que la couleur ictérique dépende d'un vice de succion des vaisseaux lymphatiques, et parconséquent d'une absorption contre nature de la bile, comme *Blanc*, *Bichat*, *Maclurg*, *Andrée* l'ont cru, ou que cela tienne au mouvement interverti des vaisseaux sécréteurs eux-mêmes, par lequel ils rejettent la bile sécrétée dans les vaisseaux sanguins, (*Darwin* et *Tommasini*) il est bien certain que la phlogose du foie et les désordres qu'elle produit, altèrent l'économie et l'action respective des vaisseaux lymphatiques et secréteurs du foie."

Malgré la méthode, la clarté, avec lesquelles Tommasini développe ses vues, établit ses principes, tire ses conclusions ; malgré qu'il explique facilement tous les symptô-

mes de la fièvre jaune, au moyen d'une phlegmasie primitive du foie; comme les médecins qui ont eu occasion d'observer cette maladie ont tous la conviction du contraire, ce savant ouvrage ne peut jusques-là produire aucun mal ; et en notre particulier, nous nous appuyerons de ces mêmes principes, en faveur de notre opinion, parceque d'une part, il n'y a aucun doute que la phlegmasie dont est question n'existe pas nécessairement ; et que de l'aveu de l'auteur dont nous faisons l'analyse, la plupart des symptômes qui caractèrisent la fièvre jaune sont communs aux affections spasmodiques telles que le *cholera*. Quand aux vomissemens de substances sanguinolentes et noires que Tommasini regarde comme le résultat de la gangrène, ils nous paraissent être produits par une exhalation sanguine des muqueuses digestives ; et, la couleur ictérique considérée par ce médecin, comme une altération de la bile, &c. suite d'une lésion du foie, et que nous avons d'abord considérée comme le résultat du spasme des conduits biliaires, (*) nous parait reconnaître la même cause que les hémorragies qui ont lieu par toutes les voies naturelles ; c'est à-dire, n'être autre chose qu'une exhalation sanguine sous-cutannée. Nous reviendrons sur ce point qui nous parait mériter une sérieuse attention.

Mais, Tommasini, est tellement imbu des principes du trop fameux *Brown*, qu'il dit, en parlant des médecins qui ne suivent pas la funeste doctrine du réformateur Ecossais : " Qu'importe que quelques praticiens, par l'effet de

(*) Indépendamment de l'ictère dont est question, et qui annonce un danger d'autant plus grand qu'il se montre à une époque plus rapprochée du début de la maladie, on en observe un autre, à une époque avancée de la maladie et qui la juge favorablement. Le premier est cachectique ; l se rapproche des ecchimoses ; il est analogue à celui du scorbut. Le 2e. est critique, dépend d'une secrétion plus abondante de la part du foie, il est analogue à celui des affections bilieuses

cette *contradiction de méthode, qui est commune à presque tous les médecins non Browniens,* aient mêlé dans le traitement de cette maladie quelque tonique aux débilitans? Que peut-on conclure de l'usage de quelque cordial, de quelque calmant ainsi dit, ou de quelque remède analogue, si ces observateurs nous certifient en même temps les bons effets *de la saignée, des forts purgatifs, qui sont des débilitans.*"

De sorte, qu'à son avis, un médecin non Brownien qui, dans une maladie peu connue, comme la fièvre jaune, frappé des mauvais effets que produit l'usage d'une substance irritante, indiscrètement préconisée sous le titre spécieux de débilitant, l'abandonne pour réparer, autant qu'il est en lui, le mal qu'il a causé sur la foi d'autrui, fait preuve *de contradiction de méthode !...* Et le Brownien qui, sans pitié pour son malade, le stimule à toute outrance, sans être retenu par la vue de symptômes qui s'agravent incessamment, et qui, sectateur aveugle de la doctrine de son maître, n'abandonne l'emploi d'un remède prétendu infaillible, que lorsque le malade a succombé, fait preuve *de méthode philosophique !....*

Mais, Tommasini, tout en considérant la fièvre jaune, comme une maladie sthénique et préconisant la méthode débilitante, indique pour affaiblir la sthénie, la phlogose, l'emploi de l'émétique comme vomitif, et des purgatifs drastiques, notamment du calomel et du jalap, dont tant de médecins usent et comme disent Messrs. *Fournier et Vaidy,* abusent dans le traitement de la fièvre jaune.

" La propriété débilitante du calomel et du jalap, qui ont été employés et vantés par les médecins Anglais dans la fièvre jaune, (dit le même auteur, note 32,) ne sera, j'espère, contestée par personne et conséquemment on ne contestera point les inductions que j'ai cru pouvoir tirer des bons effets de ces poudres, dans cette fièvre, pour en déterminer

la diathèse. Et quand même on voudrait considérer le mercure donné seul et à certaines doses, comme un excitant, on ne le regardera certainement plus comme tel, lorsqu'il sera donné uni à des purgatifs, ou de toute autre manière à des doses capables de produire des évacuations alvines copieuses, comme on l'a donné dans la fièvre jaune d'Amérique."

Plus loin, note 33, il ajoute, " quelle que soit la manière d'agir des émétiques, leur résultat sur l'organisme, les symptômes qui en dérivent, la paleur, les sueurs froides, la lenteur et la pétitesse du pouls, &c. annoncent que l'incitation est déprimée, et que les forces sont immédiatement abattues, &c. Mais, si la nausée, le dégout, le vomissement affaiblissent, comment produisent ils cet effet? Parquel moyen tous les agens qui produisent des nausées deviennent-ils débilitans? *La théorie du contre-stimulus* pourra, je crois, rendre raison de ce phénomène."

Plus loin encore, note 34. " L'observation la plus commune demontre que les boissons anti-phlogistiques, ainsi dites, et les acides qui entrent dans leur composition sont débilitans, &c. il n'est pas aisé de dire de quelle manière les acides produisent ces effets. La matière médicale attend encore des éclaircissemens sur cet article, de la *théorie du contre-stimulus.*"

Nous voyons donc, un auteur du plus grand mérite, le savant Tommasini, préconiser, pour le traitement de la fièvre jaune, la méthode débilitante, et ensuite indiquer comme moyens préférables, *l'émétique*, *le calomel*, *le jalap*, qui produisent, sans doute, une débilitation trop réelle, mais, après avoir exercé sur la muqueuse gastro-intestinale, une action évidemment irritante !

Nous le voyons, en appeler à la *théorie* du *contre-stimulus* pour expliquer les effets débilitans de l'émétique, &c. !..

Quelle est donc cette théorie, dont le professeur Tommasini veut parler?

Elle consiste dans les principes suivis, par une secte bisar , née du Brownisme, dont Rasori est le chef, et qui sont professés dans l'école de Pavie.

Une maladie épidémique des plus grâves, règna à Gênes, au commencement de ce siècle; la plupart des médecins crurent voir dans les symptômes caractéristiques de la maladie, des signes manifestes d'une extrême débilité. Rasori ne vit qu'une affection sthénique, des plus prononcées. L'émétique qu'il donna à des doses considérables, ne produisit aucun effet sensible, et loin d'en conclure que l'estomac se trouvait dans un état complet d'inertie; que la sensibilité était émoussée, et les muscles dans un état de torpeur, il se persuada que la maladie était le résultat d'un excitement excessif, et que l'émétique, qu'il crut avoir administré avec succès, devait être un contre-stimulant.

Ce médecin (Rasori) qui avait embrassé avec chaleur et proné avec enthousiasme, le système de Brown, déserta enfin sa bannière, pour se faire lui même, chef de secte, et patron de la doctrine du *contre-stimulus.*

" Cette doctrine (disent Messrs. Mouton & Chaumetton) est en opposition formelle avec l'hypothèse de Brown; en effet, celui-ci prétend que tous les corps de la nature agissent sur le nôtre, en stimulant ses organes; il fait même consister la vie dans le résultat de l'action de ces corps, sur l'incitabilité. Rasori soutient, au contraire, qu'une foule de substances ont la propriété d'affaiblir l'excitement, de diminuer, de détruire l'énergie du stimulus, et tandis que ceux-ci produisent la contraction des parties, les contre-stimulus en déterminent le relachement."

Brown décide que sur cent maladies, 97 doivent être placées dans la classe des asthénies; *Rasori* et ses sectateurs

établissent à-peu-près la proposition inverse ; partout ils voient des affections sthéniques et le besoin de *controstimuler.*

" Quant à l'histoire de la prédilection de ces agens, la doctrine des controstimulistes n'est pas encore complette sur ce point : (disent aussi Messrs. Mouton & Chaumetton) mais on a cru avoir observé que la digitale et le fer agissent de préférence sur le système sanguin ; la noix-vomique, la Belladonne, le cuivre ammoniacal, l'arnique, le Rhus-Toxicodendron, et le Rhus-Radicans, sur le nerveux; l'antimoine, l'arsenic, la fève de Saint Ignace, la douce amère sur les systèmes musculaire et cutané ; la scille, le nitre, la crème de tartre sur le lymphatique ; la térébenthine, les cantharides, sur les voies urinaires; la gentiane, l'oxide de Bismuth et de manganèse sur le ventricule ; la racine de colombo, l'augusture et le simarouba, sur le tube intestinal ; l'eau de laurier-cérise, l'ipécacuanha, le Polygala ; le kermès-minéral, sur les poumons. Tels sont les principaux controstimulans auxquels il faut ajouter le stramonium, la ciguë et l'extrait d'Aconit plus particulièrement recommandé par le professeur Tommasini. Mais dans la longue série d'agens médicinaux que nous venons d'énumérer, la plupart n'agissent-ils pas primitivement en déterminant la contraction de la fibre ?.... où sont donc ces propriétés controstimulantes, et cette action qui, directement opposée au stimulus, doit détruire toutes les maladies sthéniques ; la dépression du stimulus que les controstimulans combattent de front ? Quoi ! l'émétique, les cantharides, &c. sont des controstimulus ! Heureusement que beaucoup de médecins s'accoutumeront difficilement à cette idée."

Quelque ridicule que paraisse cette doctrine, qui a été combattue avec des argumens péremptoires, par les docteurs Sobrero, Amoretti, Ozanam, et qui, comme le dit ce dernier, serait un horrible fléau pour l'humanité, si les praticiens

l'adoptaient aveuglement, pour règle de leur conduite, elle est suivie dans la pratique, par plus d'un docteur! Qu'on ne s'étonne donc pas si nous avons éprouvé la peine la plus vive, en voyant Messrs. les Rapporteurs de la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans, de laquelle nous faisons partie, adopter l'opinion d'un auteur qui préconise dans le traitement de la fièvre jaune, l'usage de l'émétique, du calomel et du jalap, sous le nom spécieux de débilitans !.. qui professe la doctrine du controstimulus, et dont l'ouvrage nous paraît d'autant plus dangereux qu'il annonce une érudition immense et les plus vastes connaissances dans l'art de guérir.

Mr. le docteur Gérardin, (naguères secrétaire de la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans, l'un des rédacteurs du rapport qui fut publié sur l'épidémie de fièvre jaune qui régna, dans cette ville, pendant les grandes chaleurs de 1817,) vient de publier à Paris, un mémoire sur la fièvre jaune.

Notre première pensée, en apprenant cette publication, a été que Mr. Gerardin avait consigné, dans ce mémoire, les réflexions qui lui avaient été suggérées par l'épidémie de fièvre jaune qu'il avait eu occasion d'observer ; nous étions dans l'erreur. Le mémoire publié à Paris est un traité dont les conclusions les plus importantes se trouvent en opposition, avec l'examen des points de fait, consignés dans le rapport publié au nom de la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans et dont il avait été le rédacteur, en sa qualité de secrétaire.

Après avoir décrit la fièvre jaune, telle qu'on l'observe lorsque la cause productrice a porté sur l'organisme vivant, un action propre à permettre une succession à-peu-près régulière des périodes et des symptômes qui la caractérisent

le plus ordinairement ; Mr. Gérardin conclut, de l'examen *de ces symptômes ; des accidents qui accompagnent la convalescence* ou persistent après la maladie ; de *l'autopsie cadavérique* ; (qui, dit-il) *montre constamment* l'estomac contracté, diminué dans son calibre, et sa membrane muqueuse rouge, phlogosée, parsemée de taches ou d'ulcérations livides, noirâtres, pendant que les autres viscères sont toujours plus ou moins variables ; du *traitement* de cette maladie ; Mr. Gérardin conclut, disons-nous, que la fièvre jaune sporadique (qu'il considère comme une maladie différente de la fièvre jaune épidémique, malgré qu'elles ne diffèrent que par le degré d'intensité,) n'est autre chose *qu'une Gastritis* ou inflammation de l'estomac, *d'une espèce particulière,* attaquant les Européens transportés dans certains pays.

Il ajoute ensuite. " considérée sous ce point de vue : ne soyons plus étonnés si elle se termine *si souvent par la mort de l'organe affecté : la rémission subite des symptômes* de la première période, n'a trompé que trop souvent l'espérance du malade, et le pronostic du médecin : " je ne puis donner une comparaison plus frappante de *cette termi naison qu'en rappelant à la mémoire tous les accidents qui signalent une hernie étranglée, et le bien-être qu'éprouve le malade après la mortification de l'intestin.*"

" Ne soyons plus étonnés, si l'estomac, attaqué dans sa vitalité, entraine dans sa perte les organes dont les fonctions sont intimement liées à la sienne : l'apparition de la jaunisse, et l'abolition de la secrétion urinaire confirment l'influence de l'estomac sur le foie et les reins : les élémens qui devaient servir à la formation de la bile et de l'urine, retenus dans le torrent de la circulation, frappent l'économie animale de leur action délétère, précipitent la marche de la maladie, et contribuent sans doute à la formation de l'odeur cadavérique que le corps exale, ainsi qu'à la prompte putréfaction qui se manifeste après la mort."

" Ne soyons plus étonnés, si dans la première période les vomitifs augmentent l'intensité des accidents ; si les vésicatoires ajoutent au trouble inflammatoire ; si les substances amères, et surtout le quinquina sont rejetées avec des efforts souvent alarmans ; &c."

" Enfin, ne soyons plus étonnés, *si dans la seconde période*, lorsque la maladie s'est terminée par la gangrène, *on invoque en vain tous les secours de la thérapeutique ; le malade est dévoué à une mort certaine.*

La fièvre jaune sporadique, dit Mr. Gérardin, consiste, " dans les modifications organiques qu'éprouve un Européen transporté dans certaines régions de l'Amérique et qui le mettent en rapport avec les lieux et le climat de sa nouvelle patrie."

" La fièvre jaune sporadique, bien différente des autres maladies, donne donc un résultat physiologique indispensable au maintien de la santé. Ainsi, une péripneumonie, une fièvre putride ou ataxique, n'ajoutent rien à la santé d'un Français ou d'un Anglais, à Paris ou à Londres ; les changemens, au contraire, occasionnés par la fièvre jaune, mettent ces mêmes individus dans la situation physique de pouvoir habiter un pays qui n'était point fait pour eux."

" Mais sur quel système d'organes portent donc ces grands changemens physiologiques déterminés par la fièvre jaune ? L'expérience répond à cette question. Le trouble apporté par cette maladie dans l'économie animale, a pour but de diminuer *l'activité du système sanguin.* L'état dans lequel se trouve un Européen, avant et après cette maladie est la preuve du fait que j'avance."

Mr. Gérardin qui distingue une fièvre jaune sporadique non contagieuse, et une fièvre jaune épidémique qui peut être importée, demande s'il n'existe pas des signes certains de les distinguer. Il pose et répond à cette question de la manière suivante : " Existe-t-il des signes certains auxquels

on puisse reconnaître la fièvre jaune importée? Oui, toutes les fois que dans un pays, la fièvre jaune sporadique n'aura pas été observée, on peut être assuré que cette maladie a été importée."

Le docteur Gérardin suppose donc, 1o. Que la fièvre jaune sporadique non contagieuse, moins grave que la fièvre jaune épidémique contagieuse, est une gastritis qui se termine ordinairement par la gangrène de l'estomac. 2o. Que la fièvre jaune sporadique indispensable à l'acclimatement des Européens, donne un résultat physiologique, qui met ces individus, dans la situation physique de pouvoir habiter un pays, qui n'était pas fait pour eux. 3o. Il affirme que le trouble apporté par cette maladie dans l'économie animale, a pour but de diminuer l'activité du système sanguin. 4o. Enfin, que toutes les fois que dans un pays, la fièvre jaune sporadique n'a pas été observée, on peut être assuré que cette maladie a été importée.

Mais, 1o. En consultant les observateurs, en parcourant les rapports publiés au nom de la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans, relativement aux épidémies de 1817 et 1819, on remarque des cas très-graves, de fièvre jaune, dont les malades qui en font le sujet, n'ont offert à la première période, aucun signe de sur-excitation gastrique, et chez lesquels la langue, qui est toujours l'image fidèle de l'état actuel de la muqueuse de l'estomac, était blanche et humide, et nullement rouge comme l'affirme Mr. Gérardin et comme nous l'ont affirmé verbalement plusieurs médecins auxquels nous opposons leurs propres observations. (*)

Et malgré que, (soit par suite de l'irritation qui s'établit ordinairement sur la muqueuse gastro-intestinale, pendant la rémission apparente de la seconde période; soit par l'effet de remèdes excitans intempestivement administrés,) il soit

(*) Voir les observations No. 6 et 7.

vrai que le plus souvent, on trouve des traces d'inflammation sur cette membrane, il a été observé des cas, où les viscères renfermés dans la cavité abdominale n'ont offert aucune trace d'altération. (†)

Le docteur Gérardin pour faire connaître l'extrême gravité de la maladie, la difficulté du diagnostic et du pronostic, et l'insuffisance de nos moyens thérapeutiques ; assure que la fièvre jaune, se termine *le plus souvent par la mort de l'organe affecté* ; compare les accidents et la terminaison de cette maladie, aux accidents qui signalent une hernie étranglée, et au bien être qu'éprouve le malade après la mortification de l'intestin ; il prétend que dans *la 2e. période* on invoque envain tous les secours de la thérapeutique et que *le malade est dévoué à une mort certaine.*

Toutefois, non seulement la fièvre jaune ne se termine pas toujours par la mortification de l'estomac, mais souvent il est trouvé intact, ou légêrement flogosé ; non seulement la rémission de la 2e. période, n'est pas le résultat de la gangrène, comme dans la hernie étranglée, mais presque toujours cette apparente rémission est suivie du retour des symptômes les plus effrayans.

Non seulement tous les malades qui arrivent à la 2e. période, ne sont pas dévoués à une mort certaine, mais Mr. Gérardin a dit, lui-même, dans le rapport de 1817, en parlant de la 3e. période, " c'est surtout dans cette désespérante période, qu'il fallait chercher *à gagner la confiance de son malade,* le consoler par des discours persuasifs et remplis d'intérêt pour lui , une pareille conduite *a souvent été couronnée d'un succès inattendu*" .... d'où nous concluons que souvent, lorsque le mal est arrivé à cet état désespérant ou la thérapeutique ne peut plus nous offrir que d'inutiles secours, il n'existe aucun organe dont la vitalité soit

(†) Voir les observations. No. 2.

éteinte ; parcequ'il nous parait difficile de supposer aux discours, même les plus persuasifs, les plus consolants, la faculté de rendre à la vie, un organe frappé de mort ; n'est-il pas plus naturel de penser que la puissance nerveuse épuisée par la douleur, est prête à succomber, et qu'une médecine consolatrice, en réveillant dans l'ame du malade les douces illusions de l'espérance, peut quelquefois imprimer au système nerveux un ébranlement favorable, et déterminer une réaction vitale capable de rammener à la vie tel malheureux qui touchait à l'instant de la mort.

2.° La fièvre jaune sporadique est-elle indispensable à l'acclimatement ?

Pour soutenir que la fièvre jaune est indispensable à l'acclimatement, il faut supposer à cette maladie une cause telle que l'habitude ne puisse exercer sur elle aucune influence ; il faut supposer que cette maladie doit sa naissance à un virus contagieux, particulier à certains climats. Or, puisque Mr. Gerardin n'accorde pas à la fièvre jaune *sporadique*, dont il est ici question, la propriété contagieuse, il sera forcé de nous accorder que le résultat physiologique qu'elle détermine, peut s'obtenir sans son funeste secours ; ce dont, au surplus, on rencontre des preuves journalières ; ce dont conviennent Pugnet, Dalmas, et d'autres observateurs. La seule différence qui existe, c'est que la fièvre jaune produit ce résultat en 5, 7 ou 14 jours, tandis que sans elle, il ne peut s'obtenir qu'à la suite de plusieurs indispositions plus ou moins graves ; ou de plusieurs années de séjour dans un lieu possédant toutes les qualités de l'endémie.

3.° Le trouble apporté par la fièvre jaune dans l'économie animale, a-t-il pour but de diminuer l'activité du système sanguin ?

Nul doute qu'à la suite de cette maladie l'activité du système sanguin ne se trouve notablement diminuée, mais, par

la raison que le système nerveux, véritable siège de l'altération morbide, ne peut perdre une partie de son énergie, sans que le système artériel auquel il porte le sentiment et la vie, en le suivant dans ses plus petites ramifications, n'y participe essentiellement.

En lisant le rapport précité, de l'épidémie de 1817, rédigé par ce médecin, nous voyons que " chez presque tous " les convalescens, les sens paraissaient émoussés ; les fa- " cultés intellectuelles et surtout la mémoire avaient éprou- " vé des altérations profondes ; l'amégrissement était ex- " trême, la voix plaintive ; l'articulation des mots difficile." Ce qui nous parait être le résultat, non d'une gastritis, non d'une diminution d'activité du système sanguin, mais d'une lésion profonde du cerveau, d'une dépense excessive de forces, des systèmes musculaire et nerveux.

4.º Est-il vrai que toutes les fois que, dans un pays, la fièvre jaune sporadique n'a pas été observée, on puisse assurer que la maladie a été importée ?

Mais, si la fièvre jaune ne peut, (comme cela est matériellement démontré,) être importée que dans certains lieux ; si pour son développement il faut nécessairement le concours de causes locales, d'une température déterminée, communes à tous les pays dans lesquels on l'a observée. Il faut admettre que là où elle est importée aujourd'hui, elle eut pu se développer demain spontanément. Ou bien il faut refuser, à la plupart des pays dans lesquels elle exerce presque périodiquement ses ravages, les conditions locales propres à la produire.

A la Nouvelle Orléans, par exemple, qui a été habitée par des Européens depuis 1717, on a observé pour la première fois des cas de fièvre jaune en 1796. (*) Si depuis cette

(*) A l'époque des premiers établissemens Français à la Louisiane, les colons ont été atteints et ont succombé pour la plupart à une maladie meurtrière qui les força d'abandonner le Biloxi et qui se manifesta sur d'au-

époque cette maladie a été indispensable à l'acclimatement des Européens, pourquoi ne l'avait-elle pas été jusqu'alors? avait-elle été importée? Il faut admettre alors qu'elle l'a été toutes les fois qu'on l'y a remarquée depuis; ce qui répugne à la raison, ce que réprouve l'expérience. Disons plutôt que la température seule, quelque brulante, quelque humide qu'elle soit, ne produit point la fièvre jaune; qu'il faut le concours d'une certaine masse d'émanations délétères résultant de la fermentation putride des corps des divers règnes de la nature; que plus la population d'une ville augmente, plus les foyers d'émanations se multiplient; et plus aussi l'on se rapproche des conditions nécessaires au développement d'une maladie qui se propage incessamment, et qu'on pourrait extirper sans retour, de beaucoup de pays où elle règne déjà, au moyen d'une police sanitaire dirigée à la fois, avec sagesse et rigueur.

Mr. Gérardin, voulant déduire l'ictère et la suppression des urines, de la phlogose de l'estomac; et croyant expliquer par ces deux phénomènes, la tendance manifeste à la putridité, qu'on remarque dans la 3e. période de cette maladie, considère l'apparition de la jaunisse, et l'abolition de la sécrétion urinaire comme une suite nécessaire de l'influence que l'estomac exerce sur le foie et les reins; il assure que les élémens qui devraient servir à la formation de la bile et de l'urine, frappent l'économie animale de leur action délétère, précipitent la marche de la maladie, et contribuent à la formation de l'odeur cadavérique que le corps exhale, ainsi

---

tres points. En admettant, ce qui n'est pas prouvé, que cette maladie était la fièvre jaune, ce fait que pourrait justifier l'entassement, la misère, la mal-propreté, le chagrin réunis, ne détruiraient pas nos propositions, puisque dès le moment que les colons ont pu se procurer la moindre aisance, cette maladie ne s'est plus montrée ni sur les premiers habitans, ni sur les Européens qui arrivaient toutes les années.

qu'à la prompte putréfaction qui se manifeste après la mort.

Comme nous serons obligés de revenir sur cette question, qui ne nous paraît pas aussi facile à resoudre qu'à l'auteur du mémoire dont il est question, nous nous bornerons à demander si les élémens de la bile et de l'urine, peuvent exercer une action délétère sur l'economie animale avant d'avoir été éliminés du sang par les organes sécréteurs ?.....et à faire remarquer que lorsque l'urine, par exemple, est reportée dans le torrent de la circulation, l'action délétère qu'elle exerce se manifeste par divers accidents et notamment par une fièvre violente, connue sous le nom de fièvre urineuse; tandis que l'abolition de la secrétion de l'urine, dans la fièvre jaune, coïncide toujours avec une lenteur remarquable de la circulation.

Enfin, Mr. Gérardin qui, dans un mémoire publié à Paris en 1820, *considère la fièvre jaune épidémique comme contagieuse,* avait dit, en 1817, dans le rapport *de la seule épidémie qu'il ait eu occasion d'observer,* "cette maladie de nature endémique est devenue épidémique par suite d'un concours de circonstances qui ont favorisé son développement et ses progrès, *elle n'a point été contagieuse,* mais on conçoit que cette maladie, semblable à d'autres affections, peut acquérir ce caractère funeste." De sorte que, mettant une supposition à la place d'un fait, ce médecin qui a *observé à la Nouvelle-Orléans, que la fièvre jaune n'était pas contagieuse, affirme à Paris que cette maladie peut se communiquer par contagion !.....*

Mr. *Dalmas,* auteur d'un mémoire intitulé *recherches historiques et médicales sur la fièvre jaune,* qui mérite d'être consulté, a fait dans le cours de son ouvrage une foule de réflexions judicieuses qui toutes ont fixé notre attention, mais parmi lesquelles nous avons plus particulièrement remarqué celle que nous allons transcrire, ci-après.

" En réfléchissant sur les phénomènes que présente la fièvre jaune, on est tout étonné, dit Dalmas, de l'analogie que l'on trouve entre elle et le scorbut. Je ne suis pas *assez téméraire* pour en tirer aucune conséquence, mais il est impossible de ne pas être frappé de la ressemblance qu'on remarque entre ces deux maladies. Toute la différence (et sans doute elle est grande) consiste en ce que l'une parvient en 7 et même en 4 jours, au terme d'une carrière que l'autre met 4 et 7 mois à parcourir."

Cette réflexion de Dalmas, pourra paraître on ne peut plus erronnée aux médecins qui ne veulent voir dans la fièvre jaune, qu'une maladie analogue aux fièvres bilieuses, que le plus haut degré des sur-excitations gastriques, qu'une inflammation du foie, de l'estomac, &c. qu'une phlegmasie primitive enfin et une altération consécutive de la sécrétion biliaire.

Elle paraîtra moins extraordinaire si l'on examine sans prévention les faits recueillis par les observateurs ; si l'on cherche à se rendre raison des symptômes qui se font remarquer dans les diverses périodes ; si l'on veut expliquer par ces symptômes les altérations pathologiques qui se rencontrent après la mort.

Sans doute, il est inexat de dire que toute la différence qui existe, entre la fièvre jaune et le scorbut, consiste en ce que l'une parvient en 7 et même en 4 jours, au terme d'une carrière que l'autre met 4 et 7 mois à parcourir. Il existe au contraire, entre ces maladies, des différences tranchées que nous indiquerons bientôt ; mais il est des points de contact, une certaine similitude qui n'ont pas assez, peut-être, fixé l'attention des médecins ; qui ont frappé l'esprit du judicieux et attentif Dalmas ; mais dont il ne rend compte qu'en hésitant et en s'excusant, pour ainsi dire, d'a-

voir commis un acte de témérité !... comme si c'était un crime d'interroger sa raison !.. comme si ce brillant attribut, qui seul place l'homme au premier rang parmi les êtres organisés, ne lui avait pas été donné pour en faire usage !...

De même que la fièvre jaune, le scorbut frappe souvent comme la foudre les individus qui, peu de jours, peu d'heures avant l'invasion, jouissaient de la plus florissante santé ; mais, le plus souvent, cette dernière maladie sévit contre les sujets précédemment débilités, tandis que la fièvre jaune respecte presque toujours les êtres faibles et cacochimes.

De même que la fièvre jaune, le scorbut est un véritable empoisonnement : mais le scorbut est une maladie purement humorale, résultat d'une altération primitive du sang, par l'effet d'alimens de mauvaise qualité ; tandis que la fièvre jaune est une maladie primitivement nerveuse, résultat de l'impression que certains miasmes délétères absorbés, produisent à la fois sur les extrémités nerveuses de la peau et de toutes les surfaces muqueuses intérieures, d'où elle retentit dans tout l'arbre nerveux. Aussi, avant de présenter aucun phénomène analogue à ceux qu'on remarque dans le scorbut, la fièvre jaune offre, à l'œil de l'observateur, une série de symptômes plus ou moins graves, plus ou moins alarmans, suivant que l'action, des causes productrices, se concentre sur telle ou telle partie de l'appareil nerveux ; suivant que le plus ou moins de mobilité nerveuse des individus, favorise plus ou moins les concentrations de vitalité ; car, aucun médecin n'ignore que, plus la mobilité nerveuse est grande, moins les concentrations vitales sont possibles ; que les individus d'une susceptibilité nerveuse très-grande comme les enfans, les femmes, les hommes du tempérament nervoso-sanguin sont fort sujets aux convulsions, mais sont rarement atteints de ces concentrations

permanentes de vitalité, comme le tétanos. (*) Que plus le système nerveux est facile à émouvoir, moins les symptômes qui manifestent le trouble de ce système, ont de persévérance et de gravité. A l'inverse des individus musculeux, atlhétiques, peu sensibles, difficilement irritables, qui sont peu sujets aux convulsions, mais chez lesquels la sensibilité une fois mise en action produit les accidents les plus terribles, les concentrations les plus funestes.

Dans les 2me. et 3me. périodes de la fièvre jaune, de mê-

(*) On nous objectera que dans les Antilles, et dans cet Etat, (Louisiane) le tétanos des nouveaux nés, est extrêmement commun. Nous prions d'observer que ce fait ne détruit point notre proposition, puisque les négrillons, d'une sensibilité plus obtuse, que les enfans de la population blanche, sont presque les seuls frappés, par ce spasme, connu vulgairement sous le nom de mal de machoire ; contre lequel, pour le dire en passant, on emploie, comme moyen préservatif, une pratique dangereuse et qui le détermine dans plus d'un cas. Nous voulons parler du Baume de Copahu préconisé même par quelques médecins, comme capable de prévenir ce redoutable accident. L'action préservatrice de ce moyen, nous paraît être une supposition qui ne s'appuye sur aucune base ; tandis que son action nuisible est facile à expliquer. En effet, le Baume de Copahu est une substance irritante, dont l'application sur le cordon ombilical ne manifeste aucun effet, il est vrai, si ce corps devenu étranger à l'enfant n'est ni tiraillé, ni erraillé ; mais si par une cause quelconque, il survient le moindre déchirement, la moindre errosion du côté du nombril, la présence de ce prétendu spécifique, exerce une action stimulante qui détermine bientôt des mouvemens spasmodiques des muscles abdominaux, et enfin le Trismus. Nous avons eu occasion d'observer deux cas, qui nous ont paru reconnaître évidemment cette cause. Nous conseillons aux personnes qui, par l'effet d'une prédilection toute particulière pour ce Baume, ne voudront pas y substituer une huile douce, de surveiller avec soin le cordon de l'enfant, et de faire appliquer sur le nombril, dans le cas où il y aurait la moindre ulcération, une petite compresse trempée dans le laudanum liquide de ydenham. Ce moyen bien simple, que *Campet*, assure avoir employé avec avantage, pendant son séjour à Cayenne, ne peut dans aucun cas produire d'autre effet qu'un léger assoupissement, et aura toujours pour résultat de prévenir la tension spasmodique qui caractérise le début de cette affection.

me que dans le scorbut, on remarque une lenteur particulière de la grande circulation, et une accumulation de sang dans les capillaires sanguins de la peau et des muqueuses intérieures ; d'où dérivent d'une part les Pétéchies, les Ecchymoses, un ictère qui prend des teintes diverses depuis le jaune jusqu'au noir ; ictère qui doit bien moins être considéré comme résultat de la présence de la bile dans le sang ou d'une sécrétion morbide de cette humeur, que comme une extravasation sanguine sous-cutanée, par laquelle on peut expliquer aussi ce symptôme effrayant, observé par Dalmas, et qui consiste dans un voile noir comme suspendu sur la figure du malade. (a) De même que dans le scorbut, on remarque dans la fièvre jaune, l'état fongueux et saignant des gencives ; des hémorragies par toutes les ouvertures naturelles, résultant de l'exhalation sanguine qui a lieu par les muqueuses digestives. De même que dans le scorbut, on remarque encore dans la fièvre jaune, des infiltrations dans le système cellulaire.

Mais, si dans le scorbut, la circulation a perdu son énergie, c'est parceque le sang, primitivement altéré, corrompu par de mauvais alimens, ne porte au système musculaire que des matériaux incapables d'en soutenir, d'en réparer la fibre, d'où il résulte que les muscles locomoteurs, privés de toute action, ne favorisent plus le cours du sang ; et que le cœur dont les parois sont ramollies, perd son action propulsive, et ne chasse qu'imparfaitement le sang qui lui arrive des différentes parties du corps : tandis que dans la fièvre jaune, le défaut d'énergie du cœur parait être le résultat d'une accumulation vicieuse de vitalité, sur les muscles volontaires dont la force bien loin d'être énervée, comme dans le scorbut, est morbidement augmentée ; et encore de ce que la respiration étant rendue imparfaite par le

(*) Voir l'Observation, No. 8.

spasme du diaphragme et des muscles inspirateurs, le sang n'est qu'imparfaitement oxigêné, et ne stimule point, d'une maniere convenable, ce centre principal de la circulation.

Si dans le scorbut on remarque des pétéchies, des ecchymoses, &c. ; des exhalations de sang par les surfaces digestives ; des infiltrations du tissu cellulaire ; c'est parceque le sang stagne, pour ainsi dire, dans l'appareil vasculaire. La cause (comme ledit Mr. Broussais) en est, pour ainsi dire, mécanique ; le sang. qui ne peut traverser le cœur, reste en stagnation dans le foie, dans la rate, dans les intestins, et même dans tous les rameaux de la veine cave ascendante : le même obstacle est offert à celui de la veine cave supérieure ou descendante. Par conséquent, les fluides que le canal thoracique allait déposer dans la sous-clavière, séjournent dans l'appareil lymphatique.

Ainsi, dans le scorbut il y a, d'une part, relachement des muscles locomoteurs qui n'aident plus à la progression du sang ; d'autre-part, relachement du cœur, incapable de se débarrasser de celui qui lui arrive.

Dans la fièvre jaune au contraire, l'énergie des mouvemens musculaires augmente la progression du sang, qui se précipite vers le cœur et dans les poumons, dont l'atonie actuelle, autant que le spasme des puissances respiratrices, ont altéré l'importante fonction ; d'où il résulte que le sang, bien loin de rester en stagnation, dans la veine cave-ascendante, dans la rate, le foie, &c. s'accumule dans l'organe pulmonaire qui, dans les cas les plus graves, en est trouvé gorgé (*) après la mort, tandis que les viscères du bas-ventre n'offrent alors aucune trace d'altération, ni d'engorgement ; à l'inverse du scorbut, où la rate et le foie sont trouvés d'un volume prodigieux, comme Hippocrate lui-même l'avait remarqué.

(*) Voir les observations, No. 2 et No, 9.

Dans la fièvre jaune au contraire, si l'on remarque des hémorragies sous-cutanées, et des hémorragies provenant des surfaces muqueuses intérieures, c'est que la tonicité des vaisseaux capillaires sanguins de ces diverses parties, étant augmentée par l'irritation que produit sur ces membranes, l'action des miasmes qui ont causé la maladie, le sang s'y accúmule par l'effet de cette loi : *Ubi stimulus, ibi fluxus.* Et ce fluide s'échappe par l'extrémité des exhalans, ou par les porosités latérales de ces vaisseaux ; parceque, d'une part, la circulation générale étant ralentie, en même tems que les phénomènes de sur-excitation des muqueuses se manifestent, le sang s'accumule dans leurs capillaires sanguins ; et que, d'autre part, ce fluide n'ayant point sa consistance ordinaire, les molécules qui le composent sont plus facilement admises et s'exhalent sans effort, soit par les extrémités, soit par les porosités latérales de ces vaisseaux.

Et si, dans la fièvre jaune, on remarque quelquefois des épanchemens dans le tissu cellulaire, cela n'a lieu que dans les cas où la puissance nerveuse, en tant qu'elle régit la vie animale, se trouve pour ainsi dire enchainée par un état comateux. (*)

Ainsi, malgré l'apparente similitude de la fièvre jaune, et du scorbut, ces deux maladies diffèrent dans les causes, dans les altérations vitales primitives, et dans les résultats.

Nous avons dit que le scorbut était une maladie essentiellement humorale ; nous devons ajouter qu'elle existe sans lésion du système nerveux : nous avons avancé que la fièvre jaune était une maladie du système nerveux ; nous ajouterons que c'est dans ce système que se fait la dépense extraordinaire des forces vitales, et que, si le système sanguin perd de son energie, c'est par la raison que, lié intimement

(*) Voir l'Observation No. 2.

au système nerveux qui le suit dans toutes ses ramifications, il est impossible que l'un soit profondément lésé, sans que l'autre en souffre d'une manière sensible.

Dans le scorbut la fibrine est évidemment altérée, et le système nerveux est intact.

Ce qui le prouve, c'est l'intégrité des facultés intellectuelles et les digestions qui se font avec la plus grande facilité, malgré l'extrême relâchement du système musculaire, porté quelquefois à un tel point, que tout mouvement devient impossible, et que le moindre effort peut coûter la vie au malade. Ce qui le prouve, c'est que, malgré le désespérant assemblage des symptômes caractéristiques de la plus imminente faiblesse, l'usage de végétaux frais, de bouillons de viandes fraiches, quelquefois même le seul secours de quelques oranges, de quelques fruits acides et sucrés, suffit pour faire disparaître en peu de jours, tout cet appareil de mort ; et rammener à la vie et à la santé, des malheureux dont l'épuisement paraissait être au dernier terme, et n'offrir plus aucune ressource, aucun espoir de guérison. Or, si malgré une si extrême faiblesse, prolongée pendant plusieurs mois ; d'aussi faibles moyens, employés pendant très-peu de jours, suffisent pour rétablir les forces musculaires dans toute leur intégrité, n'est-il pas évident que le système nerveux, véritable dépositaire de la puissance vitale, était resté intact, et que la prostration musculaire était toute différente de celle que l'on remarque dans les fièvres dites adynamiques et dans le typhus ?...

Dans la fièvre jaune, au contraire, le système nerveux étant primitivement sur-excité, il se fait une dépense si excessive de forces vitales, que bien souvent le malade succombe après quelques jours, quelques heures de maladie, au momemt même où, trompé par la conscience de forces qui ne sont que factices, et par un mieux être perfide, il se li-

vre aux illusions de l'espérance, et se flatte d'un prochain retour à la santé.

Ce qui prouve que, dans la fièvre jaune, le système nerveux est dans un état de sur-excitation morbide, c'est que tous les phénomènes de la première période indiquent une *exubérance* de vitalité ; que les facultés intellectuelles ne sont troublées que par des sensations exagérées ; que tous les sens sont exaltés ; ainsi, le moindre bruit est fatiguant, la lumière est importune, et le gout si développé que Bailly rapporte que lors de la fièvre jaune dont il fut atteint à St. Dominque, et pendant laquelle il ne prit absolument que de l'eau froide, l'organe du gout avait acquis, chez lui, un tel degré de finesse qu'il pouvait désigner en buvant, le nom des arbustes qui bordaient le ruisseau, (dans lequel on puisait l'eau qui servait à sa boisson,) et dont les fleurs étaient tombées dans ce liquide. Ce qui le prouve, c'est que la sensibilité de l'estomac est extrême ; c'est que le diaphragme est dans un tel état de mobilité, que la moindre cause suffit pour déterminer des vomissemens ; c'est que les altérations pathologiques, n'ont aucun point fixe et se rencontrent indistinctement dans l'une ou l'autre des trois grandes cavités ; ce qui nous persuade que les parties phlogosées, sont devenues centre de fluxion, pendant la réaction générale que l'ébranlement nerveux imprime à tout l'organisme vivant, parce qu'elles se trouvaient antérieurement et accidentellement irritées, et que cela a eu lieu d'après la loi physiologique, consignée dans cet axiome du père de la médecine, *si quid doluerit ante morbum, ibi se figit morbus.*

Enfin, ce qui le prouve c'est que, si la maladie se termine favorablement, le premier symptôme qui l'annonce est la chute rapide des forces musculaires, en apparence intactes jusqu'alors ; qu'il faut plusieurs mois pour reprendre une partie de l'énergie qu'elles ont perdues en peu de jours ; et

que toujours les fonctions du cerveau conservent, pendant quelque tems, des lésions plus ou moins profondes.

Note 5me.—*Symptômes caractéristiques de la fièvre jaune.*

L'apparente énergie des forces musculaires volontaires et l'intégrité des facultés intellectuelles, coïncidant avec la dépression du pouls et le ralentissement progressif de la circulation, sont, à notre avis, parmi la foule de symptômes qui se font remarquer dans la fièvre jaune, les seuls vraiment caractéristiqnes de cette effrayante maladie. Mais, il en est encore qui s'y rencontrent presque toujours, tels sont l'immobilité de l'œil ; la sensation particulière de terreur, dont l'homme le plus courageux se trouve involontairement frappé, dans le premier instant de la maladie ; et enfin, le *faciès* du malade, qui n'a peut-être pas fixé, d'une manière assez particulière, l'attention des praticiens. La physionomie d'un sujet atteint de fièvre jaune est empreinte d'une expression qui se rencontre plus ou moins dans toutes les maladies spasmodiques, telles que la colique nerveuse, la colique saturnine, le cholera, &c. ; mais qui se rapproche particulièrement de celle de l'hydrophobie (*). Elle

(*) A l'autopsie cadavérique, les observateurs nous paraissent avoir trop négligé de porter leurs recherches sur l'état de la moële épinière. L'inspection rigoureuse de ce grand foyer de la puissance nerveuse, nous parait être de la plus haute importance : elle nous parait propre à lever plus d'un doute ; à résoudre plus d'une difficulté. Et il nous semble que Messieurs les praticiens, agiraient dans l'intérêt de la science, en profitant de toutes les occasions qui pourraient se présenter dans leur pratique, pour vérifier si, dans la fièvre jaune, la moële épinière n'offrirait pas quelqu'altération analogue à celles qui ont été constatées dans des cas d'hidrophobie, de tétanos, d'épilepsie, &c.

présente cela de particulier, que le moral du malade terrorisé d'abord, (par un sentiment intérieur qui l'avertit de l'imminence du danger,) se rassure, le plus souvent, d'une manière complette ; et que, malgré cette tranquillité de l'âme, l'expression de la face se caractérise de plus en plus et exprime successivement, l'étonnement, la terreur, l'effroi. Ce qui prouve qu'elle reconnait une autre cause que l'influence morale ; ce qui prouve qu'elle est le résultat de la tension spasmodique des muscles de la face et des yeux.

La teinte de la figure mérite la même attention. Cette teinte n'est point jaune comme dans les affections bilieuses ; elle n'est point de ce rouge animé, qui distingue les maladies vraiment inflammatoires; mais elle présente cette teinte violacée qui distingue les altérations profondes de la circulation par défaut d'oxigênation du sang, comme dans certaines asphixies ; et par un imparfait mélange des matériaux qui composent ce fluide, comme dans les anévrismes du cœur.

Lorsqu'à la deuxième période, la face se décolore, le faciès se rapproche d'avantage de celui de la colique saturnine et du cholera.

Nous croyons, au surplus, qu'il n'y aurait qu'un moyen pour faire connaitre le caractère particulier de la face, ce serait de le fixer au moyen du pinceau, dans les diverses périodes et dans les diverses nuances de la maladie.

NOTE 6me.—*Phénomène du vomissement. Lésions vitales qui le déterminent dans la fièvre jaune.*

Les belles expériences du Dr. Magendie, ont démontré jusqu'à l'évidence, que l'estomac est un organe presque passif dans le phénomène du vomissement. Que les substan-

ces vomitives n'y donnent lieu que par l'action sympathique qu'elles exercent sur le diaphragme et les muscles abdominaux, dont elles déterminent les contractions.

Les médecins savent que l'estomac se contracte peu ; que pendant le vomissement, cet organe demeure dans un état complet d'inertie, et qu'il ne se vide que par la compression qu'exercent sur lui le diaphragme et les muscles de l'abdomen, et encore par les tractions de l'œsophage.

Une double expérience du plus grand intérêt, le démontrent de manière à ne laisser aucun doute.

Si, d'une part, après avoir introduit dans l'estomac une dose d'émétique suffisante pour produire le vomissement, on soustrait cet organe à l'action du diaphragme et des muscles du bas ventre, en le déplaçant ou moyen d'une incision convenablement faite aux parois de l'abdomen, on observe bien les mouvemens convulsifs des muscles qui par leur action mécanique déterminent le vomissement, mais ce phénomène n'a point lieu.

Si, d'autre part, on retranche ce viscère sur un animal vivant ; qu'on le remplace par une vessie remplie d'un fluide quelconque, le vomissement a lieu ; et cette poche artificielle se vide complettement des matières qu'elle contient, aussitôt qu'on introduit, au moyen de l'injection, par l'une des jugulaires, une substance vomitive dans le sang.

Pour justifier les vomissemens qui ont lieu dans la fièvre jaune, nous n'aurons donc recours, ni à la flegmasie de l'estomac, dont il n'existe aucun signe primitif ; ni à la sécrétion morbide de la bile, dont rien n'annonce la présence.

L'état actuel de souffrance du diaphragme, qui est un symptôme principal et invariable, nous parait plus que suffisant pour déterminer les vomissemens qui ont lieu ; et une foule de phénomènes morbides, résultants de l'union sympathique qui existe entre ce muscle et tous les viscères abdominaux.

Nous ne jugerons donc des altérations des muqueuses digestives, que par l'inspection de la muqueuse bucale ; par la nature des substances rejetées par le vomissement; et par le degré de susceptibilité morbide de ces diverses surfaces.

Lorsqu'il n'existe point de complication bilieuse, d'irritation antérieure de la muqueuse de l'estomac, ce qui est le plus ordinaire ; la langue est blanche et humide, les gencives presque sèches, les vomissemens purement muqueux.

Ce n'est que lorsque l'irritation, des muqueuses digestives, se développe sous l'influence du calme trompeur de la seconde période, que la langue devient rouge, les gencives engorgées ; que les vomissemens présentent des stries noirâtres analogues à celles qui se font remarquer dans l'empoisonnement par les substances minérales ; et que les matières rejetées acquièrent cette acrimonie particulière qui rapproche encore les vomissemens de la 2e. et 3e. période de la fièvre jaune, de ceux qui ont lieu dans l'empoisonnement par les sels corrosifs.

Sous l'influence de cette irritation particulière de la muqueuse gastro-intestinale ; et peut-être, - encore, du défaut d'assimilation des matériaux constitutifs du sang et du ralentissement extraordinaire qui a lieu dans la grande circulation, il résulte un engorgement considérable des capillaires sanguins de ces muqueuses ; d'où dérivent un état fongueux et saignant des gencives, quelquefois de toute la surface buccale ; les vomissemens de sang ; et l'écoulement de ce fluide par le fondement, et par toutes les voies naturelles.

Sans doute, s'il suffit de remarquer des vomissemens de matières jaunes, vertes, noires, et d'une teinte ictérique de la peau, pour donner à une maladie le nom de fièvre jaune, on ne manquera pas de circonstances, où les propositions que nous avons avancées, pourront se trouver en défaut car, cette teinte de la peau, et le vomissement de ces ma-

tières, ont lieu dans le *Causus* des anciens, qui n'est pas la fièvre jaune, malgré que des hommes d'un très grand mérite, ayent cherché à établir que ces maladies ne différaient entre-elles, que par le degré d'intensité.

S'il suffisait du vomissement de *matières noires*, pour caractériser la fièvre jaune, il faudrait convenir que cette cruelle maladie a regné dans tous les temps, *dans tous les pays*, et qu'hippocrate lui-même l'avait observée déjà.

C'est donc dans les modifications vitales qui ont été primitivement imprimées au système nerveux, qu'il faut rechercher la cause des vomissemens et des hémorragies, et non dans une inflammation primitive de l'estomac ou du foie, qui n'existe peut-être jamais.

NOTE 7ème.—*Motifs qui ont déterminé l'auteur à faire connaître son opinion sur le caractère de la fièvre jaune ; quoiqu'elle soit différente de celle émise par Messrs. les Rapporteurs de la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans.*

En publiant en 1820, dans un journal de la Nlle-Orléans, quelques réflexions sur le caractère de la fièvre jaune ; ses causes ; et les moyens d'en prévenir les épidémies ultérieures, ou diminuer du moins les ravages qu'elle exerce depuis long-temps, dans cette capitale de la Louisiane, nous crûmes, comme citoyen, exercer un droit ; et comme médecin remplir un devoir d'autant plus sacré, que cette publication eut lieu à une époque où la Législature paraissait vouloir s'occuper sérieusement de la police sanitaire de cet état.

Quelques personnes qui ne connaissent pas nos principes nous ont supposé mû par la vaine et pitoyable gloriole d'écrire, alors que nous n'étions guidé que par un sentiment de phi-

lantropie, par notre amour pour l'humanité. Et, bien loin d'encourager notre zèle, nous ont blâmé d'avoir osé manifester notre opinion particulière ; d'avoir osé improuver celle qui avait été émise, par Messrs. les Rapporteurs de la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons ici à ces personnes que, si elles nous ont supposé une autre intention que celle d'être utile ; de fixer l'œil de l'autorité, sur des améliorations indispensables, si elle veut, de bonnefoi, délivrer la Nouvelle-Orléans d'un fléau dont trop souvent déjà ses habitans ont été victimes ; d'appeler l'attention des médecins sur des idées sans doute mal exprimées, mais que nous croyons pouvoir être utiles et propres à jeter quelque jour sur une maladie encore aujourd'hui peu connue, elles ont été dans l'erreur.

Au surplus, si on nous suppose d'autres intentions, nous nons en consolerons. Fort de notre conscience ; nous reposant sur la pureté de nos intentions ; rassuré par la ferme persuasion où nous sommes d'avoir suivi la marche la plus propre à nous rapprocher de la route qui seule peut conduire à la connaissance de la vérité ; nous appelerons de leur jugement précipité au temps, ce juge sans appel, qui seul fait toujours justice de l'injustice des hommes.

Messrs. les Rapporteurs de la Société Médicale de la Nouvelle Orléans, pour établir que la fièvre jaune n'est pas contagieuse, ont cru devoir adopter l'opinion d'un médecin d'Italie, le professeur Tommasini, qui, dans ses savantes recherches sur la fièvre jaune, s'efforce d'établir que cette maladie est une affection purement *constitutionnelle*.

Nous avons déclaré ne pas partager cette opinion, parceque nous la croyons erronée. Nous avons vu avec chagrin que les membres les plus influans de cette société, entrainés par l'autorité d'un grand nom, et accordant trop de

confiance aux opinions imprimées, ayent adopté celle de Tommasini, qu'on eut pu, selon nous, combattre victorieusement par une simple inspection du sol et du climat de la basse Louisiane.

Nous avons la conviction intime que, de tous les pays dans lesquels les médecins ont le funeste privilège d'observer la fièvre jaune, la Louisiane est le seul, peut-être, où ils puissent se promettre de résoudre complètement les questions les plus intéressantes que cette maladie présente au physiologiste et au praticien.

Qu'on ne s'étonne donc pas si nous avons été affligé, qu'une corporation dont nous sommes membre ; qu'une société dont les travaux fixent l'attention du monde médical, vû le grand intérêt qui peut résulter pour les communications commerciales et pour l'humanité, d'une connaissance plus exacte de la fièvre jaune ; que la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans, à laquelle sa situation promettait les destinées les plus brillantes, ait paru renoncer (en adoptant le rapport de 1819 et en ordonnant sa publication,) au titre honorable qui fut résulté, pour elle, d'un travail neuf ; d'une opinion indépendante et influencée seulement par un examen impartial et réfléchi des faits nombreux qu'elle a pu recueillir ; et encore par un coup d'œil attentif sur la topographie médicale de cet état.

Nous faisons des vœux pour que cette société, lorsqu'il s'agira de la fièvre jaune, ne fasse plus fléchir sa propre opinion, devant celle d'un médecin qui jamais n'a vû cette maladie, quels que soient d'ailleurs ses talents, et sa réputation médicale.

Nous faisons des vœux pour que les médecins de cet état, imittent notre exemple et publient leurs réflexions particulières sur la fièvre jaune. Nous serons le premier à leur applaudir. Et si la publication de leurs opinions a pour résultat de rectifier des idées, qui ne nous paraissent bonnes,

peut-être, que par une erreur de notre jugement, nous nous empresserons, de leur en témoigner notre reconnaissance.

Note 8ème.—*A-t-il été observé des cas de fièvre jaune, à la Baie St. Louis, à la Balise, &c. motifs qui autorisent à repousser cette opinion.*

Un médecin de la Nouvelle Orléans, Mr. Marshal, assure qu'en Juillet 1812, un marin mourut de la fièvre jaune, à la Baie St. Louis. Il ajoute que ce marin n'avait eu de communication avec aucun " bâtiment, ni avec personne de la ville ; qu'il était à terre avec 50 ou 60 autres, tous également étrangers au pays, qui ne prenaient aucune précaution auprès du malade et que pas un seul ne fut atteint pendant toute la saison."

Si Mr. Marshal eut soigné le malade, nous nous abstiendrions de toute réflexion ; mais cela n'étant pas, il nous permettra de croire qu'il a été induit à erreur. D'après notre opinion sur les causes de la fièvre jaune, cet exemple nous paraît impossible. Mais, quelle que soit la cause qu'on lui assigne, il paraîtra au moins extraordinaire que dans un local assez mal sain pour que la fièvre jaune puisse s'y développer spontannément, sur 60 individus également étrangers, tous soumis à l'action de la même cause, un seul soit atteint et succombe......

S'il faut s'en rapporter aux on dit, la fièvre jaune se serait développée, à Plaquemine, à Bâton-Rouge, Bayou Sarah, la Balise, &c. et plus d'un médecin a contribué à accréditer ces dangereuses erreurs ; mais, faites des recherches, remontez aux faits, et vous ne trouvez plus à la place de la fièvre jaune et de la contagion, que des intermittentes pernicieuses, très-redoutables sans doute, mais contre les

-sties la thérapeutique nous offre un moyen certain d'en triompher, le quinquina.

On assure qu'en 1817, neuf pilotes, à la Balise, sont morts de la fièvre jaune ; qu'en 1819 et 1820, il en est mort plusieurs ; enfin, qu'un jeune homme de Bordeaux, nommé Auguste, y est mort aussi de la même maladie.

Si ces exemples de fièvre jaune, étaient attestés par des médecins, nous nous rendrions à leur témoignage ; parce-qu'il ne nous parait pas impossible que des pilotes ayent contracté cette maladie en séjournant quelques heures sur un bâtiment, dont l'équipage serait infecté, et dont l'atmosphère serait souillée par les miasmes qui la produisent. Et puisqu'il est certain que la fièvre jaune peut se développer spontannément à bord des vaisseaux, en pleine mer, et sans communication préalable avec aucune terre Américaine, (*) il n'est pas impossible que le nommé Auguste en ait été atteint avant d'arriver à la Nouvelle-Orléans. Mais, sans nier formellement la vérité de ces rapports, qui ne sont point en opposition avec les propositions que nous avons avancées, nous nous permettrons d'observer que l'état de santé habituel des pilotes, suite de la permanence d'action que les effluves des marais exercent sur eux, nous parait être le moins favorable possible au développement de la fièvre jaune ; nous les croyons plus favorablement disposés à être atteints de cholera, de phlegmasies du foie, de fièvres pernicieuses, dont l'issue sera, en général, promptement funeste ; et qui offriront quelques phénomènes propres à les faire confondre avec la fièvre jaune, qui, ainsi que nous l'avons dit, dans le cours de cette dissertation, a été considérée par le célèbre Tommasini, comme la suite d'une phlogose violente du foie.

Vous avons rencontré nous-même, plus d'un cas de fièvre, intermittente pernicieuse, notamment une intermittente

(*) Voir le chapitre de ce mémoire relatif à la contagion.

cholérique, que nous eussions surément confondus avec la fièvre jaune, si nous eussions été moins en garde contre cette erreur, peut-être plus commune qu'on ne le pense et qui tend à perpétuer l'obscurité qui enveloppe encore cette terrible et dangereuse affection.

On nous dira, sans doute, que la fièvre jaune peut affecter le type intermittent, et on se prévaudra de Dalmas, dont nous avons invoqué l'ouvrage, pour appuyer cette assertion.

Dalmas, en effet, dit, page 71 et suivantes. " J'ai déjà parlé de la constitution de l'air de 1788, suite des vents du Sud qui régnèrent sans interruption pendant les mois de Mars, Avril et Mai. Une si grande différence dans les brises, dont la régularité est si nécessaire à St. Domingue, ne pouvait pas manquer d'influer sur les maladies de la mauvaise saison où on allait entrer. En effet, les habitans des montagnes éprouvèrent des fièvres intermittentes opiniâtres. En pleine, on observa la fièvre pernicieuse de Torti ; elle fut commune au Cap, et fatale aux Européens non acclimatés. Chaque jour on enterrait 18 ou 20 cadavres. Ceux qui ne succombèrent point conservèrent pendant long-temps des obstructions dans les viscères du bas ventre, et eurent une convalescence longue et pénible. Cette épidémie différait de celle du Fort Dauphin par la longueur de la maladie qui se prolongeait jusqu'au 11e. ou 14e. jour, et quelquefois, même. jusqu'au vingtième, par un pouls plus fréquent, plus fort, et *par le caractère intermittent* marqué et sensible au début de la maladie, &c. Les bains, les délayans, les légers apéritifs, l'émétique vers le troisième jour, continué pendant quelque temps. à petite dose, opérèrent quelques bons effets. *On en obtint de plus efficaces du quinquina*, donné seul ou rendu laxatif par un sel neutre, suivant les indications. Quelques malades vomirent en petite quantité, il est vrai, de légers flocons de matière brune et visqueuse. Il y eut quelques jaunisses, peu d'hémorragies, et point de suppres-

sion d'urines. On observa à leur place beaucoup d'affections comateuses, le hoquet, des soubressauts dans les tendons, et une disposition à la sueur à la fin de *chaque paroxisme ;* &c.

Nous ne reconnaissons point, dans la description qui précède, les caractères de la fièvre jaune, telle que nous en avons tracé le tableau, mais bien une intermittente de mauvais caractère, ce qui nous parait au surplus suffisamment prouvé par les bons effets du quinquina, toujours nuisible dans la fièvre jaune. Nous croirions que Dalmas partage notre opinion, s'il n'ajoutait *immédiatement* :

" *La fièvre jaune. plus maligne encore, reparut* en 1794 et années suivantes, et frappa principalement sur les Anglais qui s'étaient emparés de quelques parties de St. Domingue. La jaunisse cachectique, les hémorragies furent les symptômes dominans, du moins à la Croix des Bouquets, où je faisais alors ma résidence. L'une et l'autre se montraient du 4e. au 7e. jour, et étaient d'un mauvais présage. Le pouls avait au commencement de la fréquence ; la peau conservait de la chaleur ; on distinguait vers le 3e. jour, en touchant l'artère, cette espèce de dilatation gazeuse dont j'ai déjà parlé ; une ou deux petites saignées, suivant le tempéramment, furent utiles : on retira quelques bons effets des acides végétaux et minéraux, ainsi que des doux vomitifs ; mais *rien n'offrit plus d'avantages que le quinquina donné à grande dose*, et suivant les circonstances, rendu laxatif par la crème de tartre ou un sel neutre, ou plus tonique et plus actif par le sel ammoniac, le vin, la serpentaire de Virginie, auxquels on l'associait. *Ce traitement ne réussit pas aussi bien au Port-au-Prince, où le type intermittent était presqu'effacé*, sans doute à cause de sa position moins favorable."

Dalmas parait confondre ici la fièvre jaune avec les intermittentes pernicieuses, ou croire du moins que cette mala-

die peut prendre ce caractère et nécessiter alors l'usage du quinquina, evidemment dangereux dans tous les autres cas; cependant ce qu'il ajoute en parlant de cette précieuse substance, prouve qu'il n'en est point ainsi, et qu'il distingue avec soin les ataxiques intermittentes de la fièvre jaune, qui ne présente jamais de véritable intermission.

" Ce remède, (dit Dalmas en parlant du quinquina,) est de tous ceux employés par les médecins, celui dont les vertus sont les plus reconnues. Nul n'inspire autant de confiance et ne le mérite à autant de titres. Il n'entre point dans mon plan de rapporter tous les cas où il est si évidemment utile. Je dois me borner à faire observer que c'est dans les pays chauds, bas et marécageux, que l'efficacité de cette substance a été éprouvée d'une manière incontestable. Là, rien ne peut tenir lieu du quinquina, et l'expérience a démontré que la plupart des malades dont il conserve les jours, auraient péri sans lui. On peut consulter, à ce sujet les ouvrages de Lind, de Torty, de Senac, et surtout l'excellent traité de Mr. Alibert. Les médecins qui ont exercé leur art aux Antilles ont peut-être été plus loin qu'eux. Le quinquina dans leurs mains a vraiment fait des miracles; des malades dont il était urgent et indispensable de couper la fièvre, parce qu'un autre accès leur aurait infailliblement donné la mort, en ont pris jusqu'à huit, dix onces en décoction, par 24 heures ; mais, dans ces cas, l'estomac ne rejetait pas toutes les boissons. Il y a plus. la décoction de quinquina, si amère, si généralement désagréable, n'avait rien qui leur répugnât, elle était même gardée de préférence aux autres liquides. La fièvre *conservait ou du moins avait eu au commencement le caractère intermittent*; enfin les succès obtenus par ce moyen en avaient démontré l'efficacité. Ce sont sans doute ces raisons qui *firent présumer que, dans la fièvre jaune, le quinquina aurait le même avantage*; j'étais même persuadé de son insuffisance aux Etats-

Unis, par l'épreuve que j'en avais faite, que je persistais à croire qu'aux Antilles, où je lui avais vu produire de si grandes choses, et où l'intermittence semble être naturelle à toutes les fièvres, il pourrait être employé avec le même succès. Tels furent les motifs qui, en 1802, m'obligèrent d'y recourir. *Je reconnus bientôt mon erreur, &c. ainsi l'analogie* qui semblait exister *entre la fièvre jaune et les fièvres pernicieuses*, analogie qui indiquait *pour la première l'emploi des remèdes qui réussissaient si bien dans la seconde, a été un mauvais guide.* Je ne puis pas affirmer que ce traitement ait été contraire; mais je ne crois pas non plus qu'il ait sur les autres aucune espèce d'avantage."

On voit qu'en définitif, ce judicieux et sage observateur, distingue la fièvre jaune, des intermittentes avec lesquelles il paraissait la confondre, à cause de quelques symptômes analogues ; et établit comme principe que le quinquina donné avec un succès constant contre les intermittentes, quelque soit leur degré de gravité, est toujours, sinon dangereux, au moins insuffisant dans le traitement de la fièvre jaune, et ne doit inspirer aucune confiance.

Mais, si Dalmas a pu confondre la fièvre jaune, avec les intermittentes pernicieuses, il nous sera permis de croire, sans être taxé d'injustice, que les personnes qui rapportent les prétendus cas de fièvre jaune, observés à la baie St. Louis en 1812, à la Balise en 1817, 1819 et 1821 ; et sur divers autres points de la Louisiane, sans en donner aucune description, ont pû commettre la même erreur.

Note 9me.—*Coup-d'œil sur le charlatanisme, à la Louisiane. Des médecins par inspiration, connus sous le nom d'Apôtres. Des Rhabilleurs. De la médecine domestique de Buchan. Des médecins par circonstance. Des médecins nègres. De l'habitude contractée par beaucoup d'esclaves, de manger de la terre. Lésions vitales qui en résultent ; moyens pour les reconnaitre et pour rétablir la santé.*

Nous prions nos lecteurs d'observer que le paragraphe que nous avons emprunté à Mr. le docteur Fournier, a été rédigé à Paris, qui, tout Paris qu'il est, ne manque pas d'individus dont l'ignorante suffisance, déshonorent l'art de guérir, et justifient pleinement ce qu'on peut remarquer de sévère dans l'article dont il est question.

Si Mr. Fournier avait connu la Louisiane et qu'il eut écrit pour elle, il eut parlé de cette foule de médecins *par inspiration*, connus sous le nom *d'Apôtres*, naguères si recherchés, mais auxquels la classe pauvre et ignorante a seule recours aujourd'hui !...,

Il eut fait remarquer la singulière méthode de traitement employée par ces guérisseurs qu'on assure, de bonne foi, n'être point dangereux, parcequ'ils font la médecine *avec des simples* ; on pourrait ajouter *avec les simples* :

Rien d'aussi plaisant en effet, que de les voir se mettre en prière derrière la porte d'une chambre à coucher, pour favoriser et hater la délivrance d'une femme en travail ! de les voir prescrire contre l'épilepsie une infusion d'un certain nombre de feuilles de papier, sur lesquelles ils ont tracé plusieurs caractères magiques; et faire porter, pour garantir des récidives, un anneau en acier, qui ne serait point efficace sans la prière qui lui en a transmis la vertu !... De les voir médicamenter un couteau, une hâche, dans l'intention de cicatriser une plaie ou arrêter une hémorragie, sans qu'il soit

besoin de panser le malade, qui, très-souvent est éloigné d'eux !...

Comme il serait trop long d'énumérer les qualités médicales *innées* de cette foule de soi-disants médecins dont l'un *guérit* le mal de *gorge* ; l'autre, *les coliques*; celui-ci, *la dysenterie* ; celui-là, *la constipation* ; et qui semblent s'être partagé le domaine si étendu des infirmités humaines, nous ne parlerons que des *Rhabilleurs*; et comme ils sont les mêmes dans tous les pays, nous transcrirons, pour *les peindre*, quelques-uns des paragraphes que Mr. Richerand leur a consacrés. (*) Nous dirons avec ce savant et élégant écrivain : " C'est surtout à traiter les fractures qui n'existent point, que ces gens excellent ; car, lorsqu'elles sont réelles, il est impossible que leur ignorance ne soit point reconnue aux horribles difformités qu'elles entrainent. Le renoueur en accuse toujours l'épanchement imaginaire du suc osseux ; mais on sait maintenant que la difformité dépend dans tous les cas du rapport vicieux dans lequel les fragmens sont consolidés ; qu'il n'y a pas de suc osseux qui réunisse et soude l'un à l'autre, à la manière de la colle, les bouts d'un os cassé, et qu'enfin les solutions de continuité de cette espèce se guérissent par une véritable cicatrice, à l'instar des plaies faites aux parties molles; en beaucoup plus de tems, il est vrai, parceque, gênées par le sel qui durcit et solidifie ces organes, les actions vitales, dans les os, s'exécutent avec plus de lenteur."

" Mais c'est principalement à relever les côtes prétendues enfoncées, que le renoueur est habile. Une côte ne peut s'enfoncer qu'autant qu'elle est brisée en plusieurs morceaux ; entière, elle se courbe, et cède à l'effort qui la presse ; dure et élastique, elle revient sur elle même, et

(*) Erreurs populaires, relativement à la médecine, par Mr. Richerand

reprend sa direction aussitôt que l'effort vient à cesser.— C'est donc à tort que l'on torture le malade, sous le prétexte d'enfoncement de côtes."

" Les tendons peuvent-ils se déplacer, se chevaucher, ou *tressauter*, comme dit le vulgaire, qui les prend encore pour des nerfs, ainsi que le faisaient les anatomistes eux-mêmes, lorsqu'il ne leur etait point encore permis de disséquer des cadavres humains ? Les tendons sont trop bien contenus dans leurs gaines : ils sont fixés d'une manière trop solide, pour que ce déplacement puisse avoir lieu, et qu'ils s'enlacent et *tressautent*, comme prétendent tous les renoueurs. Quelques fibres des muscles du mollet se déchirent dans un effort de la jambe ; une douleur vive se fait sentir. Le repos seul, aidé de quelques calmans, eût remédié à cet accident. Un rhabilleur ne manque point alors de prescrire quelque emplatre irritant, et l'exercice forcé du membre. Celui-ci s'engorge ; la douleur se prolonge pendant plusieurs semaines, et se dissipe enfin. Le renouer se félicite du succès de ses remèdes. *Il a fait une bien belle cure.* Le malade mesure sa reconnaissance à la longueur du traitement et à la violence des douleurs qu'il a ressenties."

Nous pourrions dire, que dans aucun pays, peut-être, la médecine domestique de Buchan n'a immolé autant de victimes qu'à la Louisiane ; que pour avoir lû cet ouvrage, (toujours dangereux dans les mains de celui qui n'a pas fait une étude particulière de l'art de guérir,) le plus grand nombre de Messrs. les habitans se croyent assez de connaissances en médecine, pour contrôler, et souvent rectifier, ou pour mieux dire altérer, les ordonnances du véritable médecin.

Mais, ne voulant pas nous charger du soin, d'une fâcheuse critique, nous emprunterons à Mr. Renauldin, comme nous l'avons fait à Mr. Richerand, quelques paragraphes sur les erreurs populaires relativement à la médecine.

"Quelques médecins, (dit Mr. Renauldin) sont eux-mêmes inexcusables d'avoir eu la prétention de mettre à la portée du peuple les difficultés de leur art; ils n'ont assurément point réfléchi sur les dangers d'une semblable communication. Quel fruit les gens du monde retirent-ils de la lecture de pareils livres? Le voici: incapables d'apprécier la valeur, et des symptômes qu'ils ressentent, et de ceux dont ils lisent la description, ils se trompent sur l'essence de leur mal, qu'ils croient tantôt plus, tantôt moins grave, qu'il n'est réellement; et de cette erreur première ils tombent dans la plus fâcheuse de toutes, celle qui est relative à l'application même des moyens de guérison. On ne saurait trop le répéter: lors qu'une science se compose uniquement de faits, elle ne peut s'apprendre avec les livres. Mettez d'abord la main à l'œuvre, observez et méditez, vous lirez ensuite. Se croire capable d'exercer la médecine pour soi et pour les autres, parce qu'on à lu deux ou trois fois *l'avis au peuple* de Tissot, *la médecine domestique* de Buchan, ou *le médecin de soi-même*, d'un certain Lefébure, est une folie comparable à celle d'un homme qui, pour avoir feuilleté Linné ou Léonard de Vinci, prétendrait être botaniste ou peintre."

"Gens du monde, (ajoute Mr. Renauldin) retenez bien ceci; la connaissance exacte des maladies et la juste appréciation des doctrines pathologiques, sont des sujets de la plus grande difficulté et de la plus haute importance; ils sont complètement au-dessus de votre portée, puisqu'on ne peut se les rendre familiers qu'après les études les plus approfondies de l'organisme animal; qu'à l'aide de l'observation la plus soutenue et d'une expérience fréquemment répétée. Les erreurs de diagnostic ne sont jamais indifférentes; elles conduisent tout droit aux erreurs de traitement, qui sont les pires de toutes, puisqu'elles compromettent la vie. S'il arrive quelquefois au praticien le plus consommé de se méprendre sur le véritable caractère d'une

maladie dont la physionomie est masquée par une foule de symptômes disparates, par des complications nombreuses et insolites, par des circonstances étrangères et imprévues, à plus forte raison devez-vous trembler de porter aussi légèrement vos décisions dans une matière qui exige tant de sagacité, de tact, de circonspection, et de combinaisons unies à un raisonnement fondé sur une grande habitude de voir et d'observer." (*)

Mais, il faut le dire aussi, dans aucun pays les habitans ne sont plus excusables d'avoir consulté les livres de médecine populaire, pour donner à leurs parens malades, quelques secours médicaux.

Car, sans remonter à l'époque où le riche état de la Louisiane, n'était encore qu'une faible colonie, et malgré que dans les parties peuplées de cette vaste contrée, il soit impossible de parcourir l'espace de deux ou trois milles, sans trouver, ce qu'on appelle ici, *un docteur*, cette partie de l'Union Américaine est encore aujourd'hui assez mal partagée *en médecins.*

En effet, parmi ce grand nombre *de docteurs*, dont la plupart sont *sans doctorat*, il en est plus d'un qui prétendent avoir été admis dans le sanctuaire du dieu d'Epidaure, et qui n'en ont jamais franchi le vestibule !... Il en est plus d'un qui, sans la plus faible notion de l'art médical, se sont dits médecins, et qui, profanant cette noble profession, ont fait de son exercice un véritable métier, choisi de préférance à tout autre parce qu'il était plus lucratif, et qu'il suffisait d'un certain bavardage et de l'assurance imperturbable qui n'abandonne jamais un ignorant, pour se faire parmi certaines gens, une certaine réputation !.. Il en est plus d'un qui se targuent de leur prétendue expérience et ont la simplicité de croire faire la critique de certains de leurs con-

(*) Dict. des Sciences Médicales, art. erreurs populaires en médecine.

frères, en disant d'eux : ils sont bons *physiologistes*, mais ils ne seront *jamais médecins !..* comme s'il existait un véritable médecin sans connaissances physiologiques !.. comme si l'art de guérir consistait à faire des courses journalières chez des malades, sans jamais réfléchir sur leurs maladies !....

" Si le médecin n'a pas reçu le don de la parole, il faut qu'il ait celui des miracles" a dit Fontenelle.

S'il faut croire sur parole, les guérisseurs dont nous avons parlé, Apôtres, Rhabilleurs, Charlatans de toute espèce ; tous ont reçu de la nature ces dons précieux. En effet, s'il ne faut que parler à tout propos et souvent hors de propos, sans s'inquietter de blesser la vérité, la raison, le bon sens, pour avoir le don de la parole, on ne saurait le leur refuser. Et s'il suffit de leurs assertions et de celles de leurs aveugles partisans pour établir leurs prétendus succès, nul doute, qu'ils ont aussi celui des miracles.

Mais, comme le dit le savant, l'érudit Mr. Percy,(*) " des miracles ! à quel médecin n'en attribue-t-on pas? Il n'y a que les érudits à qui il soit défendu d'en faire. Dans sa présomptueuse ignardise, *la Plebe* médicale l'a décidé ainsi. Courir est tout pour elle ; étudier, réfléchir, écrire, publier un ouvrage, fut-il même un chef d'œuvre ; ce sont autant de titres de proscription ; et souvent, &c. elle y met une sorte de bonne foi, parceque supposant à la science les bornes de son esprit, elle croit que ce qu'elle sait est tout qu'il est possible de savoir. *Infelix qui pauca sapit, spernitque doceri.*"

Nous dirions enfin, que l'on trouve à la Louisiane des *médecins nègres* qui ne seraient que ridicules s'ils ne faisaient usage que de leurs innocents *grigris* et de leurs prières ; mais qui mériteraient d'être punis de la manière la plus rigoureuse par messieurs les habitans, dont quelques-

---

(*) Dict. des Sciences médicales, art. Erudition.

uns au contraire ont la faiblesse de recourir à eux dans des cas assez graves pour causer à l'homme de l'art le plus grand embarras. Qui mériteraient d'être punis, disons-nous, parceque ces *Esculapes Affricains* excellent surtout dans une manœuvre coupable, propre à provoquer l'avortement des négresses qui ont recours à leurs breuvages, dont le résultat est presque toujours l'altération de la santé de la mère, et la destruction de la vie de l'enfant.

Nous dirions à Mrs. les habitans, que la morale et leur intérêt reclament également contre *ces donneurs de conseils d'une espèce particulière*. Nous leur dirions que c'est auprès de ces *nègres médecins*, que leurs esclaves paresseux apprennent à faire usage de la terre, comme moyen d'altérer leur santé et de se dispenser de tout travail.

Et qu'ils ne s'y trompent pas, les nègres *mangeurs de terre*, sont extraordinairement nombreux ; et les accidents qui résultent de cette bisarre habitude, toujours graves et le plus souvent funestes.

L'attention particulière que nous avons apportée à tout ce qui nous a paru se rattacher à cette singulière habitude, nous a mis à même de reconnaitre à l'inspection de la langue, ceux qui l'ont contractée ; et d'apprécier les effets que l'usage de cette matière produit sur l'économie animale.

Pour la plupart des nègres, ne rien faire est le suprême bonheur ; il en est parmi eux qui poussent l'amour de l'oisiveté à un tel point, qu'ils emploient, pour être dispensés de travailler, tous les moyens qui peuvent être suggérés par la paresse, malgré la certitude de nuire à leur santé.

Parmi ces moyens, la terre, dont l'usage intérieur produit une espèce d'empoisonnement, est le plus commun de tous ; si nous en jugeons par notre pratique particulière. Il n'est aucune habitation sur laquelle nous n'ayons eu l'occasion d'en constater plusieurs cas.

Sous l'influence de ce bizarre aliment, il se développe,

chez les sujets qui en font usage, des symptômes et des accidents qui sont relatifs au genre d'action que ce poison exerce sur l'organisme vivant.

Lorsque les puissances digestives, assimilent la terre qui a été portée dans l'estomac, ce qui arrive dans le plus grand nombre de cas, on remarque bientôt une teinte jaune de la peau, qui devient sèche et écailleuse ; la bouffissure de la face ; l'infiltration des jambes ; l'engorgement de tous les viscères abdominaux ; l'atrophie des muscles ; des palpitations ; de l'essouflement et enfin des signes manifestes d'un état anévrismatique du cœur, par amincissement de ses parois, qui, une fois bien caractérisé, finit toujours par emporter le malade.

Les phénomènes que nous avons observés, dans ces cas, nous ont offert une similitude toute particulière avec une partie de ceux qui caractérisent le scorbut ; (*) et l'action première de la cause qui les a fait naître, absolument le même ; c'est-à-dire, que comme dans le scorbut, le sang éprouve dans ses élémens, une altération particulière qui le met dans l'impossibilité de fournir aux muscles une fibrine de bonne qualité ; d'où il résulte le ramolissement de ces organes et le développement maladif du cœur.

Le sang tiré d'une veine, chez un sujet qui se trouve dans l'état que nous venons de décrire, est fluide, sans consistance : il n'offre à l'œil qu'un liquide séreux, jaunâtre, dans

(*) L'humidité constante de l'atmosphère de la Basse-Louisiane nous paraît contribuer à l'état cachectique dans lequel se trouvent la plupart des étrangers, pendant les premières années de leur séjour dans ce pays, état qui est rendu sensible par l'extrême laxité des muscles, le boursoufflement des gencives, la mobilité des dents, qui paraissent prêtes à quitter les alvéoles, une propension au repos, et un certain essoufflement après la course la moins fatiguante. C'est encore à cet état de la température qu'il faut attribuer, la carie des dents, tellement commune en ce pays, qu'il n'est point rare de rencontrer des personnes de 18 à 20 ans. qui n'en conservent déjà plus des véritablement saines.

lequel paraissent nager une foule de petits globules d'un rouge pâle. Le caillot qui se forme par le refroidissement, represente à peine la dixième partie du liquide jaunâtre dans lequel il se trouve suspendu.

Lorsque la terre ingérée dans l'estomac n'est point assimilée, elle passe par les secondes voies et se retrouve dans les excrémens ; mais son passage sur les muqueuses digestives développe sur ces membranes une phlegmasie particulière, dont la marche, d'abord obscure, s'annonce bientôt par un flux diarrhéïque qui affaiblit incessamment l'individu affecté. Cette phlegmasie longtems latente, prend à la fin une telle intensité, qu'elle détermine le développement d'une fièvre hectique à laquelle le malade finit par succomber après avoir passé par tous les degrés du marasme, et dans un état extraordinaire de maigreur.

Lorsqu'enfin, une partie seulement se trouve assimilée, il se développe à la fois, les symptômes qui résultent de l'altération primitive de la masse sanguine, et ceux d'une phlegmasie des muqueuses digestives. Les cas de ce genre sont, en général, d'autant plus graves que le flux de ventre étant cause que l'engorgement du tissu cellulaire se prononce avec beaucoup plus de lenteur, l'action délétère que ce poison exerce sur le système musculaire, notamment sur le cœur, peut continuer fort long-temps, avant que l'ensemble des symptômes fasse reconnaître l'imminence du danger.

Tous, ou presque tous, les esclaves atteints de ce que Mrs. les habitans appelent *dissolution*, doivent leur maladie à la cause que nous venons de signaler. Une partie des flux diarrheïques et dysentériques doivent aussi être ralliés à cette cause.

Comment reconnaître lorsqu'un esclave fait usage de ce poison, qu'il croit innocent? Cette question qui nous a

paru long-temps difficile à résoudre, est aujourd'hui, pour nous, de la plus grande simplicité.

La face supérieure de la langue est parsemée d'un grand nombre du follicules muqueux, et d'une foule de papilles nerveuses qui constituent l'organe du gout. Dans l'état de santé cette surface, d'une teinte légèrement animée, parait comme mamelonnée et toujours recouverte d'une couche muqueuse plus ou moins prononcée.

La présence de la terre sur cet organe, produit bientôt pour résultat la disparution de la couche muqueuse et des inégalités nombreuses dont nous avons parlé. De telle sorte que la langue d'un sujet qui mange de la terre depuis dix à quinze jours, présente une surface unie extrêmement lisse et dépouillée de toute mucosité.

Lorsque la terre a été assimilée par les forces digestives, cet organe est entièrement décoloré : si cette substance a été repoussée par les absorbans, et qu'elle développe, sur la muqueuse gastro-intestinale, la phlegmasie dont nous avons parlé, la langue alors offre une teinte animée, rouge, légèrement violacée, mais présente dans tous les cas un poli fort remarquable. (*) Ce caractère particulier de la surface linguale est tellement produit par l'usage de la terre, qu'il

(*) Nous avons remarqué que le poli de la langue et son dépouillement absolu de toute mucosité était le résultat de l'usage de la terre, dans tous les cas. Que la teinte animée, violacée, de cet organe se rencontrait dans les phlegmasies des muqueuses digestives ; et que toujours le développement exagéré du cœur coïncidait avec une décoloration totale de l'organe du gout ; qui, dans ce cas, se recouvre bien d'une couche muqueuse, si le sujet observé quitte l'usage de la terre, mais conserve toujours l'aspect d'un blanc mat. Il serait à désirer que Messrs. les médecins qui habitent la campagne voulussent vérifier dans leur pratique jusqu'à quel point nos remarques peuvent être fondées, en ouvrant tous les cadavres des sujets qui succomberaient, après avoir offert cet état particulier de l'organe du gout.

suffit souvent de peu de jours, pour la ramener à son état naturel, lorsqu'on met le sujet qu'on observe, dans l'impossibilité absolue, de continuer cette dangereuse manœuvre. Rien de plus simple, conséquemment, que de se convaincre de la vérité de ce que nous avançons.

Nous insistons particulièrement sur ce signe, qui nous parait caractéristique, parceque le seul moyen d'arrêter les suites funestes de l'usage intérieur de la terre, est, à notre avis, de pouvoir le reconnaître avant que son action, sur l'économie animale, ait déterminé le développement trop exagéré du cœur, ou la fièvre hectique dont nous avons parlé.

Nous insistons sur ce point, parce qu'en général, découvert dès le début, l'esclave, qui croyait tromper et son maître et le médecin, honteux de ne pouvoir cacher sa maneuvre y renonce presque toujours au moyen d'un peu de surveillance et d'une faible correction.

Il n'en est pas de même lorsque cette habitude est contractée depuis long-temps; parce qu'à la longue la sensibilité de l'estomac se dénature à un tel point que la volonté la plus ferme n'est pas suffisante pour faire renoncer à cet usage. Un seul moyen, dans ce cas, peut faire délaisser cette dégoutante nourriture, c'est de donner de force, une boisson, innocente d'ailleurs, mais aussi répugnante que possible. Ce moyen, par le dégout qu'il inspire et par l'impression qu'il exerce sur l'estomac, peut modifier la sensibilite morbide de cet organe, et la rammener à son premier état.

Quels que soient les moyens curatifs que l'on met en usage le mal s'agrave incessamment, quoiqu'avec lenteur, si le sujet auquel on les administre ne renonce pas à l'usage intérieur de la terre, cause première des accidents que l'on veut guérir.

Lorsque les symptômes, qui se font remarquer, indiquent

l'engorgement du tissu cellulaire ; des viscères abdominaux; l'altération des parois du cœur ; on emploit avec quelqu'espoir de succès, les drastiques à dose brisée ; les préparations martiales ; et surtout le repos et une nourriture peu abondante, mais saine, se composant en partie de bouillons de viande fraiche et de légumes frais. Les drastiques et les martiaux, dissipent les infiltrations, les engorgemens ; le régime, rétablit la fibre musculaire ; le repos, s'oppose à l'accroissement ultérieur des ventricules du cœur. Et si le développement morbide de cet organe, n'est pas arrivé au point de ne pouvoir plus réagir convenablement sur la masse sanguine, et maintenir par là ce liquide animal dans un état d'homogènéité convenable, l'esclave peut retrouver une partie de ses forces ; mais il conserve toujours un certain essouflement et ne peut se livrer, sans danger, à aucun exercice violent. Si le volume du cœur est arrivé à un tel point d'exagération, que son action propulsive ne soit plus suffisante, pour déterminer un mélange parfait des élémens du sang ; tous les moyens curatifs sont inutiles. Un régime convenable et le repos peuvent seuls éloigner le terme fatal, et prolonger une existance dès-lors inutile au maître ; souvent même, à charge à l'esclave.

Lorsque les symptômes qui se présentent font reconnaître une phlegmasie des muqueuses digestives, on doit les combattre par un régime sévère ; des boissons adoucissantes et mucillagineuses ; des lavemens de même nature ; des bains ; des frictions sur les extrémités ; l'usage de la flanelle sur la peau ; un exercice modéré ; enfin, par tous les moyens que la thérapeutique peut offrir, pour éteindre l'irritation des muqueuses intérieures et rétablir les fonctions de la peau.

En rédigeant cet article, nous avions cru faire connaître les divers genres d'altération, qui peuvent résulter de l'u-

sage intérieur de *la terre*. Nous étions dans l'erreur. Un cas que nous avons eu occasion d'observer depuis et que nous allons rapporter, nous en a fourni la preuve.

Le 3 de ce mois (Mai 1821,) nous avons été appelé pour visiter la nommée Louise, esclave de Mrs. S. et Z. R...; elle se plaignait depuis le matin seulement, d'une douleur à la région de l'estomac.

La peau, sèche, peu chaude, avait sa couleur naturelle; la figure était bouffie; l'œil larmoyant; la langue muqueuse et décolorée; le ventre légèrement tendu; le pouls peu développé et plutôt lent que fébrile.

La malade nous ayant dit, éprouver une douleur sus-orbitaire; avoir du dégout pour les alimens et la bouche amère; nous avons prescrit un vomitif composé avec un demi-grain de tartrâte de potasse antimonié, et dix grains d'ipécacuanha, à prendre en trois doses, à dix minutes d'intervalle, l'une de l'autre.

Cette potion vomitive a produit deux vomissemens et cinq évacuations par bas, purement bilieux.

Le soir, la malade était plus tranquille; le pouls était naturel; l'état douloureux de la région épigastrique était dissipé; il avait été remplacé par des coliques vagues et peu prononcées.

Appelé le lendemain 4 Mai, à 4 heures du matin, nous trouvâmes la malade mourante. Peau froide; pouls insensible; respiration rare, avec râle; ventre très-tendu; assoupissement. Il nous fut rapporté que pendant toute la nuit cette malheureuse avait été tourmentée par des coliques et le besoin d'aller à la garde-robe, sans jamais rien évacuer; et que trois lavemens émolliens, avaient été rendus sans entraîner aucunes matières.

Ne pouvant nous rendre raison de cet état, que par la supposition d'un empoisonnement, nous ordonnâmes à l'hospitalière de nous faire appeler de suite après la mort de la

malade, attendu que nous désirions en faire l'ouverture, pour connaître la nature de l'altération morbide, qui avait entraîné sa perte.

Quoiqu'absolument sans espérances, nous prescrivîmes un demi bain ; il fut administré incontinent. Un peu revenue de son assoupissement, la malade éprouva de nouveau, en sortant du bain, le désir d'aller à la selle et elle rendit une masse solide, très-grosse, composée uniquement de terre. Deux heures après elle n'existait plus.

Autopsie.—L'inspection de la poitrine ne nous offrit rien de remarquable, si ce n'est que le cœur, absolument vide de sang, contenait dans chacun des ventricules, un caillot allongé, pénétrant dans l'oreillette correspondante, d'une substance gélatineuse, diaphane, de couleur citrine.

Le bas ventre très-distendu, était rempli par un liquide onctueux, jaunâtre, dans lequel nageaient une très-grande quantité de flocons muqueux. Le péritoine était rouge, violacé, injecté, évidemment phlogosé ; la partie de cette membrane qui tapisse les parois abdominales, se trouvait (aussi bien que la face convexe du foie,) recouverte d'une couche muqueuse, membraniforme, facile à isoler, d'une ligne et demi, à deux lignes d'épaisseur. L'estomac d'abord singulièrement distendu, nous parut s'affaisser, sur lui-même, à mesure que le liquide dont nous avons parlé s'épanchait hors de la cavité abdominale. L'examen de ce viscère, dont les parois étaient épaissies, d'une manière remarquable, nous offrit une perforation à sa face antérieure, près de sa grande courbure, que nous n'avions point remarquée d'abord parce qu'elle était recouverte par le foie. Cette ouverture était ronde, à bords amincis et noirs, de 3 à 4 lignes de diamètre. La muqueuse de cet organe, était légèrement phlogosée ; recouverte d'une couche de mucosités ; fort épaisse ; couleur dé feuille morte. Le duodenum et le rectum étaient remplis de petites masses de terre,

d'une teinte noiratre et d'une certaine consistance ; les parties intermédiaires, du tube intestinal, contenaient toutes, de la terre, mais en petite quantité et d'une consistance très molle, presque liquide ; la muqueuse intestinale phlogosée dans toute son étendue présentait en plusieurs endroits, notamment dans les courbures des intestins, des points évidemment gangrenés. Le foie était sain dans son parenchime, d'un très-petit volume. La rate n'offrait pas le volume d'un œuf de poule. Les épiploons étaient presqu'entièrement détruits. Les autres organes du bas ventre nous ont parus sains.

L'examen de la cavité abdominale du sujet dont il s'agit, nous parait prouver que le péritoine et la muqueuse gastro intestinale étaient, depuis plusieurs mois, en proie à la phlogose ; que le liquide épanché dans le bas ventre venait, non d'une exhalation morbide de la séreuse de l'abdomen, mais de l'estomac, dont elle s'échappait incessamment par l'ouverture dont nous avons parlé ; que cette perforation n'était point récente ; enfin, que toutes ces altérations organiques étaient le résultat de l'usage intérieur de la terre.

Nous n'avons pas besoin de dire, que nous nons serions abstenu de provoquer le vomissement, quelqu'indication qu'il y en eut, si nous avions soupçonné une phlogose des viscères abdominaux, notamment du péritoine. Mais, si l'on considère que la malade n'a quitté le travail que trente six heures, avant de mourir ; que la veille de sa mort, la langue ne présentait aucune trace d'irritation ; que le ventre quoique tendu, n'était point sensible au toucher ; que la figure ne portait point l'empreinte de la douleur ; que la peau était naturelle ; le pouls développé et lent plutôt que rapide ; qu'il n'y avait eu ni vomissemens spontanés, ni tension de l'épigastre, ni syncopes, ni sueurs froides ; que la douleur de cette région n'était pas très-vive et s'était dissi-

pée après l'administration d'un vomitif ; on partagera, sans doute, l'étonnement que nous avons éprouvé en vérifiant les altérations pathologiques que nous venons d'énumérer.

NOTE 10ème.—*La réaction fébrile de la Fièvre Jaune, semble justifier l'opinion d'Hoffmann sur la Fièvre. Dangers de la médecine expectante, dans la Fièvre Jaune. Un adage populaire, établit comme principe qu'il faut, en Amérique, brusquer les maladies, si l'on veut sauver les malades.*

La réaction générale à laquelle on donne le nom de *Fièvre* n'est suivant Hoffmann, " qu'une affection spasmodique du système nerveux et vasculaire, jointe à une lésion des fonctions, qui est le résultat d'une cause irritante, portée sur les parties nerveuses, et propres à les faire contracter."

Nous n'examinerons point si, comme le dit, Mr. Pinel, l'illustre Hoffmann doit être accusé de s'être laissé entraîner par *les fausses lueurs de son imagination* et si en voulant définir *la fièvre,* il a eu la prétention d'expliquer *l'objet le plus inaccessible à l'entendement humain.*

Sans avoir la prétention de nous élever contre le *jugement* porté par Mr. Pinel envers Hoffmann, qui fut l'une des lumières médicales de son siècle ; nous croyons pouvoir soutenir que dans la maladie connue sous le nom de *Fièvre Jaune,* la réaction des premiers jours ou des premiers momens de la maladie est le résultat d'un état spasmodique général, suite de l'impression *désagréable* exercée, sur *tous les sens externes et internes,* sur toutes les extrémités de l'arbre nerveux, par les miasmes délétères qui la produisent. Impression qui, du cerveau où elle est transmise, réagit sur

l'économie entière et imprime, à tout l'appareil nerveux, une secousse morbide à laquelle le système vasculaire participe nécessairement, par suite de l'union intime qui existe entre le système sanguin et les nerfs qui le suivent dans ses plus petites ramifications.

Il ne faut pas, sans doute, que la manie de tout expliquer porte le médecin à négliger les leçons de l'expérience ; il ne faut pas qu'il sacrifie les précieux avantages d'une judicieuse observation, pour se livrer à des discussions oiseuses, à d'inutiles explications ; pour se laisser entrainer, par de séduisantes hypothèses. Mais, doit il, lorsqu'il ne peut se rendre raison du désordre qui frappe ses regards, se borner à une passive spectation ! Observer et noter des symptômes !..... Il le pourra, sans doute, s'il exerce sous un ciel assez favorisé, pour que les maladies y soient généralement bénignes !... si, chez les malades auquel il est appelé à donner des soins, la nature est assez puissante pour triompher seule du mal qui l'opprime !...

Mais en Amérique ; mais à la Louisane, où les efforts de la nature sont si généralement impuissans, qu'un *adage populaire* établit comme principe, qu'on doit *brusquer les maladies,* si l'on veut sauver les malades ; le médecin qui voudrait toujours faire une médecine expectante, ne serait qu'un spectateur oisif de la souffrance et de la mort du plus grand nombre de ceux qui s'abandonneraient à ses conseils.

Il faudra donc ou que le médecin, qui a la conscience de ses devoirs, cherche à connaître *la nature intime de la maladie ; les altérations primitives de la vitalité* ; les causes qui les ont produites ; afin d'appliquer, avec *connaissance de cause*, un remède approprié au mal ; ou qu'il *brusque les maladies !... Brusquer une maladie !* combien ce mot sonne mal à l'oreille ! combien il répugne à la conscience du véritable médecin !.. *Brusquer une maladie !* Ce serait bien le cas de comparer un tel *médecin* à *un aveugle armé d'un*

bâton, frappant indistinctement sur la maladie et sur le malheureux qui lui accorde sa confiance.

NOTE 11ème.—*L'éréthisme de la première période de la Fièvre Jaune est la suite du spasme. Si l'on veut appeler cet état, du mot inflammatoire, on sera forcé de convenir qu'il n'existe point par pléthore vraie, mais seulement par exagération factice des forces vitales.*

On refusera, peut-être, d'admettre avec nous, le *spasme*, pour cause prochaine de la réaction fébrile de la première période de la fièvre jaune. Mais si l'on veut absolument employer le mot *inflammation* pour exprimer l'état d'éréthisme général qui a lieu, on sera forcé de nous accorder que cet état inflammatoire n'est point par excès de matériaux; qu'il n'existe point une pléthore vraie ; mais bien une exagération factice des forces vitales ; une pléthore fausse, qu'il faut combattre, non par les saignées qui produisent un affaiblissement positif, puisqu'il n'a lieu que par la soustraction d'une certaine quantité de sang ; mais par l'opium qui ne fait qu'abattre instantanément l'effervescence vitale ; réprimer ses mouvemens désordonnés ; et rétablir par là l'équilibre des fonctions.

Si l'on veut appeler inflammatoire, la première période de la fièvre jaune, que nous nommons spasmodique ; on sera forcé de convenir qu'il est ici question de l'inflammation fausse, admise par Sydenham, Lind, Sarconne. La preuve résulte des symptômes qui caractérisent les périodes ultérieures et de l'examen des organes après la mort.

Si la fièvre jaune était une maladie vraiment inflammatoire; si les symptômes de la première période dérivaient d'une phlogose primitive d'un organe déterminé ; plus la

marche de la maladie serait rapide, plus les désordres de l'organe enflammé devraient être considérables ; et c'est le contraire qu'on observe le plus communément. En effet, les traces de phlogose, sont d'autant moins appréciables, que le mal a été plus violent ; que la mort est arrivée plutôt. Il est même des cas, où l'on ne peut constater aucune altération pathologique, si ce n'est l'engorgement du poumon, que l'on trouve, non pas hépathisé, comme dans les inflammations de cet organe ; mais gorgé d'un sang noir et sanieux. Et cette absence de toute altération pathologique a lieu, lorsque les sujets ont succombé avant le 3me. jour de la maladie ; c'est-à-dire, lorsque cette dernière a parcouru ses périodes avec une effrayante rapidité.

Au surplus, si presque toujours, à l'autopsie cadavérique, on trouve des traces manifestes d'inflammation ; les points enflammés n'ont rien de fixe, et se rencontrent indifféremment sur l'une des membranes qui tapissent les trois grandes cavités, où sur les organes que ces cavités renferment. Ces traces d'inflammation diffèrent tellement pour le degré et le siège, qu'il est impossible de supposer qu'elles ne soient pas secondaires à la réaction générale de la première période, et le résultat seulement d'une concentration accidentelle de vitalité sur les parties du système capillaire sanguin qui se trouvaient antérieurement et accidentellement irritées.

NOTE 12ème.—*Les sudorifiques; les mercuriaux; les purgatifs; doivent être proscrits. du traitement de la Fièvre Jaune. L'emploi des toniques à l'intérieur, doit être surveillé; les vomitifs ne doivent être administrés qu'avec la plus grande réserve; les évacuations sanguines par les saignées générales, sont rarement utiles; elles sont presque toujours nuisibles.*

Nous disons que les sudorifiques, les mercuriaux, les purgatifs, doivent être proscrits du traitement de la fièvre jaune, parceque l'action excitante qu'ils exercent sur l'organisme, ne peut qu'accroitre l'exaltation vitale qui existe, la sur-excitation morbide qui a lieu. (*)

Nous disons que l'emploi des toniques à l'intérieur, doit être surveillé rigoureusement, parceque ces moyens agissent presque toujours comme irritans, si lorsqu'on veut en faire usage les muqueuses digestives se trouvent jouir d'une sensibilité exagérée.

(*) Mr. J. Devèse, en parlant du traitement de la fièvre jaune, et des malades qu'il eut occasion de soigner pendant l'épidémie qui ravagea Philadelphie en 1793, dit: "je dois prévenir que les malades n'étaient en général portés à l'hôpital qu'à la dernière extrémité. Beaucoup y ont péri, 6, 8 ou 12 heures après leur arrivée: quelques-uns même n'y ont pas vécu 2 heures. Beaucoup avaient mis en usage des remèdes meurtriers, tels que des purgatifs drastiques, composés de jalap, ou de gomme-gutte et de calomel: ils avaient pris ces remèdes dès l'invasion de la maladie, dans le moment de l'irritation, où les humeurs encore crues ne pouvaient entrainer la cause morbifique par l'action des purgatifs."

" Le public, mal instruit, ajoutait à ces purgatifs dangereux, l'usage de boissons sudorifiques et spiritueuses. Combien aussi dans le nombre de ceux qui ont péri de cette maladie, combien n'ont pas été victimes de cette pratique incendiaire? S'il en est qui ont eu le bonheur d'y résister, il ne doivent l'existence qu'à leur bonne constitution, et au peu d'effets qu'avaient produits sur eux les causes de la maladie, &c. Les sudorifiques aussi mal-indiqués, hâtaient la perte des malades, et ont rendu mortelle une

Nous disons, que les saignées générales et les vomitifs, ne doivent être mis en usage qu'avec la plus extrême réserve; parce que l'emploi intempestif de ces moyens peut aggraver les symptômes, précipiter la marche des accidents, et assurer une terminaison funeste.

Nous allons jeter un coup-d'œil sur le mode d'action de ces divers agens médicinaux et voir, si nous avons eu raison de proscrire les uns et de recommander de n'employer les autres qu'avec la plus grande réserve.

Sudorifiques ; puisqu'il est constant que dans la fièvre jaune les muqueuses digestives sont le siège d'une sur-excitation qui, ordinairement peu sensible au début de la maladie, se prononce toujours plus ou moins rapidement ; les médecins qui prescrivent les sudorifiques dans l'espoir de faire avorter la maladie, par l'abondance des sueurs, ont l'intention de déplacer la sur-excitation intérieure pour la porter à la peau, et croient, par ce moyen, résoudre la réaction générale qui a lieu. Voyons si les modifications vitales

---

maladie qui aurait cédé à un traitement convenable. Il est vrai que quelquefois la nature se débarrasse de la cause morbifique par les sueurs ; mais alors cette évacuation critique termine la maladie. Ce n'est pas dans les commencemens d'une maladie que la nature agit ainsi, et lorsque cela arrive, les sueurs deviennent symptômatiques ; il en est de même des autres évacuations qui ne servent qu'à énerver les malades sans entrainer les causes du mal."

"Un médecin instruit et praticien ne se trompe pas sur ces sortes d'évacuations. Il les réprime ou les favorise suivant le temps où elles paraissent ; mais il ne peut jamais entrer dans ses vues curatives de les exciter ou de les favoriser, lorsqu'elles ne sont que des symptômes d'une maladie grave. S'il agissait autrement, il travaillerait en sens égal avec le mal, à la destruction de l'individu ; alors l'heureuse constitution du malade peut seule le soustraire, et à la force de la maladie et à l'inexpérience du médecin." (Devèse, recherches et observations, sur les causes et les effets de la maladie épidémique qui a régné à Philadelphie en 1793 : pages 51 et 53. Philadelphie 1794 de l'imprimerie de Parent.

que les sudorifiques determinent dans l'économie, peuvent favoriser cette résolution ; modérer la réaction générale ; faire avorter la fièvre jaune.

Les substances sudorifiques sont toutes prises dans la classe des substances excitantes. Or, par la seule dénomination d'excitans, on conçoit déjà qu'elle est la force active de ces agens médicinaux.

Les excitans éguillonnent les appareils organiques, précipitent leurs mouvemens, accroissent leur vitalité. La vertu excitante après avoir produit une excitation générale porte particulièrement son action sur le systeme capillaire, mais cette action ne se développe que sur la portion de ce système actuellement le siège d'un surcroit de vitalité.

" On pourrait (dit Barbier) (*) diviser en deux sections les elémens de la médication excitante. En effet, elle se compose, 1o. D'une excitation générale que ressentent tous les systèmes organiques ; ce que prouve l'accélération de la circulation, l'augmentation de la chaleur animale, la vivacité de toutes les fonctions, enfin l'agitation générale ; cette effet est constant et invariable : 2o Mais le système capillaire ressent particulièrement l'influence de la vertu excitante ; une portion semble attirer à elle les forces vitales ; elle redouble d'activité et devient le siège d'un mouvement fluxionnaire bien marqué."

" La vertu excitante, en augmentant l'activité du système capillaire, en pressant ses mouvemens, et en montant sa vitalité au-dessus du degré naturel, nécessite une affluence de ses forces vitales vers une partie du corps où la vertu excitante semble s'être portée entièrement. Cette partie change son mode d'action, son système capilliaire se gorge de sang, elle est plus rouge, plus chaude, plus vivante. Si cette congestion sanguine se produit sur la peau, l'exhala-

(*) Principes généraux de pharmacologie, par Barbier.

tion cutanée devient plus abondante, et le médicament a une action *sudorifique* ; si elle a lieu sur les reins, ces organes sécréteurs se trouvent vivement stimulés ; et le médicament est *dieurétique* : ou bien si l'appareil utérin reçoit cette accumulation de vitalité, l'écoulement des règles a lieu, et l'agent excitant s'appelle *emménagogue*."

" Parmi les substances qui engendrent les agens excitans, en est-il qui affectent une direction spéciale vers certains endroits ; qui aient une sorte d'affinité avec certains organes ? On serait porté à penser que quelques-unes agissent comme emménagogues ; telles sont l'assa-fœtida, la rue, la sabine, &c. ; que d'autres méritent souvent le titre de dieurétiques, la scille, la térébenthine, les alcalis, le raifort, &c. mais *ce qui est bien plus puissant que la vertu particulière du médicament*, pour fixer et arrêter le mouvement fluxionnaire qu'un agent excitant détermine dans le système capillaire, *c'est la disposition actuelle des parties où on veut l'établir.* Par exemple, chez un individu déjà disposé à la sueur, qui a son système dermoïde épanoui, en vain vous administrerez un excitant comme dieurétique ; l'activité vitale de la peau déjà beaucoup accrue, appellera à elle la force excitante, et votre espoir sera trompé. Il en sera de même si l'appareil uterin est déjà stimulé. La puissance du médicament excitant ira toujours accroître sa grande vitalité. *C'est donc l'organisme animal qui ordonne et décide la fixation de la congestion vitale imminente que les excitans suscitent dans le système capillaire. Le médecin ne peut maitriser, diriger à son gré cette excitation, ni la porter où il veut.*"

Or donc, si dans la fièvre jaune, l'organe cutané n'est point épanoui ; si sa vitalité est moins développée, que celle des muqueuses digestives, la congestion vitale qui résulte de l'emploi des excitans, auxquels on donnera vainement le nom de sudorifiques, se fixera sur les muqueuses digestives,

dont la vitalité actuelle se trouve exagérée, et les agens *sudorifiques* ne produiront pas la sueur.

Les avantages curatifs qui dérivent de la médication excitante, nous paraissent fournir une nouvelle preuve que ces médicamens, sous quelque dénomination qu'on les présente, ne peuvent être que nuisibles dans le traitement de la fièvre jaune, surtout pendant la première période.

" Les médicamens excitans (dit encore Barbier) conviennent dans toutes les maladies avec langueur ou adynamie."

" Toutes les maladies qui dépendent d'un affaiblissement de la puissance nerveuse ou de la puissance musculaire, comme les dérangemens de la perception, le défaut de mémoire, les vertiges, quelques affections soporeuses, l'asthénie musculaire, le tremblement des membres, &c. sont souvent amendés par l'usage des excitans. *En stimulant le système nerveux*, ces agents diminuent l'intensité de ces diverses maladies."

La maladie qui nous occupe étant particulièrement caractérisée par une exaltation extraordinaire de l'activité nerveuse, par un accroissement remarquable de la contractilité musculaire, il est certain que ces agents médicinaux, bien loin de calmer l'intensité des symptômes, ne feraient qu'exaspérer le mal, et donner naissance aux plus graves accidents.

Mercuriaux : malgré l'opinion du professeur Tommasini sur l'action des préparations mercurielles, qu'il considère comme débilitante, nous croyons pouvoir leur appliquer ce que nous venons de dire relativement aux sudorifiques. En effet, l'usage du mercure produit un résultat analogue à celui de tous les médicamens excitans ; il détermine une congestion vitale, un afflux de sang sur les gencives, la muqueuse buccale et les glandes salivaires.

" Le mercure agit plutôt (Barbier) (*) sur le système capil-

(*) Principes généraux de pharmacologie.

laire, que sur le système lymphatique, et s'il va trouver les organes dont nous parlons, en traversant les canaux de celui-ci, il est toujours vrai que les effets qu'il y occasionne se passent dans les premiers."

Un fait rapporté par Mr. le professeur Richerand, parait prouver cependant que le mercure peut porter son action sur les glandes salivaires et produire la salivation, sans traverser les voies de la circulation.

"Un jeune homme (*) (dit Mr. Richerand) à qui j'avais prescrit des frictions sur la partie interne de la jambe et de la cuisse gauche, pour dissiper un bubon assez volumineux, fut pris, au troisième jour, d'une salivation mercurielle, quoiqu'on n'employât qu'un demi-gros d'onguent à chaque friction. Les glandes salivaires du côté gauche furent seules engorgées ; la moitié gauche de la langue se couvrit d'aphthes, le côté droit du corps resta étranger à l'affection mercurielle : preuve évidente que le mercure s'était porté le long du côté gauche du corps jusqu'à la bouche sans traverser les voies de la circulation, ni peut-être aucune glande conglobée; car celle de l'aine gauche, qui était engorgée, ne diminua pas sensiblement de volume. La salivation, dans le traitement de la maladie vénérienne, peut donc avoir lieu sans que le mercure passe dans le système circulatoire ; ce qui autorise à penser que les phénomènes de l'affection syphilitique, comme l'action des remèdes qu'on lui oppose, se passent principalement dans le système des vaisseaux lymphatiques."

Le fait que nous venons de rapporter prouve il est vrai que le mercure peut, au moyen des nombreuses anastomoses des vaisseaux lymphatiques, parvenir à la bouche, sans passer par le torrent de la circulation, mais, on ne saurait s'en prévaloir contre l'action excitante de ce médicament,

(*) Elémens de physiologie.

et la nulité d'action des frictions mercurielles, sur le bubon qui en avait fait prescrire l'usage, nous semble autoriser à tirer de ce fait, une conséquence différente de celle qui en a été déduite par le physiologiste auquel nous l'avons emprunté ; une conséquence contraire à l'opinion de Mr. Pinel qui dit (*) qu'il parait, surtout en comparant les effets du mercure avec des guérisons de syphilis opérées par d'autres moyens, qu'il agit comme stimulant du système lymphatique, dont il augmente les forces vitales, et qu'il tend ainsi à expulser ou à détruire le virus vénérien."

La syphilis ne consiste-t-elle pas, au contraire, en une prédominance vicieuse de vitalité du système lymphatique? Le mercure et les autres moyens qui ont été employés avec succès contre cette dégoutante maladie n'agissent-ils pas en exaltant la vitalité de tous les autres systèmes, notamment celle du système capillaire sanguin ? Le fait rapporté par Mr. Richerand, ne prouve-t-il pas que le mercure, (bien loin d'exercer une action excitante sur le système lymphatique *pour la guérison de la syphilis*,) reste sans effet contre le virus syphilitique, lorsqu'il porte directement son action sur les glandes salivaires, sans avoir aupréalable pénétré dans le système circulatoire ?

On nous trouvera, peut-être, téméraire, d'oser émettre une opinion différente de celle professée, par deux médecins célèbres, dont nous honorons le mérite et respectons le caractère. Mais nous avons pensé que le seul moyen d'arriver à la conviction, était de ne jamais dissimuler le doute, Parce que ce dernier laisse l'esprit dans un etat d'incertitude, également nuisible, à notre propre instruction, et aux malades qui se confient à nos soins.

Quoiqu'il en soit les phénomènes qui se développent pendant l'usage des préparations mercurielles, dans la syphilis,

(*) Nosographie philosophique.

prouvent jusqu'à l'évidence que son action sur l'organisme est imminemment excitante ; cela est si vrai, que, dans les maladies récentes, si les symptômes extérieurs sont accompagnés d'accidents inflammatoires, l'action du mercure les exaspère toujours, et souvent à un tel point qu'il faut en suspendre l'usage, pour recouvrir aux sédatifs ; tandis que ce remède, convenablement administré, fait disparaître, sans accident, et d'une manière très rapide, les symptômes indolens, d'une ancienne affection.

Hunter, Nisbeth, Peyrilhe, Hahnemann, &c. considèrent l'action du mercure comme excitant tous les solides du corps.

Le docteur Lagneau qui partage cette opinion, dit (*) (dans un ouvrage devenu, quant à la maladie qui en fait le sujet, un véritable manuel médical,) " la propriété stimulante du mercure se manifeste par des phénomènes si faciles à saisir, qu'elle ne peut-être révoquée en doute : la plénitude, la fréquence du pouls, des hémorragies, la soif, l'agitation de tout le corps et l'accroissement plus ou moins sensible de quelques unes des sécrétions, accompagnent ordinairement son administration."

" Les sudorifiques, ajoute Lagneau, lorsqu'on étudie avec attention les phénomènes qui suivent leur administration, paraissent jouir d'un mode d'action analogue à celui du mercure. Tous les symptômes d'une diathèse phlogistique se remarquent d'abord chez les malades qui en font usage."

Disons donc, avec Messrs Richerand, Barbier, Broussais et autres modernes ; disons avec le père de la médecine, que les médicamens ne possèdent point de vertu déterminée et absolue ; qu'une même substance médicamenteuse, peut-être tour-à-tour et tonique et débilitante, suivant l'état

(*) Exposé des symptômes de la maladie vénérienne, &c. 4e. édition Paris 1815.

physiologique de l'individu médicamenté. Disons avec Mr. Richerand, qu'internes ou topiques tous les médicamens n'agissent que par l'entremise des forces vitales, sur les organes dont ils augmentent, diminuent, accélèrent, retardent, intervertissent, régularisent, éteignent ou rétablissent l'action. Disons avec Mr. Barbier, que la thérapeutique considérée comme l'art de changer le mode d'action des organes, d'exciter des mouvemens de perturbation dans le corps malade, pour combattre les maladies aiguës ; et de produire une mutation intime et profonde dans l'économie animale, un changement de constitution, pour faire cesser les maladies chroniques, élève le génie du médecin et lui inspire des idées plus vastes. Disons que nos matières médicales qui nous présentent la cure d'une maladie comme procédant d'une vertu spéciale attachée aux médicamens, rétrécissent les vues du praticien et dépriment même l'importance de son ministère.

Purgatifs : Les purgatifs, ont été préconisés contre la fièvre jaune et sont encore aujourd'hui employés par beaucoup de médecins. 1o. Dans l'intention d'évacuer *l'humeur morbifique* ; 2o. De diminuer l'exaltation extraordinaire de vitalité, qui caractérise la première période, en procurant une prompte débilitation ; 3o. De faire cesser la constipation opiniâtre de cette période.

Batt, Après avoir déclaré que les excitans sont nuisibles à la première période, assure qu'il faut avoir promptement recours aux purgations actives de mercure, de scammonée, de jalap. *Clark* et *Chisholm*, recommandent le calomel et le jalap. *Rush*, précomise les poudres purgatives composées de quinze grains de jalap et de dix grains de calomel, de six heures en six heures, jusqu'à ce qu'elles aient produit cinq ou six évacuations. Un grand nombre d'autres, au rapport de Tommasini, préconisent aussi, pour combattre les accidents de la première période, les plus violens purgatifs.

Mais, pour que les purgatifs violents puissent évacuer des humeurs, diminuer l'exaltation générale et faire cesser la constipation, il faut que la muqueuse gastro-intestinale se trouve dans cet état particulier d'inertie qui se rencontre dans la colique de plomb. Car, si cette membrane se trouve alors le siège d'un certain degré d'irritation ; les drastiques, loin de provoquer le relachement ; de produire des évacuations alvines ; de faire cesser la constipation, auront pour résultat d'augmenter l'irritation morbide de la surface gastique ; d'en déterminer l'inflammation ; d'en favoriser le passage à la gangrène.

Pour que les drastiques puissent être indiqués dans la fièvre jaune, il faut supposer le besoin de provoquer sur les muqueuses digestives, une irritatiou révulsive, capable de diminuer la sur-excitation manifeste qui existe dans tout l'organisme, sans déterminer une congestion dangereuse ; il faut supposer que ces membranes, sur lesquelles on remarque presque toujours le développement plus ou moins rapide d'une phlegmasie quelquefois intense, sont au contraire dépouillées d'une partie de leur vitalité, comme dans le tétanos. (*)

Ainsi, pour un petit nombre de cas, où ces moyens pourront produire quelque bien, il en est une foule où ils deviendront la cause du plus grand mal, où ils ne feront qu'assurer une terminaison funeste qu'on eut prévenue, peut-être, par l'emploi judicieux de moyens plus rationnels.

Il faut donc ou refuser aux substances purgatives, la propriété d'exercer, sur le tube intestinal, une action irritante, ou les proscrire rigoureusement, du traitement de la fièvre jaune.

(*) Nous n'entendons point rapprocher le tétanos de la fièvre jaune. Nous croyons néanmoins devoir faire remarquer que dans l'une et l'autre de ces affections, la dépense extraordinaire des forces qui a lieu et qui entraîne une terminaison funeste si papide, se fait dans les systèmes musculaire et nerveux.

La propriété irritante des purgatifs, des drastiques, est pour nous, dès longtemps, une vérité démontrée ; mais cette opinion n'est point partagée par tous les médecins. Peu de temps après notre arrivée à la Louisiane, nous avons eu occasion d'en convaincre un jeune praticien de cet Etat auquel on avait enseigné que les médicamens étaient possesseurs d'une propriété déterminée et que pour l'obtenir, dans tous les cas, il fallait seulement en élever les doses. Il s'agissait d'une négrite que le médecin avait voulu purger, pour obtenir la résolution de quelques signes de gastricité ; comme les muqueuses digestives se trouvaient surexcitées, la substance purgative ne produisit point l'effet qu'on s'en était promis. On réitéra la dose, sans produire d'évacuation, mais pour cette fois le ventre devînt douloureux ; la soif vive ; le pouls fébrile ; l'anxiété extrème. Une troisième purgation n'eût d'autre résultat que d'exaspérer tous les symptômes, de refroidir les extrêmités, et de développer quelques mouvemens convulsifs. Le sujet paraissait mourant lorsque nous fumes appelé par le médecin, qui nous témoigna sa surprise de ce que *des purgatifs ne purgeaient pas* .... Un bain tiède, des lavemens émollients, un cataplasme sur le bas ventre, l'usage intérieur d'une tisanne mucillagineuse légérement acidulée, calmèrent presque subitement et firent bientôt cesser tous les symptômes d'une vive excitation, et enfin, lorsque les muqueuses digestives ne furent plus le siège de l'irritation morbide que l'action des purgatifs n'avait fait qu'exaspérer, il survînt des évacuations nombreuses, une véritable superpurgation qui jetta la petite malade dans un tel état de faiblesse, que quinze jours de soins convenables et d'un bon régime eurent peine à la rétablir.

Si les personnes qui préconisent, aujourd'hui encore, l'usage presqu'exclusif du calomel, du jalap et autres drastiques, ne partageaiant pas notre opinion relativement à

leur manière d'agir sur les surfaces gastro-intestinales, nous leur dirions avec Barbier.

" L'application d'un médicament sur une partie vivante, altère toujours l'état actuel de ses propriétés vitales ; et ce sont les changemens qu'éprouve subséquemment son action qui constituent les effets de cet agent. Nous devons avoir principalement en vue la partie qui reçoit les atteintes du médicament, quand nous voulons estimer le produit de son activité Si un sujet médicinal stimule ou irrite un organe sécréteur ou exhalant, il en résulte une excrétion plus abondante. Mais le pharmacologiste ne s'arrêtera pas seulement au fluide sécrété ou exhalé, il s'élévera jusqu'à l'organe d'où découle cette humeur, pour étudier la situation organique de celui-là, examiner le mécanisme de la formation de celle ci, et reconnaître les causes vitales qui lui ont donné naissance Ainsi, dans l'étude de la vertu purgative, il ne se bornera pas aux matières dont elle aura sollicité la sécrétion, l'exhalation et l'expulsion ; mais il suivra l'agent purgatif sur la surface intestinale, il considérera la nature des phénomènes organiques que sa présence y provoquera, il verra les forces vitales s'exalter sur cette partie, le sang s'accumuler dans ses vaisseaux capillaires, et dans l'appareil hépatique, le mouvement et l'action de tous ces organes, redoubler, enfin une congestion vitale très-remarquable se former sur le système digestif ; et les humeurs évacuées ne seront plus qu'une suite nécessaire et subalterne de cette exagération locale de vitalité."

" Mais, une juste appréciation de l'action médicinale d'un médicament, présuppose une connaissance exacte et approfondie des loix de l'organisme animal, et des modifications qu'offrent les propriétés vitales dans chaque organe ou système organique. Or, il était impossible qu'on pût saisir évaluer l'importance des impressions que les agents pharmaceutiques font sur nos parties, et pénétrer l'étendue

et le caractère de leur influence sur le corps vivant, avant que la physiologie cessât d'être en proie aux opinions des physiciens, des chimistes, &c. Des humeurs érigées en causes matérielles et efficientes de nos maladies, faisaient jouer aux purgatifs un rôle qui flattait trop l'imagination, pour qu'on eut le loisir d'observer les phénomènes vitaux, les changemens organiques que produit le développement de leur force active et d'en peser la valeur."

"Si, l'esprit exempt de toute prévention, vous considerés le développement de l'activité médicale d'un purgatif sur la surface gastro-intestinale, et que vous examiniés murement son produit, vous ne tarderés pas à être convaincu qu'elle à un caractère *irritant*, et que tous les effets immédiats qu'elle suscite tiennent à une *irritation* plus ou moins vive qu'elle détermine sur cette partie. Peu après l'administration du médicament, on éprouve de légères sensations de froid (quelquefois des frissons, comme l'a observé sydenham ;) bientôt le pouls devient plus fréquent et plus vif, la chaleur de la peau est plus forte, il y a de la soif, des étourdissemens, &c. cependant des douleurs abdominales légères ou violentes, mais fréquemment répétées, se font sentir ; des borborygmes incommodes se font entendre, le ventre devient souple et légèrement tuméfié, enfin des évacuations alvines plus ou moins copieuses accompagnent cet état. La qualité des matières qu'évacuent les purgatifs varie selon la situation actuelle de la personne qu'on médicamente, et selon l'espèce de médicament qu'on a employé ; mais toujours un sentiment de chaleur, et même de cuisson, accompagne leur sortie. On les rend avec des épreintes plus ou moins prononcées."

"Regarder les médicamens purgatifs comme des agens irritans, et attribuer seulement à leur action une irritation de la surface intestinale ; arrêter son attention sur ce phénomène vital, et passer légèrement sur les excrétions aux

quelles il donne lieu ; c'est se conformer à l'esprit de la physiologie, mais c'est offrir une doctrine dont les conséquences paraîtront d'abord moins brillantes et moins spécieuses que les explications reçues en matière médicale, aussi, quoiqu'on ait vu des purgatifs violents produire une inflammation des intestins, ou occasionner des déjections sanguinolentes ; quoiqu'on ait éprouvé que les chiens à qui on faisait prendre du jalap avaient la surface gastro-intestinale rouge et enflammée, on ne tint aucun compte de l'irritation topique que provoquaient les purgatifs. On la regarda plutôt comme un évènement accidentel, que comme l'objet essentiel ou le point principal de tout ce que produisait l'administration des purgatifs."

"Il est constant que c'est l'exagération subite et momentannée qu'éprouve l'action sécrétoire des divers organes qui composent l'appareil digestif et l'exhalation des voies intestinales qui engendre les matières que l'usage des agens purgatifs fait rendre par l'anus. Toutes les humeurs bilieuses, muqueuses, aqueuses, qui sont alors évacuées, ne préexistaient pas à leur administration ; c'est l'impression que font les purgatifs sur la surface muqueuse des intestins qui en détermine et la formation et l'expulsion."

"Il faut reconnaître en pharmacologie, que purger c'est produire une irritation sur la surface intestinale et tous les phénomènes qui en decoulent : cette phlegmasie fugace et d'une nature particulière, sera donc le point capital de l'acte de la purgation. Aussi quand les purgatifs n'occasionnent pas des évacuations alvines, parce qu'il existe dans les voies alimentaires un état d'éréthisme que leur impression augmente, il ne serait pas exact de dire qu'on n'a pas été purgé. Au contraire de ce qu'un médicament a donné lieu à des déjections copieuses, on n'est pas autorisé à conclure que l'individu a été purgé, parce qu'il se peut qu'il n'y ait pas eu d'irritation préliminaire, et que c'est là le signe es-

sentiel de l'action purgative. L'opium, la quinquina, dans quelques situations morbides font aller à la selle."

" Il est même une classe de médicamens qui produisent habituellement des évacuations par bas, et qu'on doit cependant éloigner des purgatifs ; je veux parler des laxatifs. En considérant comparativement les phénomènes vitaux que font naitre ces médicamens, en examinant l'état de la surface intestinale pendant qu'ils agissent, on est bientôt convaincu que leur faculté active ou médicinale a une nature contraire. En mettant en parallèle l'action de la manne, de la casse, des pruneaux, du miel, &c. avec celle de la scammonée, du séné, de la rhubarbe, &c. on voit que les premiers agissent en relachant : ils pèsent sur les voies alimentaires, énervent sa tonicité ; tandis que les derniers développent une force active bien marquée."

Après les détails dans lesquels nous venons d'entrer relativement à la médication purgative ; détails, que nous avons empruntés au docteur Barbier ; nous pensons qu'il est inutile, qu'il serait même fastidieux, de rappeler, de nouveau, les motifs qui nous ont déterminé à proscrire, du traitement de la fièvre jaune, l'usage des agens purgatifs, pour préconiser à leur place les laxatifs les plus doux, les simples relachans.

Toniques : Sous l'influence de la puissance médicinale que possèdent les médicamens toniques, les organes acquièrent plus d'énergie et de vigueur. " C'est surtout sur les voies alimentaires (dit Barbier) que le caractère de la vertu des médicamens toniques se fait bien appercevoir. Leur présence sur la surface gastro-intestinale détermine dans l'appareil gastrique un changement très-marqué, qu'on pourrait nommer le phénomène de la roboration. Le système digestif en entier, se reserre et devient plus robuste ; toutes les pièces qui le constituent acquièrent plus de tension

et de fermeté, chacune de leurs fibres semble recevoir une augmentation de tonicité, &c."

"La puissance médicinale des agens de cette classe ne reste pas bornée à l'appareil gastrique ; elle se propage aussi à toutes nos parties et son influence embrasse tous les systèmes organiques, &c. La somme des forces toniques du corps paraît élevée au-delà du point qui lui est ordinaire ; ces forces offrent dans chaque système organique une sorte de surabondance. Enfin on pourrait dire qu'alors il y a dans chaque organe un excès de tension et d'énergie, et dans l'économie entière un excès de tonicité."

La vertu médicale des médicamens toniques, sera donc utile dans la fièvre jaune, si cette maladie résulte de la laxité, de l'atonie, de l'organisme vivant ; si dans cette maladie, les organes pèchent par un défaut de vigueur, par une diminution dans leur état habituel de tonicité.

Mais, si comme cela nous parait démontré, le début de cette maladie, (qui frappe de préférance les individus robustes et jouissant actuellement d'une florissante santé) annonce un accroissement de tonicité, une *exubérance* vitale ; les toniques, bien loin d'être utiles, ne feront que favoriser le développement des symptômes qui dérivent d'une augmentation morbide de la tonicité. Aussi, l'observation la plus commune à-t-elle démontré que l'usage du quinquina, dans la première période de la fièvre jaune, déterminait le vomissement, ou le rendait plus fréquent et plus douloureux ; qu'il exaspérait tous les symptômes, qui se font remarquer dans cette période.

Les médicamens toniques seront-ils plus utiles dans les périodes ultérieures, alors que les forces musculaires sont sensiblement diminuées, et que la plupart des phénomènes qu'on observe indiquent un état cachéctique, et non une surabondance de vitalité ? Oui, sans doute, si on les donne avec circonspection ; si on s'abstient de les porter sur la

muqueuse gastrique, supposé que cette membrane se trouve sur-excitée, ainsi que celà se rencontre le plus ordinairement dès le commencement de la seconde période. Car, dans ce cas, le médicament tonique dont l'action roborative est, évidente lorsque les organes gastiques sont dans un état d'atonie, et de relachement; insensible lorsque ces organes se trouvent jouir du degré de tonicité ordinaire à l'état de santé; le médicament tonique, disons-nous, exerce sur cette membrane déjà sur-excitée, une action irritante analogue à celle qui est produite par les médicamens excitans. Aussi voit-on, par l'examen des observations rapportées par les médecins qui se sont occupés de la fièvre jaune, que dans beaucoup de cas, l'usage des toniques, dans la deuxième période de cette maladie, est suivi des symptômes les plus graves, développés évidemment sous leur influence. (*) Qu'on juge des effets qu'on peut raisonnablement espérer, de l'usage intempestif des substances excitantes proprement dites, telles que *la serpentaire*, &c. et des médicamens diffusibles, tels que l'ammoniaque, les éthers, les alcohols !.....

Les médicamens toniques ne doivent donc être prescrits dans la fièvre jaune, qu'avec la plus grande circonspection si ce n'est lors que tous les symptômes graves sont dissipés; la maladie jugée favorablement; la convalescence confirmée.

Vomitifs: De tous les agens médicinaux employés contre la grande série des affections dites bilieuses, les substances vomitives sont le plus généralement indiquées et le plus constamment utiles. Nul doute parconséquent, que, si la fièvre jaune n'était autre chose que le premier degré des fièvres dites bilieuses, ainsi que l'affirme Mr. Tommasini et beaucoup d'autres médecins; nul doute, disons-nous, que l'u-

(*) Voir l'observation, No. 10,

sage de l'émétique, dans la fièvre jaune, ne produisit souvent des résultats avantageux. (*)

Mr. Tommasini, conséquent dans les principes qu'il développe, assure que l'émétique sera utile dans la fièvre jaune, pourvu qu'il soit donné pendant les premiers momens qui suivent l'invasion, et croit avec Mr. Palloni, que si quelques auteurs tels qu'Hillary et Moseley en ont proscrit l'emploi ; si l'on n'en a pas obtenu de résultats avantageux, c'est parce qu'en général on a laissé passer le temps favorable à son administration.

Dalmas assure au contraire que ce moyen qui lui a toujours paru nuisible au début de la maladie, peut être employé avec avantage après la période *d'irritation*, c'est-à-dire, le troisième ou le quatrième jour après l'invasion.

Dalmas, dont on regrette de voir, quelquefois, l'excellent jugement égaré par les explications humorales, mais dont l'ouvrage porte l'empreinte de la vérité la plus scrupuleuse et de la plus grande sagacité, s'exprime de la manière suivante, en parlant des vomitifs.

L'émétique, si utile en Europe dans les fièvres automnales et bilieuses, donné comme vomitif, afin de nettoyer les

---

(*) Mr. Broussais a dit, avec raison, que dans beaucoup de cas de surexcitation gastrique, que l'usage des boissons anti-phlogistiques eut suffit pour dissiper l'emploi de l'émétique, prescrit dans l'intention d'écarter un embarras gastrique qui n'existe pas, n'a d'autre résultat que de changer une affection légère en une maladie grave. Ces cas se rencontrent rarement en Amérique où l'action énervante du climat affaiblit singulièrement l'irritabilité des muqueuses digestives, ce qui nécessite l'emploi des épisses dans les alimens, qui seraient difficilement digérés sans la présence de ces agens stimulans. Au surplus si la fièvre jaune et la fièvre bilieuse étaient la même chose, l'émétique devrait produire de bons effets, toutes les fois que la langue est blanche et humide, ce qui se remarque le plus ordinairement au début de la maladie, et cependant dans ces cas là, même, l'émétique agrave les accidents et ne produit jamais qu'un soulagement momentané.

premières voies, ou à petites doses et comme incisif, à dessein de solliciter et de favoriser toutes les sécrétions, a eu les plus grands succès aux Etats-Unis et aux Antilles. Il fait la base de cette foule de préparations antimoniales, si fort en usage en Angleterre et en Amérique. Cependant, en raison de l'extrême mobilité des nerfs dans les îles ; en raison du spasme qui s'y joint et complique presque toutes les maladies, il faut être circonspect sur son usage, et avoir préparé le corps à son action ; alors il produit les plus heureux effèts. Au contraire, si on se hâte trop, si des circonstances extraordinaires tiennent le système dans un état d'irritation, si la fibre est trop relachée ou trop tendue par les fatigues ou par un abus du régime ; si *les humeurs* sont exaltées par quelque changement soudain et total dans la manière de vivre, alors l'émétique accroît cet état d'orgasme, augmente le spasme, resserre la peau, concentre et renforce le foyer morbifique, bien loin de l'affaiblir en le généralisant, et détruit entièrement, au lieu de le rétablir, l'équilibre déjà troublé. Tels furent les accidents qui suivirent l'emploi de ce remède, lorsqu'en 1792 et 1793, on crut devoir l'administrer aux braves volontaires du Cap &c. Les envies fréquentes de vomir, l'évacuation même de la bile furent une indication trompeuse. Le vomitif, au lieu de faire cesser cet accident, l'augmenta, et le soulèvement de l'estomac, qu'on avait cru calmer, par ce moyen, devenait plus fort, plus douloureux, amenait des placards livides sur la peau, des angoisses, le hoquet, des sueurs froides et la mort. Tel fut le sort de tous les jeunes-gens auxquels on donna imprudemment l'émétique ; ceux au contraire qu'on traita par la saignée, les bains, les tempérans, virent peu-à-peu les symptômes de spasme et d'irritation se dissiper, et se rétablirent presque tous à l'aide de sueurs critiques et de doux minoratifs."

"Les mauvais effets du tartre émétique, donné à contre-

temps, sont encore plus frappans dans la fièvre jaune. La secousse imprimée à l'estomac par ce remède ne s'étend point jusqu'au système général ; au contraire, le spasme semble se concentrer en raison des efforts qu'il a provoqués. L'émétique, administré dans l'intention de débarrasser les premières voies des sabures qu'on a lieu de supposer par l'inspection de la langue, a souvent entrainé un vomissement ou un flux dysentérique qu'on n'a pu arrêter. Il m'a toujours semblé que tout grand mouvement accélérait la décomposition de l'économie animale, en frappant sur le principe vital, dont la puissance et l'action paraissent être tout-à-coup anéanties. J'ai vu des malades chez lesquels son effet a été aussi prompt que celui d'un venin très-actif; aussi, suis-je convaincu que rien n'est plus funeste que ce moyen employé trop tôt. Il peut être utile lorsque la fibre ramollie, distendue, moins irritable, lorsque la masse du sang moins exaltée, permettent la transudation *d'une humeur critique* ; alors le rétablissement des fonctions dérangées peut être le résultat d'un vomitif qui en aura favorisé l'évacuation."

Il peut exister, sans doute, des cas, que l'instinct médical d'un praticien instruit peut saisir, et qui ne sauraient être déterminés, où les vomitifs sont indiqués, dans la fièvre jaune, et leur usage suivi de succès : mais, à l'exception de ces cas, que nous croyons extraordinairement rares, l'usage de ce moyen nous parait devoir toujours agraver les accidents et contribuer à une funeste terminaison.

Donné dès le début de la maladie comme le recommandent Tommasini et Palloni, un vomitif, par l'action irritante qu'il exerce sur l'estomac, devra favoriser le développement de la phlegmasie dont la muqueuse de cet organe devient le siège pendant le calme apparent de la deuxième période ; et par son action sympathique sur le diaphragme, déterminer l'état convulsif de ce muscle, augmenter le spasme gé-

néral, la concentration intérieure de l'activité vitale, et établir, avec le vomissement qu'on aura eu l'imprudence de provoquer, le phénomène le plus formidable, le symptôme le plus facheux.

Administré après la chûte de l'éréthisme général de la première période, comme le conseille Dalmas, ce remède, n'exercera pas une action en apparence aussi nuisible ; mais ses effets n'en seront pas moins funestes ; il n'augmentera pas une réaction générale qui n'existe plus, mais il détruira les forces par l'ébranlement qu'il imprimera à tout l'organisme ; il accélèrera la marche de l'inflammation de la muqueuse gastrique, par l'irritation qu'il exercera sur cette membrane ; il déterminera l'apparition des hémorragies intérieures, en créant une fluxion morbide sur les capillaires sanguins de la surface gastro-intestinale, ou en augmentant celle qui existait déjà ; il favorisera enfin le passage de l'inflammation à la gangrène.

Nous sommes persuadé que cette classe de médicamens sont proscrits, aujourd'hui, du traitement de la fièvre jaune, par la plupart des médecins qui exercent leur art dans les pays où cette maladie règne habituellement.

Mais, s'il en est qui doutent encore des mauvais effets que ces agens médicinaux doivent produire dans la fièvre jaune, il leur suffira d'examiner attentivement l'action qu'ils exercent sur l'économie animale, les modifications vitales qui résultent de leur emploi, pour en être convaincus.

" Si l'on étudie avec attention la manière d'agir des médicamens émétiques, (*) on reconnait qu'ils produisent une irritation sur la membrane muqueuse qui tapisse l'estomac et le duodenum. Ils appèlent et accumulent les forces vitales vers ces parties, ils y font affluer le sang, ils rendent le système gastrique le siège d'un mouvement fluxionnaire mo-

(*) Principes généraux de pharmacologie de Barbier.

mentané. Le foie, le pancréas, semblent se tuméfier; ils entrent dans une sorte de turgescence: leur faculté sécrétoire redouble, elle semble sans cesse aiguillonée; la vésicule du fiel se vide, et un mélange de divers fluides remplit bientôt le duodenum et l'estomac."

"Les matières verdâtres, jaunâtres, noirâtres, insipides, amères, âcres, &c. qu'un émétique fait rendre par haut, n'existaient pas dans l'estomac et le duodénum, avant qu'on eût administré ce médicament. La plus grande partie est le produit subit et instantanné du travail que cet agent suscite dans le foie, le pancréas, &c. car l'irritation de l'extrémité du canal cholédoque se transmet à ces glandes, les met dans un état d'orgasme, détermine un gonflement dans le système hépatique, et devient ainsi cause d'une sécrétion exuberante d'humeurs diversement altérées, selon que ces organes s'éloignent plus ou moins de leur état naturel. Les matières que les vomitifs et les purgatifs évacuent, dérivent donc d'une sécrétion soudaine, sollicitée et provoquée par le médicament même."

Tous les praticiens ont pu remarquer qu'un agent émétique administré à des personnes qui n'avaient aucun symptôme de sabures, faisait cependant rendre quelquefois une grande quantité d'humeurs bilieuses vertes, jaunatres, épaisses, &c. ces matières remplissaient-elles les premières voies puisque rien n'indiquait leur présence? Si l'on répondait par l'affirmative, nous demanderions, si la salive qui coule, en abondance, quand un masticatoire irrite les glandes parotides, maxillaires, sublinguales, &c. était au paravant contenue dans la bouche.

Un médicament demande d'autant plus de précaution dans son emploi médical, dit avec raison Mr. Barbier, que sa puissance est plus forte et la mutation organique qu'il excite plus violente. Ceux qui ne font que des impressions fugaces et qui agittent peu l'organisme vivant, peuvent en

général être administrés sans crainte. Mais, il n'en doit pas être de même pour les médicamens héroïques. L'énergie de leur activité, l'étendue de leur influence médicinale, commandent au praticien de réfléchir avant de les employer. Un émétique ne peut donc pas être donné inconsidérément. Car, en réunissant ce qui dérive de l'irritation intestinale avec ce qui procède des mouvemens convulsifs des muscles abdominaux, du diaphragme, &c. on juge bien que les agens vomitifs suscitent des mutations vitales d'une haute importance.

Il nous parait certain (vu l'état d'éréthisme général, l'état spasmodique du diaphragme, qui caractérisent la première période de la fièvre jaune, et l'irritation qui se développe toujours sur la surface gastrique au commencement de la seconde période, alors qu'elle n'a pas commencé avec la maladie ;) il nous parait certain disons-nous, qu'un agent médicinal qui joint à la faculté d'irriter la surface gastro-intestinale et de déterminer une congestion vitale sur l'appareil hépatique, celle de susciter le vomissement, de secouer fortement l'universalité des organes, de leur communiquer des commotions répétées, devra produire toujours des effets plus ou moins nuisibles, s'il est employé dans le traitement de cette cruelle affection.

Si, comme nous le croyons, il est prouvé que les vomitifs sont toujours nuisibles dans la fièvre jaune ; s'il est prouvé qu'ils sont toujours ou presque toujours de la plus grande utilité dans les fièvres bilieuses, il nous sera permis d'en conclure que la fièvre jaune n'est pas, ainsi que l'assurent tant de médecins recommandables, la même chose que la fièvre bilieuse ; mais, une maladie particulière qui peut bien offrir des caractères de gastricité, mais d'une manière accidentelle et jamais d'une manière nécessaire.

Saignées : Nous avons la ferme croyance qu'en général les évacuations sanguines par la phlébotomie sont nuisibles,

dans le traitement de la fièvre jaune, parce que cette soustraction de matériaux de la circulation générale, sans faire cesser l'éréthisme extraordinaire de la première période, augmente la prostration des forces de la seconde, favorise la fluxion et l'engorgement des capillaires sanguins des muqueuses digestives et par suite accroit les accidens des dernières périodes de la maladie. Nous convenons cependant que dans plus d'un cas, ces mauvais effets peuvent être inappréciables, et que dans quelques-uns le malade peut ne pas succomber malgré des évacuations considérables de sang. (*) A-t-on raison dans ces cas, d'attribuer la guérison à la saignée ?.... doit-on en induire l'utilité des affusions de sang ?... nous ne le pensons pas; toutes-fois, ainsi que nous l'avons dit déjà, il est des cas où une saignée de quelques onces agissant comme anti-spasmodique, peut produire une détente salutaire, faire cesser le spasme, et rendre la maladie plus bénigne. Il est possible encore que chez certains sujets d'une constitution robuste, athlétique, avec prédominance du système sanguin, une saignée unique portée jusqu'à la sincope et faite à l'instant ou peu d'heures après l'invasion, put faire avorter la maladie d'une manière subite.

Cette double assertion paraîtra peut-être contradictoire. Mais, si l'on se rappelle qu'on rencontre chaque jour dans la pratique des occasions de se convaincre que les évacuations sanguines modérées agissent évidemment comme anti-spasmodiques. Si l'on réfléchit, à ce qui se passe chez un individu auquel on a enlevé par la saignée, une quantité considérable de sang. Si l'on considère que dans ce cas la peau se décolore, se flétrit, se fronce (pour ainsi dire :) que probablement le même résultat a lieu sur les muqueuses intérieures : que les forces musculaires sont subitement

(*) Voir les observations No. 3, 4 et 5.

et notablement diminuées: que le retour de la coloration de la peau, et des forces n'a lieu que lentement: que, (comme ledit Mr. Broussais,) (*) lorsqu'une évacuation sanguine est poussée audelà "du besoin de l'économie, le principe conservateur, qui veut la vie à quelque prix que ce soit, appelle vers les organes principaux destinés à la conserver, les fluides des organes secondaires et moins importans, &c. que les fluides sont résorbés de tous les tissus non sanguins, et remplissent promptement le vuide des gros vaisseaux.": que, conséquemment les fluxions, s'il en existe, se résolvent; les capillaires sanguins des muqueuses et les muscles de la vie animale perdent une partie de leur vitalité; tandis que les absorbans se raniment et reçoivent un influx plus considérable de la puissance nerveuse: résultats qui changent la disposition des divers systèmes de l'économie animale, et font cesser les conditions organiques nécessaires au développement de la fièvre jaune. On concevra que dans quelques cas, qui ne peuvent être saisis et appréciés que par la sagacité d'un médecin instruit (attendu que la moindre méprise couterait inévitablement la vie au malade,) une saignée unique, faite au début de la réaction fébrile, et poussée jusqu'à la sincope, peut faire avorter sans retour cette désespérante affection. Mais, de ces réfléxions, il résulte aussi, ce nous semble, une preuve nouvelle que les saignées répétées, ou faites à une époque avancée de la maladie, ne peuvent qu'agraver le mal et contribuer à une terminaison funeste.

(*) Examen de la Doctrine Médicale, &c. page 63 et suivantes, Paris 1816.

NOTE 13ème.—*Nature des agens débilitans, qui sont utiles dans le traitement de la Fièvre Jaune.*

Par débilitans, nous n'entendons point les agens médicinaux susceptibles de produire une débilitation secondaire, mais donc l'action primitivement irritante détermine dans tout l'organisme un accroissement morbide de vitalité, tels que les substances purgatives, vomitives, excitantes, thermentiques, &c. ni de la saignée générale qui produit une débilitation positive, ou par soustraction de matériaux. Par débilitans, nous entendons seulement les remèdes calmans, sédatifs, relachans; ceux qui peuvent modérer d'une manière directe, la trop grande activité des propriétés vitales ; et déterminer ou favoriser la détente du système nerveux, sans nécessiter une dépense réelle des forces de l'individu. Notamment l'opium ; les acides ; les laxatifs ; l'eau froide acidulée, appliquée surtout sur le front, sur la poitrine, aux pieds et aux mains ; et enfin les sangsues et les ventouses scarifiées.

NOTE 14ème.—*De l'opium ; de ses vertus médicinales. Pourquoi a-t-il été plus nuisible qu'utile dans le traitement de la fièvre jaune ? Précautions qu'il faut apporter dans son emploi ; manière de l'administrer.*

En indiquant l'opium comme un agent médicinal capable de produire, dans le traitement de la fièvre jaune, des effets avantageux, nous n'avons point eu la prétention de faire connaître un remède nouveau. Nous n'ignorons pas qu'une foule de praticiens en ont prescrit l'usage à toutes les épo-

ques de la maladie ; que Schotte et Bruce en ont fait l'éloge ; que Jackson et Hillary en recommandent l'emploi. Mais, nous avons voulu en determiner un usage plus rationnel ; et nous avons l'espérance qu'appliqué d'une manière plus philosophique, qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, ce moyen vraiment unique par les nombreux avantages que la thérapeutique en retire incessamment, et qui a presque toujours échoué dans la fièvre jaune, pourra plus d'une fois concourir à enchainer les accidents terribles qui se font remarquer dans cette maladie et la faire avorter à sa naissance.

" Tant que la thérapeutique ne se réglera point, pour l'administration des médicamens, (Barbier) sur la connaissance exacte et précise de la nature de leur force active, sa marche sera incertaine et versatile, ses opérations resteront hasardées."

Cette réflexion du docteur Barbier, est surtout applicable à l'opium, remède héroïque, célèbre parmi les médecins, et d'une importance si grande aux yeux de plus d'un auteur illustre que, *Sydenham*, surnommé l'Hippocrate Anglais, pense que la médecine ne saurait s'en passer, et assure que celui qui saura en régler l'activité, opérera les choses les plus surprenantes. *Ita necessarium est* (dit-il) *in hominis periti manu organum jam laudatum médicamentum, ut sine illo manca sit ac claudicet medecina.*

Les mouvemens vitaux, les changemens organiques, évidens et perceptibles, qui dérivent de la puissance active de l'opium nous paraissent démontrer que son action sur l'organisme est purement débilitante ; que s'il exerce localement une action irritante, cette action ne se généralise jamais; tandis que la stupeur toujours plus ou moins prolongée qui succède à cette stimulation fugacé, est partagée par toutes les ramifications nerveuses et surtout par celles qui se distribuent dans les fibres musculaires. Enfin que, comme le dit

Mr. Broussais, ce médicament (l'opium) produit tout à la fois, diminution de la susceptibilité générale et diminution de la susceptibilité locale, et par conséquent de la circulation capillaire.

Et cependant, ce puissant anti-spasmodique, ce premier des calmans, tant préconisé par Sydenham et Sylvius, entre les mains desquels il a produit de véritables miracles; dont la puissance relachante a été employée avec succès, par *Sarconne* dans les pleurésies, lorsqu'on avait fait précéder la saignée ; par *Huxham*, dans la péripneumonie, après avoir enlevé une certaine quantité de sang ; par *Sydenham*, dans une foule d'affections dites inflammatoires; par Lind, Laguérenne, dans les fièvres intermittente ; &c. Ce médicament, précieux surtout contre les accidens nerveux qui ne sont pas accompagnés de fièvre, comme les étouffemens, les accès d'asthme sec, les toux d'irritation, les vomissemens spasmodiques, les coliques nerveuses, les mouvemens convulsifs, les constrictions névralgiques, &c. et autres, qui tous cédent à sa force relachante et stupéfiante ; et ce remède que presque tous les médecins opposent aujourd'hui avec un succès constant, à la plupart des dysenteries, à la colique saturnine, au cholera-morbus ; et ce moyen évidemment utile dans toutes les maladies qui sont caractérisées par un éréthisme considérable du système nerveux ; par une exagération morbide de la sensibilité ; l'opium enfin, a été proclamé, par le réformateur Ecossais, le trop fameux Brown, comme le premier des excitans ! .... et il est employé tous les jours, par les médecins qui suivent sa funeste doctrine, dans les maladies qui pèchent par un défaut de sensibilité animale, d'irritabilité musculaire ; comme propre à combattre la faiblesse et réveiller les facultés vitales affaiblies ou engourdies ! ....

Ainsi, Brown et les médecins de son école, refusent à l'opium sa propriété calmante, et lui supposent une pro-

priété excitante, diffusible, analogue à celle des alcooliques et de tous les excitans diffusibles ou thermentiques.

Parmi les médecins qui accordent à l'opium la vertu stupéfiante qu'il possède d'une manière si évidente ; les uns, de ce nombre Mr. Broussais, assurent qu'il commence par *exciter vivement* l'activité organique des parties qu'il touche, et qu'il engourdit l'instant d'après, les mêmes capillaires qu'il avait excités. Les autres, et parmi eux Mr. Guersent, disent que l'opium accélére évidemment les mouvemens de la vie organique, comme tous les stimulans ; détermine une circulation plus rapide, une chaleur plus grande, une exhalation cutanée plus abondante, quoiqu'il agisse, néanmoins, disent-ils, comme engourdissant la principale fonction de la vie animale. Les autres, enfin, parmi lesquels on compte Mr Barbier, dont nous partageons l'opinion, professent la croyance que les médicamens narcotiques sont les seuls agens que la pharmacologie puisse offrir à la thérapeutique, pour débiliter directement les forces vitales, diminuer de suite le mouvement des organes, ou même suspendre momentanément leur action.

" Si vous suivez l'action de l'opium sur un individu, et que vous étudiez la médication générale qu'il produit (Barbier) vous voyez toutes les parties vivantes tomber dans le relâchement et la stupeur ; la somme des forces vitales du corps semble s'amoindrir ; toutes les fonctions se font avec langueur ; les mouvemens des organes se ralentissent. L'action du cœur est affaiblie ainsi que celle des vaisseaux capillaires : la respiration est plus rare ; les secrétions et les exhalations sont suspendues, celles qui ont lieu, se font par atonie et sont passives. L'activité du cerveau est diminuée, les sens sont engourdis et obtus, les perceptions faibles, irrégulières, anomales : les atteintes de leur vertu stupéfiante s'apperçoivent partout : le besoin du repos se fait sentir et devient impérieux : le sommeil s'empare de l'individu mé-

dicamenté, et dure pendant une grande partie de cette médication. Ainsi, une diminution de l'activité propre de chaque organe, une soustraction d'une partie de leur énergie vitale, une indolence marquée de tous les actes de la vie, enfin, une existence rendue moins vive; voilà ce que produit l'exercice de la force médicinale que récèlent les agents narcotiques, sur l'économie vivante."

Il est évident que, si, comme nous le croyons, l'opium a la propriété de débiliter directement les forces vitales et de ralentir le mouvement de tous les organes, son application sera nuisible dans la fièvre jaune, si l'éréthisme général de la première période est le résultat d'une phlogose primitive de l'estomac ou du foie. Et encore si cette réaction fébrile tient à une diathèse inflammatoire avec plethore *vraie*, c'est-à dire, par surabondance de matériaux.

Mais, si les symptômes de la première période sont le résultat d'un spasme presque général ; si l'accroissement morbide de ton, du système artériel, qui, suivant Cullen, Grimaud et plusieurs modernes, caractérise la diathèse inflammatoire, est, dans la fièvre jaune, le produit d'un spasme imprimé à ces vaisseaux par le système nerveux, (ce que le savant professeur Bosquillon considère comme possible dans beaucoup d'autres cas), ce qui constituera ces inflammations fausses, qui contre-indiquent la saignée, et dans le traitement desquelles l'illustre Sydenham a tant de fois employé l'opium avec succès. Si la fievre jaune, est caractérisée par une exaltation des propriétés vitales ; si l'excitation morbide que l'on remarque, a son siège dans le système nerveux. Si les forces musculaires volontaires sont exagérées, eu égard à l'énergie actuelle des autres systèmes. Si la fièvre jaune, enfin, est une maladie du système nerveux, telle que nous la concevons ; telle que nous l'avons décrite, l'opium, sera, parmi les agents médicinaux employés utilement contre cette maladie, le premier auquel il

faudra avoir recours ; le seul, peut-être, capable de la faire avorter dès sa naissance ; le seul capable, dans les cas les plus graves, de modérer les symptômes, enrayer la marche des accidents, et de faire succéder à l'orage effrayant qui menaçait d'une prompte destruction, un calme plus ou moins complet.

Toutefois, l'examen que nous avons fait de la force active des médicamens narcotiques, les vertus médicinales que nous avons reconnues à l'opium, prouvent que l'homme de l'art peut seul en faire une application utile, et que les accidents les plus graves seraient infailliblement la suite de l'emploi inconsidéré de ce moyen.

Hillary, qui parait être, parmi les praticiens qui ont préconisé l'usage de l'opium dans le traitement de la fièvre jaune, celui qui en a fait l'emploi le plus rationnel, déclare que les deux indications qu'il a trouvé à remplir dans cette maladie, sont de *modérer l'énergie des mouvemens et d'évacuer les premières voies.* Nous ajouterons : *de prévenir, modérer ou détruire,* l'irritation des muqueuses digestives.

Pour remplir la première indication qui consiste *à modérer l'énergie des mouvemens*, on prescrira l'opium *dès le début* de la maladie ; mais il faudra soumettre son usage à quelques précautions, qui seront :

De ne donner ce médicament qu'après avoir modéré par une saignée faite avec prudence, une diathèse inflammatoire générale, si l'ensemble des symptômes, le tempérament du malade, ses habitudes antérieures, démontraient son existance au médecin, qui, pour former son jugement, dans ce cas, devra se rappeler qu'un état spasmodique, peut en imposer, jusques à un certain point, en déterminant une réaction fébrile analogue à celle des maladies inflammatoires,

et que cet état de spasme se rencontre presque toujours dans la fièvre jaune.

De ne le donner qu'à des doses très faibles, lorsque l'éréthisme général paraît considérable ; ayant soin de les augmenter progressivement, jusqu'à ce qu'on obtienne de la somnolence ; excepté que son action ne produise des effets désavantageux.

D'en modérer, si on le juge utile, les effets stupéfians, avec les acides. (*)

De ne jamais l'administrer par l'estomac, lorsque ce viscère est évidemment enflammé ; de surveiller rigoureusement l'action qu'il exerce sur la muqueuse gastrique, lorsque cette membrane se trouve le siège de la plus faible sur-excitation, afin d'en suspendre l'usage intérieur, si l'on voit que sa présence dans l'estomac y développe un effet irritant.

S'il existait une diathèse inflammatoire générale manifeste ; si l'effervessence sanguine était le résultat d'une trop grande abondance de sang, (ce qui est rare, mais peut se rencontrer quelquefois), l'opium imprudemment administré

(*) Mr. Broussais recommande d'attendre, pour donner les acides, que l'opium ne soit plus dans l'estomac : attendu que, selon le docteur Orfila, le mélange des acides avec les narcotiques irrite et même enflamme la muqueuse gastrique. Nous ignorons jusqu'à quel point les expériences du docteur Orfila, ont démontré cette proposition et s'il y a une disposition de l'estomac qui favorise l'effet irritant du mélange de l'opium avec un acide ; mais depuis que nous habitons la Louisiane, nous avons employé, et toujours avec succès, un très-grand nombre de fois, contre la dysenterie, le remède préconisé par Hoppe, consistant dans l'acide nitrique et l'opium réunis. Prévenu contre ce moyen, par la crainte de déterminer l'inflammation de l'estomac, nous ne l'avons prescrit d'abord qu'en tremblant, avec la plus grande réserve et en surveillant avec soin ses effets ; nous n'avons point encore rencontré de cas, où il ait paru produire sur la muqueuse gastrique la moindre trace d'irritation.

aurait nécessairement des effets défavorables et très-souvent funestes. Parceque ;

1°. Ou l'action débilitante de l'opium s'étendrait à tout l'organisme, et alors sa puissance médicinale se porterait principalement sur le cœur et les vaisseaux capillaires sanguins. 2°. Ou son action calmante consécutive n'aurait pas lieu ; et si elle survenait ; ce ne serait qu'un engourdissement du point le plus fortement affecté par le médicament.

Dans le premier cas, l'activité vitale du cœur et des vaisseaux capillaires se trouvant subitement et fortement débilitée, il pourrait en résulter un état apoplectique et la suffocation : Dans le second, la réaction générale pourrait transformer la stupeur de l'estomac en véritable mort ; d'où résulterait une scarre gangreneuse par les mêmes lois (Broussais) qui la determinent dans les membres engourdis par le froid, lorsqu'on les réchauffe avec trop de précipitation.

Une saignée modérée ; une boisson adoucissante, ou légèrement acidulée ; un bain à peine tiède, suffiront dans ces circonstances, pour modérer la réaction inflammatoire, et permettre l'emploi de l'opium, dont il ne faudra différer l'administration, que le moins possible.

L'opium, introduit dans l'estomac, lorsque la muqueuse gastrique est le siège d'une phlogose ; ou même, seulement d'un certain degré d'irritation des capillaires sanguins, pourrait exercer sur cette membrane le même genre d'action et produire les mêmes effets que ceux observés à la peau, lorsqu'on applique du laudanum liquide de Sydenham, sur des pustules galeuses ou sur des furoncles commençans, c'est-à-dire, une excitation vive (de la surface sur laquelle on l'applique,) suivie bientôt d'un état de stupeur et d'engourdissement qui peut aller jusqu'à la mortification des capillaires primitivement excités.

Dans ces cas, qui se présentent fréquemment surtout à la seconde et à la troisième périodes de la maladie, il faudra se borner à faire des frictions, sur la région épigastrique, sur la région lombaire et même sur l'abdomen, avec un liniment convenablement opiacé.

Pour *modérer l'énergie des mouvemens* : il faudra joindre, à l'usage rationnel de l'opium, celui de bains tièdes, de boissons émulsionnées, acidules ; d'embrocations huileuses ; de doux laxatifs ; de lavemens émolliens.

Pour remplir la seconde indication : c'est-à-dire, pour *évacuer les premières voies*, il suffira d'employer les laxatifs, salins, acidules, huileux ; et enfin le calomel, dont beaucoup de médecins font un usage abusif, et que d'autres rejètent d'une manière trop absolue. Il ne faudra jamais avoir recours aux drastiques et très-rarement aux vomitifs. Dans le cas où le vomissement n'aurait point encore eu lieu ; que l'irritation intérieure serait presque nulle ; les boissons laxatives acidules, telles que les tamarins ou un sel neutre étendu d'eau, seront employées avec avantage ; aussi bien que le calomel à la dose de deux à quatre grains, répétée toutes les 3 ou 4 heures, jusqu'à ce qu'on ait obtenu quelques évacuations : ce dernier moyen conviendra particulièrement, si l'on remarque les symptômes qui indiquent un état de turgescence du système hépatique.

Si les muqueuses intérieures paraissaient sur-excitées ; s'il exitait ou que l'on redoutat l'apparition des vomissemens ; on emploierait avec avantage l'huile ressente et par expression à froid du palma-christi, à la dose d'une cuillérée à café, toutes les heures ou toutes les deux heures ; non pas pour obtenir un effet révulsif sur les intestins, comme l'indique Mr. Gérardin ; non pas *malgré son action relachante*, comme dit Dalmas, mais précisement à cause de cette action qui modère l'irritation des muqueuses, en-

gourdit la sensibilité des capillaires, favorise les sécrétions, en modérant la vitalité exagérée de la surface gastro-intestinale, et enfin parce que sa vertu laxative provoque des évacuations avantageuses en ce qu'elles favorisent la détente générale du système nerveux.

On remplira la troisième indication : qui est *de prévenir, modérer ou détruire l'irritation des muqueuses digestives* ; en ajoutant, aux moyens que nous avons indiqués comme propres à remplir la seconde indication, l'union de l'opium avec le calomel ; celle de l'opium avec l'acide nitrique ; les bains chauds rendus excitans par l'addition d'une certaine quantité d'alcohol ; les rubéfians extérieurs tels que les vésicatoires (non suppurans,) la moutarde, et les frictions, soit acidules, aromatiques ou sèches, suivant que le médecin le jugera convenable.

Il ne faudra point oublier que, lorsque la réaction générale est trop grande, elle s'accroit de toutes les excitations quelques faibles quelles soient ; de sorte que les excitans extérieurs que nous venons d'énumérer, bien loin d'exercer une action révulsive vers la peau, ne feraient qu'accroître le trouble général, si on en commençait l'usage avant l'époque de l'apparente rémission qui caractérise la deuxième période. Aussi tenons-nous pour certain que les vésicatoires, dont aux Antilles on couvrait les malheureux atteints de la fièvre jaune, dès le premier moment de la maladie, ne faisaient qu'accroître leurs souffrances, et augmenter la gravité de leur état.

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer expliquent comment, dans la plupart des cas, l'opium, administré dans la fièvre jaune ; non, dans l'intention de modérer l'activité du système nerveux ; de débiliter la sensibilité et la contractilité animales; mais, d'une part, à grandes doses et comme excitant de l'organisme, à la manière des Browniens ;

d'autre part, pour combattre le vomissement, à une époque où il existait déjà une irritation évidente, une congestion sanguine, dans les capillaires des muqueuses digestives ; et dans tous les cas, adjoint ou de concert avec des médicamens qui possédaient une vertu médicinale souvent opposée, et jamais en harmonie avec son action ; comment, disons-nous, dans la plupart des cas, l'opium a produit des mauvais effets.

Mais, si nous considérons que, naguères encore, on redoutait d'employer les préparations opiatiques, contre *la dysenterie et le cholera-morbus.* Si nous considérons que *ces deux affections* extrêmement redoutables, *se rencontrent habituellement dans les pays où règne la fièvre jaune. Qu'elles se développent sous l'empire des mêmes causes.* Et que, dans les Etats du Nord-Amérique, surtout, où l'habitude parait n'exercer aucune influence sur l'action délétère de ces causes, la différence qui existe dans les modifications vitales qui caractérisent ces diverses maladies, résulte de la prédisposition individuelle, plus encore que du degré d'intensité de cette cause.

Si, d'une part, nous considérons que, dans toutes ces maladies, le système nerveux est évidemment affecté ; mais que, dans la dysenterie, l'exagération des facultés vitales se remarque plus particulièrement sur le tube intestinal ; dans le cholera-morbus sur l'appareil biliaire et l'estomac ; et dans la fièvre jaune, sur les muscles et les organes soumis d'une manière directe ou sympathique, à l'empire de la volonté.

Si, d'autre part, nous considérons que la force médicinale de l'opium, exerce particulièrement son action sur le système musculaire, dont les forces se trouvent exagérées, dans la fièvre jaune ; il nous paraîtra naturel de penser que, s'il est une de ces maladies contre laquelle la faculté sédative de l'opium puisse être employée avec succès,

ce doit être la fièvre jaune. Cependant on n'en a obtenu, jusqu'à ce jour, que de très-faibles avantages ; tandis que depuis plusieurs années on en obtient des succès presque constans, contre le cholera ; et contre les dysenteries qui ne sont point accompagnées de sabures ; ni d'une réaction inflammatoire trop vive. Dans ces derniers cas on prescrit d'abord un vomitif et quelques évacuans, pour débarrasser les premières voies ; ou une boisson adoucissante afin de modérer la réaction fébrile; et l'on donne ensuite l'opium, dont les effets, contre la dysenterie, sont tels, qu'il est considéré aujourd'hui comme un agent curatif *spécifique* dans cette maladie.

NOTE 15ème.—*Du mercure; motifs qui déterminèrent le célèbre Rush de Philadelphie, à préconiser cet agent médicinal, dans le traitement de la fièvre jaune. Le mode d'action qu'il exerce sur l'organisme vivant prouverait sur-abondamment que son usage ne peut être que nuisible dans fièvre jaune, si déjà l'expérience n'avait démontré son inéficacité.*

Le célèbre Rush de Philadelphie, convaincu par sa propre expérience que les moyens préconisés contre la fièvre jaune étaient presque toujours impuissans, proposa l'usage du mercure, agent médicinal possesseur, selon lui, de si grandes vertus, qu'il le nommait avec complaisance, le samson de la médecine.

La méthode proposée par cet illustre médecin, était fondée sur l'axiome de médecine, *Dolor gravior obscurat minorem.* Il croyait agir révulsivement, il espérait obtenir la résolution de l'état spasmodique général, au moyen de l'ir-

ritation que l'usage des préparations mercurielles détermine ordinairement sur les glandes salivaires. (*)

Cette méthode, que la grande réputation de l'auteur fit accueillir avec enthousiasme, mais dont l'insuffisance a été démontrée d'une manière évidente, est suivie encore aujourd'hui par beaucoup de médecins au grand détriment de leurs malades.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés, dans une de nos précédentes notes, en parlant des préparations mercurielles, démontrent suffisamment que cette classe de remèdes, exerçant sur l'organisme vivant une action éminemment excitante, doivent être, non-seulement insuffisans, mais nuisibles, dans le traitement de la fièvre jaune. Cependant, comme ceux de nos confrères qui accordent, à ce moyen, une confiance sans bornes, ne seraient probablement pas persuadés par les raisons que nous avons exposées, nous nous appuyerons de quelques réflexions nouvelles, déduites de l'opinion de ceux là même qui en ont préconisé l'emploi.

(*) Il est probable qu'une irritation vive, portée sur ces glandes, pourrait, dans la fièvre jaune, contribuer à résoudre le spasme général, s'il était possible d'établir cette irritation, sans augmenter, de fait, l'éréthisme général; et encore, si la marche des accidents qui accompagnent cette effrayante maladie, n'était pas tellement rapide que la mort a souvent lieu, avant même qu'on ait pû se promettre aucun résultat réel, des remèdes employés pour les prévenir ou les combattre.

NOTA :—En parlant de l'action révulsive de certains agens thérapeutiques, nous croyons devoir faire remarquer que les bains des extrémités inférieures, employés contre les céphalalgies violentes, et souvent prescrits dans la fièvre jaune, changent d'effet suivant la partie qui est soumise à l'action excitante de l'eau chaude simple ou synapisée ; que ces bains agissent révulsivement et diminuent toujours, d'une manière plus ou moins sensible, les douleurs de tête, lorsque l'eau ne dépasse pas les maléoles ; et qu'ils accroissent ces mêmes douleurs lorsque les jambes se trouvent comprises dans l'immersion.

Beaucoup de médecins Anglais ont vanté l'usage des préparations mercurielles ; ils ont prétendu avoir, par ce moyen, obtenu de très-grands succès, dans le traitement de la fièvre jaune ; mais, indépendemment de ce que l'expérience a définitivement prononcé contre la prétendue efficacité de ce moyen, il nous parait impossible de justifier les bons effets qu'on dit en avoir obtenus ; à moins qu'on ne refuse à ce remède, une vertu excitante générale, ou qu'on ne veuille considérer, avec Mr. Tommasini, la fièvre jaune comme une phlegmasie primitive du foie.

Les phénomènes qui se développent sous l'influence des préparations mercurielles, nous paraissent démontrer jusqu'à l'évidence, que leur action primitive sur l'organisme vivant est éminemment excitante ; et l'inspection cadavérique des sujets qui ont succombé à la fièvre jaune, prouve d'une manière péremptoire, que cette maladie n'est point une phlegmasie du foie, puisque dans le plus grand nombre de cas, cet organe ne participe point aux altérations pathologiques que l'on rencontre presque toujours.

Mr. le professeur Tommasini qui admet, d'une part, que l'usage du mercure a éte suivi de succès dans la fièvre jaune, assure, dans la 32e. note de son savant ouvrage, que cet agent médicinal exerce sur la fibre animale, une action débilitante. " Une raison très-forte (dit Mr. Tommasini) qui doit nous faire soupçonner que l'action du mercure sur la fibre vivante est opposée à celle des excitans, c'est la grande susceptibilité qui reste à la fibre après son usage ; c'est la facilité avec laquelle elle ressent vivement l'im-

---

Nous nous serions abstenus d'une réflexion qui paraîtra peut-être, oiseuse, si nous n'avions pas acquis la conviction, qu'à la Louisiane, Messrs. les habitans confondent et font indifféremment usage des bains de *jambes* et des bains de *pieds*, comme moyen dérivatif. Si nous n'avions vû, surtout, que cette erreur était consacrée par des opinions écrites, consignées dans des mémoires imprimés.

pression des stimulans, même les plus doux. Les malheureux qui ont été longtems traités avec des doses peu ménagées de mercure, sont aussi sensibles que le thermomètre le plus délicat. La gorge, le nez, les yeux, les os, parties sur lesquelles le mercure exerce de préférence son action, contractent pour toujours, *une sensibilité, une susceptibilité, une irritabilité* morbide, ou au moins *plus grande* qu'elles ne l'avaient avant l'usage du mercure, &c. Or, cet effet, l'irritabilité excessive ou la grande sensibilité à l'impression des stimulans, n'est pas le même que celui qui succède à l'usage des stimulans, et à l'excitation trop forte qu'ils ont déterminée et entretenue. L'effet qui succède à ceux-ci est la facilité de supporter beaucoup mieux l'impression des stimulans, et un plus grand besoin de stimulus ; comme l'intolérance des stimulans succède à l'usage des débilitans, et à la diminution de l'excitation. Ainsi, après l'usage du vin, de l'opium, des aromatiques, &c., après l'excitation forte qu'ils ont déterminée, on supporte facilement les liqueurs spiritueuses ; au contraire, après la saignée, après les purgatifs, une longue oisiveté, &c., on ne saurait supporter le vin lui-même. Ceci me semble une des plus fortes raisons pour faire soupçonner que les effets que produisent les mercuriaux sur la fibre vivante sont différens des excitans."

Quoi ! *l'irritabilité excessive, la grande sensibilité* qui est le résultat de l'usage inconsidéré des préparations mercurielles, prouve que leur action sur la fibre est débilitante ! La torpeur musculaire qui succède à l'opium ; celle qui accompagne l'état d'ivresse, prouvent que la fibre est actuellement sur-excitée ! .. Nous avouons que ce langage Brownien ne saurait convaincre notre raison et que nous croyons au contraire que si après l'usage de l'opium les organes supportent plus facilement les excitans, c'est parceque le narcotique a débilité directement la puissance vitale ; s'il en

est de même après l'usage immodéré du vin ou d'une liqueur alcoolique, c'est qu'à l'action primitivement excitante des alcooliques, succède bientôt un état de faiblesse qui porte particulièrement sur les systèmes musculaire et nerveux. Nous croyons que, si les sujets soumis à un traitement mercuriel mal dirigé ou trop fort, conservent une susceptibilité nerveuse très-grande ; une irritabilité musculaire excessive, c'est parceque la vertu excitante que le mercure développe sur tout l'organisme, n'étant point fugitive comme celle qui succède à l'emploi des thermentiques, persiste dans les systèmes musculaire et nerveux, alors même que l'excitation excessive qu'il a développée, a déterminé cet état *cachectique* particulier que l'on remarque, si souvent, chez les sujets qui ont fait un usage abusif de ce médicament.

Nous dira-t-on que cette grande susceptibilité, cette sensibilité et cette irritabilité excessives, prouvent l'action débilitante du remède, sous l'influence duquel ces facultés se sont morbidement développées, par la raison qu'en thèse générale, les êtres faibles sont très-impressionnables, sont d'une susceptibilité nerveuse extraordinaire ? Mais, au lieu d'affirmer que le développement morbide de la sensibilité et de l'irritabilité sont une preuve de faiblesse, ne doit on pas dire au contraire que l'état de faiblesse de l'individu est, dans ce cas, le résultat du défaut de répartition des forces vitales dans les différens systèmes, ou de leur accumulation vicieuse sur un système, ou un organe particulier ?

Si l'on voulait soutenir que cette exaltation évidente des facultés vitales, indique la faiblesse du système nerveux, parce que toutes les maladies de ce système, sont des maladies par débilité, nous invoquerions l'opinion de Mr. Tommasini, lui-même, qui dit, page 454 de l'ouvrage précité. « Il ne faut pas croire que la faiblesse du système nerveux soit seule capable de produire des névroses. Il est très-pro-

bable que plusieurs affections convulsives tirent leur origine de quelque inflammation cachée et profonde du système nerveux, et des méninges, &c."

Non seulement nous croyons, avec Mr. Tommasini, que les névroses ne sont pas toujours le résultat de la faiblesse du système nerveux, mais, nous sommes persuadé que cette faiblesse n'existe jamais dans les cas de névrose active ; que la seule difference qu'il y a entre les inflammations, proprement dites, et les névroses, c'est que dans les premières, l'irritation se développe particulièrement sur les vaisseaux capillaires sanguins ; et que dans les secondes, elle se concentre sur le système nerveux. (*) Nous croyons avec Mr. Broussais, que ces deux genres d'affections se touchent, pour ainsi dire, et se trouvent souvent confondues, par la raison que "Le système nerveux n'est jamais isolément affecté ; que, c'est dans ses expansions, qui s'entrelacent avec les capillaires sanguins, lymphatiques, sécréteurs et autres, que les mouvemens morbides ont lieu. Ce fait est prouvé (ajoute Mr. Broussais) par l'augmentation d'action qui se remarque dans ses vaisseaux, quelle que soit la région du corps affectée de névrose active : de là résulte que rarement ces maladies restent longtemps fixées sur une partie sans en opérer la désorganisation."

La citation que nous empruntons à Mr. Broussais, relativement aux névroses, paraîtra peut-être déplacée, ici, mais nous ne l'avons point faite sans motif, et il ne serait pas impossible qu'un jour, elle put s'appliquer à la fièvre

---

(*) Les névroses seraient-elles toujours liées, dépendantes de l'inflammation des membranes du cerveau ou de la moëlle épinière ? Il nous paraitrait intéressant que, dans la fièvre jaune, on dirigeât les recherches d'anatomie pathologique, particulièrement sur ces principaux foyers de la puissance nerveuse.

jaune ; et rendre raison de plusieurs phénomènes morbides, de cette redoutable maladie.

Nous avons dit, dans une de nos précédentes notes, que l'action excitante des préparations mercurielles était démontrée par les phénomènes vitaux auxquels leur usage donnait naissance dans le traitement de la syphilis. Cette action est surabondamment prouvée par les guérisons de syphilis, obtenues par d'autres moyens.

" Les faits incontestables de guérisons (de syphilis) opérées au moyen des sudorifiques, sans aucune addition de mercure, (dit Mr. Lagneau) sont encore de nouvelles preuves que ce n'est ni par le métal, ni par l'oxigène séparément que les préparations mercurielles réussissent, mais qu'elles agissent comme sels ou oxides, c'est-à-dire, comme *stimulans* plus ou moins énergiques, selon le degré de concentration de l'acide, ou la qualité d'oxigène qui se trouvent unis à la base métallique."

" Le sentiment que nous adoptons sur le mode d'action des anti-vénériens n'offre rien qui répugne à l'observation la plus scrupuleuse, et l'on se persuadera encore mieux de la réalité du léger mouvement febrile qui en est la conséquence (et que nous admettons d'après Mr. Peyrilhe.) en considérant que parmi la grande quantité de médicamens de cette espèce qui ont été proposés jusqu'à ce jour, ceux qui sont les plus propres à l'exciter par leurs propriétés stimulantes, ont obtenu les succès les plus nombreux. Par exemple, le sublimé, comme le plus puissant, réussit presque toujours et à très-faible dose, &c."

" Les observations rapportées par *Van-Swieten*, *Peyrilhe* et autres praticiens, de guérisons opérées par les seules forces de la nature, aidées d'un régime frugal et de travaux pénibles, ne peuvent s'expliquer autrement que par cette excitation universelle *(excitatio virium,)* dont elles prouvent incontestablement l'existence, et qui, nous le ré-

pétons, est toujours la même, quelque soit l'agent au moyen duquel on l'a produite."

Un grand nombre de médecins Allemands, Anglais, Américains, ont obtenu des succès, de l'usage des préparations mercurielles, dans les inflammations locales, notamment dans l'hépatite.

Divers médecins, et de ce nombre, le célèbre professeur de Montpellier, le savant Mr. Baumes, ont guéri l'hydrocéphale interne, au moyen du muriate mercuriel doux.

Nous avons, nous même, obtenu la guérison d'un hydrocéphale interne et de plusieurs inflammations du foie, au moyen des préparations mercurielles, sans salivation et sans effet purgatif sensible.

Dans ces diverses affections, les effets avantageux que l'on obtient des préparations mercurielles, ne dérivent-ils pas de leur action excitante? La cessation de la prédominence vicieuse de vitalité du système ou de l'organe, siège de la maladie, le rétablissement de l'équilibre, ne sont-ils pas le résultat de l'excitation universelle qu'elles développent?

De cette action excitante du mercure, démontrée, à notre avi , d'une manière irrécusable, il résulte la conséquence nécessaire que son usage, dans la fièvre jaune, ne saurait offrir aucune chance de succès.

Mais, si l'on réfléchit à l'analogie qui existe entre les symptômes qui caractérisent les diverses périodes de la fièvre jaune et les phénomènes qui se développent sous l'influence des préparations mercurielles administrées inconsidérément, et qui sont, 1°. Une excitation générale; 2°. Une exaltation morbide de la sensibilité et de l'irritabilité; 3°. Une dégénéressence scorbutique; on sera convaincu, qu'en faisant usage de ces moyens, dans le traitement de la fièvre jaune, on agit en sens direct avec la maladie, et on contribue avec elle à la destruction de l'individu.

NOTE 16ème.—*Sensation brulante et douloureuse que les sujets atteints de fièvre jaune ressentent dans la poitrine, sa cause : moyens de la combattre.*

16 —Pendant les premiers jours ou les premiers instans de la fièvre jaune, les malades ressentent dans la poitrine une sensation brulante et douloureuse, et l'air qui sort de leurs poumons est brulant. Nous avons pensé que ces symptômes étaient le résultat de l'action irritante exercée sur les organes de la respiration, par les gaz, effluves, ou miasmes producteurs de la maladie.

Mais, l'état spasmodique du diaphragme étant cause que les expirations sont incomplettes, ne sopposerait-il pas à l'entier renouvellement de la colonne d'air inspirée ? Et dès-lors la portion qui *stagne*, pour ainsi dire, dans le poumon, ne s'échauffe-t-elle pas au point que l'air qui pénètre pendant les inspirations ultérieures ne peut suffire pour raffraichir convenablement cet organe, malgré que, par une loi physique incontestable, la portion d'air qui n'est point décomposée pour la révivification du sang, se mette en équilibre de température avec les parties qui lui sont actuellement contigues ? L'état actuel du poumon, ne lui permettant pas de décomposer une masse d'air suffisante pour restituer au sang noir, la quantité d'oxigène nécessaire pour sa conversion en sang rouge, n'en résulte-t-il pas, d'une part, diminution dans le développement de la chaleur vitale; et d'autre part, élévation de température de l'exhalation pulmonaire ?

Si cela se passe ainsi, il faudra combattre ces symptômes, en faisant des lotions d'eau froide sur la poitrine ; et surtout en purifiant et raffraichissant, autant que possible, l'atmosphère qui enveloppe le malade. Attendu que, (comme le disent Messrs. Hallé et Nyster,) lorsqu'on res-

pire un air frais, sa fraicheur se communique aux vésicules pulmonaires, ce qui n'empêche pas le développement d'une chaleur plus ou moins forte, suivant le degré de purete de l'air.

La fraicheur de l'air semble faciliter les changemens utiles qu'il éprouve dans la respiration. Et quoique le rafraichissement momentanné des poumons par le contact de l'air frais; et le développement d'une nouvelle chaleur dans le sang, soient deux faits en apparence contradictoires, ils sont également incontestables.

NOTE 17ème.—*Réflexions relatives à la lenteur remarquable de la circulation, pendant la 2ème. période de la fièvre jaune: causes auxquelles on doit la rapporter.*

Après une réaction fébrile plus ou moins longue, mais qui, dans les cas les plus graves ne dure souvent que quelques heures, le mouvement circulatoire se ralentit progressivement et à un tel point que le pouls tombe presque toujours au-dessous de l'état de santé, quant au nombre de pulsations; et se déprime tellement que bien des fois, il n'est plus sensible aux radiales, et ne présente qu'une sensation de fourmillement aux carotides, plusieurs heures avant la mort. (*)

Cette lenteur de la circulation *artérielle*, (d'autant plus étonnante que les malades conservent assez de forces musculaires pour se lever et marcher sans soutiens; et assez de liberté de jugement pour répondre, d'une manière exacte

(*) Voir l'observation No. 11.

aux questions qui leur sont faites, (*)) cette lenteur de la circulation, disons-nous, coïncide toujours avec le développement de symptômes caractéristiques d'une phlegmasie des muqueuses digestives, suivis bientôt d'hémorragies qui résultent évidemment de l'exhalation sanguine qui a lieu par les surfaces de ces membranes.

(*) On nous opposera, peut-être, les épidémies qui ont été observées en Espagne et en Italie, pour prouver que, dans le plus grand nombre de cas, on remarque une très-grande prostration de forces et une rapidité non moins remarquable de la circulation. Mais nous demanderons si, en effet, la maladie épidémique observée en Europe, est bien la même chose que la fièvre jaune des Antilles ? Si elle n'est pas une maladie automnale ordinaire à laquelle, (par des circonstances de température et de localité permanentes sous les Tropiques et seulement accidentelles sous les zones tempérées,) viennent s'adjoindre quelques symptômes propres à la fièvre jaune, ce qui agrave la maladie régnante, sans lui faire perdre son caractère primordial.

Si l'on voulait nier la possibilité de cette complication, ou l'union des symptômes propres à une maladie automnale ordinaire avec ceux, ou quelques-uns de ceux, qui caractèrisent la fièvre jaune des Antilles, nous invoquerions le témoignage d'un praticien instruit, Mr. J. Devèse, qui a eu occasion d'observer, à deux époques très-rapprochées, et la fièvre jaune de St. Domingue, et une épidémie du genre de celles que l'on pourrait nous opposer.

Mr. Devèse ; dans une brochure, qu'il a publiée à Philadelphie en 1794, dont nous avons déjà eu occasion de parler, après avoir énuméré les symptômes de la maladie qui règna épidémiquement dans la capitale de la Pensylvanie, depuis le mois d'Août, jusques à la moitié du mois de Décembre 1793, ajoute : "D'après tous les symptômes qui ont accompagnés la maladie épidémique, je la considère comme une vraie fièvre colliquative, dont l'espèce se rapporte à la fièvre ardente compliquée, et jointe à une autre maladie très-meurtrière, que j'ai observée à St. Domingue, et connue sous le nom de mal de Siam, ou fièvre de Siam. Il semble que ces deux fleaux avaient réunis leurs symptômes et agissaient de concert, ainsi qu'on peut en juger par la description que je viens d'en faire, et qui n'est que le récit de tout ce que j'ai vu."

Mais, si la maladie épidémique qui a ravagé Philadelphie en 1793, étai-

Cette lenteur si remarquable de la circulation *artérielle*, doit-elle être rapportée au défaut d'homogénéité du sang ; à une altération particulière de ce fluide, qui le priverait de la faculté de stimuler le cœur d'une manière convenable ?

Faut-il l'attribuer à un état de faiblesse relative du cœur suite de la prédominance actuelle de la vitalité, dans divers autres organes ?

Ou enfin, ces deux causes y contribuent-elles également ?

Si nous supposons avec l'illustre Haller et les auteurs de son école, que la contractilité du cœur est indépendante de la puissance nerveuse ; que cet organe se contracte par l'effet d'une force qui lui est inhérente ; que le sang est le stimulus qui entretient son action, nous expliquerons la dépression et la lenteur extraordinaire du pouls, par l'altération du sang.

Si nous admettons, comme démonstratives, les expériences par lesquelles Mr. Legallois a voulu établir que l'action du cœur, sa force contractile, est tenue immédiatement sous l'influence de la moëlle épinière, par l'intermédiaire du nerf grand sympathique ; nous dirons que si la circulation a perdu de sa rapidité, c'est parce que le cœur a perdu de sa force, et que, si la force du cœur est diminuée, c'est absolument par la raison que la vitalité des muscles volon-

(aux yeux d'un médecin qui arrivait de St. Domingue où il avait observé la fièvre jaune proprement dite) était, disons-nous, une fièvre colliquative, dont l'espèce devait être rapportée à la fièvre ardente compliquée et jointe à une autre maladie meurtrière connue sous le nom de mal de Siam ; si la maladie de Philadelphie offrit, aux yeux de ce médecin, les symptômes distincts de ces deux fleaux réunis ; ne serons-nous pas autorisé à soutenir que les maladies épidémiques dont les symptômes paraissent en opposition avec notre manière de considérer la fièvre jaune, dégagée de toute complication, sont des maladies automnales ordinaires qui, par suite de circonstances accidentelles, revettent quelques symptômes caractéristiques de cette redoutable affection.

taires et de divers autres organes est actuellement exagérée.

Mais, s'il est vrai que Haller ait eu tort de soutenir que les mouvemens du cœur ont lieu par l'effet d'une contractilité qui lui est propre, et sont absolument indépendans de la puissance nerveuse. Est-il vrai, aussi, que Mr. Legallois ait démontré que cet organe reçoit sa contractilité et sa force, de tous les points de la moëlle épinière; et qu'il se meut sous l'influence de ce vaste foyer de la puissance nerveuse ?

Nous n'avons point la prétention de critiquer les expériences sur lesquelles s'appuye, Mr. Legallois, (dont nous honorons les talens,) et nous croyons que dans l'organisme vivant, il n'est aucune partie qui puisse être considérée comme étrangère à l'influence du système nerveux; nous croyons que plus la contractilité est grande, plus cette influence est directe.

Mais, les résultats obtenus par Mr. Legallois, sont-ils tellement positifs, qu'ils ne permettent aucune objection ? Nous ne le pensons pas et ils nous semble au contraire qu'un médecin *Hallérien*, pourrait en tirer plus d'une induction favorable à l'hypothèse de ce *prince* des physiologistes.

En effet, Mr. Legallois, démontre bien que la destruction d'une certaine portion de la moëlle épinière fait cesser la circulation, et qu'elle cesse brusquement lorsqu'on la détruit en entier ; mais, il convient qu'elle peut-être détruite partiellement et tour-à-tour, dans chacune de ses parties sans que la circulation cesse d'avoir lieu, si l'on a soin de lier immédiatement les artères qui portent le sang dans les parties qui tirent leur sensibilité de la portiou de la moëlle épinière détruite : mais, il convient que, dans toutes ses expériences, lorsque la destruction de la moëlle épinière a été portée au point d'arrêter la circulation, si on ouvre la poitrine pour observer l'état du cœur, on remarque constamment

que les mouvemens de cet organe continuent avec assez de régularité et pendant un temps qui quelquefois est fort long; qu'il se contracte de même après avoir été arraché de la poitrine, de l'animal soumis à l'expérience.

Or, si lorsque la moëlle épinière est détruite, que tous les organes auxquels elle porte la sensibilité et la vie, sont frappés de mort, le cœur se contracte encore d'une manière régulière pendant un temps plus ou moins long, il n'est pas exact de dire que son action dépend de l'intégrité de la moëlle épinière ou d'une partie d'icelle ; car quel que soit le degré d'influence que la puissance nerveuse exerce réellement sur la contractilité du cœur, toujours est-il vrai qu'il en est absolumeut indépendant, alors que le foyer de cette puissance n'existe plus et qu'il est lui-même isolé du tout dont il faisait partie.

De ce que la circulation cesse après la destruction de la moëlle épinière, Mr. Legallois conclut que les mouvemens ultérieurs du cœur sont incapables de l'entretenir. Pour que cette proposition put être vraie, il faudrait, 1°. que le cœur fut l'agent unique de la circulation et que cette dernière put avoir lieu par sa seule impulsion ; 2°. que les canaux circulatoires restassent les mêmes après l'abolition de la sensibilité et de l'irritabilité des parties dans lesquelles ils se distribuent, abolition qui a nécessairement lieu à l'instant même de la destruction de la moëlle épinière.

N'est-on pas fondé à croire au contraire que, si la circulation cesse immédiatement après la destruction totale de la moëlle épinière, c'est parce que l'abolition de la vitalité des artères d'un petit calibre, des capillaires sanguins, des veines &c. mettant ces différens organes dans l'impossibilité de concourir à la circulation, le cœur après avoir poussé dans les artères la colonne de sang qn'il contenait à l'instant de l'expérience, continue en vain de se contracter, parceque les veines ne lui en rapportent plus.

De ce que la contractilité du cœur survit *de fait* à la destruction de la moëlle épinière, ne peut-on pas induire que cet organe n'existe pas sous son influence ; d'autant mieux qu'il est *de fait*, aussi, que par cette destruction la sensibilité et le mouvement sont abolis immédiatement et sans retour, dans tous les organes reconnus pour en être dépendans.

Mr. Legallois, il est vrai, rejète l'opinion de Bichat, sur la circulation capillaire, et assure que la grande circulation, toute entière, s'exécute sous l'influence directe de la force contractile du cœur ; mais, quand bien même cela serait vrai, (ce que nous sommes loin de croire,) il faudrait encore admettre que la foule innombrable de ramifications des conduits circulatoires sont inertes dans l'état de vie et qu'ils conservent après l'abolition de la puissance nerveuse, les mêmes dimensions, les mêmes directions, les mêmes rapports, qu'ils avaient alors que les parties dans lesquelles ils se distribuent étaient animées par la sensibilité.

Est-on plus fondé à se prévaloir de l'influence des passions, sur les mouvemens du cœur, pour établir que cet organe se contracte sous l'empire de la puissance nerveuse? mais, ce serait dire, ce nous semble, que le cœur est soumis à l'empire du cerveau, puisqu'il est vrai que les passions supposent la faculté de sentir et de penser, tandis qu'il est constant que la volonté ne peut rien sur la contractilité de cet organe, et que la circulation a lieu dans les acéphales, et qu'elle continue après la décapitation.

Sans doute, l'influence des passions sur le cœur est de la dernière évidence ; mais, cette influence est-elle directe ? n'est-elle pas le résultat d'un mouvement spasmodique qui trouble actuellement la circulation, soit en la suspendant, pour ainsi dire ; soit en refoulant vers le cœur le sang que cet organe avait poussé dans les artères.

Si nous parcourons les auteurs qui ont traité de l'influen-

ce des passions sur l'économie animale, et en particulier, William Falconer ; Zimmermann ; Camper ; Sue ; Cabanis.

Si nous considérons que, dans la crainte, par exemple, on observe des congestions sanguines dans l'organe principal de la circulation, un ralentissement marqué dans l'impulsion de cette humeur animale : que les flux, s'il en existait, les règles chez les femmes, par exemple, s'arrêtent par la crainte ; les exutoires tarissent ; les ulcères se dessèchent ; le pouls se serre et se contracte ; la peau perd son coloris ; le visage son incarnat &c. (*)

Si dans la crainte, (comme l'a dit *Aristote* depuis bien longtemps,) le sang retourne de toutes parts au cœur ; on est comme paralisé ; on a un sentiment de saisissement, de froid et de faiblesse. Si au milieu du désordre qu'elle entraîne, on sent un poids sur l'épigastre ; on respire mal ; on éprouve des palpitations ; on est menacé de l'ipothymie et de syncope.

Au lieu de rapporter à l'action directe de cette passion sur le cœur, les phénomènes qui se développent sous son influence, ne serons-nous pas portés à les expliquer de la même manière que les auteurs qui ont traité de l'influence des passions.

" Des auteurs qui ont voulu exposer le mécanisme des passions et expliquer l'action de la crainte, (disions-nous en 1809, dans notre thèse inaugurale) ont eu recours à la compression des artères par les anses des filets nerveux qui les entourent, à la surcharge du cœur et des gros vaisseaux, à la gène apportée aux mouvemens ou à l'action du centre phrénique. Les anciens et quelques modernes ont fait une grande attention à l'action de cette région, à laquelle ils attribuaient un grand pouvoir sur l'esprit. Ils y cherchaient la cause de la phrénésie, du délire et de la plupart

---

(*) Sue : Essai sur la physionomie &c. titre XI. pag. 141.

des maladies mentales. De semblables effets ont été imputés par les modernes, au ganglion sémilunaire et au plexus solaire, principal réseau nerveux du nerf grand sympathique, dont les branches s'étendent dans tout le système intestinal, communiquent leurs ébranlements à presque tous les organes du corps, les font sympathiser ensemble et les rattachent à ce centre." (*)

Si l'on parcourt la grande série de phénomènes morbides, qui se développent sous l'influence des passions ; les accidents, les maladies qui en sont la suite : si l'on réfléchit à la facilité avec laquelle l'utérus chez la femme ; la région de l'estomac chez l'homme, deviennent centre de fluxion, et à l'ébranlement qui a lieu dans tous les viscères par l'action sympathique que ces deux centres organiques exercent sur eux ; ne sera-t-on pas porté à penser, que l'impression transmise au cerveau par l'intermédiaire des sens, est réflechie sur tout l'arbre nerveux, notamment sur les deux foyers de la vie organique dont nous avons parlé, et détermine une astriction spasmodique, de la périférie au centre, qui part de toutes les extrémités nerveuses, qui fait vibrer vers le cœur tous les vaisseaux qui sont hors de son influence directe ; ce qui trouble la circulation, par l'obstacle que le spasme nerveux apporte au cours du sang, dans les artères d'un petit calibre, et dans le système capillaire qui, comme nous parait l'avoir démontré, l'immortel Bichat, est absolument hors de la sphère d'action du cœur et n'admet le sang que par l'effet d'une force tonique qui lui est propre.

De ce que les passions ne nous paraissent pas avoir une action *directe* sur les mouvemens du cœur, nous ne voulons pas induire que cet organe est absolument indépendant de la puissance nerveuse ; mais, il nous parait que la nature

(*) Chabert J. L. considérations medicales sur la crainte, &c. Montpellier 1809.

a fait pour ce centre premier et indispensable, de la vie, une exception nécessaire ; que les nerfs qui animent cet organe, soit par leur texture, leur distribution, leur naissance, soit par une cause inappréciable pour nous, autrement que par ses effets, ne le lient point d'une manière bien évidente aux grands foyers de la puissance nerveuse ; mais le font jouir d'une force propre, d'une irritabilité particulière qui, pour se soutenir au degré nécessaire à l'intégrité de la circulation, a besoin d'être continuellement stimulé par un sang revêtu de certaines qualités, de sorte que son mouvement se ralentit, alors que cette humeur animale éprouve quelqu'altération notable dans les élémens qui la composent, comme dans le scorbut, la fièvre jaune, &c. ; et ne cesse de se contracter qu'après avoir été privé pendant un certain temps de la présence de son stimulus naturel, qui est le sang.

En résultat, nous sommes porté à croire que le ralentissement de la circulation *artérielle*, dans la fièvre jaune, peut bien être expliquée, en partie, par le défaut d'équilibre qui existe entre les forces actuelles des organes soumis à l'influence du cerveau, et de ceux qui en sont indépendans; mais qu'il doit, surtout, être attribué à l'altération du sang qui, (soit par le trouble apporté à l'acte de la respiration ; soit par l'action des miasmes producteurs de la fièvre jaune,) se trouve n'être plus un fluide homogène, suffisamment oxigéné, ni revêtu des qualités nécessaires pour stimuler le cœur et pour porter dans l'organisme les élémens d'une bonne nutrition. Ce qui est rendu evident par la disposition à la putridité qui se fait remarquer à cette époque de la maladie.

La dépression et la lenteur progressives du pouls, coïncident toujours avec les symptômes caractéristiques d'une phlegmasie des muqueuses intérieures, et quelquefois avec les signes manifestes de l'asphyxie.

Mr. Legallois ne partage point l'opinion de Bichat, relativement à la circulation du sang. Il considère avec Harvey, le cœur comme agent unique, et l'impulsion que cet organe imprime à cette humeur animale, comme suffisante pour lui faire parcourir tout le cercle circulatoire. Il croit que si Bichat et d'autres modernes ont pensé que le cœur n'a d'action sur le sang que jusqu'au système capillaire exclusivement ; que le reste de la circulation, dans ce système et dans les veines en est indépendant, et ne s'opère que sous l'influence des forces toniques du système capillaire, et à l'aide des contractions des muscles, des battemens des artères contigues, &c. ; c'est parce qu'ils avaient été effrayés des forces qu'ils se croyaient dans la nécessité d'attribuer au cœur en le considérant comme l'unique moteur de la circulation.

Mr. Legallois ne connait, dit-il, aucune preuve solide en faveur de cette opinion ; il ne conçoit pas comment, (dans l'état de vie ordinaire, tout le système sanguin étant plein,) le sang pourrait avoir un mouvement progressif dans les artères, vers le système capillaire, sans que celui de ce système y participat ; et la quantité de sang que les veines rapportent au cœur, dans un temps donné, devant être précisement égale à celle qui s'en échappe par les artères, il ne conçoit pas mieux, comment cet équilibre pourrait se maintenir avec tant de régularité si la circulation dans le système capillaire et dans les veines dépendait de causes variables.

Mais, si le sang se meut dans les capillaires par la seule impulsion du cœur, comment se fait-il, qu'au lieu de couler par saccades, il coule en nappe lorsque dans une opération, on intéresse une grande quantité de ces vaisseaux sans couper d'artère d'un certain calibre ? Comment expliquer la rapidité avec laquelle la figure se colore et palit alternativement, sous l'influence de la plus faible émotion ?

Si la circulation capillaire ne dépend pas de causes variables ; si la circulation qui a lieu dans ce système ne peut être accélérée ou ralentie, par l'effet d'une force qui lui est propre, comment expliquer les fluxions, les phlegmasies partielles, les hémorragies, &c. ? Si les veines devaient rapporter au cœur, dans un temps donné, la même quantité de sang qui en sort par les artères, comment expliquer la plethore sanguine, les saignées copieuses, les hémorragies, les pertes considérables de sang du système veineux ? Comment expliquer même, la nutrition des organes, qui se fait évidemment aux dépens du sang artériel ?

Les fluxions, les phlegmasies, les congestions sanguines qui ont lieu dans les divers organes, ne sont-elles pas le résultat d'une irritation qui accroit la tonicité de leurs capillaires sanguins, et par contre accélère la circulation dans ces vaisseaux et y appèle une plus grande quantité de sang, que dans l'état ordinaire, de santé ? Si la circulation continue pendant et après une hémorragie considérable, si malgré les pertes nombreuses que le sang artériel éprouve avant de parvenir dans les veines, qui le rapportent au cœur, l'équilibre n'est pas sensiblement rompu, n'est ce pas parce que les lymphatiques suppléent à l'insuffisance du sang rapporté au cœur, en versant dans la sous-clavière, pour réparer les pertes qu'il a éprouvées, une quantité suffisante de nouveaux matériaux.

Enfin, si la circulation capillaire est une avec la circulation *artérielle*, sous le rapport du mouvement et de la progression du sang ; comment, dans la fièvre jaune, expliquerons-nous, les phlegmasies intérieures, les hémorragies diverses, les ecchimoses, la jaunisse dite *cachectique*, qui se font remarquer, non pas, lorsqu'il existe une réaction fébrile plus ou moins vive, mais au contraire lorsque le cœur parait avoir perdu de sa force ; lorsque le pouls est déprimé et d'une lenteur extraordinaire ? comment expliquer

l'intégrité apparente des forces musculaires volontaires et les hémorragies par toutes les ouvertures naturelles, à une époque de la maladie où l'impulsion imprimée par le cœur n'est plus suffisante pour pousser le sang jusques dans les artères des extrémités, et où la carotide elle-même a cessé de battre et ne donne plus qu'une sensation de fourmillement? (*a*)

Quoiqu'il en soit, la lenteur de la circulation *artérielle*; (quelle que puisse être la cause à laquelle il faille la rapporter,) nous parait avoir pour résultat un mélange imparfait des matériaux apportés par les lymphatiques, pour restituer au sang, les élémens nutritifs dont il s'est dépouillé dans les divers organes, et de la portion du sang qui n'a pu être oxigènée ; de sorte qu'il n'est point un fluide homogène, suffisamment consistant ; il est aqueux, ne se coagule point ; il porte aux organes de mauvais matériaux, d'où il résulte cette tendance à la putridité, bien différente de l'adynamie, qui a été particulièrement remarquée par Dalmas, et a été cause que ce sage praticien a rapproché la fièvre jaune du scorbut. Quoiqu'il en soit, la lenteur de la circulation, coïncide dans la fièvre jaune avec les symptômes caractéristiques d'une sur-excitation intérieure, avec les hémorragies, les ecchimoses, la jaunisse cachectique, la suppression ou la rétention des urines, &c.

Nous avons déjà eu occasion de dire que les hémorragies diverses, paraissent-être le résultat d'une exhalation sanguine qui a lieu par les diverses surfaces muqueuses. L'ictère qu'on remarque dès les premiers jours de la maladie, lorsque cette dernière parcourt rapidement ses périodes, ne reconnait-il pas la même cause? (*b*) N'est-il pas le résultat d'une exhalation sanguine sous-cutanée, ainsi que cela parait avoir lieu dans le scorbut, comme le pense Mr. Landré-

(*a*) Voir l'Observation No. 11, déjà citée.

(*b*) Voir la note qui est à la suite de l'Observation, No. 1.

Bauvais? Si l'on considère que quelquefois la teinte jaune prend la couleur noire (*a*); que dans les cas les plus graves, les parties des tégumens ordinairement teints en jaune, offrent une couleur violette, plus ou moins foncée (*b*) ; que le sang transsude quelquefois par les pores cutanés (*c*) ; que dans d'autres enfin une vapeur noire s'exhale de la peau, et offre à l'œil de l'observateur, comme un voile noir, suspendu sur la figure du malade, si on l'examine de quelques pas, et qui est imperceptible si on le regarde de très-près (*d*) ; on se confirmera d'avantage dans cette opinion, et on distinguera avec soin cet ictère, dont l'apparition est toujours un symptôme des plus graves, d'avec l'ictère qui se développe quelquefois, à une époque plus avancée de la maladie. Ce dernier est bilieux, ordinairement critique ; il est annoncé par un état de turgescence de l'organe biliaire, il s'accompagne d'évacuations bilieuses et d'un ensemble favorable des symptômes, qui sont notablement amendés.

Si l'on considère, d'une part, que la secrétion de l'urine est d'autant plus active, que la circulation rénale est plus rapide ; et d'autre part, que les organes sécréteurs de l'urine, sont entièrement hors de l'influence du cerveau ; on restera persuadé que la suppression de la sécrétion urinaire reconnait pour double cause, la lenteur de la circulation et la prédominance de vitalité des organes soumis à l'empire de la volonté. La rétention d'urine au contraire parait être le résultat du spasme des muscles de la vie animale, à laquelle le sphyncter de la vessie a, dans ce cas, participé.

(*a*) Voir l'Observation, No. 12.

(*b*) Voir les Observations, Nos. 1 et 12 précitées.

(*c*) Voir le Dict. de Sc. Méd. Vol. XV Art. fièvre jaune.

(*d*) Voir l'Observation No. 8, précitée.

NOTE 18ème.—*Peut-il y avoir des rechutes de Fièvre Jaune?*

Peut-il y avoir de rechutes de fièvre jaune? Plusieurs médecins les regardent comme possibles et assurent en avoir observé (*a*) ; et Dalmas rapporte un exemple qui semblerait en fournir la preuve. (*b*) Toutefois, elles nous paraissent impossibles, si, comme nous le croyons, la prédisposition à la fièvre jaune est en raison directe, du degré des forces musculaires ; si cette maladie est caractérisée par une prédominance de vitalité dans les systêmes musculaire et nerveux, d'où il résulte une si grande dépense de forces vitales, que la convalescence s'annonce toujours par une prostration plus ou moins grande et dont le malade ne se relève qu'à la longue et avec une extrême lenteur.

Si l'on entend par rechutes, les diverses affections morbides qui peuvent survenir pendant la convalescence, à la suite de quelqu'écart dans le régime, nul doute que l'on peut en rencontrer souvent; car la grande faiblesse des puissances musculaires, et l'extrême susceptibilité des muqueuses digestives, placent les convalescents dans la situation physiologique la plus propre à favoriser le développement des maladies dites adynamiques, et surtout des phlegmasies de la muqueuse gastro-intestinale, dont les suites seront, dans ces cas, presque toujours funestes.

(*a*) Voir le rapport de la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans, 1819.
(*b*) Voir l'observation No. 13.

NOTE 19ème.—*A l'invasion de la Fièvre Jaune, chez les sujets Athlétiques, le spasme musculaire peut produire l'asphyxie.*

Chez les sujets d'un tempérament atlhétique, dont le système musculaire est prédominant, et la susceptibilité nerveuse presque nulle, la cause productrice de la fièvre jaune concentre particulièrement son action sur les muscles volontaires, notamment sur le diaphragme, et produit un spasme presque général, dont le résultat est d'apporter un obstacle sensible à la circulation et à la partie mécanique de la respiration dont la gène peut être portée au point de produire l'asphyxie. (*a*) L'opium peut seul, dans ce cas, faire cesser la violence du spasme, rétablir l'importante fonction de l'organe pulmonaire, et sauver le malade, d'une mort prompte et inévitable. (*b*)

NOTE 20ème.—*La sur-excitation de la membrane muqueuse gastrique, n'est pas toujours une contre-indication suffisante de l'emploi de l'Opium. Faits qui le prouvent.*

La sur-excitation de la muqueuse gastrique n'est pas toujours une contre-indication suffisante, de l'emploi de l'opium ; cet état exige seulement une plus grande prudence dans l'adminisrration de cet agent médicinal, que l'on oppose toujours avec avantage à la violence de la douleur.

(*a*) Voir l'Observation, No. 2 précitée.
(*b*) Voir l'Observation, No. 14.

Dans le courant de Juin 1820, la nommée Sophie, esclave de Mde. Ve. R..., se plaignit d'une pesanteur à la région de l'estomac, de douleurs lombaires, de céphalalgie violente ; sa peau était chaude et sèche, ses yeux animés, sa langue chargée d'une mucosité jaunâtre, avait une teinte légèrement animée ; sa bouche était amère ; elle éprouvait des envies fréquentes de vomir. Le pouls était rapide et peu développé.

Nous lui prescrivîmes une boisson acidulée et lui fîmes donner immédiatement, une potion vomitive composée de dix grains d'ipécacuanha et d'un grain de tartrate de potasse antimonié, en trois doses, à un quart d'heure d'intervalle l'une de l'autre. Ce vomitif produisit quatre à cinq vomissements de mucosités et de bile ; et plusieurs évacuations bilieuses par bas.

La malade parut d'abord être soulagée, mais le lendemain, elle était plus faible et les symptômes de la veille s'étaient réveillés avec la même force.

Nous ordonnâmes une purgation saline avec addition de quinquina. Cette médecine ne produisit d'autre effet qu'une prostration très grande des forces musculaires, la sensibilité de la région épigastrique, et l'abattement du moral.

Une potion tonique, adjointe aux moyens généraux que nous crumes devoir prescrire, détermina des vomissemens avec effort ; l'estomac devint douloureux, et au 5ème jour de la maladie, les forces musculaires étaient nulles, le pouls lent et mou ; la peau sèche et terreuse ; la langue rouge, cependant humide ; la douleur frontale et la douleur lombaire, peu prononcées ; l'estomac douloureux.

La malade ne pouvait rien avaler sans le vomir aussitôt ; les rubéfians promenés sur les extrêmités inférieures ; les émolliens appliqués sur la région épigastrique, &c. ; n'ayant produit aucun effet sensible, nous fimes donner par cuillé-

rées, d'heure en heure, une potion composée avec trois onces d'infusion d'angélique, trente gouttes de laudanum liquide de Sydenham, quinze gouttes d'éther sulfurique et une demi-once de sirop de fleurs d'oranger. Le vomissement cessa dès ce moment.

Comme la prostration était très-grande, que nous craignions de l'augmenter par l'usage de l'opium, nous revînmes aux toniques ; le vomissement et la douleur à la région de l'estomac, reparurent aussitôt. L'opium, les fit cesser l'un et l'autre. Le même état de faiblesse, nous donnant toujours les mêmes craintes, nous avons abandonné, plusieurs fois, encore, l'opium pour recourir aux toniques ; et toujours, il a fallu quitter ces moyens, pour revenir à l'opium, qui seul faisait taire la douleur et cesser le vomissement.

Craignant toujours de voir la malade succomber par excès de faiblesse, et ne pouvant revenir aux toniques sans aggraver son état ; nous nous bornâmes à lui faire donner une infusion d'angélique, à laquelle nous fîmes ajouter deux cuillérées d'alcool, par pinte d'infusion, et un sirop acide pour l'édulcorer ; quelques cuillérées de vin sucré ; quelques cuillérées de bouillon acidulé ; et, toutes les deux heures, une cuillérée d'une mixture éthérée et fortement opiacée.

Après trois septénaires d'un état peu rassurant le pouls parut se remonter, ainsi que les forces; la peau devint humide ; l'appétit commença à se faire sentir.

Nous crumes pouvoir enfin abandonner l'opium, mais nous fumes forcé d'y revenir, et d'en continuer l'usage pendant quinze à vingt jours encore, avec le soin d'en éloigner et d'en diminuer progressivement les doses.

La malade se rétablit, enfin, mais après une convalescence difficile et qui se prolongea, pendant plusieurs mois.

Pendant la première quinzaine de la maladie de sophie ; deux esclaves mâles, nous présentèrent, presqu'en même temps, absolument les mêmes symptômes. Nous leur fimes prendre, le soir de leur entrée à l'hôpital, une potion laudanisée ; le lendemain, nous les évacuames l'un et l'autre, avec l'huile de palma-christi ; nous leur prescrivimes une boisson émulsionnée ; nous continuames, pendant plusieurs jours, l'usage d'une potion opiacée ; nous les évacuames de nouveau, avec le même moyen, le cinquième jour de la maladie ; et ils furent rendus au travail, dix à douze jours après leur entrée à l'hôpital. Tandis que Sophie, que nous avions fait vomir, à laquelle nous avions administré des toniques, et chez laquelle nous n'avions employé l'opium que tardivement, et avec une timide réserve, traina une vie languissante, pendant plusieurs mois !

A la suite, de plusieurs pertes sanguines ; d'une fluxion à l'utérus, dont les symptômes nous en ont imposé au point de nous faire croire à un squirre de cet organe, Mde. C*** éprouva des vomissemens violents, qui se reproduisaient à toutes les époques menstruelles et au moindre écart dans le régime. Après avoir employé inutillement les bains, les rubéfians, les frictions éthérées, les applications émollientes. (Les moyens intérieurs n'ayant eu d'autre résultat que d'augmenter la douleur de l'estomac et rendre les vomissemens plus pénibles et plus fréquens ;) nous eumes recours à l'opium. Nous applicames sur la région épigastrique, un cataplasme fortement laudanisé. Ce moyen fut le premier dont nous obtimmes un effet avantageux ; après quelques heures d'un sommeil avec révasseries, la malade se trouva plus calme ; la tête seule éprouvait une certaine pesanteur, effet évident du narcotique ; elle put prendre du bouillon, sans le vomir ; la douleur de l'estomac était dis-

sipée. Elle éprouvait un besoin de repos qui n'était pas sans quelque charme.

Eclairé par l'expérience, et malgré que la langue annonçat une sur-excitation manifeste, nous fîmes prendre pendant plusieurs jours, une potion opiacée qui produisit les meilleurs effets.

Toutes les fois que les vomissemens se sont reproduits, nous avons eu recours à l'opium, que nous avons fini par donner à des doses très-élevés, et jamais nous n'y avons eu recours envain ; les effets ont toujours été d'autant plus prompts, plus avantageux, que la dose avait été plus forte.

Les vomissemens ont eu lieu d'abord, à des époques moins rapprochées ; ils ont perdu de leur violence, et sont tout à-fait disparus après sept ou huit mois ; une année s'est bientôt écoulée depuis leur dernière apparition. Aux époques menstruelles, Mde. C*** éprouve encore du mal-aise, une pesanteur dans la région épigastrique, quelquefois même des faibles nausées, mais aucun vomissement, malgré que, depuis cette époque, elle n'ait pris absolument aucun remède.

NOTE 21ème.—*Une anxiété extrême ; une sensation intérieure indéfinissable, qui terrorise l'homme le plus courageux, marque presque toujours le début de la Fièvre Jaune. Dans les cas moins graves, cependant, le malade n'est pas frappé de terreur ; mais, il est tourmenté par une anxiété pénible sans cause appréciable. Si les femmes sont, en général, faiblement affectées par les causes de la fièvre jaune, elles le doivent à leur grande mobilité nerveuse et à leur tempérament, (le sanguin.)*

Dans les cas de fièvre jaune qui forment notre 4e. classe,

on ne rencontre point, en général, le sentiment de terreur qui accompagne presque toujours le début de la maladie et qui est en rapport de sa gravité ; mais, toujours le malade est tourmenté par une sensation intérieure, pénible, indéfinissable qui l'agite, détermine des soupirs involontaires et fréquens ; une anxiété qui fait contraste avec la *légèreté* apparente de l'affection.

Les symptômes sont plus ou moins intenses ; mais le pouls conserve une certaine fréquence et n'offre point à la 2ème période, la dépression et la lenteur, qui la caractérisent ordinairement ; il reste, presque toujours, fébrile jusqu'à la fin de la maladie. Quoique la douleur de la région Lombaire et la céphalalgie, engénéral peu sensibles, soient quelquefois très-violentes, les forces locomotrices paraissent intactes ; les malades sont disposés à en faire usage et se lèvent souvent. Le *faciès* exprime l'étonnement et la fatigue. L'œil est rouge, larmoyant ; ses moindres mouvemens sont douloureux. La sur-excitation des surfaces gastro-intestinale, est peu intense. Souvent la maladie se juge par une hémorragie nasale qui est critique ; dans ce cas, la phlegmasie de la muqueuse gastrique, n'a point lieu.

Les cas de ce genre constituent la maladie, que Jackson appèle fièvre jaune fausse ou rémittente ; que d'autres médecins désignent sous le nom de fièvre jaune sporadique, et qu'ils considèrent comme indispensable à l'acclimatement.

On a tort de supposer que la fièvre jaune sporadique est une maladie différente de la fièvre jaune épidémique ; elles ne diffèrent que par le degré.

La fièvre jaune, quelle que soit son degré de gravité, n'est point indispensable à l'acclimatement. L'habitude émousse bientôt l'action des causes susceptibles de développer la fièvre jaune ; leur action lente et prolongée, sur l'économie animale, produit la sydération des forces vitales

et soustrait par-là, à la secousse violente qui constitue la maladie.

La fievre jaune n'a d'autre résultat, sous le rapport de l'acclimatement, que de produire en peu de jours, les modifications organiques, que l'influence du climat et l'action lente des causes qui donnent naissance à cette effrayante maladie, ne déterminent qu'en plusieurs années.

Les femmes atteintes de la fièvre jaune, offrent, en général, des cas susceptibles d'être ralliés à cette classe ; le tempérament sanguin et la grande mobilité nerveuse qui les distingue ordinairement, sont causes que la maladie revèt rarement avec elles, un caractère très-grave. Il est à remarquer que le plus souvent, elles échappent à la fièvre jaune, même dans les cas ou elles ont éprouvé les symptômes les plus redoutables. (*)

Le tampérament sanguin, (qu'on à, mal à propos, considéré comme le plus favorable au développement de la maladie, et le plus dangereux pour ceux qui sont frappés par elle ;) le tempérament sanguin, disons-nous, qui favorise les réactions ; et la mobilité nerveuse, qui s'oppose aux concentrations permanentes de la vitalité, nous paraissent être les moyens qui luttent en faveur des femmes, contre les résultats le plus souvent funestes de cette désespérante affection.

(*) Voir les observations Nos. 15 et 16.



OBSERVATIONS.

OBSERVATION 1ère.—(*): *le malade a succombé les 4e. jour ; sans avoir eu ni jaunisse, ni vomissemens noirs ni hémorragie* ; 4 *heures avant sa mort, il était froid, livide, sans pouls, présentait des bandes d'un rouge violet sur sa figure et sur son corps ; néanmoins, il répondait juste et pouvait se remuer sans peine ; à l'entendre parler* (*dit Dalmas*) *on ne l'aurait pas cru malade.*

Je fus appelé pour voir Mr. Sauvage, aide-de-camp du général Hardy, c'était le quatrième jour de sa maladie, je le trouvai presque assis sur son lit ; *froid, livide, sans pouls,* conservant néanmoins toute sa connaissance, répondant juste et sans effort à toutes les questions qu'on lui faisait, se remuant sans peine, et poussant par intervalles de profonds soupirs. La seule chose dont il se plaignait était un poids considérable vers le *diaphragme,* et une sécheresse extrême de la poitrine. *Il n'était point jaune,* mais on découvrait sur sa figure et sur son corps *des bandes d'un rouge violet,* qui sont encore d'un plus sinistre présage ; il n'avait point eu d'*hémorragie* ; à l'entendre parler même, *on ne l'aurait pas cru malade,* cependant il expira quatre heures après ; il avait pris la veille un purgatif qu'il avait rejeté en partie.

(*) Recherches, &c. sur la fièvre jaune par Dalmas, Paris 1805, page 91.

NOTE *Relative à un cas de Fièvre jaune observé à la Nouvelle-Orléans en 1817. Le malade est guéri après avoir eu des hémorragies, des vomissemens noirs, la suppression des urines, &c. Il n'a eu aucune trace d'ictère, mais tout son corps a été couvert de placards violets, dont les uns se sont convertis en furoncles, et les autres se sont eteints lentement, en passant par toutes les nuances du jaune.*

Mr. Laferrière officier Français fut atteint de la fièvre jaune, à la Nouvelle-Orléans, dans le courant de Septembre 1817. Je ne puis en donner l'observation détaillée parceque je ne l'ai vû qu'accidentellement, avec Messrs. Gros et Raymond Devèse, qui en étaient les médecins ordinaires. Il a été remarqué, sur ce sujet, un phénomène intéressant, à mon avis, parce qu'il peut contribuer à éclairer la question de savoir si l'ictère qu'on observe dans la fièvre jaune doit-être toujours considéré comme bilieux ? Si l'on ne doit pas au contraire, dans beaucoup de cas, le rapprocher des ecchimoses suite de contusions, &c.

Je dois avouer d'abord que la première fois que j'ai visité Mr Laferrière avec Messrs. Gros et Devèse, (peu de jours après mon arrivée d'Europe,) je me suis mépris sur la nature de la maladie et n'ai cru voir qu'une synoque bilieuse. Le malade néanmoins éprouva bientôt les accidents les plus graves ; on remarqua les symptômes les plus formidables, tels que vomissemens noirs, hémorragies diverses, suppression d'urines, &c. mais, au lieu de la couleur jaune qui se fait ordinairement remarquer dans cette maladie, la peau de Mr. Laferrière se couvrit presqu'en entier de plaques violettes fort rapprochées, de dimensions différentes, et dont la teinte était d'autant plus foncée, qu'elles étaient plus circonscrites. Une circonstance bien remarquable c'est

que ces dernières ont formé autant de petits furoncles d'où est sorti un sang corrompu ; et que les autres se sont progressivement éteintes en passant avec lenteur, par toutes les nuances du jaune, depuis celle d'un jaune violacé, à laquelle a succédé un jaune vif qui s'est affaiblie peu-à-peu, absolument de la même manière que les ecchimoses suite des violentes coutusions.

OBSERVATION 2ème.—(*) : *Des 4 sujets réunis sous le No. 2, le 1er. a succombé le 3me. jour, sans avoir eu ni vomissemens, ni hémorragies. Les 2e. et 3e. ont succombé, l'un le 4e. et l'autre le 5e. jour, sans avoir eu ni jaunisse, ni hémorragie, ni vomissement ; tous les trois furent constamment assoupis et offrirent dans le tissu cellulaire, l'épanchement d'une sérosité grisatre. Le 4me. sujet, ne fut point jaune, n'eut point envie de vomir ; il mourut comme asphyxié ; tous les viscères du bas ventre furent trouvés dans leur état naturel ; les altérations pathologiques se rencontrèrent dans la poitrine.*

Mr. Benezech, préfet colonial, d'une constitution cachectique, et par cela même, destiné à être dans tous les temps une victime du climat, mourut le troisième jour de sa maladie, la masse du sang entièrement dissoute, et les traits du visage totalement décomposés. *Il ne vomit point, il n'eut point d'hémorragie ; un coma profond, et un épanchement dans le tissu cellulaire d'une sérosité pour ainsi dire cendrée*

(*) Dalmas : Recherches, &c. sur la fièvre jaune, Paris 1805 P. 116, 117 et 118

furent les deux principaux symptômes par lesquels la maladie se manifesta.

Ce n'était pas la première fois que j'étais témoin d'un pareil phénomène ; *je l'avais observé chez Mr. Louis Ogden*, et chez *Mr. Rozier*, commissaire des relations extérieures à New Yorck, Ils moururent l'un et l'autre le quatrième ou le cinquième jour, *sans avoir eu ni jaunisse ni hémorragie, ni vomissement.* On ne remarqua chez eux qu'un *assoupissement continuel, et une infiltration générale et grisatre*, qui se répandit sur toute l'habitude du corps, peu d'heures avant leur mort.

Cette différence n'est pas la seule qu'on ait observée ; on a déjà vu que, jusqu'à sa mort, Mr. Sauvage conserva le jugement ; que *la jaunisse ne parut point*, et qu'il n'eut qu'un seul vomissement, provoqué par une médecine. Un semblable exemple me fut offert par un officier du génie logé près de chez moi, et qui désirant que je consultasse avec son médecin, me fit prier de passer chez lui tout de suite ; c'était un homme d'environ quarante ans, *construit en Hercule*, ayant toute sa connaissance, et encore assez de forces pour rester assis dans son lit, et même pour se lever et marcher ; *il n'était point jaune, n'avait point eu d'envie de vomir* mais, *il suffoquait* par une oppression qui lui avait changé tous les traits du visage, et éteint toute espèce de chaleur ; *le pouls avait disparu ! la couleur de sa peau était livide et froide comme le marbre* ; il expira quatre heures après. Lorsque je fis l'ouverture de son cadavre, je trouvai, comme je m'y attendais *presque tous les viscères du bas-ventre dans leur état naturel* ; l'estomac était *seulement* un peu distendu ; la portion tendineuse du *diaphragme* portait des marques visibles d'inflammation ; mais la véritable cause de sa mort était dans la poitrine ; *les deux poumons regorgeaient d'un sang noir et sanieux* ; les glandes, les cellules bronchiques, en étaient remplies ; on vo-

yait des placards violets et noirs sur la plèvre et le médiastin ; le péricarde contenait une quantité considérable de liqueur jaune et puante ; le cœur avait une forme plus aplatie; *ses fibres charnues et musculaires cédaient au moindre effort* qui tendait à les désunir ; le ventricule gauche et l'aorte étaient vides ; tout le sang se trouvait dans l'oreillette, dans le ventricule droit et l'artère pulmonaire ; une pinte environ d'une sérosité jaune, onctueuse et grasse était épanchée dans les deux cavités de la poitrine.

OBSERVATION 3ème.—(*) : *Le sujet est guéri. Il a été employé dans le traitement. 7 drachmes de calomel, à l'intérieur* ; 12 *onces d'onguent mercuriel fort, en frictions* ; *plus, des sédatifs. des excitans, des toniques. Il a été pratiqué deux saignées, ensemble de vingt-huit onces de sang.*

Le 25 Septembre, le capitaine H....., Américain, âgé de 21 ans, d'une constitution robuste et même athlétique, fut attaqué de douleur de dos et à tous les membres ; il se plaignait d'un grand mal de tête et de douleurs cuisantes aux yeux ; lorsque je le vis, son visage était enflammé et les yeux rouges et injectés ; la respiration était difficile, et il avait sans cesse envie de vomir.

Je lui tirai 16 *onces de sang*, par une saignée faite au bras, et lui fis prendre la potion de rivière, suivie de 10 *grains*

(*) Voir le rapport de la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans, Avril 1818, p. 56, observation par Mr. Marshall.

M2

de calomélas avec de la *magnésie*, ordonnant en même temps de répéter cette dose dans 6 heures.

Le 26, le malade avait passé une mauvaise nuit; les selles avaient été fréquentes et répandaient une odeur fétide; il était toujours agité et se plaignait de douleurs dans toute la poitrine, la peau était sèche et brulante; je répétai *la saignée qui fut de* 12 *onces de sang*; on répéta la potion de Rivière; je lui fis laver tout le corps avec l'eau froide et le vinaigre, et j'ordonnai qu'on lui administrât cinq grains de calomelas de 2 en 2 heures, nuit et jour; pour boisson, de l'eau de tamarin.

Le soir, il avait des douleurs affreuses à l'aisne, les urines étaient troubles et en petite quantité; de deux en deux heures, le malade prenait des calmans avec l'esprit de nitre dulcifié.

Le 27, on continua le même traitement et j'ordonnai des frictions mercurielles de 6 en 6 heures; le soir, il prit un lavement de casse.

Le 28, les urines étaient devenues abondantes, les selles moins fétides, le mal de tête avait diminué, la peau était humide, les gencives paraissaient légèrement enflammées et l'haleine annonçait l'action du mercure; on cessa les purgatifs, et le malade ne prit qu'un lavement et une dose de magnésie. La garde-malade sans égard à mes ordonnances, lui lava le corps pour en enlever l'onguent mercuriel.

Le 29, tous les symptômes alarmans qui s'étaient manifestés au commencement de la maladie, reparurent avec une nouvelle violence; l'haleine était redevenue douce, et toute apparence d'action mercurielle avait cessé, j'ordonnai de lui faire prendre 5 grains de calomel d'heure en heure et de renouveller les frictions mercurielles de 6 en 6 heures.

Le 30, la langue du malade était d'un brun foncé, les bords en étaient très-rouges; le fond de la peau était jaune;

le même traitement fut continué ; le soir, le malade eut des vomissemens de matières brunâtres, et les matières évacuées exhalaient une odeur fétide ; il se plaignait sans cesse de nausées ; j'ordonnai qu'on lui donnât pour boisson de l'eau de chaux coupée avec le lait ; on appliqua des serviettes trempées dans du vinaigre froid sur l'estomac.

Le 1er. Octobre, moins d'irritation à l'estomac ; je fis mettre des emplâtres d'onguent mercuriel aux aisnes ; on continue toujours les doses de calomel de 2 en 2 heures ; le soir, le malade prit une potion calmante dans laquelle entrait du camphre.

Le 2, la salivation se manifesta, l'haleine redevint fétide; les symptômes alarmans avaient en quelque sorte disparu, la transpiration était abondante.

Le 3, on administra une décoction de kina avec la serpentaire, et il prit une limonade faite avec l'acide nitrique.

Le 4, même traitement.

Le 5, il était convalescent.

Le malade, durant sa maladie, prit *7 drachmes de calomel et on employa en frictions sur lui douze onces d'onguent mercuriel très-fort ; cependant cette quantité de mercure n'occasionna point une salivation excessive.*

OBSERVATION 4ème.—(*) : *Le malade est guéri. Il a été pratiqué une saignée de trente onces de sang.*

Monsieur Lérond, Français, depuis un mois à la Nouvelle-Orléans, d'un tempérament sanguin-bilieux, âgé de vingt-cinq ans, d'une constitution athlétique, doué de beau-

(*) Voir le rapporr de la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans, (1819) P. 32 observation par Mr. Thomas.

coup de vivacité, tomba malade subitement le 22 Septembre au soir, et me fit appeler immédiatement. J'observai les symptômes suivans ; face rouge et animée, yeux brillans, humides ; douleur violente à la tête et aux lombes, langue légèrement brunâtre au centre, d'un rouge vif sur les bords, fièvre intense avec pouls dur et développé, peau sèche et chaude.

Espérant que si je pouvais déterminer pendant la nuit une abondante transpiration, il en résulterait un effet favorable, je prescrivis deux tasses d'infusion chaude de sureau, prises à un quart d'heure d'intervalle, avec adition dans chacune d'elles *de quinze gouttes d'ammoniaque liquide.*

2e. jour au matin : la transpiration a été telle qu'il a mouillé huit chemises ; cependant à l'exception de la fièvre qui est un peu diminuée, tous les autres symptômes persistent avec violence ; les yeux sont rouges, ce qui était peu sensible hier au soir.

Je pratique une saignée d'aumoins *trente onces de sang* et prescris une limonade de crême de tartre nitrée, et des lavemens laxatifs.

Soir : amendement dans les symptômes ; même tisanne, deux lavemens dans la nuit.

Etant moi-même tombé malade ce soir là, le docteur Martin continua à le visiter à ma prière, et pendant le temps qu'il lui donna ses soins ainsi que le docteur Conant, qui le vit également peu de jours après, il se manifesta m'ont-ils dit, plusieurs des accidens graves de la fièvre jaune, tels que crachemens de sang, vomissemens noirs, selles sanguinolentes, suppression d'urines et hoquet : et lorsque mon état me permit de le revoir, ce qui n'eut lieu que le 9 Octobre, je le trouvai en convalescence.

OBSERVATION 5eme.— (*) : *Le malade n'a succombé que le 5ème. jour. Il a été pratiqué (dans les douze premières heures de la maladie) trois saignées, ensemble, de cinq livres douze onces de sang. Le calomel ; le jalap ; les frictions mercurielles ; les bains tièdes ; les affusions d'eau froide ; la térébenthine, par petites cuillérées ; le musc suspendu dans le vin de Champagne ; des vésicatoires sur le front et à l'épigastre, sont les moyens principaux qui ont été employés dans le traitement.*

Le 21 Août 1820, J. P. T. Sampson, agé de 26 ans, d'un tempérament sanguin, fut saisi, dans la matinée, d'un violent mal de tête, suivi d'une douleur dans le dos s'étendant jusqu'à toutes les extrêmités. Il se plaignait également d'une prostration totale de forces et d'une chaleur insupportable sur toute la surface de la peau, son pouls était lent, sa langue d'une couleur plombée et ses yeux étaient injectés. Mr. M** lui tira immédiatement *vingt onces de sang*, le mit dans un bain tiède et lui fit donner des frictions sèches, après quoi il lui administra quinze grains de calomel avec vingt grains de jalap, en prescrivant de l'eau de riz pour boisson ordinaire.

A midi, la médecine n'a opéré que partiellement, la douleur de tête est devenue plus violente, le pouls est plein et lent. Il prescrit un bain tiède suivi de frictions sèches et répétées, et pendant qu'il est dans le bain, il lui tire *deux livres de sang*, ensuite il lui administre vingt grains de jalap avec un demi-gros de super tartrite de potasse.

Le soir, le remède a opéré copieusement, la douleur de tête continue, sa peau est extrêmement chaude, mais le malade n'est pas altéré. Il administre un bain tiède, accom-

(*) Rapport du comité de la société physico-médicale de la Nouvelle-Orléans, sur l'épidémie de 1820.—Observation No. 1.

pagné des mêmes frictions, lui tire *deux livres et demie de sang* et après l'avoir sorti du bain, il lui fait des affusions d'eau jusqu'à la concurrence de quatre scéaux. Il le laisse beaucoup soulagé, et pour boisson ordinaire il ordonne de l'eau de tamarins.

Août 22. Le malade a passé la nuit sans dormir, il sent une certaine douleur aux yeux, sa peau est sèche. Il ordonne vingt grains de calomel et deux heures après une once et demi huile de Ricin. *Le soir*, la médecine a produit des déjections copieuses, fétides et d'une couleur verte, pour boisson dans la nuit il prescrit de la limonade.

Août 23. Continuation de douleur aux yeux, nausées ; il applique des vésicatoires au front et à l'épigastre, ordonne des prises de cinq grains de calomel, toutes les deux heures et des frictions mercurielles dans le courant de la journée.

Le soir, point d'urine ; il prescrit pendant la nuit une cuillérée à thé de térébenthine toutes les deux heures et des frictions mercurielles.

Août 24. Le pouls du malade est petit et plein, ses yeux sont injectés, d'une couleur jaune. Il prescrit des infusions de serpentaire et de quinquina ; calomel et térébenthine à des intervalles rapprochés.

Le soir, hoquet et vomissement noir. Il prescrit du calomel et du musc suspendu dans du vin de Champagne, pour boisson ordinaire, et des frictions mercurielles.

Août 25. Tous les mauvais symptômes aggravés, la dernière médecine n'a pas été administrée, le malade refuse de prendre, il jouit de toutes ses facultés intellectuelles et meurt dans la même journée, entre une heure et deux de l'après-midi.

OBSERVATION 6ème.—(*) : *La mort a eu lieu le 4e jour. Pendant les deux premiers jours de la maladie la langue était blanchâtre, assez humectée, et nullement rouge.*

Mr. Thomegueux, âgé d'environ 27 ans, bien constitué, habitant le pays depuis trois ans, me fait appeler pour lui donner mes soins ; je le trouvai malade depuis l'espace de dix heures ; sa figure marquait la tristesse et l'étonnement ; fréquens et profonds soupirs, respiration gênée, pouls plus accéléré qu'à l'ordinaire, agitation continuelle, douleurs sourdes aux lombes et au genou droit, regard un peu troublé, *langue blanchâtre, assez humectée, point d'altération.*

Infusion de camomille avec l'acétate d'ammoniaque, bains de jambes et un lavement.

2e. jour : *langue sale et couverte d'un limon jaune,* douleur de tête, yeux rouges, urines rares et claires, pouls moins fréquent, difficulté à répondre aux questions qui lui sont faites.

L'ipécacuanha, donné à la dose de trente grains, procure 3 vomissemens de matières bilieuses et acides, et deux selles de même nature ; le soir, anxiété et oppression vers le creux de l'estomac, sclérotique jaune, point d'urines depuis dix heures.

Limonade d'acide muriatique, décoction de kina avec l'acide sulfurique ; plusieurs doses de kina ont été rejettées ; mixture camphrée avec l'eau de menthe et l'éther sulfurique, et frictions avec le suc de citrons.

3me. jour : mauvaise nuit, deux selles claires et un peu fétides, disparition de la cephalalgie, *langue aride et brunâtre au milieu,* envies continuelles de vomir, bandes jaunes au cou, à la poitrine, suppression d'urines.

(*) Voir le rapport de la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans, Avril 1818, p. 22, observation par Mr. Gros.

Infusion de vipérine avec l'acide sulfurique, deux lavemens de kina avec le vinaigre, frictions avec le vinaigre radical.

A midi, les docteurs Dow et Trabuc sont appelés en consultation avec moi ; dans ce moment le pouls était plus petit et mol, la jaunisse générale, la face un peu décomposée, les extrêmités froides, il avait une crampe à la jambe droite, et un hoquet d'une demi-heure.

Infusion de vépérine avec le vin de Madère, bain de kina et de vinaigre, frictions avec la même décoction, deux lavemens avec le kina camphré.

A six heures du soir, augmentation de tous les symptômes, hoquet, vomissements de matières noires, et mort le lendemain à trois heures du matin.

Pendant la maladie les forces musculaires ont presque conservé leur énergie, le malade est descendu seul de son lit, une heure avant de rendre le dernier soupir ; il a conservé également l'intégrité des facultés mentales, car la veille de sa mort, il a parlé d'affaires avec un de ses amis.

OBSERVATION 7ème.—(*) : *Le malade est mort le 5ème. jour. Pendant les premiers jours de la maladie, la langue était blanchâtre. C'est le 4ème. jour seulement que cet organe a paru sec, saburral, rouge sur les bords.*

Mr. Darwin tomba malade le 19 Août ; d'abord céphalalgie frontale, yeux rouges et larmoyans, malaise, vertiges suivis bientôt après d'un frisson qui dura une demi-heure, douleurs vives aux lombes, qui forçaient le malade à jetter les hauts cris au plus léger mouvement.

(*) Voir le Rapport de la Société Médicale de la Nlle.-Orléans, Avril 1818, p. 21. Observation par Mr. Gros.

Infusion de tilleul avec l'acétate d'ammoniaque, bain tiède, deux lavemens émolliens et purgatifs.

2e. *jour* : Nuit mauvaise, sommeil laborieux et interrompu par des rêves effrayans, grand abattement ; yeux rouges et étincelans, pupille dilatée, respiration difficile, langue *blanchâtre*, bouche amère, soupirs fréquens, peau un peu chaude, pouls vite et mol, urines rares et brunâtres.

Trente grains d'ipécacuanha produisent quatre vomissemens de matières bilieuses et glaireuses, deux selles de même nature ; limonade de casse et de tamarin pour boisson.

3e. *Jour* : Agitation pendant la nuit, disparition de la fièvre, yeux un peu jaunes, douleurs de tête et des lombes diminuées, soupirs profonds, oppression vers le creux de l'estomac, deux vomissemens bilieux, une selle, très-peu d'urines.

Eau de casse et de tamarin, limonade d'orange aigre avec un peu de vin de Madère, deux lavemens de kina avec le vinaigre.

4e. *Jour* : Nuit mauvaise, agitation continuelle, langue sèche, saburale, ayant les bords *rouges*, yeux et col jaunes, face un peu colorée, regard incertain, respiration plus gênée, hoquet, pouls petit et presque insensible, vomissement de la boisson ; région épigastrique plus douloureuse.

Infusion de vipérine avec le vin de Madère, potion camphrée avec le musc, friction avec le sel ammoniac et le suc de citron, deux lavemens de kina camphré.

5e. *Jour* : Vomissemens continuels de matières semblables à du marc de café, chaleur presque éteinte, et extrémités inférieures froides ; pétéchies répandues sur quelques parties du corps, mort à la suite d'une forte convulsion.

N°

OBSERVATION 8ème.—(*) : *Des deux sujets réunis dans l'observation No. 8, le 1er. est mort le 7ème jour, sans avoir eu ni fièvre, ni chaleur, ni soif, ni dérangement quelconque ; si ce n'est une tendance au repos et une légère douleur à l'estomac, qui allait toujours en augmentant jusqu'à ce qu'il eut vomi. Le 2ème succomba le 5ème. jour ; ce sujet offrit cela de particulier que, dès le second jour de la maladie, on remarqua comme un voile noir, non pas appliqué, mais suspendu, sur sa figure.*

Deux exemples terribles sont ceux offerts par Mr Catoire, commandant l'armée du génie, et par Mr. de Villefavart, habitant de St. Domingue. Dans tout le cours de la maladie du premier, qui parvint jusqu'au septième jour, jamais je n'ai pu découvrir *ni fièvre, ni chaleur, ni soif, ni dérangement quelconque* ; toujours il conserva le libre usage de ses sens, de sa raison, et assez de force pour se lever et se promener dans sa chambre. Jusqu'à la veille de sa mort, il ne perdit point l'appétit : prenait même avec plaisir les légers alimens, tels que la crême de riz ou de pain, et le vin qu'à différens intervalles je lui fis boire Les seuls symptômes dont il se plaignait étaient *une tendance* non au sommeil, mais *au repos, une légère douleur à l'estomac*, qui allait toujours en augmentant, jusqu'à ce qu'il eut vomi ; évacuation qui au commencement n'avait lieu qu'à peu près toutes les six heures, mais dont les retours allèrent toujours en se rapprochant. Je tentai tous les moyens qui étaient en mon pouvoir, et que je croyais les plus propres à stimuler le système général. Bains, frictions sèches, frictions avec le jus de citron et le vinaigre des quatre voleurs, boissons diaphorétiques, potions cam-

(*) Dalmas : Recherches, &c. sur la fièvre jaune, Paris 1805 P. 120. 121 et 122.

phrées, potions avec l'esprit de mendérérus, ipécacuanha administré le troisième jour, quinquina, extrait de quinquina donné à forte dose, vésicatoire sur l'estomac et aux jambes, tout fut inutile, jamais je n'apperçus le moindre signe de fièvre, la plus petite apparence de chaleur ou de transpiration. Trois ou quatre heures après avoir bu ou pris un peu de crême de riz, l'estomac rejetait tout ce qu'il contenait. D'abord les évacuations furent glaireuses et limpides; peu-à-peu elles devinrent brunes, et ensuite noires. La suppression des urines, et l'éruption de quelques pétéchies pâles cendrées terminèrent la catastrophe ; il mourut le septième jour.

Mr. De Villefavart périt le cinquième ; jamais je n'ai vu la maladie plus maligne que chez cette nouvelle victime. Dès le second jour, on remarqua, outre le cortège des symptômes ordinaires, un voile noir, non pas appliqué, mais suspendu sur sa figure. Cette espèce d'ombre ne tenait pas aux tégumens, sur lesquels il était impossible de rien découvrir de noir, quand on les observait de très-près, mais dépendait plutôt d'une vapeur qui s'exhalait probablement des pores du malade, qui paraissait davantage à une certaine distance, et occasionnait ce symptôme vraiment effrayant, qu'il faut avoir vu, pour s'en faire une idée. *Mr. Trabuc* chirurgien en chef de l'armée, et Mr. Delaumont, habitant de St. Domingue, et ami de Mr. de Villefavart, ont été les témoins de ce phénomène, que je n'avais jamais observé qu'une seule fois, chez Mr. Mourgues, à New-York.

OBSERVATION 9ème. (*) : *A l'autopsie, l'estomac a présenté les traces de la plus violente phlogose, et néanmoins le foie, la vésicule du fiel, le pancréas, les reins, ont été trouvés dans leur état naturel.*

Un homme âgé de 36 à 38 ans, de taille moyenne, d'un tempérament bilieux, barbe et cheveux noirs, est entré à l'hôpital Bush-Hill, le 30 Septembre 1793, il ne put me dire depuis combien de jours il était malade ; mais j'appris que les premier et second jours de la fièvre, il avait pris une dose de poudres drastiques, composées de calomel et de jalap.

La langue et les lèvres étaient fort arides, la respiration pénible, et les extrémités froides. Il vomissait avec effort tout ce qu'il prenait : son ventre était douloureux et dur ; *les muscles de l'abdomen* se trouvaient dans un état de contraction qui rendait le ventre applati et rapproché de la colonne vertébrale ; les matières qu'il rendait par les selles, étaient noires, infectes et mêlées de sang ; les urines en petite quantité, aussi noires et fétides ; enfin son pouls était concentré et les tendons avaient des mouvemens convulsifs.

Je lui fis poser les vésicatoires ; je fis mettre des briques chaudes à toutes les extrémités ; j'essayai de lui faire avaler quelques remèdes ; mais le tout en vain ; la nature était tellement affaiblie, que l'art ne pouvait plus la ranimer. Le malade mourut dans la nuit du premier Octobre. Le 2, je fis l'ouverture du cadavre, et je trouvai :

Les membranes du cerveau dans l'état naturel ; les sinus, de la dure-mère, contenant très-peu de sang noir ; le cer-

---

(*) Devèse : recherches et observations, &c. Philadelphie, 1794, page 75.

veau ferme ; la substance corticale, moins rouge qu'elle aurait dû être ; la médullaire plus blanche ; l'artère calleuse, et le plexus choroide décoloré et presque blanc ; les ventricules ne contenant presque point de sérosité.

Les poumons dans l'état naturel ; très-peu de sérosité dans le péricarde ; *le cœur flétri et ridé ne contenant absolument rien, pâle, ayant l'air d'avoir été lavé, et d'une consistance molasse.*

L'estomac un peu resserré sur lui même ; son épaisseur double de ce qu'elle aurait dû être ; la membrane interne en partie détruite ; les lambeaux qui en restaient, rouges et enflammés ; le duodénum et presque tout le canal intestinal dans le même état ; ce qui restait de membrane interne, se colorant en noir à mesure que j'approchais des gros intestins ; le canal, tapissé d'une matière noire, glaireuse, sanguinolente et d'une odeur fétide ; *le foie, la vésicule du fiel, le pancréas, les reins dans un état naturel* ; le mésentère livide du côté de la colonne vertébrale, ses deux feuillets écartés dans cette partie formant une poche pleine de sang noir : le sang des veines cave et porte de la même couleur ; enfin la vessie contractée contenant un peu d'urine noire et fétide, et la membrane interne parsemée de taches brunes.

OBSERVATION 10ème.—(*) : *Le malade a succombé le 6ème. jour. Les symptômes les plus graves de la Fièvre Jaune, paraissent s'être développés sous l'influence des toniques et des excitans.*

Je fus appelé le 1er. Septembre 1819, par Mr. D . . . . ha-

(*) Voir le rapport de la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans (1819) page 19, observation par Mr. Miltemberger.

bitant, pour donner mes soins à son fils cadet, âgé de 10 ans, créole de ce pays, d'où il n'était jamais sorti, d'un tempérament bilieux, et doué de beaucoup de vivacité et d'ardeur pour le travail.

Il avait été atteint à trois heures du matin, d'une forte fièvre avec une grande altération, et avait vomi les alimens qu'il avait pris la veille.

A sept heures du matin, moment de ma première visite, j'observai les symptômes suivans :

Fièvre très-intense, pouls tendu et accéléré, peau brulante, langue jaune au milieu, rouge sur les bords. Il se plaignait de la tête, des reins, de l'estomac et des cuisses; les yeux étaient abattus, et la faiblesse assez marquée. Je prescrivis, quelques tasses d'infusion de camomille dans la matinée ; une tisanne d'orge, un bain de pieds et un lavement dans l'après midi.

Deuxième jour : la nuit a été agitée et sans sommeil, il est très-altéré, et éprouve quelques nausées ; la fièvre continue, le pouls est profond et tendu, la figure halée, la chaleur de la peau est âcre et ardente ; il y a céphalalgie, douleur aux reins et à la région épigastrique.

Minoratif composé de pulpe de casse, de tamarin, et sel d'epsom dont il vomit une partie et qui cependant produit quelques selles bilieuses ; crème de pain.

Après midi : eau de poulet nitrée, bain de pieds synapisé, lavement sero, émulsion d'amandes éthérée, frictions de vinaigre aux reins et aux extrémités, la fièvre continue toujours avec la même intensité, de même que la prostration des forces.

3e. *Jour* : Nuit inquiétante, peu de sommeil, révasseries avec mouvemens de frayeur, altération, nausées, hémorragie nasale, fièvre, peau âcre et brulante, respiration profonde, langue saburale, faiblesse. Limonade avec l'acide sulfurique, bain de pieds sinapisé, lavemens.

A midi, moins de fièvre, pouls dilaté, facies meilleur, langue blanchâtre, saburale, teint jaune, ventre souple, hémorragie nasale dans la matinée.

Dix-huit grains d'ipécacuanha qui déterminèrent trois vomissemens glaireux et bilieux; la tête est un peu embarrassée.

Vésicatoires aux jambes, potion nitrée et camphrée, limonade avec l'acide sulfurique, cataplasme sur le bas ventre, frictions de vinaigre chaud sur les reins et les extrémités.

4e. *Jour* : Nuit très-agitée, nausées suivies de vomissemens noirs, hémorragie nasale, douleur aigue à la region épigastrique, pouls petit, mais naturel, figure affaissée; crainte de la mort, facultés intellectuelles intactes. Teïnture de café avec l'acide nitrique, lavemens de décoction de quinquina acidulée avec le vinaigre, frictions semblables, limonade de citron.

A 10 heures du matin : seconde dose de la teinture de café acidulée, &c.

Dès le moment où il a commencé à prendre cette teinture les vomissemens ont cessé et les forces ont augmenté ; les vésicatoires ont bien pris.

A onze heures : Consultation avec les docteurs Dow et Trabuc ; on arrête qu'un apozème composé de *valérianne et quinquina orangé*, sera administré en boisson, et secondé de frictions de décoction *de quinquina rouge* animée avec *l'alcool camphré et le sel ammoniaque*, et de lavemens de décoction *de quinquina et vipérine*.

Après midi: *vomissemens noirs*, *délire*, *rétention d'urines* ; il ne prend ses médicamens que de force.

Deux autres doses de la teinture de café qu'on lui avait fait avaler, ont été vomies immédiatement après ; *continuation des autres moyens*.

5e. *Jour* : Pendant la nuit, il a eu des *mouvemens convulsifs toutes les fois qu'on a essayé de lui faire prendre quel-*

ques médicamens, ce matin, stupeur; coma, pouls petit et profond, respiration difficile avec anxiété, langue noire, vomissemens et selles *idem*, taches bleuâtres sur le corps, figure décomposée.

Continuation des mêmes moyens et de plus ; potion antispasmodique, synapysmes aux pieds, fomentations d'une décoction de graines de lin nitrée et animée d'alcool camphré, à la région pubienne.

A cinq heures du soir : Il a un peu uriné ; *continuation*.

Dans la nuit, le délire et les convultions augmentèrent de même que les vomissemens, et il mourut à cinq heures du matin, au commencement du sixième jour.

OBSERVATION 11ème.—(*) : *Neuf heures avant la mort du malade, la pulsation des artères de l'avant-bras était insensible ; les carotides n'avaient qu'un mouvement de fourmillement. Et cependant, deux heures avant d'expirer, il conservait encore toute sa présence d'esprit, répondait avec énergie et vivacité, et avait assez de forces pour se lever et marcher.*

Mr. B***, Marseillais, âgé d'environ dix-neuf ans, élève pharmacien, en cette ville, depuis deux mois, avait conservé sa santé ordinaire, jusqu'au 22 Septembre à 10 heures du soir, qu'il fut brusquement saisi par la fièvre ; une demi heure après, je le visitai et observai, face vultueuse, conjonctive injectée œil larmoyant; horripilation avec une espèce

(*) Voir le rapport de la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans, (1819) page 29, observation par Mr. Dupuy.

de sueur froide, douleurs articulaires et contusives de tout le corps, sentiment de plénitude du thorax, région épigastrique un peu tendue et douloureuse, pouls petit, mou, et peu accéléré.

Infusion de thé éthérée, liniment avec de l'huile camphrée sur tout l'abdomen.

Deuxième jour : Le matin, consultation avec le docteur Dow, doyen de nos praticiens ; facies d'étonnement sans être animé, céphalalgie intense, *langue muqueuse*, grand battement des artères temporales (expression du malade,) douleur lombaire très-forte, épigastre douloureux, légère envie de vomir, pouls grand et accéléré, peau brulante et humide.

Saignée au bras, d'environ huit onces ; *bain de jambes* synapisé, eau de casse, lavement purgatif.

Dans la journée le vomissement se déclara et rien ne pouvait passer : la matière vomie et rendue par les selles était un composé d'alimens non digérés et baignés dans un liquide grisâtre. Nous essayâmes de lui faire prendre une poudre de calomélas avec du sucre, le vomissement augmenta.

Epithème opiacé, nulle boisson ne peut passer.

Soir : Fièvre augmentée ainsi que tous les symptômes.

Troisième jour : Peu de sommeil pendant la nuit, peau brulante et sèche, face un peu animée et d'étonnement, *langue blanchâtre, rouge sur les bords*, *lombago* intense, (expression du malade,) plénitude du thorax, pouls plein et accéléré, estomac toujours très-irritable, vomissemens et surtout selles noirâtres, crachottement.

Anti-émétique de Rivière qui fut toujours rejeté, épithème comme la veille ; frictions d'une once et demie d'onguent mercuriel sur les extrémités, lavement un peu vinaigré et camphré.

4e *jour* : Sommeil de quelques heures, d'ailleurs mêmes symptômes ; vomissemens d'un liquide noir et poisseux

selles nombreuses de la même couleur, blanc des yeux jaunâtre ainsi que le pourtour des lèvres; fomentations émollientes sur l'abdomen, qui n'est point tendu mais douloureux ; désirant procurer promptement une salivation, frictions mercurielles deux fois par jour ; avec une once d'onguent chaque fois.

Le soir : Selles très-fréquentes sans augmentation de crachottement.

5e. *Jour* : Nuit très-agitée, ptyalisme, grande sensibilité à la région épigastrique, facies d'étonnement, délire sourd, urines supprimées, bandes jaunes au cou, langue *jaunâtre, rouge sur les bords*, gout cuivré, peau humide, et par moment, pouls petit, mou, irrégulier et lent, raisonnement sain ; il se plaint de faiblesse et désire des toniques ; soupirs et larmes, vomissemens continuels.

Large épithème opiacé et éthéré, anti-émétique de Rivière, mais le malade ne peut rien boire sans le vomir immédiatement, cependant il garde deux cuillérées de crême de pain. Une friction mercurielle.

Sixième jour : Agitation et par fois délire furieux durant la nuit, réponses saines néanmoins ; il descend de son lit, s'habille complètement, veut chercher un autre logement ; *à six heures du matin*, je le trouvai qui allait sortir ; il conservait ses facultés mentales et me demanda si je désespérais de son état ; ses yeux étaient cependant égarés, il n'urinait point, soupirait fréquemment, et présentait une ictère verdâtre au col et à la poitrine, *des taches pourprées* ; quelques goutes de sang sortaient de la bouche et du nez. Il se déshabilla en ma présence pour se remettre au lit, *la pulsation des artères de l'avant-bras était insensible, je cherchai vainement et à plusieurs reprises à trouver le pouls aux radiales ; les carotides n'avaient qu'un mouvement de fourmillement :* cependant le malade parlait avec force et vivacité.

A midi : Même état, *point de pouls aux radiales*, réponses fortes et assez saines. Tentative de s'habiller pour sortir....... il échappe à sa garde, sort et cherche un logement moitié habillé : étant ramené, il perd connaissance *à deux heures, et meurt à trois heures et quart.*

OBSERVATION 12ème.—(*) : *Le malade qui fait le sujet de cette observation a été convalescent le 11ème. jour de sa maladie. Le 3ème. jour sa face était parsemée de placards livides Le 4ème., une couleur d'un brun foncé, qui se prononça de plus en plus et se trouva absolument noire le 6ème. jour, se répandit sur tout le corps. Il fut employé, pendant plusieurs jours, une potion fortement laudanisée.*

Mr. Néraud était malade depuis deux jours, lorsque je fus appelé. Il avait pris le matin un émétique qui, après l'avoir fait vomir plus de vingt fois dans la matinée, avec beaucoup d'efforts et de douleurs, lui avait procuré dans la journée plus de quarante selles avec coliques et ténesme.

3ème. Jour.—Pouls insensible; face décolorée et parsemée *de placards livides* ; les traits du visage entièrement décomposés ; envie continuelle d'aller à la selle. Cependant, il n'y eut, depuis midi, ni faiblesse, ni sueurs froides, ni vomissement. Le malade a toute sa connaissance et toute sa raison.

Mixture composée avec un gros d'hyacinthe, demi-once d'eau de canelle, et *trente gouttes de laudanum liquide* dans six onces d'eau, à prendre par deux cuillérées toutes les

---

(*) Dalmas : Recherches sur la fièvre jaune. Paris 1805, page 91.

heures. Décoction blanche édulcorée avec le sirop de fleur d'orange.

4ème. jour.—Le flux dyssentérique est presque arrêté ; le pouls est beaucoup meilleur ; couleur d'un *brun foncé*, qui se répand sur tout le corps.

Même mixture, bain tiède ; infusion de camomille pour boisson.

5ème. Jour.—Nuance toujours *plus foncée* des tégumens ; pouls plus relevé ; urines troubles et chargées.

Infusion de camomille avec un gros de tartre vitriolé par pinte ; suppression de la mixture.

6ème. Jour.—Le bain le soulage et lui procure du repos. Couleur de la peau entièrement *noire ;* une *selle noire* ; urines abondantes et sédimenteuses ; langue saburale ; bouche amère.

Même tisane ; bain ; rhubarbe, un gros et demi ; quinquina, demi-once ; sel de glauber, trois gros à prendre en trois doses.

7e. Jour—Quatre selles brunes et noires ; urines déposant un sédiment de la même couleur ; légère transpiration dans la nuit ; sommeil réparateur de trois ou quatre heures ; pouls meilleur.

Mêmes remèdes et même tisanne.

8e. Jour.—Urines abondantes et noires ; deux selles de la même couleur : la peau semble s'éclaircir.

Mêmes remèdes.

9e. Jour.—Le malade se trouve mieux, se sent plus fort ; il a de l'appétit ; la couleur noire disparait.

Crême de pain ou purée de pois ; pour boisson, un peu de vin blanc de Grave avec l'eau ferrée.

10e. Jour—Amélioration sensible dans l'état du malade ; bouillon bien degraissé fait avec des carrottes et un peu de cerfeuil.

11e. Jour—Il est en état d'être transporté dans la mon-

tagne, où un air plus frais et plus pur, joint à l'usage des bouillons préparés avec des plantes apéritives, l'ont entièrement délivré de cette couleur noire, et rendu à la santé dans vingt-quatre jours. Il avait été en Egypte.

OBSERVATION 13ème.—(*) : *Cette Observation semble justifier l'opinion de ceux qui croient qu'il peut y avoir des rechutes de Fièvre Jaune.*

Un capitaine d'un régiment en garnison sur l'habitation de Noé, fut obligé de venir au Cap pour y conduire sa femme presque mourante ; elle était au quatrième jour de sa maladie ; son pouls n'était pas saisissable ; son estomac rejetait tout ce qu'on lui donnait ; à chaque instant elle avait des défaillances ; et le hoquet la fatiguait. Son visage et ses mains froides et de couleur violette, étaient empreints de taches noires, suite de boutons, occasionnés par la chaleur et la morsure des cousins, qui s'étaient tout-à coup flétris et affaissés. Mon premier soin fut de tacher d'arrêter le vomissement Une potion composée avec le sel d'absinthe, l'eau de menthe, *et le sirop de diacode*; et pour boisson l'eau panée édulcorée avec du sirop de fleur d'orange, remplirent cette indication. Dès ce moment le pouls acquit plus de force ; les boutons devinrent plus saillans ; la malade, à laquelle la chaleur et la connaissance étaient revenues, put se tenir, par intervalles, assise sur son lit. La continuation de la *même potion,* jointe à l'eau de fleur de tilleul, et à une légère nourriture, firent disparaître peu à peu tous les autres symptômes. Les boutons se rempli-

(*) Dalmas, recherches, &c. sur la fièvre jaune. Paris 1805, page 141.

rent de nouveau d'une matière blanche et épaisse ; et, quinze jours après, elle fut parfaitement rétablie.

J'eusse désiré pour elle et pour son mari, les voir retourner à la campagne : Je leur en fis même la proposition, en prévenant celui-ci du rétablissement certain de sa femme, pourvu qu'elle quittat la ville, et du danger qu'il y avait pour tous deux d'y demeurer dans une saison aussi dangereuse. Malheureusement ce conseil ne fut pas suivi : un mois après environ, à l'époque de ses règles, la malade s'étant mise en colère, elles furent tout-à-coup supprimées ; le pouls s'affaissa, les vomissemens reparurent ; et elle n'appela du secours que le second jour. Lorsque je la vis le soir, la jaunisse et l'hémorragie s'étaient déjà manifestées ; le troisième jour, elle tomba dans le coma, vomit par intervalles des matières noires, fut tourmentée toute la nuit par le hoquet et expira le lendemain ; les mains, le visage et le cou enduits d'une sueur froide et visqueuse.

OBSERVATION 14ème.—(*) *La Fièvre Jaune a été précédée par un état de mal-aise avec gastricité. Elle n'a commencé que le 3ème. jour. Elle a débuté par un spasme si violent que le malade a été menacé d'asphyxie. Les préparations opiatiques, ont évidemment sauvé les jours du malade.*

Mr. S**. R**, du tempérament bilioso-sanguin ; d'une constitution robuste ; d'un caractère plein d'énergie ; âgé de 30 ans ; créole de la Louisiane, habitant ordinairement la Paroisse St. Jacques (18 lieues de la Nouvelle-Orléans,)

(*) Voir le chapitre contagion du présent mémoire, page 99.

était dans cette dernière ville, depuis peu de temps, lorsqu'après trois à quatre jours de constipation et pendant la nuit du 17 au 18 Septembre 1820, il éprouva de l'insomnie, une violente céphalalgie et des douleurs dans la région lombaire, avec état fébrile (à ce qu'il crut.)

Il quitta la ville le 18, à 10 heures ; depuis ce moment, jusqu'au 19 à 2 heures du matin, époque de son arrivée à l'habitation de Madame veuve R**, sa mère, il éprouva un mal-aise constant.

Ce même jour 19 Septembre, il prit (de son chef) cinq cuillérées d'huile de palma-christi, qui produisirent de nombreuses évacuations bilieuses.

Lors de notre 1ère. visite, qui eut lieu, à midi, la figure du malade était enflammée, l'œil injecté, larmoyant, la pupille délatée ; sa physionomie exprimait la fatigue ; la peau était chaude, et sèche ; le pouls fébrile ; la région lombaire douloureuse ; les paupières pesantes et douloureuses, la droite beaucoup plus que la gauche ; la bouche pâteuse ; la langue saburale ; aucun signe d'irritation des muqueuses digestives.

Un lavement simple pour le soir.

Le 20 Septembre, le malade était dans le même état. Les douleurs des lombes, qui avaient paru être calmées par les évacuations de la veille, étaient reparues dès le matin.

La langue étant saburale, nous désirâmes entretenir les évacuations alvines ; nous fîmes donner à cet effet, toutes les deux heures, deux cuillérées d'une limonade purgative faite avec une once de crême de tartre soluble et un grain de tartrite antimonié de potasse. A 5 heures du soir, le malade en avait pris un cinquième, qui avait suffi pour provoquer de fréquentes évacuations de matières jaunes, très-liquides, mais peu abondantes.

L'état du malade paraissait le même; néanmoins, il était agité, il éprouvait une anxiété indéfinissable ; son haleine

était brulante ; il avait des éructations insipides. Nous fimes donner un lavement fait avec l'eau tiède et deux cuillérées de vinaigre ; il fut rendu immédiatement en deux fois; en rentrant dans son lit le malade éprouve une anxiété extrême; il est saisi par un spasme violent des muscles des extrémités inférieures et supérieures, qui se propage bientôt à ceux de la poitrine et augmente avec une rapidité si effrayante, qu'en peu de minutes la respiration devient insuffisante et le malade est menace d'asphyxie. Il se sent comme pressé sur tous les points, par une main invisible : il lui semble que son sang ne circule plus ; (le pouls était en ce moment petit, vibrant et très-rapide.) Quoique d'un caractère ordinairement inaccessible à la crainte, il est subitement frappé d'un sentiment de terreur qui ferme son âme à toute réflexion rassurante.

Un courant d'air ; l'application de la moutarde, aux pieds et aux jambes ; des frictions synapisées sur les extrémités; des frictions éthérées et l'application d'un épithème fortifiant sur la région de l'estomac ; le déplacement du malade; tout est inutile, il se *sent* mourir . . . et ses frères, qui l'entourent, craignent un moment de le voir expirer dans leurs bras.

Vingt-cinq gouttes de laudanum liquide de Sydenham, données dans trois cuillérées d'eau en une seule dose, enchainent le mal d'une manière presque magique. Quatre minutes sont à peine écoulées, et la sensation d'étranglement, de tension est dessipée ; et la respiration est libre, ample, facile. Le malade éprouve une amélioration sensible, dans son état ; il a la conscience intérieure qu'il ne court plus de danger.

Un lavement opiacé ; une embrocation opiacée sur la région lombaire, procurent un état de somnolence qui se prolonge une partie de la nuit. De suite après le retour du calme, le pouls marquait de 95 à 100 pulsations, par mi-

nute ; il y avait des soubressauts dans les tendons, qui ne cessèrent qu'au bout de trois heures.

Le 21 Septembre, la figure est extrèmement enflammée, d'une teinte violacée; les paupières ont une couleur cendrée, elles sont pesantes et très-douloureuses ; la droite beaucoup plus que la gauche ; les yeux sont douloureux, rouges, fixes, éteincelans, larmoyans ; le malade ne peut fixer la lumière ; il éprouve une douleur sus-orbitaire très-vive ; les douleurs des lombes se propagent dans les hypocondres en rémontant sous les fausses côtes. Le pouls est développé et dur, il marque cent pulsations par minute ; la peau est brulante et sèche ; la langue est humide, blanche, muqueuse, et se charge de moment en moment d'un enduit limoneux, ainsi que les dents ; la bouche est pâteuse et non amère ; les éructations sont fréquentes, insipides ; l'haleine est brulante ; il y a des soupirs involontaires et profonds, une sensation brulante dans la poitrine. La physionomie exprime la terreur, malgré que le moral du malade paraisse tranquille. Les forces locomotrices sont intactes ; l'estomac est peu douloureux ; les urines sont peu abondantes, elles sont claires, limpides, incolores ; il n'y a aucune évacuation alvine.

Emulsion opiacée, par cuillérées ; 2 lavemens opiacés ; une embrocation opiacée toutes les trois heures, sur les surfaces douloureuses ; limonade nitrique ; diète absolue.

Le soir, le pouls marque 90 pulsations par minute, il a perdu sa dureté ; les extrémités inférieures ont une température plus basse que celle du corps et des extrémités supérieures ; cataplasmes émolliens, sinapisés et chauds, à la plante des pieds.

Pendant la nuit, somnolence, anxiété, inquiétude sans objet, soupirs fréquens ; éructations ; douleurs vives de la région lombaire au moindre mouvement ; urines, comme dans la journée.

Le 22 Septembre, les forces musculaires sont moindres ;

il y a sensation de brisement dans les membres ; la douleur de tète, la pesanteur des paupières, et les douleurs lombaires, sont diminuées ; l'expression de la figure est la même; la fixité de l'œil est telle que le malade, lorsqu'il n'est pas distrait, fixe, pendant une heure, le même objet, sans mouvoir les paupières ni le globe de l'œil ; la respiration est moins brulante ; la soif est plus vive ; les éructations persistent ; la langue est plus saburale, ses bords prennent une teinte rougeâtre , les gencives se gonflent et prennent la même couleur ; les urines sont plus abondantes ; il y a des transpirations partielles du tronc, tandis que les extrémités inférieures se refroidissent sensiblement, sans que le malade en aye la moindre conscience. Le pouls marque de 80 à 85 pulsations par minute, il est mou, peu consistant.

Limonade nitrique, émulsion opiacée, enbrocations opiacées de 3 en 3 heures ; application, de moutarde aux jambes, de cataplasmes chauds aux pieds ; bouteilles en terre pleines d'eau chaude, flanelles chaudes sur les jambes et les genoux ; un grand bain tiède ; application d'eau froide acidulée, sur le front.

Dans la journee, la rougeur des bords de la langue, le gonflement des gencives, le froid des extrémités, augmentent incessamment.

Le soir, la soif est plus vive, la langue plus rouge, les gencives plus gonflées ; le froid des extrémités inférieures est tel, qu'il est impossible de les réchauffer ; le pouls marque de 75 à 80 pulsations par minute. Continuation des mêmes moyens.

La nuit, somnolence, inquiétude. Une fumigation nitrique.

23 Septembre, forces musculaires intactes ; céphalalgie, douleurs lombaires &c. plus intenses ; retour enfin, de tous les symptômes du 21 ; soif grande ; respiration brulante ; par momens anxiétés ; éructations fréquentes ; extrémités

toujours froides ; langue très rouge, gencives gonflées au point de laisser transsuder le sang ; la langue et les dents tellement limoneuses que le malade demande une brosse pour les nétoyer. Le pouls marque de 58 à 60 pulsations, par minute, il est petit, mou, disparaissant à la moindre pression.

Fumigations nitriques. Lavemens et embrocations opiacés ; potion au quinquina avec addition de deux grains d'extrait d'opium, sur six onces de liquide, à prendre par cuillérées de 2 en 2 heures ; limonade nitrique. Mêmes moyens pour réchauffer les extrémités inférieures.

Dans le courant de la journée, le pouls se relève progressivement, les urines se colorent, les jambes se réchauffent avec moins de difficulté.

A onze heures, bain chaud, de demi heure, avec addition d'une pinte d'alcool ; applications froides, sur le front : en sortant du bain, infusion de coquelicot, embrocation opiacée, frictions sur les extrémités inférieures avec une flanelle, soumise à la vapeur de benjoin. Pendant près d'une heure, état d'inquiétude, qui a été suivi d'un calme parfait ; moiteur à la peau ; soif moindre ; éructations rares ; langue un peu moins rouge, mais plus chargée. Deux cuillérées de crême de riz, fatiguent pendant plusieurs heures ; flatuosités, vents par l'anus. Deux gros de sel d'epsom, donnés le matin, ont produit quatre petites évacuations.

Le soir, le calme est plus grand, tous les symptômes sont amendés ; les forces sont les mêmes ; le pouls marque de 80 à 85 pulsations par minute, il a acquis du développement et de la consistance. Lavement, embrocation et potion opiacés, fumigation nitrique.

La nuit, somnolence ; sommeil réparateur après minuit.

Le 24, teint moins animé ; respiration naturelle, ; pesanteur et douleur des paupières presque nulles ; sensation

douloureuse au fond de l'orbite ; sensibilité de la vue ; sclérotique jaunâtre ; langue moins saburale, moins rouge ; gencives moins engorgées ; soif moindre ; jambes chaudes ; peau naturelle ; pétéchies et boutons à la peau : pouls naturel, donnant 85 pulsations par minute.

Continuation des mêmes remèdes ; les lavemens simplement émolliens.

A 11 heures, bain chaud alcoolisé ; une heure après, rougeur et gonflement de la face palmaire des mains ; rougeur aux pieds, prurit et chaleur extrême, de ces parties ; disparition presque totale des maux de tête, des reins, &c. soif nulle ; langue muqueuse et humide ; pouls naturel ; peau moite. Mêmes remèdes. Plusieurs bouillons acidulés.

La nuit du 24 au 25 Septembre, sommeil tranquille.

Le 25 Septembre, tout est rentré dans l'ordre, si ce n'est que les évacuations alvines ne sont pas rétablies, et que les forces musculaires n'ont point perdu de leur énergie. Le pouls est le même qu'hier, 85 pulsations par minute.

Continuation de la limonade ; de la potion tonique opiacée ; des embrocations ; lavement émollient, bain tiède, bouillons acidulés, une petite soupe.

Le 26 Septembre, même état ; mêmes remèdes. La nuit précédente a été tranquille.

Le soir du 26, le teint est plus naturel ; les yeux ont perdu leur vivacité ; les pupilles ne sont plus extrèmement dilatées. Eruption de boutons à la peau, notamment aux mains et aux pieds ; forces musculaires moindres ; point d'évacuations alvines.

Le 27 et 28, convalescence ; forces musculaires diminuées ; évacuations alvines rétablies ; suppression de tous les remèdes, excepté de la potion tonique, opiâcée plus faiblement.

Bouillons, soupes, un morceau de poulet, un peu de vin, promenades.

Le sommeil et l'appétit, se rétablissent complettement.

Le 29 Septembre, les forces locomotrices sont anéanties ; l'amaigrissement est considérable ; le pouls marque 80 pulsations ; les facultés intellectuelles qui ont été intactes jusques à la convalescence, paraissent se troubler. Ou plutôt, l'opium, (dont l'action sur le cerveau est resté sans effet pendant toute la maladie, malgré que l'on ait fait constamment et simultanément usage de lavemens, embrocations et potions fortement opiacés,) exerce aujourd'hui toute son influence sur cet organe, quoique les doses soient très-faibles, et ne consistent qu'en une cuillérée, toutes les trois heures, d'une potion tonique, de six onces de liquide, dans laquelle il entre un grain et demi d'extrait acqueux d'opium.

Quelques minutes après avoir pris une cuillérée de la potion précitée, les idées se troublent, ne peuvent plus être liées, des allucinations plaisantes ont lieu ; cet état dure depuis un quart d'heure jusques à une heure ; une certaine pesanteur de tête le remplace. La suppression de la mixture opiacée, a fait cesser aussitôt ces lésions instantannées du jugement.

Enfin, la santé se consolide, les forces se rétablissent, les pétéchies disparaissent, les boutons sèchent et tombent, la rougeur des pieds et des mains se dissipe, et l'épiderme de ces parties se détache par écailles et tombe.

Le 2 Octobre, la santé étant parfaitement rétablie, le pouls marque de 85 à 88 pulsations par minute.

Le pouls de Mr. S** R**, exploré, en pleine santé, dans les premiers jours de Juillet 1821, marque de 80 à 84 pulsations par minute.

OBSERVATION 15ème.—(*) : *La malade qui a motivé cette observation, n'est entrée en convalescence que le 20ème. jour de la maladie. Un tempérament pituiteux, une maladie antérieure qui l'avait affaiblie, ont probablement été cause que la maladie s'est prolongée, au-delà de son terme ordinaire.*

Le 27 Septembre, on apporta à l'hôpital une fille agée d'environ 26 ans, d'un tempérament pituiteux. Elle avait fait une maladie depuis peu : la fièvre l'avait prise le matin ; sa peau était aride, sa langue et ses lèvres sèches : elle ressentait des lassitudes, des douleurs à la région épigastrique; sa respiration était difficile; elle était altérée; ses urines rares, rouges et cuisantes.

Je lui fis prendre une potion anti-putride et tempérante, de l'eau acidulée avec l'esprit de nitre dulcifié et édulcorée avec du syrop simple.

Le 2, elle devint jaune et vomit de la bile de diverses couleurs. Le 3, la couleur jaune était plus foncée; tous les symptômes des premier et second jours s'étaient développés avec violence : le vomissement la fatiguait beaucoup, et afin d'en éviter les douleurs elle refusait toutes sortes de boissons. Le soir, sa langue se couvrit de sang. Le 4, elle en rendit beaucoup par le nez et par la bouche : elle était d'une faiblesse considérable.

Le 5, son pouls était petit et intermittent : elle perdait beaucoup de sang et se trouvait très-oppressée : les tendons avaient des mouvemens convulsifs. Je lui fis mettre des vésicatoires aux jambes : je prescrivis une décoction de quina acidulée avec l'esprit de vitriol, du vin sucré et du bouillon avec la gomme adragante.

(*) Devèze : Recherches et Observations &c. Philadelphie, 1794 ; page 113.

Le soir, je la trouvai sans connaissance et presque sans pouls : elle portait machinalement les mains à son nez, qu'elle pinçait ; se barbouillait la figure avec le sang noir qui sortait de sa bouche et de son nez ; son visage était entièrement jaune ; la bouche était à demi-ouverte, ainsi que ses yeux, ce qui lui donnait l'air d'un spectre hideux : ses extrêmités étaient froides : j'y fis appliquer des briques chaudes, ainsi que sur les vésicatoires ; j'ordonnai une potion cordiale, pour être prise par cuillérees lorsqu'elle pourrait avaler.

Le 6, je la trouvai moins mal, elle avait une connaissance très-imparfaite ; ses idées étaient diffuses ; elle avalait machinalement ce qu'on lui mettait dans la bouche : les vésicatoires qui avaient très-bien pris, donnèrent beaucoup de sérosité, je la fis soutenir avec une décoction de kina cordialisé, du vin sucré et du bouillon.

Le 7, elle tomba dans l'état du 5; les vésicatoires étaient couverts d'escares gangreneuses et sèches : l'hémorragie continuait : je la trouvai dans un état désespérant ; je la fis chauffer avec des briques comme le 5.

Les 8, 9 et 10, elle ne fut pas mieux ; ce ne fut que le onzième jour qu'elle recouvra sa connaissance ; les escares gangreneuses des vésicatoires tombèrent et la supuration devint très-abondante ; je lui fis continuer l'usage de la décoction de kina acidulée, jusqu'au 20, époque où l'hémorragie du nez et de la bouche disparut. Elle fit aussi usage d'un gargarisme détersif, afin de raffermir et nétoyer l'intérieur de sa bouche qui était excoriée et remplie de petits ulcères ; ses lèvres étaient gonflées et dans le même état, j'ai soutenu ses forces et l'ai purgée, lorsque les vésicatoires ont taris, je l'envoyai aux convalescens et elle se rétablit parfaitement.

OBSERVATION 16ème.—(*) : *La malade, robuste, du tempérament sanguin, a éprouvé les symptômes les plus alarmans ; néanmoins, la maladie a été jugée favorablement, le 12ème. jour, et le rétablissement a été fort prompt.*

Le 3 Décembre, je vis à l'hôpital une femme âgée d'environ 38 ans, robuste, d'un tempérament sanguin. Elle était tombée malade la veille ; elle avait des douleurs à la tête, aux reins : sa figure était rouge : sa respiration petite et fréquente : sa peau sèche, d'une chaleur âcre ; sa langue aussi sèche et rouge ; elle était altérée ; son pouls était dur et sec : son ventre douloureux sans tension. Je la fis saigner deux fois dans la journée ; elle prit des lavemens émoliens et but de l'eau de poulet nitrée.

Le 3e. *Jour* : Elle fut fatiguée par des inquiètudes, et des douleurs générales ; elle changeait de position à chaque instant : la fièvre était très-forte, ses urines rouges et rares. On continua l'eau de poulet : je prescrivis, de plus, l'eau acidulée avec l'esprit de nitre dulcifié.

Le 4e. Je la trouvai mieux : sa langue était humide et couverte d'un limon blanchâtre ; sa bouche pâteuse et amère : tous les symptômes d'irritation paraissaient calmés, je lui prescrivis demi-once de crême de tartre avec deux grains d'émétique dans deux verres d'eau, pour être pris en trois doses, à une heure de distance : elle ne prit que les deux tiers de ce remêde ; vomit beaucoup de bile verte et jaune avec des matières glaireuses, et fut trois fois à la selle : elle but un bouillon léger et continua l'après midi, l'eau de poulet et l'eau acidulée avec l'esprit de nitre dulcifié ; le soir elle prit un lavement.

Le cinquième n'offrit pas de changement sensible.

(*) Devèse : Recherches et Observations, &c. Philadelphie, 1794, page 117.

Le sixième elle fut oppressée au point qu'elle ne pouvait se tenir couchée : elle restait assise sur son lit. Elle était affaiblie par de fréquentes selles de matières liquides : l'après-midi son pouls devint petit et convulsif. Je lui fis appliquer des vésicatoires aux jambes, et prescrivis une potion composée de quatre onces d'eau commune, autant d'eau de rose, trente grains de cachou préparé, une once de sirop simple pour être pris par cuillérées toutes les demi-heures.

Le septième : Je la trouvai fatiguée et agitée : elle changeait de position à chaque instant : tout son corps était douloureux : elle ressentait des douleurs dans les os. L'oppression était si extrême qu'elle était forcée de se tenir assise sur son lit : sa peau était brûlante : elle était altérée et prenait tout ce qu'on lui présentait : ses urines étaient rouges et en petite quantité : elle avait des soubre-sauts dans les tendons, et tous les solides paraissaient dans un état d'irritation.

Je prescrivis une potion composée avec huit onces d'eau commune, vingt grains de sel sédatif de Homberg, trente cinq gouttes de liqueur minérale d'Offman, et deux onces de sirop simple, pour être prise par cuillérées à bouche toutes les demi-heures. L'après-midi, vers les quatre heures, je fis lever les vésicatoires, qui rendirent beaucoup de sérosité ; la douleur des lombes avait disparue ; elle n'allait plus à la selle : sa figure était rouge : elle avait un violent mal de tête et était oppressée ; son nez commença à saigner. Vers les six heures du soir, son pouls devint concentré : je lui fis donner du vin sucré ; à neuf heures du soir, elle devint froide ; je lui fis mettre des serviettes chaudes aux extrémités, et vers minuit je lui fis avaler quelques cuillérées d'une potion cordiale qu'elle continua jusqu'au jour.

Le lendemain, son huitième jour, fut très-mauvais : la malade était presque sans pouls : j'étais obligé d'appuyer

fortement pour en sentir les battemens : ils étaient intermittens : des mouvemens convulsifs se faisaient appercevoir dans les tendons : elle n'avait pas recouvré la chaleur ; sa respiration était très-laborieuse : l'hémorragie continuait avec force : la langue était humide, et la faiblesse extrême.

Je prescrivis une potion de quatre onces de quinquina rouge, en poudre, et dans une peinte d'eau : j'y fis ajouter vingt gouttes d'esprit de nitre : la malade prit toutes les heures deux cuillérées à bouche de ce remède, et dans l'intervale je fis donner du vin rouge avec du sucre, du bouillon et quelques cuillérées de crême d'orge.

Vers les onze heures, son pouls se remonta : elle paraissait respirer avec moins de peine ; l'hémorragie du nez continuait avec force ; à quatre heures après midi, elle tomba dans un état de faiblesse pareil à celle qu'elle avait éprouvée le matin ; elle perdait beaucoup de sang ; respirait avec difficulté ; ses urines étaient troubles et ressemblaient par la couleur, à de la forte bière ; je les fis garder dans des verres ; elles ne déposèrent point ; le pouls était à peine sensible ; mais quoiqu'elle fut très-faible, elle avait une parfaite connaissance. Je fis penser les vésicatoires qui se trouvèrent secs et couverts d'une escare gangreneuse : j'y fis mettre l'onguent stirax ; j'insistai sur la décoction de kina, le vin, le bouillon et les crêmes d'orge.

Le neuvième au matin, je la trouvai mieux ; elle n'était point oppressée ; elle avait eu une faiblesse à quatre heures du matin ; l'hémorragie avait été considérable toute la nuit, mais elle était entièrement disparue ; son pouls se remonta insensiblement ; il devint ondulent ; elle fut deux fois à la selle et rendit des matières liées et puantes : ses urines furent abondantes ; elles contenaient une nubécule suspendue, qui ne tomba pas au fond du verre ; sa peau était humide, d'une chaleur naturelle et égale ; elle ne souffrait point.

Je fis continuer les remèdes et le régime de la veille : le

10, elle avait un peu plus de force et se remuait aisément dans son lit : elle avait dormi pendant la nuit ; son pouls s'était développé ; la fièvre avait disparue ; la chaleur était naturelle ; les urines furent abondantes et très-troubles ; elles déposèrent un sédiment blanc, épais et abondant : les escares des vésicatoires commencèrent à se détacher. Je continuai les mêmes remèdes. Le onzième jour elle se trouva bien, ayant dormi toute la nuit ; sa langue était chargée, elle avait la bouche mauvaise ; n'avait point été à la garde-robe depuis le neuvième jour. Je lui fis donner trois gros de sel de glober et deux onces de manne, fondus dans deux verres d'eau : elle prit ce remède en trois doses : il l'évacua beaucoup et lui fit rendre des matières bilieuses, glaireuses et d'une odeur infecte. Le soir, elle fut sans fièvre et se trouva plus forte malgré les abondantes évacuations que la médecine avait provoquées.

Le douzième se passa sans aucun accident ; elle ne prit que de la nourriture : le treizième et le quatorzième, les escares des vésicatoires se détachèrent entièrement : la supuration devint abondante et a terminée la guérison, la malade a été purgée une fois seulement, après que les vésicatoires ont été sèchés ; elle n'a pas eu de rechuttes et s'est parfaitement rétablie.

RÉFLEXION FINALE.

En rédigeant nos réflexions sur la fièvre jaune, nous ne nous sommes dissimulé, ni l'insuffisance de nos moyens, ni les difficultés de l'entreprise. De même, en les livrant à l'impression, nous n'ignorons pas, que ce faible travail, n'est qu'un opuscule informe et d'un style peu correct. Mais, il nous a paru trop long et par cela même, peu susceptible

d'être transcrit à la main, en nombre suffisant de copies, pour remplir notre but qui est de le soumettre à ceux de Messrs. nos confrères dont les talens, l'amour de la science, le noble désintéressement nous font espérer des objections fondées sur un sujet, dont notre intention est de nous occuper d'une manière suivie et toute particulière.

En réclamant l'indulgence de ceux d'entr'eux qui se donneront la peine de nous lire, nous les prions, de nous honorer de leurs conseils et de nous éclairer par leurs observations, que nous recevrons avec reconnaissance. Nous nous empresserons de répondre, autant que nous le permettront nos faibles moyens, à toutes les questions qu'ils daigneront nous faire sur cette matière, qui nous parait devoir offrir le plus vif intérêt à tout médecin phylosophe, ami de la science, et pénétré des devoirs qui lui sont imposés par l'art honorable qu'il professe.

FIN.

Table des Matières.

3e. PARTIE.

4e. PARTIE.

NOTES.

OBSERVATIONS.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page	Ligne			
IX.	2	Fièvre Jeune	*lisez*	Fièvre Jaune
5.	1	décrété	"	décrite
ibid	9	pui	"	qui
7.	19	aucune	"	aucun
ibid	27	nécessiteront	"	nécessitera
9.	19	l'épigrastre	"	l'épigastre
13.	21	minérales : on	"	minérales :
14	9	des autopsie	"	des autopsies
15.	6	l'analysé	"	l'analyse
16.	21	infacts	"	infects
ibid	23	loing	"	loin
19.	1	fercés	"	forcés
22.	5	exempt	"	exempts
27.	31	fièvre	"	fibre
29.	28	l'impéritie."	"	l'impéritie." (*) (‡)
39.	31	3 et 45.	"	3, 4 et 5.
43.	6	élexirs	"	élixirs
46.	7	indiqueront	"	indiquera
53.	5 et 6	dans la régime	"	dans le régime
ibid	12	fut ; possible	"	fut possible
59	12	sysême	"	systême
61	13	des substances	"	de substances
62	11	atteints de	"	atteints
69	29	malapie	"	maladie
71	6	caractéristique	"	caractéristiques
79	30	recherche	"	recherches
86	12	crées ;	"	créées ;
90	13	à la maladie	"	à la fièvre jaune
ibid	15	la maladie si déjà cet air	"	cette maladie si déjà l'air
91	16	allemand	"	allemands
96	28	rapporté Mr.	"	rapporté par Mr.
103	6	conditions.	"	conditions,
105	27	exceptes,)	"	exceptés,)
111	1	prevoyant	"	prévoyaient
120	26	septembre, octobre ; et	"	septembre et octobre
123	1	vrai que,	"	vrai, que
126	24	par courant	"	parcourant
ibid	33	devoir de la société	"	de voir de la société
133	28	peut conduire	"	peut seul conduire
137	3	d'ifférentes	"	différentes
139	6	prnicieuses	"	pernicieuses
177	32	vous avons	"	nous avons
180	34	nsuffisance	"	insuffisance
181	25	1817, 1819 et 1821 ;	"	1717, 1819 et 1820 ;
208	6	recouvrir	"	recourir
209	2	on topiques	"	ou topiques
ibid	29	precomise	"	préconise
210	34	si papide	"	si rapide
212	4	l'état 8ctuel	"	l'état actuel
218	23	eut suffit	"	eut suffi
ibid	24	dissiper l'emploi	"	dissiper, l'emploi
250	32	qn'il	"	qu'il
252	21	des auteurs	"	les auteurs
264	18	des faibles	"	de faibles
280	11	l'armée	"	l'arme
285	11	aigue	"	aigüe
296	15	enbrocations	"	embrocations



